



V I L L E D E
G E N È V E

DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DU LOGEMENT

**RAPPORT DU
CONSEIL ADMINISTRATIF
À L'APPUI
DES COMPTES 2008**

PR - 690

Rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2008

ANALYSE FINANCIÈRE ET BILAN ANNUEL

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2008	I-8
Analyse des principaux écarts des revenus	I-11
Analyse des principaux écarts des charges	I-16
Évolution de la fiscalité	I-21
Compte des investissements	I-23
Engagements futurs et financement des investissements	I-24
Financement des investissements en 2008	I-25
Variation de la fortune de la Ville de Genève	I-25
Émissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2008	I-26
Synthèse du Conseil administratif	I-27
Gestion hôtelière	I-29

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes	II-3
Délégation à l'aménagement du territoire	II-4

ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2008 PAR MISSIONS ET PRESTATIONS

AUTORITÉS

Service de la Direction générale	III-6
Administration centrale	III-8
Service juridique	III-9
Relations extérieures	III-10
Office de l'état civil	III-12
Contrôle financier	III-13

FINANCES ET LOGEMENT

Direction des finances et du logement	III-18
Contrôle de gestion	III-20
Assurances	III-22
Comptabilité générale et budget	III-23
Taxe professionnelle	III-24
Achats et impressions	III-25
Gérance immobilière municipale	III-26
Ressources humaines	III-29

CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT

Direction des constructions et de l'aménagement	III-35
Urbanisme	III-38
Architecture	III-41
Bâtiments	III-43
Aménagement urbain et mobilité	III-45
Énergie	III-48
Génie civil	III-50

CULTURE

Direction de la culture	III-56
Service administratif et technique	III-58
Promotion culturelle	III-60
Service aux artistes et acteurs culturels	III-62
Conservatoire et jardin botaniques	III-64
Musées d'art et d'histoire	III-67
Musée d'ethnographie	III-71
Muséum d'histoire naturelle	III-74
Bibliothèques et discothèques municipales	III-76
Bibliothèque de Genève	III-79

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité ..	III-84
Incendie et secours	III-85
Service d'assistance et protection de la population	III-86
Sécurité et espaces publics	III-88
Direction des systèmes d'information et de communication	III-90
Logistique et manifestations	III-92
Voirie-Ville propre	III-93

COHÉSION SOCIALE, JEUNESSE ET SPORT

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports	III-99
Délégation à la petite enfance	III-101
Écoles et institutions pour l'enfance	III-103
Espaces verts et environnement	III-105
Pompes funèbres et cimetières	III-108
Social	III-109
Délégation à la jeunesse	III-111
Sports	III-114

SUIVI DES COÛTS DES GRANDES MANIFESTATIONS

Fête de la Musique	IV-4
Musiques en été festival	IV-5
La Ville est à Vous	IV-6
La Nuit de la Science	IV-7
Les Fêtes de Genève	IV-8
EURO 2008	IV-9

ANNEXES

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

**ANALYSE FINANCIÈRE
ET BILAN ANNUEL**

Conformément à l'article 48 lettres d) et e) de la loi sur l'administration des communes (LAC), le Conseil administratif a l'honneur de présenter au Conseil municipal son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 2008.

La première partie de ce rapport s'attache à l'analyse financière des comptes 2008, détaillant notamment les principaux écarts constatés entre le budget voté par le Conseil municipal et les comptes, chapitre par chapitre. Un éclairage est ensuite porté sur la fiscalité. Enfin, une attention particulière est donnée au compte des investissements et à son financement, ainsi qu'aux émissions et remboursements d'emprunts durant l'exercice.

Le second chapitre est consacré au bilan annuel des délégations.

Le troisième volet présente les rapports de gestion de l'ensemble des services rattachés aux Autorités et aux cinq départements administratifs pour l'exercice écoulé. Chaque entité dresse le bilan des objectifs fixés pour l'année 2008 par missions et prestations. La présentation appliquée pour les comptes 2007 est reprise en 2008, chaque service rédige un bilan de l'année écoulée sous un chapitre « faits marquants ».

Enfin, les annexes terminent ce rapport de gestion en proposant diverses informations statistiques.

Compte de fonctionnement - Présentation des résultats 2008

En préambule, il convient de rappeler que l'année 2008 s'est vue marquée comme en 2006 et en 2007 par le transfert de charges de l'État aux communes par le biais du vote du Grand Conseil de la Loi 10077 sur l'alimentation du fonds d'équipement communal (FEC). Cette loi prévoit deux mesures touchant directement les finances communales :

- augmentation des frais de perception calculés sur les revenus d'impôts de 3.0% à 4.5%,
- augmentation de la participation des communes à la compensation aux communes frontalières de 25.0% à 33.33%.

Au vu du niveau des charges de fonctionnement et leur écart au budget, les comptes laissent apparaître des charges très proches du budget. Une analyse plus détaillée démontrera toutefois que d'importantes économies ont été réalisées par les services.

S'agissant des revenus, ils sont constitués à plus de 77.6% de revenus fiscaux, un niveau record. Pour 2008, le produit des impôts se révèle largement supérieur aux montants budgétés (+93.6 mios). Cet excédent s'explique par une production de l'impôt sur les personnes physiques supérieure de 63.4 mios par rapport aux prévisions. Ce même écart est de 18.4 mios pour les personnes morales. Cependant, ces deux chiffres doivent être relativisés des effets du postnumerando et une analyse détaillée de ce sujet est proposée sous le chapitre 40 de ce document.

Enfin, **le niveau des investissements réalisés** en 2008 s'élève à 66.1 mios, inférieur de 30.5% au budget. Ils sont repris en détail sous le point 5. Comme en 2007, les investissements sont autofinancés sur l'année et un excédent de financement record de 153.6 mios est constaté alors que les prévisions anticipaient un autofinancement positif à hauteur de 3.0 mios.

Tableau résumé du compte de fonctionnement 2008 comparé au budget 2008 et aux comptes 2007

		C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
Revenus								
Impôts	(chapitre 40)	924.4	830.8	857.3	+93.6	+11.3%	+67.1	+7.8%
Revenus des biens	(chapitre 42)	171.7	160.5	177.1	+11.2	+7.0%	-5.4	-3.1%
Revenus divers	(chapitre 43)	61.2	61.1	64.3	+0.1	+0.2%	-3.1	-4.8%
Parts et contributions	(chapitre 44)	0.7	0.2	1.3	+0.6	+373.0%	-0.6	-44.8%
Dédommagements de collectivités publiques	(chapitre 45)	27.5	13.2	25.5	+14.4	+109.3%	+2.1	+8.1%
Subventions et allocations	(chapitre 46)	6.1	5.7	6.9	+0.4	+6.5%	-0.8	-12.2%
	Total	1'191.7	1'071.5	1'132.6	+120.2	+11.2%	+59.1	+5.2%
Charges								
Charges de personnel	(chapitre 30)	401.7	409.7	392.9	-8.0	-1.9%	+8.9	+2.3%
Biens, services et marchandises	(chapitre 31)	181.4	187.0	178.3	-5.6	-3.0%	+3.2	+1.8%
Intérêts passifs	(chapitre 32)	58.7	65.8	62.1	-7.1	-10.8%	-3.4	-5.5%
Pertes sur débiteurs	(chapitre 33)	36.3	18.1	33.2	+18.2	+100.9%	+3.1	+9.3%
Contributions à d'autres collectivités	(chapitre 34)	31.4	29.5	29.6	+1.9	+6.4%	+1.8	+6.0%
Dédommagements à des collectivités publiques	(chapitre 35)	44.6	42.1	42.3	+2.4	+5.8%	+2.3	+5.4%
Subventions et allocations à des tiers	(chapitre 36)	217.6	221.2	218.6	-3.6	-1.6%	-1.0	-0.4%
Attributions à des financements spéciaux	(chapitre 38)	0.2	0.0	0.1	+0.2	-	+0.1	+93.1%
	Total	972.0	973.4	957.1	-1.4	-0.1%	+14.9	+1.6%
Amortissements et investissements								
Amortissements ordinaires et extraordinaires		64.6	66.2	72.3	-1.6	-2.3%	-7.7	-10.6%
Investissements nets		66.1	95.0	73.9	-28.9	-30.5%	-7.8	-10.6%
Comptes de fonctionnement et de financement								
Excédent des comptes de fonctionnement		155.0	31.9	103.2				
Excédent/Insuffisance de financement		153.6	3.0	101.6				

(en mios)

Synthèse des principaux éléments constituant les écarts entre les comptes 2008 et le budget 2008 :

Écarts sur les revenus

Revenus fiscaux

Impôts personnes physiques <i>dont 27.0 mios de report année précédente</i>	+63.4
Impôts personnes morales <i>dont 19.3 mios de report année précédente</i>	+18.4
Fonds de péréquation PM	+3.1
Taxe professionnelle	+8.7

Autres revenus

Frais de routes selon LRoutes	+14.0
Revenus des loyers du PF	+4.0
Revenus sur Hôtel Métropole & Parc des Eaux-Vives	+1.2
Dividendes BCGe	+0.8

(en mios)

Écarts sur les charges

Provisions

Frais de route selon LRoutes	+14.9
Amendes d'ordre & Redevances DP	+2.2
Gérance immobilière	+2.0
Provision pour reliquat	-2.9
Taxe professionnelle	-4.8

Pertes sur débiteurs

Taxe professionnelle	+0.8
Centimes additionnels	-2.4
Pertes sur biens du PF (actions BCGe)	+9.1

Autres charges

Aides personnalisées GIM	-3.3
Subvention FASE	+1.0

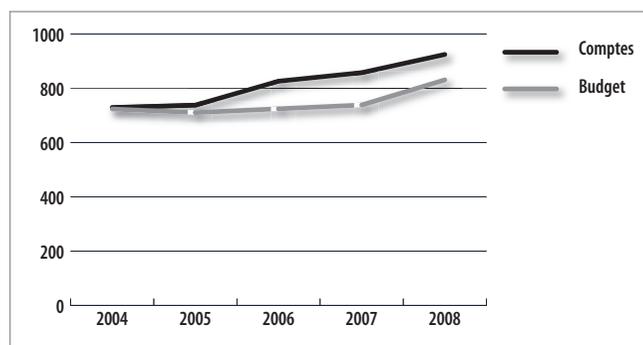
(en mios)

Analyse des principaux écarts des revenus

Chapitre 40: Impôts

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
924.4	830.8	857.3	+93.6	+11.3%	+67.1	+7.8%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2008 et, respectivement, le budget 2008 et les comptes 2007 pour les différents groupes du chapitre 40 se présentent comme suit:

	C2008	(B2008)	(C2007)
400 Impôts sur le revenu et la fortune	615.5	+63.4	+43.7
401 Impôts sur le bénéfice et le capital	181.9	+18.4	+19.2
406 Impôts sur les chiens	0.2	+0.0	+0.1
408 Fonds de péréquation financière intercommunale	15.9	+3.1	-0.0
409 Taxe professionnelle communale	110.8	+8.7	+4.1

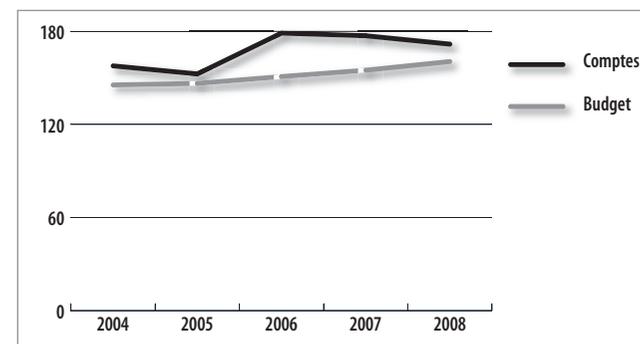
(en mios)

L'analyse de l'évolution de la fiscalité est détaillée, pour chaque catégorie d'impôts, dans un chapitre spécifique du présent rapport.

Chapitre 42: Revenus des biens

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
171.7	160.5	177.1	+11.2	+7.0%	-5.4	-3.1%
-35.5	-33.9	-35.6	- revenus de subventions en nature			
136.2	126.6	141.5	+9.6	+7.6%	-5.4	-3.8%

(en mios)



Les revenus des biens s'inscrivent en diminution par rapport aux comptes 2007. Ils sont toutefois supérieurs aux montants budgétés.

Les écarts entre les comptes 2008 et respectivement le budget 2008 et les comptes 2007 pour les principaux groupes du chapitre 42 se présentent comme suit :

	C2008	(B2008)	(C2007)
421 Créances	4.0	+0.8	-0.4
422 Capitaux du patrimoine financier	2.8	+0.1	+0.0
423 Immeubles du patrimoine financier	97.2	+5.5	+1.6
424 Gains comptables sur placements patrimoine financier	0.0	+0.0	-7.5
426 Participation permanente du patrimoine administratif	5.9	+1.1	+1.4
427 Immeubles du patrimoine administratif	59.8	+2.8	-0.0
429 Autres revenus	1.2	+0.4	-0.6

(en mios)

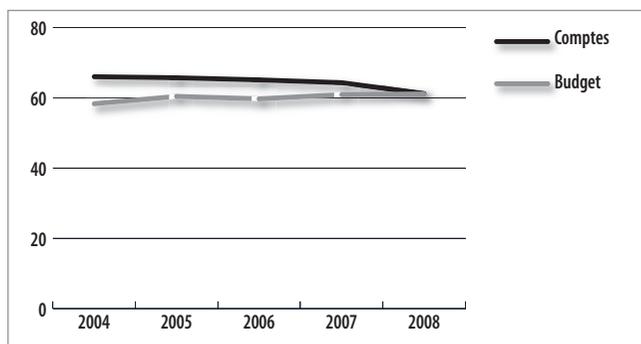
Eléments d'explication

- +4.0 mios sur le produit des loyers du patrimoine financier ;
- +1.6 mio de revenus liés aux prestations en nature ;
- +1.3 mio de redevances d'utilisation du domaine public (SIG) ;
- +1.2 mio de revenus supplémentaires pour l'Hôtel Métropole et le Parc des Eaux-Vives ;
- +0.8 mio correspondant aux dividendes de la BCGe.

Chapitre 43 : Revenus divers

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
61.2	61.1	64.3	+0.1	+0.2%	-3.1	-4.8%
-2.7	-2.8	-3.4	- revenus de subventions en nature			
58.5	58.3	60.9	+0.2	+0.4%	-2.4	-3.9%

(en mios)



Les revenus divers sont en ligne avec le budget 2008 et en repli par rapport aux comptes 2007.

Les écarts entre les comptes 2008 et, respectivement, le budget 2008 et les comptes 2007 pour les principaux groupes du chapitre 43 se présentent comme suit :

	C2008	(B2008)	(C2007)
431 Emoluments administratifs	2.9	-0.5	-0.1
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	27.8	+1.0	+1.3
435 Ventes de marchandises	3.0	-0.4	+0.1
436 Dédommagements de tiers	9.2	+3.0	+0.6
437 Amendes	14.1	-3.6	-3.5
438 Prestations effectuées par le personnel (invest.)	2.5	-0.3	-0.6
439 Autres contributions	1.7	+1.0	-0.9

(en mios)

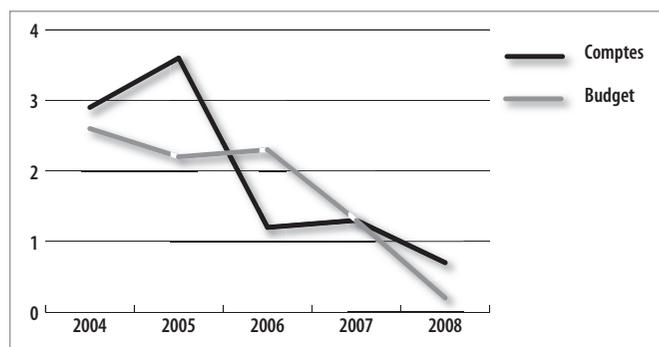
Éléments d'explication

- +2.0 mios de remboursements de l'assurance perte de gain accident, invalidité et maternité ;
- +1.0 mio d'honoraires de régie GIM ;
- +0.6 mio sur les ventes de vieux papiers et d'aluminium ;
- +0.4 mio sur les prestations en faveur de tiers du SIS ;
- +0.2 mio sur les concessions de cimetières ;
- -0.3 mio sur les prestations du personnel pour investissement ;
- -0.6 mio sur les interventions du SIS ;
- -0.7 mio sur les revenus des émoluments perçus par le Service de l'état-civil ;
- -1.0 mio de ventes et refacturation de fournitures funéraires ;
- -3.6 mios sur les revenus et rétrocessions d'amendes.

Chapitre 44: Parts et contributions

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08	Ecart C08-C07
0.7	0.2	1.3	+0.6	+373.0

(en mios)



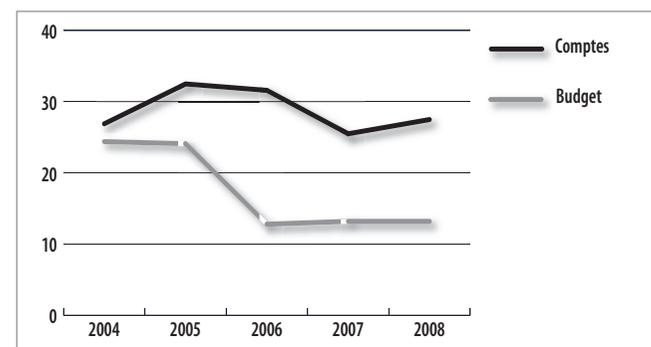
Le budget a été établi en tenant compte de la suppression des rétrocessions cantonales au SIS des participations des assurances aux frais de prévention.

Le Grand Conseil n'ayant finalement pas voté cette disposition, cette rétrocession a été versée à l'instar des années précédentes.

Chapitre 45: Dédommagements de collectivités publiques

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08	Ecart C08-C07
27.5	13.2	25.5	+14.4	+109.3%

(en mios)



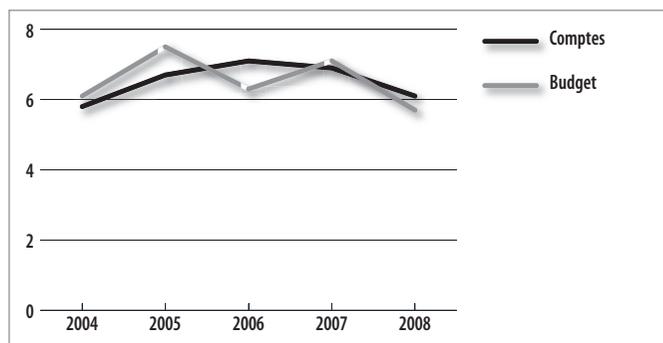
Éléments d'explication

- +14.0 mios sur la subvention cantonale due pour l'entretien des routes prévue par la LRoutes, l'intégralité de ce montant est provisionné (pas d'effet sur le résultat).

Chapitre 46 : Subventions acquises

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
6.1	5.7	6.9	+0.4	+6.5%	-0.8	-12.2%

(en mios)



Éléments d'explication

- -0.5 mio de participation du fonds d'équipement communal au SIS (infrastructure central 118);
- -0.3 mio de participation du fonds d'équipement communal et du canton pour la création de places de crèche.

Chapitre 48 : Prélèvement sur les financements spéciaux

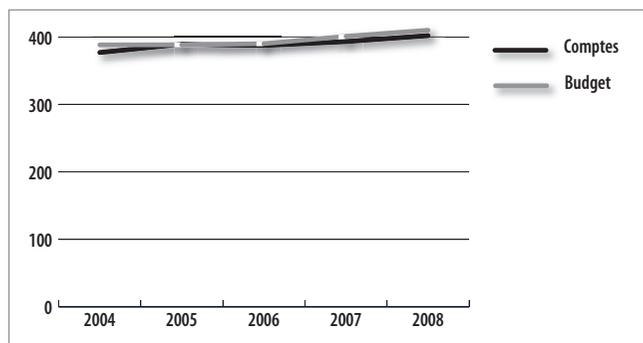
Pour mémoire, ceux-ci concernent les revenus de la dîme du livre et du Sport-Toto.

Analyse des principaux écarts des charges

Chapitre 30 : Charges de personnel

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
401.7	409.7	392.9	-8.0	-1.9%	+8.9	+2.3%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2008 et, respectivement, le budget 2008 et les comptes 2007 pour les différents groupes du chapitre 30 se présentent comme suit :

(en mios)	C2008	(B2008)	(C2007)
300 Autorités et commissions	2.1	+0.0	+0.3
301 Traitement du personnel	316.2	-3.8	+6.7
303 Assurances sociales	23.9	-1.1	+0.6
304 Caisse de pensions et prévoyance	36.3	-2.8	-1.1
305 Assurances maladie et accidents	10.1	+0.4	+1.5
306 Prestations en nature	1.8	-0.6	-0.1
307 Prestations aux pensionnés	7.6	-0.1	+0.3
308 Personnel intérimaire	0.6	+0.0	-0.0
309 Autres charges de personnel	3.1	-0.1	+0.6

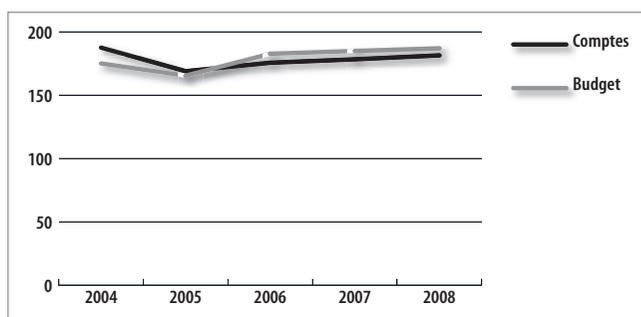
Éléments d'explication

- -5.0 mios sur les salaires des fonctionnaires. Hors gel des postes vacants (5.0 mios), l'écart entre les charges budgétées et comptabilisées se monte à 10.0 mios de francs ;
- +2.9 mios de salaires pour du personnel temporaire ;
- -4.6 mios sur les charges salariales ;
- +1.3 mio de participation aux cotisations d'assurance-maladie du personnel.

Chapitre 31 : Biens, services et marchandises

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
181.4	187.0	178.3	-5.6	-3.0%	+3.2	+1.8%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2008 et, respectivement, le budget 2008 et les comptes 2007 pour les différents groupes du chapitre 31 se présentent comme suit :

	C2008	(B2008)	(C2007)
310 Fournitures de bureau	9.8	- 1.6	- 1.1
311 Mobilier, machines, véhicules	6.4	- 0.0	+ 0.2
312 Eau, énergie, combustible	23.2	+ 0.1	+ 2.2
313 Achats de fournitures et marchandises	12.9	- 0.8	+ 0.1
314 Entretien des immeubles par des tiers	51.7	+ 0.2	+ 0.1
315 Entretien d'objets mobiliers par des tiers	9.8	- 0.1	+ 0.6
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	11.1	- 0.5	+ 0.4
317 Dédommagements	2.3	+ 0.1	+ 0.3
318 Honoraires et prestations de service	52.8	- 2.9	- 0.3
319 Frais divers	1.5	+ 0.0	+ 0.6

(en mios)

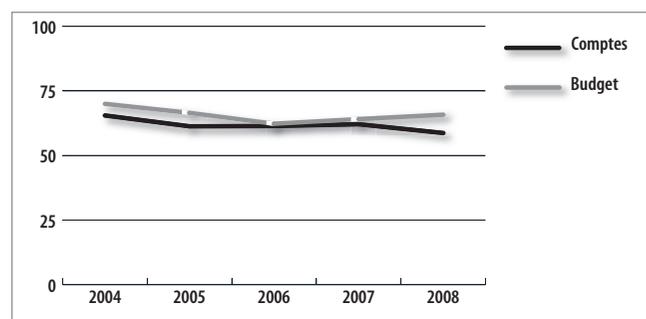
Éléments d'explication

- + 1.6 mio sur l'entretien et les contrats pour les bâtiments locatifs ;
- -1.1 mio sur prestations pour services divers ;
- -0.5 mio sur les impressions diverses ;
- -0.6 mio sur les frais d'eau et d'électricité ;
- -0.4 mio sur les frais de surveillance ;
- -0.4 mio sur les frais de téléphone.

Chapitre 32: Intérêts passifs

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
58.7	65.8	62.1	-7.1	-10.8%	-3.4	-5.5%

(en mios)



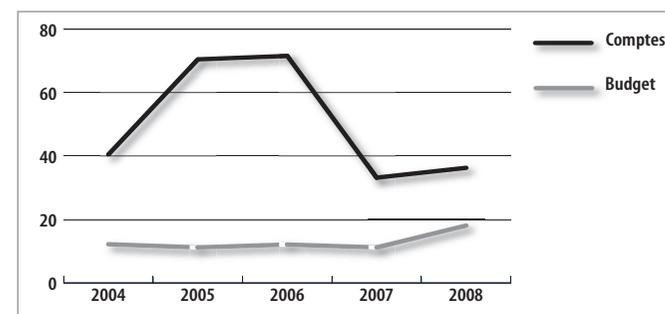
Éléments d'explication

- L'évolution des taux s'est avérée plus favorable que le scénario retenu lors de l'élaboration du budget;
- Le niveau de la trésorerie a permis le remboursement d'un emprunt public d'un montant de CHF 200 mios échéant en juin 2008, et ce, sans recours à un nouvel emprunt.

Chapitre 33: Pertes sur débiteurs

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
36.3	18.1	33.2	+18.2	+100.9%	+3.1	+9.3%

(en mios)



L'écart important entre le budget et les comptes 2008 est expliqué par la nécessité de provisionner des montants qui n'ont pas pu être budgétés ou qui n'avaient pas de raison de l'être. Il s'agit notamment de la subvention relative à l'entretien des routes.

Éléments d'explication

Provisions

Subvention à l'entretien des routes (LRoutes)	+13.6
Amendes d'ordre et redevances DP	-2.2
Gérance immobilière municipale	+2.5
Reliquat	-2.9
Taxe professionnelle communale	-4.8

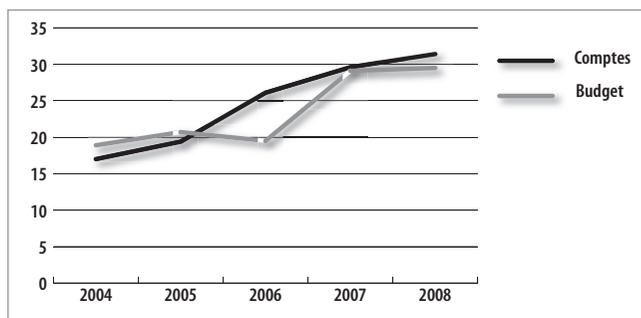
Pertes effectives

Centimes additionnels	+6.8
Taxe professionnelle communale	+1.0
Amendes d'ordre et redevances DP	-1.4

Chapitre 34: Contributions à d'autres collectivités

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
31.4	29.5	29.6	+1.9	+6.4%	+1.8	+6.0%

(en mios)



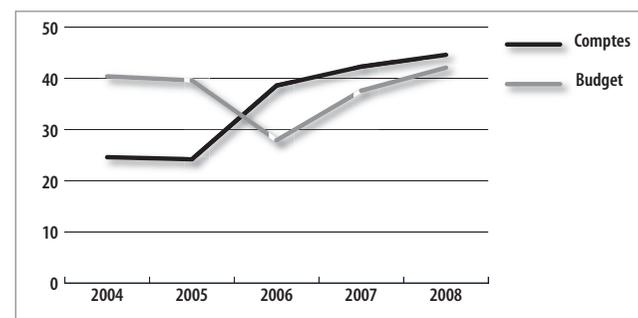
Éléments d'explication

- La compensation aux communes frontalières, influencée par les effets de la loi 9679, s'est révélée quelque peu supérieure aux prévisions budgétées.

Chapitre 35: Dédommagement à des collectivités publiques

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
44.6	42.1	42.3	+2.4	+5.8%	+2.3	+5.4%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2008 et, respectivement, le budget 2008 et les comptes 2007 pour les différents groupes du chapitre 35 se présentent comme suit:

	C2008	(B2008)	(C2007)
350 Dédommagements versés à la Confédération	0.0	+0.0	+0.0
351 Dédommagements versés au Canton	37.4	+2.5	+1.2
352 Dédommagements versés à des communes	7.1	-0.0	+1.1

(en mios)

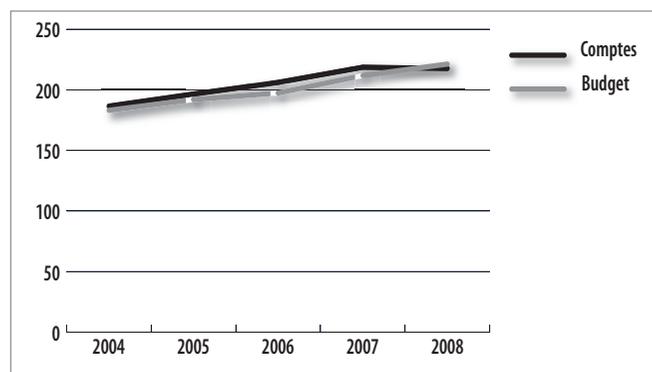
Éléments d'explication

- +4.2 mios de frais de perception dus à la hausse des revenus fiscaux;
- 1.2 mio concernant les frais de ramassage des déchets (comptabilisés en 318);
- 0.5 mio concernant les émoluments versés au Canton par le Service de l'état-civil.

Chapitre 36: Transfert à des tiers: subventions et allocations

C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
217.6	221.2	218.6	-3.6	-1.6%	-1.0	-0.4%
-38.2	-36.7	-39.0	- subventions en nature			
179.5	184.5	179.6	-5.1	-2.7%	-0.2	-0.1%

(en mios)



Les écarts entre les comptes 2008 et, respectivement, le budget 2008 et les comptes 2007 pour les différents groupes du chapitre 36 se présentent comme suit :

	C2008	(B2008)	(C2007)
361 Subventions aux cantons	7.5	+0.4	-0.3
363 Subventions à des propres établissements	6.2	+0.2	+0.2
364 Subventions à des sociétés d'économies mixtes	1.8	+0.1	+0.2
365 Subventions à des institutions privées	174.0	+0.3	+0.0
366 Subventions à des personnes physiques	23.6	-4.6	-2.0
367 Subventions à des institutions étrangères	4.0	+0.0	+0.9

(en mios)

Éléments d'explication

- +1.5 mio de subventions relatives à des prestations en nature ;
- +1.0 mio sur la subvention accordée à la FASe ;
- +0.9 mio sur les subventions accordées au fonds général cinéma ;
- -0.8 mio sur les subventions et allocations accordées aux personnes physiques par le Service social ;
- -0.8 mio sur la subvention prévue par le SIS pour les caisses de secours des pompiers volontaires ;
- -3.3 mios sur les aides personnalisées octroyées par la Gérance immobilière municipale.

Évolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont représenté, en 2008, 77.6% du total des revenus (aux comptes comme au budget) contre 75.7% aux comptes 2007. Il convient de rappeler que les prévisions relatives aux centimes additionnels, tant des personnes morales que des personnes physiques, ont été fondées en grande partie sur les évaluations communiquées durant l'automne par le Département cantonal des finances. Une analyse différenciée des revenus fiscaux selon ses composantes se révèle intéressante.

Depuis l'introduction du système postnumerando, les productions des impôts « personnes physiques » et « personnes morales » de l'année courante, inscrites aux comptes, sont estimées en totalité. A ces estimations, il convient d'ajouter des montants correspondant à des correctifs liés à la production effective des années antérieures. Une analyse pertinente de la manne fiscale réelle implique par conséquent de tenir compte de ces ajustements et de reconstituer a posteriori les résultats fiscaux de chaque exercice.

Les résultats fiscaux 2008 révèlent ainsi que les impôts « personnes physiques » vont au-delà des montants budgétés (+11.5%) et que les impôts « personnes morales » sont également nettement supérieurs aux attentes (+11.2%).

- Le montant des impôts « personnes physiques » dépasse le budget de 63.4 mios. Ceci est dû en partie à la poursuite de la progression de l'impôt à la source, qui s'inscrit en augmentation de près de 16.2 mios par rapport à 2007. Par ailleurs, des correctifs liés aux années antérieures pour un montant approchant les 27.0 mios ont été comptabilisés en 2008. Enfin, l'estimation des revenus 2008 s'est basée sur des revenus 2006 dont le niveau a

été corrigé à la hausse de 49.8 mios. A cet égard, nous constatons que la croissance des revenus de 2007 à 2008 est conforme aux attentes, dès lors qu'une fois la déduction opérée sur les correctifs, la différence des estimations entre le budget 2008 et les comptes 2008 s'élève à moins CHF 14.3 mios.

- La situation est relativement similaire pour les personnes morales. Le montant comptabilisé est supérieur de 18.4 mios au

budget. Cet écart est uniquement dû aux correctifs des années précédentes. La révision de la production fiscale « personnes morales » 2007 entraîne à elle seule un correctif de 20.0 mios de francs. La somme des correctifs liée aux années antérieures se monte à 19.3 mios de francs. L'estimation des revenus « personnes morales » en 2008 est ainsi conforme au budget, et s'inscrit en diminution avec la production de l'année précédente.

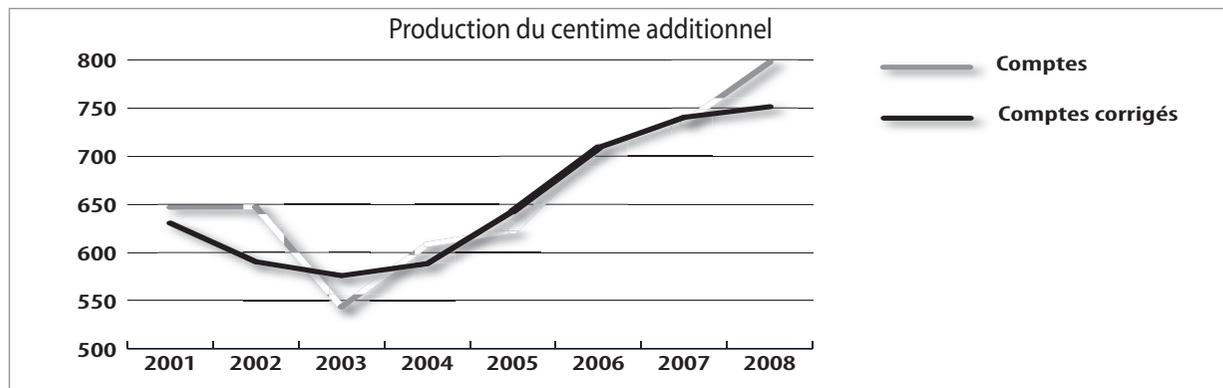
	C2008	B2008	C2007	Ecart C08-B08		Ecart C08-C07	
Revenus							
Personnes physiques	615.5	552.1	571.8	+63.4	+11.5%	+43.7	+7.6%
Personnes morales	181.9	163.5	162.7	+18.4	+11.2%	+19.2	+11.8%
Impôts sur les chiens	0.2	0.2	0.2	+0.0	+13.7%	+0.1	+30.7%
Fonds de péréquation pers, morales	15.9	12.8	16.0	+3.1	+24.3%	-0.0	-0.3%
Sous total I	813.6	728.7	750.6	+84.9	+11.7%	+63.0	+8.4%
Taxe professionnelle	110.8	102.2	106.7	+8.7	+8.5%	+4.1	+3.9%
Sous total II	924.4	830.8	857.3	+93.6	+11.3%	+67.1	+7.8%
Impôt sur les bénéfices immobiliers	-0.7	0.0	0.0	-0.7	-	-0.7	-
Impôt sur la remise des commerces	0.0	0.0	-0.1	-0.0	-	+0.0	-9.0%
Total	923.7	830.8	857.3	+92.9	+11.2%	+66.4	+7.7%
Charges							
Rétrocession aux communes frontalières françaises	31.4	29.5	29.6	+1.9	+6.4%	+1.8	+6.0%
Pertes sur créances irrécouvrables centimes additionnels	12.6	15.0	15.3	-2.4	-16.1%	-2.8	-18.0%
Sous total I	44.0	44.5	45.0	-0.5	-1.2%	-1.0	-2.2%
Pertes sur créances irrécouvrables taxe professionnelle	2.2	1.4	2.0	+0.8	+63.0%	+0.2	+9.2%
Sous total II	46.2	45.9	47.0	+0.3	+0.7%	-0.8	-1.7%
Frais de perception impôts	35.7	31.5	33.0	+4.2	+13.3%	+2.7	+8.1%
Total	81.9	77.4	80.0	+4.5	+5.8%	+1.9	+2.3%
Revenus nets	841.8	753.4	777.3	+88.3	+11.7%	+64.5	+8.3%

(en mios)

La production de la taxe professionnelle s'inscrit en progression par rapport aux comptes 2007 à 110.8 mios. La taxe professionnelle étant un impôt basé sur un système de taxation *praenumerando* bisannuel, la progression constatée traduit l'excellente conjoncture des années précédentes.

Les pertes effectives réalisées sur les débiteurs «centimes additionnels» restent à un niveau important à 12.6 mios. A relever que le reliquat lié à l'imposition des personnes physiques se stabilise (en diminution de 0.5 mio à 316.5 mios), et que dans le même temps, celui relatif aux personnes morales poursuit sa diminution (-8.3 mios à 33.6 mios). Au total, le reliquat diminue de 9.5 mios pour atteindre 350.2 mios. Ceci permet de réduire la provision ad hoc de 2.9 mios.

Les montants comptabilisés aux comptes 2008 sont de 46.3 mios supérieurs aux revenus correspondant effectivement à l'exercice sous revue. Il conviendra de tenir compte de cet élément pour établir les prévisions de rentrées fiscales pour les années futures. Tout comme relevé à l'occasion des comptes 2007, l'importante réévaluation des rentrées fiscales des années antérieures explique cet écart.



Valeur de production d'un centime additionnel en 2008

en comparaison avec le budget 2008

(en CHF)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2008	13'527'665.14	3'998'234.48	17'525'899.62
Budget 2008	12'134'703.30	3'594'219.78	15'728'923.08
Différence	+1'392'961.84	+404'014.70	+1'796'976.54
Différence en %	+11.5%	+11.2%	+11.4%

en comparaison avec les comptes 2007

(en CHF)	Personnes		Total
	physiques	morales	
Comptes 2008	13'527'665.14	3'998'234.48	17'525'899.62
Comptes 2007	12'566'362.74	3'576'085.86	16'142'448.60
Différence	+961'302.40	+422'148.62	+1'383'451.02
Différence en %	+7.6%	+11.8%	+8.6%

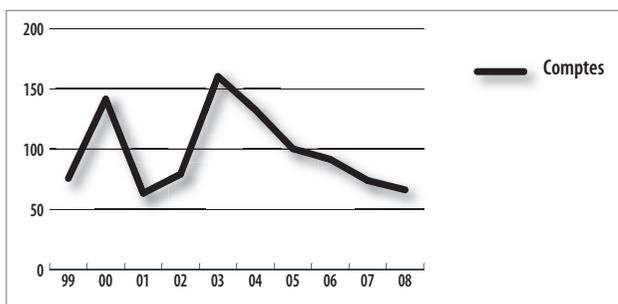
Compte des investissements

En 2008, les investissements nets se sont élevés à 66.1 mios, inférieurs de 30.5% à l'estimation portée au budget.

Le tableau comparatif ci-après montre l'évolution des investissements opérés depuis 1999 et leur taux de réalisation.

	Comptes	Budget	taux de réalisation (en %)
1999	75.7	137.8	54.9%
2000	141.6	118.4	119.6%
2001	63.3	121.9	51.9%
2002	79.2	109.7	72.2%
2003	160.4	155.0	103.5%
2004	132.6	100.0	132.6%
2005	100.3	110.0	91.2%
2006	91.5	110.0	83.2%
2007	73.9	100.0	73.9%
2008	66.1	95.0	69.7%
1999 - 2008	984.6	1'157.8	85.0%

(en mios)



En 2008, les investissements sont inférieurs au montant budgété. Les principales dépenses d'investissements 2008 ont porté sur les travaux relatifs au développement des réseaux de trams, en particulier le TCMC, ainsi que sur ceux du pont de la Machine et de la rénovation du Musée Rath.

Le total des investissements atteint 984.6 mios pour ces dix dernières années, soit une moyenne annuelle de 98.5 mios et un taux de réalisation de 85.0%.

Crédits extraordinaires votés en 2008

Durant l'année 2008, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté 177.6 mios de nouveaux crédits extraordinaires.

Ces crédits concernent :

Le patrimoine administratif : 166.3 mios

Le patrimoine financier : 11.3 mios

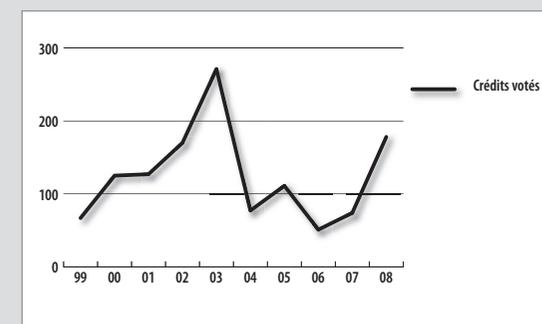
La moyenne des crédits votés ces dix dernières années atteint 125.0 mios. Depuis le pic de 2003, en moyenne, le montant des crédits est resté contenu dans l'enveloppe annuelle des investissements.

A noter que le patrimoine financier aura faiblement bénéficié des crédits votés en 2008 (6.4%).

Évolution des crédits votés

	Crédits votés
1999	67
2000	125
2001	127
2002	170
2003	271
2004	77
2005	111
2006	51
2007	76
2008	178
1999 - 2008	1253

(en mios)



Engagements futurs et financement des investissements

Après avoir analysé les dépenses d'investissements comptabilisées en 2008 et leur mode de financement, les commentaires suivants se rapportent plus spécifiquement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 2008, le Conseil municipal a voté pour 178.0 mios de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant nettement supérieur à celui de 2007 (76.0 mios).

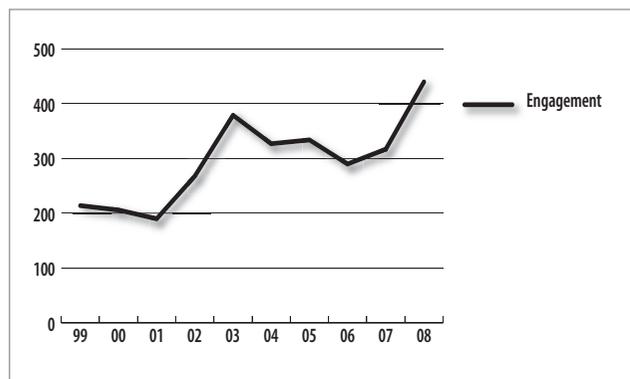
Le total des engagements s'élevait, au 31 décembre 2008, à 440.0 mios, en hausse de 123.0 mios. Le niveau record de 2003 est désormais dépassé.

Une rétrospective sur les dix dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année:

(en mios)	Engagements	Variations
1999	214	-3
2000	206	-8
2001	190	-16
2002	268	+78
2003	379	+111
2004	327	-52
2005	334	+7
2006	290	-44
2007	317	+27
2008	440	+123

Le niveau actuel des engagements est un signal devant nous inciter à la mesure dans le vote de nouveaux crédits d'investissements. A ce stade, les projets existants entraîneront une augmentation du niveau des investissements qui risque fort d'être difficile à contrôler. Pour cette raison, il conviendrait de ne pas voter des crédits d'investissements au-delà de l'enveloppe annuelle fixée. Faute de quoi, le montant des engagements continuera de croître, et provoquera, d'ici quelques années et si ils sont utilisés, une nouvelle augmentation de l'endettement de la Ville de Genève.

A cet effet, il convient de rappeler que le Conseil administratif informe de manière permanente le Conseil municipal sur le montant des crédits votés au cours de l'exercice et l'incidence budgétaire de ceux-ci, grâce à un panneau affiché dans la salle des délibérations et au baromètre financier remis à chaque chef-fe de groupe.



Situation au 31 décembre 2008

	Montant	Incidence budgétaire annuelle (annuités)
Crédits votés	178	15
Crédits à l'examen des commissions	97	16
Total	275	31

(en mios)

Financement des investissements en 2008

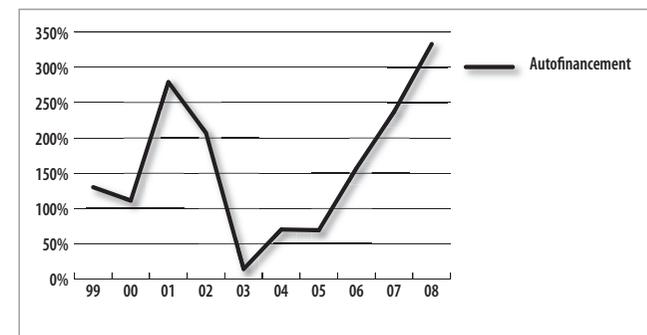
La structure du financement des investissements en 2008 s'est présentée comme suit :

(en mios)	Comptes	Budget
Amortissements réglementaires	64.6	66.2
Excédent de revenus (charges)	155.0	31.9
Autofinancement	219.7	98.0
Investissements nets	66.1	95.0
Excédent / Insuffisance de financement	153.6	3.0
Taux d'autofinancement	332.5%	103.2%

Après trois exercices présentant un taux d'autofinancement insuffisant, le résultat 2008 est réjouissant et permet de dégager 153.5 mios d'excédent de financement.

Taux d'autofinancement réalisés entre 1999 et 2008

	Autofinancement
1999	130%
2000	111%
2001	279%
2002	207%
2003	14%
2004	70%
2005	69%
2006	157%
2007	237%
2008	333%



Variation de la fortune de la Ville de Genève

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 2008 de 155.0 mios est porté en augmentation de la fortune nette de la Ville de Genève qui s'élève, au 31 décembre 2008, à 707.9 mios.

Émissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 2008

Conformément à l'arrêté du Conseil d'État approuvant la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 8 décembre 2007:

- le Conseil administratif est autorisé à renouveler en 2008 les divers emprunts qui viendront à échéance et à procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables,
- le Conseil administratif est autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil administratif a procédé aux opérations suivantes:

Remboursements	Échéance	Montant
Emprunt public 3,5%	30.06.1998 – 30.06.2008	200.0
Total		200.0

(en mios)

Conclusion d'un contrat swap d'une durée de 28 ans à compter du 13 avril 2009. Ce contrat couvre un emprunt existant d'un montant de 120.0 mios de francs émis sur la base du taux LIBOR CHF 6M. Le taux fixe qui sera payé par la Ville de Genève sera de 2.27%. En tenant compte de la marge de crédit de l'emprunt sous-jacent, le taux fixe de cet emprunt sera au total de 2.29% pendant les 28 prochaines années.

Synthèse du Conseil administratif

Les résultats obtenus en 2008 réjouissent à l'évidence le Conseil administratif puisque qu'ils démontrent l'excellente maîtrise des charges. La Ville de Genève a, une nouvelle fois, témoigné sa capacité à gérer au plus près ses dépenses, restant en dessous de celles budgétées.

Le Conseil administratif nourrit cependant quelques craintes quant à l'élaboration de budgets réalistes au cours des prochains exercices au vu des fluctuations fiscales annoncées, année après année, par l'administration fiscale cantonale. Si les résultats 2008 sont particulièrement favorables, il convient de garder en mémoire l'exercice 2003 qui a vu les revenus fiscaux être largement inférieurs à ceux prévus et présentant dès lors un déficit du compte de fonctionnement de 33.3 mios.

Dans ce contexte, il est souhaitable que le processus d'établissement des prévisions fiscales, mis en place depuis l'adoption du système de taxation postnumerando, continue à s'améliorer dans les années à venir. Des espoirs importants avaient été suscités par le fait que l'expérience de plusieurs années devait permettre d'affiner les prévisions, tout en pouvant fonder la réflexion sur une, voire deux années de référence dont la taxation était quasiment achevée. Force est de constater, au vu des résultats de cet exercice que les prochains budgets devront encore s'élaborer dans un cadre laissant une large place à l'incertitude. Celle-ci est d'autant plus importante que la dégradation de la situation conjoncturelle est rapide.

La Ville de Genève poursuivra par conséquent une politique de prudence budgétaire lors de l'évaluation des revenus fiscaux, se fondant sur la réalité des années de taxation plutôt que sur les

résultats des comptes, lesquels incluent des éléments se rapportant à plusieurs exercices antérieurs. Il conviendra également de remettre une nouvelle fois à l'ordre du jour la question de l'accès aux données traitées par l'administration cantonale, laquelle assume pour le compte des communes le rôle d'autorité fiscale, afin de donner crédit aux informations transmises et de permettre un minimum de contrôle de cohérence des chiffres annoncés. Cette demande de la Ville de Genève trouve toujours une fin de non recevoir au prétexte d'un secret fiscal qui s'appliquerait aux Magistrat-e-s et employé-e-s communaux.

2008 aura également été marquée par l'aboutissement des négociations relatives à la mise en œuvre d'une nouvelle péréquation intercommunale. Cette négociation tripartite État, Communes et Ville de Genève, s'est menée de manière constructive durant de nombreux mois, et a abouti en 2008 au dépôt d'un projet de loi devant le Grand-Conseil (PL-10412). Tout au long de ce processus, le Conseil administratif est resté particulièrement attentif pour que la mise en place d'une telle péréquation ne se fasse pas au détriment de la Ville de Genève. Un très large consensus a finalement été trouvé. L'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif devrait se réaliser en 2010. Ce dernier remplacera les dispositions transitoires de la loi 10077 (dite transfert de charges).

S'agissant plus concrètement des chiffres 2008, il convient de mettre en perspective les excellents chiffres constatés dans les rentrées fiscales, en particulier celles des personnes physiques. L'estimation des revenus 2008 est réalisée sur la base de la réévaluation des rentrées fiscales 2006 et 2007. Cette dernière avait été revue à la hausse par rapport à la première estimation prise en considération en 2007. Nous sommes donc en présence d'un effet

dit de base. Ainsi la progression estimée de l'impôt entre 2007 et 2008 reste mesurée. Les rentrées fiscales relatives aux personnes morales s'inscrivent en diminution après les records comptabilisés en 2007. La situation conjoncturelle mondiale, qui s'est fortement dégradée durant l'année 2008, incite le Conseil administratif à faire preuve de prudence pour les prochaines années. En effet, les conséquences financières des retournements conjoncturels sont toujours d'autant plus difficiles que les charges ont augmenté sous l'impulsion des rentrées fiscales en retard par rapport à la conjoncture.

Ces rentrées fiscales de haute conjoncture, associées à une maîtrise exemplaire des dépenses, permettent ainsi à la Ville de Genève de se désendetter de manière substantielle, à hauteur de 200.0 millions de francs. Au 31 décembre 2008, la dette consolidée atteint 1.64 milliard de francs. Le Conseil administratif se réjouit de cette réduction, d'autant plus dans un contexte économique tel que celui que nous connaissons à l'heure actuelle. Une saine gestion publique se doit en effet de profiter de conjonctures favorables afin d'assurer au mieux les missions publiques également en période de basse conjoncture.

Au niveau des prestations, les objectifs principaux visés lors de l'élaboration du budget 2008 ont été atteints au cours de l'exercice sous revue. A titre d'exemple, le domaine de la petite enfance a pu poursuivre son déploiement en Ville de Genève.

Les investissements annuels ont, pour leur part, traduit les grands projets en cours en Ville de Genève avec, en premier lieu, les aménagements connexes aux lignes de tram. La fin des travaux initiés à la rue de la Servette notamment pour le tram «Meyrin-CERN»

ont pesé pour plus de 11.0 mios sur le compte d'investissements. De manière globale, l'enveloppe annuelle de 100.0 mios qui figurait au budget n'a pas été atteinte avec un montant annuel de dépenses d'investissements de 66.1 mios.

Le Conseil administratif va poursuivre dans la voie qu'il s'est fixée depuis deux ans afin de pérenniser la constance qui a été la sienne dans la maîtrise des charges de fonctionnement de l'administration. L'exercice 2008 est une « bouffée d'oxygène » bienvenue qui permet au Conseil administratif d'aborder plus sereinement les années budgétaires difficiles qui s'annoncent.

Gestion hôtelière

Swissôtel Genève Métropole

Les résultats enregistrés en 2008 par le Swissôtel Genève Métropole sont une nouvelle fois remarquables puisque la barre des 5.0 mios de bénéfice aura, à nouveau, été approchée. 2008 est également une année record pour le chiffre d'affaires qui dépasse pour la première fois la barre des 26.0 mios. Outre une gestion rigoureuse des charges de fonctionnement, l'Hôtel Métropole doit ce succès à un taux d'occupation de 77.1%.

Sur le plan financier, l'exercice 2008 est bouclé avec un bénéfice de 4.8 mios contre 4.9 mios en 2007. Ce résultat tient compte de 3.2 mios d'amortissement de matériel, de mobilier et des équipements de l'hôtel, ainsi que des intérêts versés à la Ville de Genève, à savoir 1.7 mio.

Le chiffre d'affaires s'élève à 26.2 mios en 2008, alors qu'il avait atteint 25.6 mios l'an passé. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé de concert avec une légère diminution des charges d'exploitation.

Comptes de résultat comparés 2008 - 2007

	2008	2007
Produits d'exploitation	26'234.5	25'561.3
Charges d'exploitation		
Marchandises et frais généraux	15'868.0	15'599.1
Entretien et maintenance	674.7	710.9
Bénéfice d'exploitation avant intérêts et amortissements	9'691.8	9'251.3
Amortissements	3'215.1	2'624.8
Intérêts versés à la Ville	1'683.1	1'744.9
Bénéfice net d'exploitation	4'793.6	4'881.6

(en milliers de francs)

Bilans comparés 2008 - 2007

Actif	2008	2007
Total	61'077.0	62'708.1
Immobilisations	54'247.7	55'464.8
Terrains	1'001.7	1'001.7
Bâtiments, mobilier, matériel	53'246.0	54'463.1
Stock marchandises et fournitures	463.5	516.8
Marchandises	371.4	396.1
Fournitures, combustibles	92.1	120.7
Réalizable et disponible	6'365.7	6'726.5
Actifs transitoires	25.9	57.6
Débiteurs, dépôts de garantie	3'929.6	5'150.3
Liquidités	2'410.2	1'518.6

(en milliers de francs)

Passif	2008	2007
Total	61'077.0	62'708.1
Exigible à long et moyen terme	53'502.8	55'140.3
Ville compte d'investissements	53'502.8	55'140.3
Exigible à court terme	2'780.5	2'686.2
Créanciers, fournisseurs	2'267.8	2'111.8
Passifs transitoires, provisions	512.7	574.4
Bénéfice de l'exercice	4'793.6	4'881.6

Restaurant du Parc des Eaux-Vives

L'exercice 2008 a confirmé la tendance qui s'est dessinée en 2007 avec des résultats permettant au Restaurant du Parc des Eaux-Vives d'afficher, à nouveau, un exercice bénéficiaire, dans des proportions toutefois moindres que l'an dernier. Ainsi, le bénéfice d'exploitation s'élève à 0.4 mio, contre 0.6 mio en 2007.

Ce résultat d'exploitation est à mettre en regard avec la charge d'intérêts répartis relative aux investissements consentis par la Ville de Genève dans cet édifice.

Le chiffre d'affaires a toutefois légèrement fléchi pour atteindre un peu plus de 7.0 mios de francs. Bien que les charges d'exploitation aient été quelque peu réduites par rapport au niveau constaté l'an dernier, la baisse du chiffre d'affaires diminue le résultat d'exploitation et le bénéfice net.

L'établissement a trouvé son rythme de croisière. L'activité des banquets et autres événements est réjouissante. Le restaurant du Parc des Eaux-Vives est devenu incontournable notamment pour les mariages.

S'agissant du restaurant gastronomique, la seconde étoile attribuée par un grand guide gastronomique a été confirmée une nouvelle fois fin 2008. C'est une magnifique reconnaissance pour le Restaurant du Parc des Eaux-Vives, son personnel et, bien entendu, son chef.

L'évolution de l'établissement reste indéniablement positive, tant en termes de prestations qu'au niveau financier. Les habitudes des consommatrices et des consommateurs sont néanmoins longues à se dessiner pour un établissement qui est resté fermé durant plus de quatre ans et qui a étendu son offre aux prestations hôtelières. Courant 2009, la perte reportée devrait être compensée, l'établissement aura ainsi comblé les déficits accumulés lors des 15 premiers mois d'exploitation.

Comptes de résultat comparés 2008 - 2007

	2008		2007	
Produits d'exploitation	7'016.5		7'367.0	
Charges d'exploitation				
Marchandises et frais généraux	6'047.9		6'238.7	
Entretien et maintenance	187.4	6'235.3	188.1	6'426.8
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements	781.2		940.2	
Amortissements		295.6		295.3
Intérêts		86.7		90.3
Bénéfice net / Perte nette d'exploitation	398.9		554.6	

(en milliers de francs)

Bilans comparés 2008 - 2007

Actif	2008	2007	Passif	2008	2007
Total	3'630.3	4'489.5	Total	3'630.3	4'489.5
Immobilisations	2'619.0	2'838.2	Exigible à long et moyen terme	2'851.2	3'514.6
Terrains			Swissôtel compte d'investissement	2'851.2	3'514.6
Bâtiments, mobilier, matériel	2'238.7	2'433.8			
Immobilisations incorporelles	380.3	404.4			
Stock marchandises et fournitures	512.6	518.8	Exigible à court terme	1'025.5	1'620.2
Marchandises, fournitures, combustibles	512.6	518.8	Créanciers, fournisseurs	685.5	1'413.0
			Passifs transitoires	340.0	207.2
Réalisable et disponible	498.7	1'132.5			
Actifs transitoires	6.4	13.7			
Débiteurs, dépôts de garantie	273.2	258.6			
Liquidités	219.1	860.2			
			Perte reportée	(645.3)	(1'199.9)
			Bénéfice / Perte de l'exercice	398.9	554.6

(en milliers de francs)

**DÉLÉGATIONS
DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

La Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes, présidée par Monsieur Manuel Tornare, s'est réunie à 4 reprises durant l'année écoulée. Monsieur Patrice Mugny a participé à l'ensemble des sessions et Madame Sandrine Salerno aux deux premières.

La Délégation a reçu 122 demandes de soutien, soit un nombre identique à l'année passée. 93 dossiers ont été présentés à la Délégation et 44 projets ont pu être financés pour une somme totale de CHF 1,25 million. Riches de par leur diversité, ces projets figurent sur les tableaux en annexe.

En annexe également, le tableau des 52 projets financés par la Fédération Genevoise de coopération (FGC). Partenaire privilégié de la Ville de Genève en matière de coopération depuis sa création en 1966, il lui a été attribué en 2008 un montant de CHF 1'865'000.- soit une augmentation de plus de 24%! Cette augmentation s'inscrit donc dans la poursuite d'une collaboration entre les deux parties qui porte ses fruits année après année.

Une réunion organisée par le service de la Solidarité internationale du Canton de Genève a permis à diverses communes genevoises d'échanger des informations pratiques en matière de coopération. Ces échanges informels permettent de tisser un réseau de compétences et de connaissances utiles à l'analyse des divers dossiers soumis à l'appréciation de la Délégation.

C'est ainsi que la Ville de Genève a pu rallier un projet de coopération décentralisée impliquant le Département du territoire de l'Etat de Genève, la municipalité de Matagalpa au Nicaragua et UNOSAT, une ONG active dans les images satellites. Ce projet vise à mettre en place une instance régionale de gestion du territoire permettant d'affronter les défis sociaux, économiques et environnementaux. En terme de ressources humaines, des échanges entre collaborateurs et collaboratrices des services impliqués ont permis et permettront de les former aux techniques nécessaires pour exploiter les données récoltées.

Un autre exemple de collaboration est le maintien à Genève du Forum humanitaire mondial (FHM) dirigé par M. Kofi Annan, ancien Secrétaire général des Nations Unies, grâce à l'action conjointe de la Fondation Wilsdorf, de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève, par l'intermédiaire de sa Délégation à la coopération.

Il a également été possible de prélever sur le budget 2008 de la Délégation à la coopération, un montant de CHF 200'000.- en vue de la reconstruction des infrastructures dans la bande de Gaza.

Ces quelques exemples permettent d'illustrer l'action entreprise par les membres de la Délégation : créer de la cohésion sociale sans frontière !

Délégation à l'aménagement du territoire

(1/3)

La délégation à l'aménagement du territoire a pour but de traiter des études d'aménagement des espaces publics ou de plans d'affectation du sol conduites par les services du Département des constructions et de l'aménagement ou par des tiers et portant sur le territoire de la Ville de Genève.

La Délégation donne l'orientation des études, des rapports et travaux à exécuter, et en définit les priorités. Elle décide des options stratégiques en relation avec les dossiers d'aménagement. Les dossiers ainsi traités sont régulièrement rapportés au CA par le Département des constructions et de l'aménagement en vue des décisions à prendre qui relèvent de sa compétence.

Elle est composée des Magistrats en charge du Département des constructions et de l'aménagement (Monsieur Rémy Pagani, Conseiller administratif), du Département de la culture (Monsieur Patrice Mugny, Conseiller administratif) et du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (Monsieur Pierre Maudet, Conseiller administratif). La Délégation comprend également la présence permanente de la Direction du département des constructions et de l'aménagement (Mme Isabelle Charollais, codirectrice, et M. Claude-Alain Macherel, codirecteur).

La présidence a été assurée successivement par Monsieur Rémy Pagani, de janvier à mai 2008, puis par Monsieur Patrice Mugny, de juin à décembre 2008.

En 2008, la Délégation s'est réunie à 16 reprises. Madame Annick Viaccoz, assistante de direction au Département des constructions et de l'aménagement, a assuré la prise des notes de séances.

La Délégation a instruit de nombreux dossiers. Parmi les objets les plus importants il convient de citer ceux qui ont fait l'objet de communications régulières au CA :

Site Artamis

La Délégation a été régulièrement informée de l'avancement du projet de décontamination du site.

Elle a débattu des différentes variantes d'assainissement proposées, puis a continué d'instruire le dossier sur la base de la décision globale d'assainissement édictée par le Département cantonal du territoire.

S'agissant du projet de réaménagement du site, elle a suivi l'évolution du dossier et les décisions prises par le comité de pilotage politique concernant le programme de reconstruction, qui servira de base au concours en vue de la réalisation d'un éco quartier.

Aménagement de la rade

Comme l'année précédente, le suivi du dossier de l'aménagement de la rade a occupé la Délégation pratiquement à chacune de ses séances.

Les discussions ont porté sur l'occupation actuelle et la gestion des activités qui se déroulent sur les quais marchands.

Après avoir permis d'éviter un référendum populaire sur le projet qui avait fait l'objet d'une délibération favorable du CM, la Délégation a fait évoluer le dossier vers une nouvelle organisation du site, qui privilégie le déplacement des bancs de glaces près de l'eau. Une proposition de crédit a été déposée auprès du CM, afin de permettre ce déplacement.

Dans le cadre de ce dossier, la Délégation a à nouveau rencontré l'Association Genevoise des Exploitants de Stands du Lac (AGESL).

Délégation à l'aménagement du territoire

(2/3)

TCOB

La nécessité de sauvegarder les intérêts de notre municipalité en regard de l'OPB, notamment à la rue des Deux-Ponts où une diminution drastique de la circulation est demandée par la Ville de Genève, ainsi que dans le quartier de Saint-Gervais, avait motivé l'établissement d'un préavis « favorable sous conditions ».

Les conditions posées par la Ville de Genève ont été traitées comme des oppositions par l'Office fédéral des transports, dans le cadre de la procédure d'approbation des plans.

La levée de cette opposition a été rendue possible par la signature d'une convention avec le Département du territoire. Elle doit permettre, à terme, plusieurs améliorations sensibles en matière de circulation, notamment la fermeture du quai des Bergues aux véhicules motorisés et le respect des normes OPB à la rue des Deux-Ponts.

Pont Hans-Wilsdorf

Après que le CA se fut déclaré favorable au principe d'un partenariat public-privé pour le financement d'ouvrages publics, la Délégation a été régulièrement tenue informée de l'avancement des études relatives à la construction, par la Fondation Hans-Wilsdorf, d'un nouveau pont sur l'Arve reliant la rue H.-Wilsdorf à celle de l'École-de-Médecine.

Celles-ci ont fait l'objet d'une présentation détaillée par la Fondation et ses mandataires à la Délégation.

CEVA

Suivi du dossier dans le cadre du traitement de l'opposition formulée par la Ville de Genève et de la rédaction d'une convention permettant de la lever.

CFF-Montbrillant

La délégation a été régulièrement informée de l'évolution du dossier de l'îlot 5-7 et de l'opposition formulée par les CFF aux projets d'aménagement et de construction prévus par la Ville de Genève et différents partenaires privés.

Face à une situation totalement bloquée et au manque de dialogue de la part des CFF, la Ville de Genève n'a finalement eu d'autre solution que de s'opposer à son tour au projet de Rail-City concernant les travaux de transformation de la gare de Cornavin.

Des pourparlers sont toutefois en cours dans le but de trouver un accord convenant à toutes les parties.

Délégation à l'aménagement du territoire

(3/3)

Péages urbains

Suite à la décision du CA du 27 février 2008, se déclarant favorable au principe d'un péage urbain pour Genève, la Délégation a suivi de manière attentive l'évolution de ce dossier.

Elle a pris connaissance de l'étude menée par le Département des constructions et de l'aménagement, et s'est positionnée par rapport aux différentes options proposées par le rapport final. Celles-ci ont ensuite été communiquées au CA pour décision.

La Délégation a également traité de nombreux autres dossiers, au gré de l'actualité ou des nécessités exprimées en vue de présenter des dossiers à la décision du CA.

Il s'agit notamment :

- du projet d'aménagement de la Plaine de Plainpalais ;
- des projets d'aménagement des squares Pradier et Chantepoulet ;
- des perspectives d'évolution de la place Dorcière et de l'avenir de la gare routière ;
- du dossier de l'OMC, ainsi que le projet de modification de zone du périmètre de protection des rives du lac ;
- de l'implantation d'un nouveau modèle de caissettes à journaux ;
- de l'affichage libre et des conditions relatives à l'intégration de supports sur des éléments de mobilier urbain ;
- des WC publics et de la nécessité de trouver des solutions en vue de mettre à disposition de la population genevoise et des touristes des lieux propres et en bon état ;
- etc.

De plus, la Délégation a régulièrement procédé à des auditions, telles par exemple :

- la FEC (Fédération économique du Centre-Ville), le TCS et l'ADSM (Association des scooters et motards), permettant la levée des oppositions relatives au projet de réaménagement de la Place Longemalle et de ses abords ;
- les promoteurs souhaitant la construction d'un nouveau parking à Rive / Pierre-Fatio ;
- l'Association Pro-Vélo ;
- les initiants du projet Campus de la Paix.

Enfin, et pour être tout à fait complet, elle a également siégé hors des murs, se déplaçant :

- pour une visite de la ZIC (zone industrielle des Charmilles) ;
- au DCTI (Département des constructions et des technologies de l'information) pour une séance relative au projet PAV (Praille-Acacias-Vernets).

**ÉVALUATION
DES OBJECTIFS 2008
PAR MISSIONS
ET PRESTATIONS**

AUTORITÉS

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Pendant l'année 2008, la Direction générale s'est fortement engagée dans la préparation et le suivi des séances pour la révision des statuts entre la délégation du CA et les partenaires sociaux. Les négociations n'ont toutefois pas pu être finalisées à fin 2008, comme le CA l'aurait souhaité, et vont se poursuivre pendant le premier trimestre 2009.

L'année écoulée a vu s'opérer différents changements au sein du Département des Autorités. Une réorganisation interne a abouti au transfert, de l'Administration centrale au Service juridique, de cinq collaboratrices du secrétariat du CA, ceci afin d'optimiser la préparation et le suivi des séances du CA. La mise en place du Service juridique a été finalisée en 2008 et celui-ci est maintenant parfaitement opérationnel.

En ce qui concerne le Comité de direction (CODIR) et le Comité d'attribution immobilière (COATTRIM), ils ont activement contribué à une meilleure coordination générale au sein de l'administration et ont pleinement joué leur rôle de soutien au CA. D'ailleurs, ce dernier leur a confié plusieurs dossiers : la plupart ont été menés à terme avec succès, d'autres se poursuivent en 2009.

Service de la Direction générale

(1/2)

Introduction et faits marquants

Tout au long de l'année 2008, la Direction générale (DG) a poursuivi ses actions visant à renforcer les processus transversaux, ainsi que la coordination entre les départements et les services de l'Administration municipale.

Parmi les faits principaux concernant la DG, ses groupes de travail et ses comités de direction, on peut notamment souligner les éléments suivants.

Le Comité de direction (CODIR) a continué à jouer son rôle de proposition, de concertation et de décision, en appui au CA.

Durant l'année écoulée ce comité, ou certains de ses groupes de travail, a poursuivi de nombreuses études en collaboration avec la Direction des ressources humaines, comme la simplification de la gestion des postes à l'intérieur des services et départements, l'organisation d'un réseau de correspondant-e-s de sécurité, l'engagement d'une réflexion sur le règlement relatif aux indemnités, les indemnités de déplacement et de représentation, ainsi que la préparation d'un nouveau projet de règlement du temps de travail.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale supprimant les emplois temporaires cantonaux, le CODIR a assuré la transition vers le nouveau système d'emplois de solidarité et les programmes d'emploi et de formation. Il a également participé à la réorganisation du Service des achats nouvellement nommé Centrale municipale d'achat et d'impression, et à la coordination pour la mise en place d'un nouveau site Internet.

Quant au Comité d'attribution immobilière (COATTRIM), il a été saisi et a traité pendant l'année de nombreux dossiers, notamment :

- l'installation de la nouvelle centrale d'alarme du Service d'incendie et secours (SIS) à la rue des Rois;
- le regroupement physique des deux services, suite à la fusion du Service d'assistance et protection de la population et du SIS;
- la sélection d'un nouveau site pour l'entrepôt des collections patrimoniales et négociation du contrat de bail;
- le relogement des expositions pour les concours de la Ville de Genève à la salle du Faubourg, dans l'attente de l'aménagement du site Artamis;
- la transformation d'une partie des bureaux du service d'urbanisme en appartements à la rue de Jargonant, afin d'aménager en bureaux le 7ème étage de la rue du Stand en respectant la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations.

Par ailleurs, afin d'optimiser la préparation et le suivi des séances du CA, la DG a mené une réorganisation interne, qui a abouti au transfert de 5 collaboratrices (secrétariat du CA) du Service de l'Administration centrale (ACE) au Service juridique.

Pour terminer, la DG s'est fortement engagée tout au long de l'année dans la préparation et le suivi des séances entre la délégation du CA et les partenaires sociaux pour la révision des statuts.

Service de la Direction générale

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil au Conseil administratif	
Poursuivre et compléter les réformes mises en place afin d'améliorer le soutien donné au CA.	
Finaliser les négociations relatives au projet de nouveau statut et mise en place des nouvelles dispositions.	
2000 Direction de l'Administration municipale	
Renforcer le Comité de direction en le dotant d'outils de gestion et de suivi. Élaborer, par les directeurs, des objectifs à atteindre dans le cadre de ce comité de direction.	
Mettre en place un suivi consolidé des décisions du CA.	
Poursuivre les réflexions sur l'occupation des locaux par l'Administration municipale afin de dégager de meilleures synergies, d'optimiser les coûts et de dégager une meilleure rentabilité.	
3000 Direction des services de la direction générale	
Poursuivre la mise en place d'un service juridique central. Intégrer et mettre à disposition de l'administration, dans une base de données centrale, des statuts et différents règlements et directives.	
Mettre en place différents systèmes et de nouvelles procédures afin d'optimiser la gestion des séances du CA. Élaborer le nouveau site Internet de la Ville de Genève.	
Adapter l'organisation de l'Office de l'état civil en vue de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale et de l'absorption des transferts de charges et de compétences de l'État de Genève.	
Poursuivre les actions entreprises afin de consolider les relations avec les différents acteurs de la Genève internationale.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Finaliser les négociations relatives au projet de nouveau statut.

Les négociations n'ont pas pu être finalisées à fin 2008, ainsi que le CA l'avait souhaité. Elles se poursuivront pendant le premier trimestre 2009.

Renforcer le Comité de direction en le dotant d'outils de gestion et de suivi.

Le CODIR s'est réuni à un rythme bimensuel; il a activement contribué à une meilleure coordination générale au sein de l'administration et a pleinement joué son rôle de soutien au CA. Ce dernier lui a confié plusieurs dossiers: la plupart ont été menés à terme avec succès, d'autres sont en cours.

Mettre en place un suivi consolidé des décisions du CA.

La réorganisation de l'ACE menée en 2008 n'a pas permis de mener à bien ce projet ambitieux.

Mettre en place le Service juridique.

La mise en place du Service juridique a été finalisée en 2008 et celui-ci est maintenant parfaitement opérationnel. Quant à la révision de la base réglementaire, celle-ci est toujours en cours et sera vraisemblablement finalisée à fin 2009.

Restructurer l'Office de l'Etat civil.

Le transfert de charges n'a été que très partiel en 2008 et par conséquent l'organisation de ce service n'a pas pu être modifiée à ce stade. Néanmoins un audit a été réalisé afin de pouvoir optimiser la gestion de ce service.

Administration centrale

Introduction et faits marquants

L'Administration centrale (ACE) offre assistance et conseil aux autorités, notamment en ce qui concerne le suivi des séances du CM et du CA (ordre du jour, procès-verbaux, courriers, publication et diffusion des extraits). Le service regroupait pour cela le secrétariat du CM et le secrétariat du CA. Suite à une réorganisation du Département des Autorités, le secrétariat du CA a été transféré dans le Service juridique en automne 2008.

L'ACE assume également la gestion de prestations transversales telles que l'information et la communication, ou la gestion des archives de l'Administration municipale.

L'unité « Information et communication » a collaboré avec la Direction des systèmes d'information et de communication à la réalisation du nouveau site Internet de la Ville de Genève. Le but est d'unifier dans un seul site l'ensemble des services de l'Administration municipale, et d'offrir des informations complètes, pratiques et conviviales. Un inventaire de l'ensemble des pages existantes a été réalisé, et une importante réflexion a été menée pour fixer l'architecture du nouveau site, dont la mise en ligne est prévue pour l'automne 2009.

Dans le but d'améliorer ses prestations et de mieux connaître la population faisant appel à ce service, l'unité des Archives municipales a mis en place une enquête de satisfaction auprès des usagères et des usagers de ce service, dont le rapport d'analyse sera disponible également en 2009.

Enfin, fin 2008, le CM a accepté le crédit de rénovation nécessaire à la transformation et l'aménagement d'un dépôt de stockage dans les anciens locaux de Swisscom, situé sous la plaine de Plainpalais et destiné aux Archives municipales, qui pourront ainsi disposer d'un espace longtemps attendu.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil aux Autorités	
Établir, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), le cahier des charges relatif à la nouvelle version de la base de données « Candide » pour la préparation et le suivi des séances du CA.	<input type="radio"/>
Élaborer et poursuivre la mise en place de plans de classement au sein du service. Adapter la procédure de travail et réaliser les outils documentaires spécifiques, permettant de traiter les documents tout au long du circuit de l'information.	<input type="radio"/>
Développer, en collaboration avec la DSIC, une base de données partagée permettant de gérer les cadeaux protocolaires du CA.	<input type="radio"/>
Finaliser, en collaboration avec la DSIC, le nouveau site Internet du CM dans le cadre de la nouvelle version du site Internet officiel de la Ville de Genève.	<input type="radio"/>
Finaliser et mettre en ligne, en collaboration avec la DSIC, une nouvelle version du site Internet officiel de la Ville de Genève.	<input type="radio"/>
Développer le service de presse du CA, notamment par la mise en place de rubriques destinées plus particulièrement aux médias sur le site Internet de la Ville de Genève.	<input type="radio"/>
2000 Actions transversales pour l'Administration municipale	
Réaliser une enquête de satisfaction des usagères et usagers des archives de la Ville de Genève.	<input type="radio"/>

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Le transfert du secrétariat du CA n'a pas permis la réalisation des objectifs 1100 et 1250.

L'avancement des objectifs 1750 et 1750.02 sont totalement tributaires du développement du nouveau site Internet.

Service juridique

Introduction et faits marquants

Une réorganisation interne a abouti au transfert, de l'Administration centrale au Service juridique, de cinq collaboratrices du secrétariat du CA, ceci afin d'optimiser la préparation et le suivi des séances du CA. La mise en place du Service juridique a été finalisée en 2008 et celui-ci est maintenant parfaitement opérationnel.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil au Conseil administratif en matière juridique	
Conception et mise à disposition de l'ensemble des juristes de la Ville de Genève d'un complexe cohérent de ressources dans le domaine du droit.	
Conception et mise à jour de la base de données Hyperlex afin d'assurer la publication électronique de la réglementation communale et la mise à disposition de la jurisprudence et doctrine y afférentes.	
Mise à jour de l'ensemble de la réglementation communale.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Conception et mise à disposition de l'ensemble des juristes de la Ville de Genève d'un complexe cohérent de ressources dans le domaine du droit :

Sur le plan juridique, la Ville de Genève a fonctionné durant des décennies de manière complètement décentralisée. Il en résulte que les documents relatifs à l'activité de nature juridique (avis de droit, décisions judiciaires, rapports d'enquêtes, etc.) sont dispersés dans les différents services et départements. Rassembler l'ensemble de cette matière pour la mettre à disposition de tous les praticiens que compte l'administration représente un travail considérable qui est aujourd'hui quasiment achevé.

Conception et mise à jour de la base de données Hyperlex afin d'assurer la publication électronique de la réglementation communale et la mise à disposition de la jurisprudence et doctrine y afférentes :

La réalisation de cet objectif important implique tout d'abord l'achèvement des travaux de mise à jour de l'ensemble de la réglementation communale. Par ailleurs, le Service juridique est tributaire pour la réalisation de cet objectif de la participation de la DSIC et de l'Administration centrale.

Mise à jour de l'ensemble de la réglementation communale :

En 2008, les travaux de révision formelle de l'ensemble de la réglementation communale ont pu débiter grâce au renfort de deux juristes engagés sous contrat temporaire. Il s'agit cependant d'un travail de longue haleine qui doit se poursuivre durant une grande partie de l'année 2009.

Relations extérieures

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'année 2008 s'est déroulée sous les auspices du 60ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Le CA a souhaité marquer cet événement par diverses manifestations. Ainsi, le Service des relations extérieures (SRE) a organisé la 6ème Conférence de la Charte européenne des Droits de l'Homme dans la Ville de Genève du 8 au 9 décembre 2008. Quelque 200 personnes représentant des municipalités de toute l'Europe et des organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la protection des droits humains ont pris part à cette manifestation. Madame Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale, a prononcé une allocution à l'ouverture de la Conférence.

En collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères, le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme et la «Task Force Eleanor Roosevelt», le SRE a organisé, le 5 décembre sur la place des Nations, la cérémonie d'inauguration d'une plaque en hommage à Eleanor Roosevelt et aux principaux rédacteurs de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

La thématique de la défense des droits humains représente un des axes prioritaires du CA dans le domaine des relations extérieures. Il a souhaité s'associer plus étroitement à la remise du Prix Martin Ennals décerné chaque année par dix grandes ONG à une personne qui s'est distinguée dans la défense des droits humains. Ainsi, un partenariat s'est développé entre la Fondation Martin Ennals, la Ville de Genève, la Télévision suisse romande et l'Union européenne de radio-télévision autour de cette cérémonie de remise du Prix, sachant qu'une bonne médiatisation de l'événement contribue à la protection des défenseurs des droits humains ainsi récompensés.

Le SRE a également piloté, avec la Direction du Département des finances et du logement, une étude consacrée à «La Ville de Genève et la Genève internationale. Panorama, piste et propositions» réalisée par Madame Sylvie Giossi Caverzasio à la demande de Madame Sandrine Salerno, Conseillère administrative. Ce travail a non seulement clarifié les compétences de la Ville de Genève vis-à-vis de la Confédération et du Canton, mais a également servi de base de réflexion pour le CA dans ses discussions relatives à la Genève internationale afin d'assurer une cohérence des décisions politiques et opérationnelles ainsi qu'une coordination optimale des ressources au sein de la Ville de Genève.

Toujours en lien avec la Genève internationale, le lancement du Grand Collisionneur de Hadrons (LHC) a donné l'occasion à la Ville de Genève, en partenariat avec l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), de présenter sur le quai Wilson une exposition de photographies de Peter Ginter. Le SRE a assuré la coordination de ce projet et organisé l'inauguration de l'exposition.

Avec l'objectif de consolider la place de Genève au sein des réseaux de villes, le SRE a organisé l'accueil de plusieurs réunions de l'Association «Maires pour la Paix». Celle-ci est venue à Genève faire du lobbying pour l'abolition des armes nucléaires auprès du Comité préparatoire de la Conférence de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui s'est réuni au Palais des Nations du 28 avril au 9 mai 2008. Lors de l'Assemblée générale (AG) de l'Association internationale des maires francophones qui s'est tenue à Québec en octobre 2008, la Ville de Genève a obtenu un siège au Bureau exécutif.

Afin de renforcer les liens avec les municipalités suisses et les réseaux de villes nationaux, le SRE a également accueilli l'Assemblée générale (AG) de l'Association suisse pour le Conseil des communes et régions d'Europe. A l'issue de cette AG, le conseiller d'Etat Monsieur Robert Cramer est venu présenter le projet d'agglomération franco-valdo-genevoise. Enfin, le SRE a assuré un soutien logistique, financier et opérationnel au projet Shanghai 2010 qui unit la Ville de Genève aux villes de Bâle et Zurich. Ce projet démontre la capacité des trois grandes villes à travailler ensemble et permet de consolider la place des municipalités sur la scène nationale.

Enfin, tout au long de l'année, le SRE a continué d'alimenter le CA en documents de synthèse et d'analyse en soutien à son processus de décision.

Relations extérieures

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseil au Conseil administratif en matière de relations extérieures	
Poursuivre le soutien au CA en lui fournissant les informations et analyses nécessaires à sa prise de décision en matière de relations extérieures.	
2000 Mise en œuvre de la politique du Conseil administratif en matière de relations extérieures	
Renforcer la place internationale de Genève comme ville de dialogue, de paix et de défense des droits humains.	
Renforcer les liens avec les municipalités suisses et de la France voisine ainsi que consolider la place de Genève au sein des réseaux de villes nationaux et internationaux.	
Mettre à jour sur le site Internet de la Ville de Genève les données relatives aux relations extérieures.	
3000 Protocole	
Poursuivre la rationalisation des réceptions du CA.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

L'objectif 2400 n'a été que partiellement atteint, car sa réalisation est tributaire de l'avancement du projet général de refonte du site Internet de la Ville de Genève encore en cours. Seules quelques mises à jour ont été effectuées.

Office de l'état civil

Introduction et faits marquants

L'année 2008 a vu le départ du Service de l'état civil de 5 collaboratrices. Une collaboratrice a quitté l'exercice de cette profession pour des raisons personnelles et les 4 autres ont obtenu des promotions comme officières d'état civil dans d'autres communes et auprès de la Direction cantonale de l'état civil. Les efforts qui ont été déployés pour former les nouvelles et nouveaux arrivés ont eu comme conséquence de ralentir la saisie des citoyennes et citoyens genevois dans le registre informatisé de l'état civil et de freiner les projets en cours.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion des événements d'état civil	
Durant l'année 2008, l'Office de l'état civil prendra des contacts avec les autorités cantonales afin d'envisager de co-financer un poste d'officier de l'état civil auprès de la maternité. L'Hôpital cantonal de Genève a l'obligation d'annoncer les naissances à l'état civil et, compte tenu des différentes nationalités des parents, il serait souhaitable de leur donner des renseignements précis sur les documents nécessaires à l'enregistrement de la naissance de leur enfant ainsi que sur les différentes possibilités de choix du nom. Cette information donnée immédiatement lors de la naissance éviterait ensuite le déplacement des jeunes mères à l'état civil. Ce poste répondrait ainsi à la fois aux obligations légales de l'Hôpital cantonal de Genève et aux contraintes de la Ville de Genève liées à l'enregistrement de la naissance.	○
L'Office de l'état civil a lancé, en 2007, une étude concernant la commande et le paiement par Internet des actes d'état civil. La mise en place de cette procédure en 2008 permettrait aux citoyens et aux citoyennes de recevoir les actes à domicile sans assumer une taxe postale de contre remboursement. Cette procédure allégerait également le suivi administratif dans le service.	◐
La formation romande en vue de l'obtention du brevet fédéral d'état civil a débuté en 2007 et se poursuivra en 2008. Il est rappelé que cette formation doit obligatoirement être suivie après avoir travaillé deux ans dans un office de l'état civil.	○
Prendre les mesures nécessaires en vue de l'entrée en vigueur, le 1 ^{er} janvier 2008, de la nouvelle loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers. Cette loi donne à l'officier de l'état civil la compétence de refuser de célébrer un mariage ou d'enregistrer un partenariat, lorsqu'un des fiancés ou des partenaires ne veut manifestement pas fonder une communauté conjugale, mais veut éluder les dispositions sur l'admission et le séjour des étrangers. Des directives d'exécutions seront communiquées aux offices qui devront dès lors modifier la procédure actuelle. Il est ainsi prévu que les fiancés ou les partenaires soient entendus séparément, ce qui risque d'entraîner des délais plus longs pour l'aboutissement des formalités de mariage et de partenariat.	◐

Degré de réalisation

Évaluer l'impact de l'augmentation des procédures d'enregistrement de partenariat et des formalités de mariage sur le personnel, en se basant sur les statistiques annuelles 2007.	◐
Poursuivre le transfert des données du registre des familles dans la base de données fédérale INFOSTAR (ressaisie).	◐
2000 Pièces d'identité	
L'arcade des pièces d'identité doit continuer à faire face à un flux de commandes de pièces d'identité qui n'est pas constant. La qualité de l'accueil reste un objectif essentiel pour cette prestation.	◐
9000 Gestion du service	
Le Service des bâtiments mènera en 2008 trois études destinées à : <ul style="list-style-type: none"> - sécuriser tous les accès au bâtiment afin d'éviter un vol ou une destruction intentionnelle des registres, - mettre en conformité les locaux et archives avec les exigences de sécurité fédérales afin que les pièces justificatives et les registres soient à l'abri de l'eau et du feu, - aménager l'espace intérieur afin d'améliorer la confidentialité des données lorsque les citoyens et les citoyennes se trouvent aux guichets. 	◐

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

L'objectif de rationalisation des tâches d'état civil a été partiellement mené. Certaines procédures ont été simplifiées afin que les citoyennes et citoyens, dont les données ne posent pas problèmes particuliers, n'aient notamment pas à se déplacer plusieurs fois pour les formalités de mariage et de partenariat. L'étude sur la possibilité de célébrer des mariages dans d'autres sites genevois a été arrêtée compte tenu du départ de la responsable de la section des mariages, devenue cheffe d'un autre office genevois.

Contrôle financier

Introduction et faits marquants

Le déménagement du Service en 2008 et le nombre de mandats spéciaux réalisés au cours de cette année a conduit le Contrôle financier à transférer trois audits sur la campagne d'audit 2008/2009.

Par ailleurs, la période consacrée aux travaux d'audit interne était initialement prévue de juin 2008 à janvier 2009. Elle a été prolongée à fin février 2009 afin d'inclure des analyses très détaillées en matière de procédures de vérification des organismes subventionnés appliquées par les services versant des subventions. Ces analyses complémentaires sont effectuées en vue de la préparation à la mise en place d'un système de contrôle interne répondant aux critères minimaux de contrôle recommandés par le Contrôle financier (objectif 2009 du Contrôle financier). Compte tenu de ce qui précède, la période de publication des rapports d'audit interne de la campagne d'audit 2008-2009 s'étendra jusqu'au mois d'avril 2009.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Audit interne	
Respect des directives formulées par la direction en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution des travaux d'audit (suivi du plan de contrôle, et qualité du travail), - la qualité du rapport d'audit (fond et forme), - les délais d'exécution des travaux (conformité au plan de contrôle), - le délai de remise du rapport d'audit. 	
2000 Révision externe	
Respect des directives formulées par la direction en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution des travaux de révision (suivi du plan de contrôle, et qualité du travail), - la qualité du rapport de révision (fond et forme), - les délais d'exécution des travaux (conformité au plan de contrôle), - le délai de remise du rapport de révision. 	
3000 Missions particulières	
Respect des critères de qualité suivants, fixés par la direction : <ul style="list-style-type: none"> - satisfaction du demandeur ou de la demandeuse quant à la pertinence des prestations fournies, - délai d'intervention adéquat. 	
Respect des critères de qualité suivants, fixés par la direction : <ul style="list-style-type: none"> - délai d'intervention, - satisfaction du demandeur ou de la demandeuse quant à la conformité entre le mandat confié et les prestations fournies, - délai de remise du rapport spécial au demandeur ou à la demandeuse. 	
Respect des critères de qualité suivants, fixés par la direction : <ul style="list-style-type: none"> - satisfaction des demandeurs ou des demandeuses quant au contenu et au déroulement du cours, - délai d'intervention. 	

**FINANCES ET
LOGEMENT**

Légende: degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Dans son texte d'appui au budget 2008, le Département des finances et du logement (DFL) se fixait trois objectifs : priorité au logement, un service des ressources humaines modernisé et des finances saines. A l'heure de l'évaluation, le département est heureux de constater que 2008 marque les premières réalisations politiques initiées suite à l'arrivée de la nouvelle Magistrate en charge du département.

Priorité au logement

Mettre en place une véritable politique sociale du logement en Ville de Genève a été une priorité en 2008. Dans cet esprit, la réflexion sur un nouveau règlement fixant les conditions de location des logements à caractère social a été menée. Un projet de règlement a été soumis par le DFL au CA qui l'a ainsi déposé au CM. Ce règlement devrait à terme prévaloir et ainsi abolir l'existence des cinq règlements en vigueur qui n'assurent pas l'égalité de traitement entre les locataires. A noter que ce nouveau règlement tient compte de la situation actuelle liée à la pénurie de logements à Genève, surtout en matière de logement social. Il est également évolutif dans son approche de proposer des logements aux personnes et aux familles qui en ont le plus besoin. Ce point est essentiel en regard de la précarité grandissante à laquelle une commune comme la Ville de Genève se doit de faire face. Il présente aussi l'avantage de préserver les locataires d'une fiscalisation de l'aide perçue jusque-là, point à ne pas négliger étant donné que les budgets des familles sont de plus en plus serrés. Ainsi il prévoit un loyer déterminé en fonction du revenu et du taux d'occupation des logements. Son entrée en vigueur devrait intervenir en avril 2009 et constitue un exemple dans son étude vu qu'il émane d'un travail du CA et du CM. Il s'agira ainsi d'un règlement adopté non seulement par l'exécutif mais ayant aussi reçu l'aval du délibératif.

Un service des ressources humaines modernisé

Le Service des ressources humaines, renommé Direction des ressources humaines a accueilli une nouvelle directrice. Celle-ci s'est vue prioritairement chargée de :

- favoriser l'égalité homme-femme dans l'Administration municipale;
- offrir une formation et un perfectionnement professionnels de qualité et adaptés selon les particularités des services;
- finaliser le projet des nouveaux statuts souhaités par le CA.

Par ailleurs, la Présidence du Département a présidé la Délégation du CA chargée de négocier le projet de nouveau statut du personnel. Les principes guidant cette réforme sont les suivants :

- une réforme pour promouvoir l'égalité;
- une réforme sociale et progressiste;
- une réforme qui favorise les débuts de carrière;
- une réforme en faveur des familles;
- une réforme qui accroît l'employabilité.

L'année 2008 s'est achevée avec la fin de la première lecture du projet.

Des finances saines

L'année 2008 est marquée par le remboursement de la dette de la Ville de Genève à hauteur de 200 millions; résultat de la politique du CA de maîtrise des coûts en période de haute conjoncture. Cependant, 2008 sera manifestement la dernière année de la décennie qui enregistrera des résultats financiers importants. La crise financière entamée en août 2007 n'a eu cesse de s'aggraver jusqu'à la faillite d'une banque d'affaires américaine. L'ensemble des bourses mondiales a connu un terrible mois d'octobre. La crise s'est également propagée à l'économie réelle en ne favorisant pas les investissements. Dans ce contexte, l'élaboration budgétaire 2009 s'est réalisée sur des bases prudentes. Le CA a poursuivi sa politique de maîtrise de l'évolution des charges.

Corollaire de la crise financière, les taux d'intérêts ont également chuté, et plus particulièrement les taux à court terme. Comme une part importante de la dette de la Ville de Genève est indexée sur des taux courts, il faut s'attendre, pour 2009 et 2010, à de substantielles économies en la matière.

Direction des finances et du logement

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le rôle de soutien aux services de la Direction du département a été pleinement joué s'agissant des grands dossiers menés par les services et plus particulièrement par la Gérance immobilière municipale (GIM).

La Direction du Département des finances et du logement (DFL) avec l'appui de la GIM, est allée négocier le départ des artistes et artisans d'Artamis et s'est vue chargée de leur trouver une solution de relogement satisfaisante. Cette démarche a été effectuée en collaboration avec le Département des constructions et technologies de l'information (DCTI) de l'État de Genève. Sur proposition de la GIM, le choix du CA s'est porté sur le centre artisanal de la Jonction, dit le Vélodrome. Ces négociations peuvent être qualifiées de réussite pour l'ensemble des intervenant-e-s dans la mesure où elles ont pour la majorité abouti à un dénouement heureux. Seul un locataire, sur les douze (hors administration) qui occupent ou occupaient le site, a porté son cas devant la justice.

Il est à souligner que ce changement d'affectation s'est inscrit dans le projet plus global de la Ville de Genève de redynamiser le centre-ville et d'y offrir des lieux de création. Ainsi, à terme, ce seront environ 80 personnes qui travailleront ou répèteront au Vélodrome.

La directive d'application du fonds chômage a été complètement revue afin de permettre la mise en place d'une véritable politique en matière d'insertion socio-professionnelle.

Cette révision est le résultat de deux constats :

- le règlement n'était appliqué ni dans son esprit ni dans sa lettre;
- les activités de l'antenne socio-professionnelle constituaient un doublon avec celles de l'Office cantonal de l'emploi.

De ce fait, la directive a été revue afin de :

- utiliser le Fonds en conformité avec l'art. 2 du Règlement du CM, soit « financer un éventail flexible de mesures ayant pour objectif de contribuer à la réintégration sociale et professionnelle des

chômeuses et chômeurs ainsi que de toute personne en recherche d'emploi »;

- intensifier la collaboration avec les institutions cantonales et les associations actives dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle;
- ouvrir le Fonds aux services municipaux et aux entreprises sociales d'insertion;
- renforcer la politique des ressources humaines en matière d'insertion et de réorientation professionnelles.

En décembre 2008, la nouvelle directive a été acceptée et la constitution d'une commission chargée de préavisier l'attribution des subventions a été constituée.

Le Service des achats et impressions a cédé sa place à la centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI). Cette dernière s'est vue confier la mise en œuvre de la rationalisation des directives en matière d'achat, en conformité aux exigences écologiques, sociales et déontologiques.

Parmi les nouvelles orientations du département, une étude sur la Ville de Genève et la « Genève internationale » a été réalisée. Ce rapport permet de redéfinir la politique de la Ville de Genève en la matière.

2008 aura également été l'année du déclenchement du processus d'Aalborg. Un état des lieux a été entrepris en vue de définir un plan local d'action en faveur de la durabilité.

Enfin, le dossier très complexe de la péréquation intercommunale a trouvé son issue. Un projet de loi a été déposé devant le Grand Conseil pour approbation. Il définit de nouveaux flux de financement entre les communes et pérennise le financement d'un fonds intercommunal qui remplace le Fonds d'équipement communal. Les objectifs assignés en début de négociation ont été atteints, à savoir une importante réduction des disparités entre les communes, tout en préservant la situation particulière de la Ville de Genève.

Direction des finances et du logement

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination	
Mettre en œuvre la nouvelle structure de direction suite à l'arrivée de la Magistrature.	
Mettre en œuvre une stratégie afin d'inciter les entreprises à s'implanter en Ville de Genève.	
L'unité Agenda 21 a pour objectifs en 2008 de : - définir et mettre en œuvre un programme environnemental 2008-2011 pour les places de travail administratives et une démarche environnement, santé et sécurité pour les places de travail non administratives, - proposer une méthode pour le monitoring du Plan directeur communal.	
Repositionner la commune dans le débat sur la Genève internationale.	
Travailler de concert avec la Confédération et le Canton de Genève notamment en matière d'accueil et d'appui aux organisations internationales et non gouvernementales.	
2000 Gestion financière	
Mettre en œuvre la stratégie financière déterminée par le CA avec l'objectif de désendettement. Intensifier les contacts avec l'Administration Fiscale Cantonale (AFC) pour mieux appréhender la gestion des centimes additionnels communaux par l'État de Genève.	
Participer au développement du Plan financier d'investissement (PFI) et à la mise en place du Plan financier annuel. Rédiger les préavis financiers donnés aux autorités politiques s'agissant des projets d'investissement.	
Limiter l'utilisation de la ligne de crédit de la Ville de Genève en assurant une gestion pointue des échéances de paiement des fournisseurs.	
Former les nouvelles élues et nouveaux élus municipaux à la lecture des principaux rapports financiers publiés par la Ville de Genève. Synthétiser sous forme de tableau ou graphique certaines données. Poursuivre les efforts d'amélioration des publications financières.	
3000 Relations externes	
Intensifier la communication émanant du Département des finances et du logement. Se joindre à la refonte du site Internet de la Ville de Genève.	
Représenter les intérêts de la Ville de Genève au sein des différents organismes dont elle est actionnaire ou partenaire et pour lesquels le Département des finances et du logement a été chargé de sa représentation.	
Analyser les impacts liés aux reports de charges de la Confédération et du Canton de Genève sur la commune.	
Participer au groupe de travail chargé d'établir une nouvelle péréquation intercommunale d'ici 2010.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Les différents champs d'action en matière de promotion économique ont été définis. Ils seront mis en œuvre en 2009.

L'intégration de l'unité Agenda 21 au sein du département a amené à une redéfinition de ses objectifs politiques. Sur la base du bilan du programme environnemental 2003-2007, réalisé en mars 2008, la définition d'un nouveau programme environnemental 2008-2011 n'a pas été retenue comme priorité pour la législature 2008-2011.

Contrôle de gestion

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'unité du Contrôle de gestion a été appelée à présenter au CM tant son champ d'actions, que les projets en cours. Il a été question d'exposer par la même occasion les pistes d'amélioration des grandes procédures en vigueur en Ville de Genève.

La Magistrate a souhaité un rapprochement géographique du Contrôle de gestion avec les principaux services du Département des finances et du logement, ce qui a engendré le déménagement de cette unité au 5, rue de l'Hôtel-de-Ville. Ce rapprochement favorisera l'atteinte de l'objectif de mise en valeur et de visibilité de cette unité.

En ce qui concerne les travaux liés aux grandes procédures 2008, le Contrôle de gestion a opéré quelques modifications dans le but de rendre les exercices de bouclage des comptes et de budget toujours plus pertinents. Les principaux axes d'amélioration peuvent se présenter en deux volets :

Rapport de gestion du CA à l'appui des comptes 2007

- Intégration d'une rubrique « Introduction et faits marquants » relatant les principales réalisations de l'année en lieu et place des commentaires détaillés pour chaque objectif ;
- Evaluation synthétique des objectifs 2007 et ajout de commentaires généraux ;
- Intégration d'une partie réservée à l'analyse des coûts liés aux grandes manifestations 2007.

Rapport du CA à l'appui du projet de budget 2009

- Fusion dans un seul et même document des catalogues de missions et prestations, des objectifs annuels et des coûts et revenus par missions et prestations ;

- Intégration des 5 derniers services municipaux dans l'approche de comptabilité analytique par missions et prestations, à savoir la Direction des constructions et de l'aménagement et les Services de l'architecture, des bâtiments, de l'aménagement urbain et mobilité, ainsi que du génie civil ;
- Alignement des missions et prestations des institutions muséales et des bibliothèques ;
- Intégration d'une rubrique « Priorités et perspectives » ;
- Modification de la procédure de définition des objectifs 2009 : description de 1 à 5 objectifs majeurs, d'indicateurs et de valeurs-cible ;
- Décomposition comptable des coûts et revenus par missions et prestations.

Cet effort de pertinence et de transparence sera poursuivi durant les prochains exercices.

A la demande de la Magistrate en charge du Département des finances et du logement, le Contrôle de gestion a été mandaté en 2007 pour un audit organisationnel du Service des achats et impressions, afin d'opérer une réflexion de fonds sur les missions et prestations de ce service et d'étudier la possibilité d'externalisation des activités d'impression. Ce projet, qui a nécessité deux ressources internes au Contrôle de gestion durant plus de 6 mois et qui a eu d'importantes implications dans les processus transversaux de la Ville de Genève, s'est poursuivi sur l'exercice 2008 et a abouti à la création de la Centrale municipale d'achat et d'impression. En outre, cette étude a permis en parallèle, de mettre un accent particulier sur l'Accord Intercantonal sur les Marchés Publics (AIMP) et d'en faire respecter les normes au sein de l'Administration municipale.

Contrôle de gestion

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Élaborer, déployer et exploiter le contrôle de gestion en Ville de Genève	
Pour renforcer le dialogue de gestion entre les autorités politiques et l'Administration municipale: Présenter aux autorités politiques (CA et CM) l'activité du Contrôle de gestion ainsi que l'articulation des documents budgétaires, afin de leur permettre de mieux utiliser les informations mises à disposition par le Contrôle de gestion.	
Pour contribuer à l'évolution de la culture de gestion au sein de l'Administration municipale: Offrir aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Genève une formation ciblée sur le Contrôle de gestion en collaboration avec le Service des ressources humaines.	
Pour améliorer la connaissance du coût des prestations municipales: Mettre en place une comptabilité analytique par missions et prestations pour les services qui ne sont pas encore intégrés à cette démarche. Améliorer la qualité, l'exhaustivité et les délais de production de l'information relative aux grandes manifestations par une meilleure sensibilisation des services concernés à ces exigences.	
Pour assurer la qualité de service sur la plate-forme SAP et permettre des évolutions fonctionnelles: Assurer le changement de version du progiciel SAP en collaboration avec le centre de compétence SAP de la Direction des systèmes d'information et de communication en limitant au maximum l'impact sur les utilisatrices et utilisateurs.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Seules des formations ponctuelles et sur mesure ont été dispensées directement aux services qui en ont fait la demande au Contrôle de gestion (CDG) ou pour lesquels une mise à niveau s'est avérée nécessaire.

Au vu de l'importante évolution des grandes procédures prévue en 2008, il n'a pas été jugé pertinent d'intégrer un cours spécifique au Contrôle de gestion dans le catalogue de formation de la Ville de Genève.

Le projet de changement de version du progiciel SAP initialement prévu en 2008 a été reporté par la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC). Le CDG reste un acteur important dans ce projet et, de ce fait, a participé activement durant l'année 2008 à l'analyse de nouvelles solutions SAP en collaboration avec le centre de compétence SAP (DSIC) pour répondre toujours mieux aux besoins des services.

Assurances

Introduction et faits marquants

Le secteur des assurances a été rattaché administrativement et localement à la Centrale municipale d'achat et d'impression.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

2000 Conseils en assurance	
Continuer à assurer la formation personnalisée et suivie des collaboratrices et collaborateurs des services partenaires afin de garantir le respect et le bon suivi des procédures administratives, notamment en cas de sinistre.	●
Poursuivre en étroite collaboration avec l'entité Santé Sécurité au travail du Service des ressources humaines l'action visant à stabiliser, voire à réduire, le nombre de sinistres liés à l'activité professionnelle (accidents sur la place de travail, accidents en matière de circulation routière, risques liés à la mise en place d'une manifestation, etc.). Avec nos assureurs, les services techniques et les utilisatrices et les utilisateurs concernés, procéder à de nouvelles visites de risques de bâtiments de la Ville de Genève en vue d'en améliorer la sécurité patrimoniale, ainsi que celle du personnel y travaillant.	●
Garantir la disponibilité des collaboratrices et collaborateurs du service afin de prodiguer des conseils professionnels en matière d'assurance aux diverses personnes ou entités qui sollicitent le service.	●

Comptabilité générale et budget

Introduction et faits marquants

L'année 2008 a été marquée par plusieurs événements. Le chef de service ayant fait valoir son droit à la retraite, c'est le responsable de la section comptabilité du service depuis 2004 qui lui succède. Le transfert de compétences et de connaissances est ainsi assuré.

Les différentes réorganisation de locaux ont permis de rapprocher la section budget de l'unité du Contrôle de gestion. Ce rapprochement ne peut qu'améliorer les processus communs aux deux entités.

Les documents financiers publiés ont été améliorés pour apporter une unité dans la présentation et faciliter la lecture de leurs contenus.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Élaboration, publication et suivi du budget	
Améliorer, en collaboration avec la Direction des Systèmes d'information et de communication, les processus d'interfaces entre les modules SAP afin d'assurer l'intégralité des données et de faciliter leur contrôle.	●
Augmenter la sécurité dans la saisie des données par les services en vérifiant l'application des règles de gestion établies.	●
Poursuivre l'amélioration des publications relatives au projet de budget, au budget et aux comptes.	●
2000 Tenue, clôture et publication des comptes	
Obtenir des services un meilleur traitement des factures fournisseurs afin de bénéficier des escomptes proposés.	◐
Affiner la gestion des paiements aux fournisseurs en lien avec la trésorerie.	●
Coordonner en collaboration avec le Contrôle de gestion, le traitement des virements correctifs d'écritures (analytiques et comptables).	●
Procéder au bouclage des crédits d'investissement terminés dans les délais définis.	●
Sensibiliser les services sur l'importance du respect des délais pour la remise des documents et informations lors de la clôture annuelle.	●
Définir les normes de sécurité minimale et analyser, en collaboration avec le Centre de compétence SAP, les possibilités d'améliorer les niveaux de sécurité dans les différents modules.	●

Degré de réalisation

3000 Formation, assistance, instructions	
Poursuivre la formation ciblée sur SAP par service, selon les besoins effectifs.	●
Compléter la formation ciblée sur SAP par un cours de comptabilité en fonction des besoins et des faiblesses constatées dans chaque service.	●
Participer à la mise à jour et au maintien de la base de connaissances REPAIR.	◐

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Les formations au sein des services de l'administration se sont poursuivies en 2008. Celles-ci contribuent à l'amélioration de la qualité des connaissances et de la pratique du personnel comptable en Ville de Genève, qu'il s'agisse de nouveaux collaborateurs et de nouvelles collaboratrices ou de fonctionnaires déjà en poste depuis de nombreuses années. Ces formations traitent de l'utilisation du progiciel intégré SAP ainsi que de l'application des directives comptables.

En 2008, une analyse portant sur l'amélioration et la sécurisation des informations modifiées sur les fiches de tiers (fournisseurs et débiteurs) a été développée et donnera lieu à une modification du traitement des données en 2009.

Concernant les factures fournisseurs, on constate encore des retards dans le processus de saisie et de validation par les services.

Taxe professionnelle

Introduction et faits marquants

2008 aura été marquée par d'excellents résultats en terme de recettes fiscales, dus principalement à la progression très marquée des chiffres d'affaires 2006 et 2007 des établissements bancaires et à l'augmentation des coefficients de taxation de ce groupe professionnel.

Les négociations entreprises depuis plusieurs années en vue d'assujettir de manière partielle une des grandes régies fédérales pour la part de son activité commerciale en concurrence directe avec le secteur privé ont finalement abouti.

Par ailleurs, un travail conséquent a été effectué en collaboration avec quelques-uns des plus importants contribuables exerçant leur activité dans plusieurs cantons, voire plusieurs pays, afin de mettre en place une méthode pérenne de détermination de leur chiffre d'affaires imposable à Genève au titre de la taxe professionnelle communale. Cela a notamment permis de régler le litige opposant depuis plusieurs années la Ville de Genève à son plus gros contribuable.

D'autre part, la Ville de Genève a été à l'origine de la refonte du formulaire de déclaration qui sera utilisé par les principales communes genevoises dès l'exercice 2009. La nouvelle déclaration permettra au contribuable de mentionner davantage d'indications utiles à sa taxation et ainsi de réduire les demandes de renseignements complémentaires à effectuer par l'autorité de taxation.

En ce qui concerne la gestion du personnel, on retiendra les congés maternité de deux taxatrices et de la cheffe de service. Pour cette raison, deux nouvelles collaboratrices ont été engagées, dans un premier temps à titre temporaire afin de pallier ces absences, puis de manière fixe pour remplacer une collaboratrice partie à la retraite et pour compenser les réductions de temps de travail accordées à certaines collaboratrices.

Au niveau du recouvrement des créances, une vérification complète des comptes débiteurs a été effectuée afin de détecter les dossiers restés indûment en suspens.

Enfin, le projet pilote de collaboration en matière de taxe professionnelle communale entre la Ville de Genève et une autre commune, initié l'an passé, a été finalisé et le contrat reconduit à la satisfaction des deux parties.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)	
Mettre en place un outil de gestion et de suivi des dossiers complexes, afin d'en garantir le traitement optimal.	
Diminuer le temps de traitement des dossiers en contentieux.	
Réviser les coefficients des groupes professionnels selon le planning établi et poursuivre les démarches en vue de restructurer les différentes catégories professionnelles.	
Étendre à d'autres communes l'offre de traitement de leurs dossiers.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

Courant 2008, il a été procédé à un recensement général des contribuables établis sur deux grandes rues commerçantes de la Ville de Genève, à savoir la rue du Rhône et la rue des Eaux-Vives. En outre, les stands de glaces et de marrons ainsi que les commissaires-priseurs ont fait l'objet d'un recensement systématique.

La mise à jour de la base de données du progiciel Opale et l'épuration des listes informatiques ont été effectuées selon le planning établi, ce qui a permis d'accélérer par la suite le traitement des dossiers.

26 groupes professionnels ont été traités dans le cadre des travaux de la Commission 307.

La Ville de Genève a, comme à l'accoutumée et tout au long de l'année, prodigué ses conseils aux personnes en charge de la taxe professionnelle communale dans d'autres communes du canton. De plus, elle a organisé un groupe de travail en vue de mettre à jour les principes utilisés en matière de répartition intercommunale. Enfin, la Ville de Genève a repris la gestion de l'ensemble des dossiers des contribuables en répartition avec deux autres villes du canton.

Achats et impressions

Introduction et faits marquants

Pour rappel, en 2007, le service accusait divers problèmes:

- non-respect des normes relatives à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP);
- sollicitation du Service des achats et impressions au bon vouloir des services;
- méconnaissance des prestations délivrées par le Service des achats et impressions en termes d'impression;
- achats et impressions directs auprès de fournisseurs retenus par le Service des achats et impressions à des conditions moins favorables;
- achats directs auprès de fournisseurs « non agréés » AIMP;
- achats directs par les petites caisses pour des articles dont le Service des achats et impressions à un fournisseur « agréé ».

Ces constats ont justifié une étude détaillée, dont le rapport a été remis en novembre 2007. Sur la base des conclusions de cette dernière, le CA a accepté:

- la création de la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) le 19 décembre 2007 succédant ainsi au Service des achats et impressions;
- la création d'un groupe interdépartemental (un représentant par département) qui a pour but de valider tous les nouveaux processus lancés par la CMAI;
- la redéfinition des missions et prestations du service.

La CMAI est dorénavant composée d'une unité achat, d'une unité impression et du secteur des assurances.

Les nouvelles missions et prestations de la CMAI consistent à:

- mettre en place une politique d'achat intégrant la législation sur les marchés publics et les dimensions du développement durable;
- organiser les achats à l'échelle de l'administration publique;
- optimiser les processus d'acquisition;
- conseiller les services de l'Administration municipale dans l'acte d'achat;
- mettre en œuvre une stratégie relative aux prestations de prépresse et d'impression à l'échelle municipale.

Cette redéfinition n'aurait pas pu avoir lieu sans la mise en place d'une nouvelle politique d'achat, soit: « tous les services sont dans l'obligation de s'approvisionner auprès des fournisseurs désignés suite à l'élaboration des appels d'offres et à la conclusion des contrats d'achat qui ont été menés par la CMAI, représentante de l'autorité adjudicataire qui est la Ville de Genève ».

Durant l'exercice 2008, l'unité achat a réalisé pas moins de sept appels d'offres selon les normes AIMP, pour une valeur totale de marché de CHF 7'236'719.-. A fin 2008, l'adjudication des appels d'offres les plus importants concerne les contrats d'assurances (incendie et dégât d'eau), le nettoyage des locaux administratifs ainsi que les consommables informatiques; l'économie annuelle estimée s'élève à CHF 1'700'000.-.

Cette unité a également développé des processus d'approvisionnement optimisés pour l'acquisition des billets CFF et des consommables informatiques (politique du juste-à-temps).

Ce dernier changement et la modification, dans le futur, du processus d'achat et budgétaire des fournitures de bureau et du papier entraîneront la fermeture définitive du magasin de la CMAI.

S'agissant des contrats de nettoyage des bâtiments administratifs, ceux des linges rouleaux ainsi que de l'acquisition des consommables informatiques, les services sont dorénavant responsables de leurs budgets. La CMAI à terme n'aura plus de budget dit « compétent ».

Par ailleurs, en janvier 2008, décision a été prise par le CA du maintien de l'atelier d'impression (2 ans) suite au rapport complémentaire établi par la CMAI. Le processus des travaux d'impression a entièrement été revu. Les services sont dans l'obligation de transiter par la CMAI pour tous types de travaux d'impression, à l'exception des photocopies.

Pour pouvoir assumer cette nouvelle activité, il a été essentiel de:

- Mettre en place un logiciel de gestion et de planification, permettant:
 - une facturation en interne;
 - de déterminer la rentabilité des équipements à disposition;
 - de définir les prestations rentables pour mettre en évidence celles qui seront externalisées, afin de lancer les appels d'offres AIMP nécessaires.
- acquérir, avec l'aide de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), deux nouvelles imprimantes numériques (performances améliorées, sans surcoût).
- mettre en place un processus de facturation des prestations aux services de l'Administration municipale.

Pour tous ces changements, il a été indispensable de mettre en place des systèmes de communication efficaces, à savoir notamment une hotline et la mise en production, début 2009, d'un nouveau site Intranet. Ces systèmes permettront à tous les utilisateurs et utilisatrices d'avoir à disposition des outils performants pour la mise en application des nouveaux processus de la CMAI.

Gérance immobilière municipale

(1/3)

Introduction et faits marquants

Durant l'année 2008, la réorganisation de la Gérance immobilière municipale (GIM) s'est poursuivie. Malheureusement, le renforcement de l'équipe de direction n'a pas pu être réalisé comme l'aurait souhaité la Magistrature. Il n'est pas aisé de trouver les personnes à même de piloter ce service. Dès lors, dans l'intervalle la direction est assurée ad intérim par le département et les recherches se poursuivent.

La pénurie des logements qui sévit à Genève depuis plusieurs années se répercute fortement sur la GIM qui voit ainsi le nombre de ses dossiers demandeurs en forte progression. Cette situation se reflète inévitablement sur l'attribution des logements : 318 baux ont été signés durant 2008 contre 350 en 2007. En fonction des objets disponibles et de l'urgence des dossiers, la GIM a privilégié les situations familiales les plus sensibles telles que les familles monoparentales, les couples avec enfants ainsi que les personnes seules voire divorcées, au bénéfice ou non d'un droit de visite.

De plus, la GIM a poursuivi son action sociale en mettant notamment l'accent sur les entretiens individuels avec les demandeurs et demandeuses et en favorisant, dans la mesure du possible, les échanges de logements. Comme pour l'année 2007, ces démarches se sont révélées fructueuses, puisque sur 76 propositions d'échange, 44 ont été acceptées (41 pour 2007).

Dans son soutien constant à la précarité sociale et aux relogements d'urgence, la Ville de Genève a concrétisé 10 relogements de personnes ou de familles qui occupaient un appartement de l'Unité de logement temporaire (ULT). De plus, suite à la restitution par l'Hospice général de 16 logements à la rue Michel-Simon, la GIM a établi 8 baux pour les occupants des lieux, pour la plupart anciens requérant-e-s d'asile légalisé-e-s.

La GIM a soutenu la mise en place de projets de quartiers divers dans l'optique de mener des actions préventives liées aux conflits relationnels. A titre d'exemple, on peut citer l'organisation de l'exposition « l'Art chez les Voisins » dans un de ses immeubles.

Par le biais de la gestion des établissements publics de la GIM, la Ville de Genève a soutenu l'intégration professionnelle de personnes handicapées psychiques ou en réinsertion socio-professionnelle.

Ainsi, la gestion du stand glacier saisonnier sur le quai Gustave-Ador et celle de la yourte à fondues sur le site de l'Île Rousseau ont été confiées à l'association T-Interactions. Ces opérations se sont avérées être un véritable succès et ont permis la création d'emploi.

Gestion des immeubles

Pour l'ensemble des locataires de la GIM, les acomptes des frais accessoires ont été adaptés au vu de la forte augmentation du prix des énergies fossiles et de la réadaptation des prestations de Naxoo (télé-réseau).

Suite à une complète rénovation, l'année 2008 a été marquée par la mise en location de 20 appartements dans l'immeuble sis rue Jean-Jacques-de-Sellon 3 ainsi que de 41 chambres à l'Hôtel Silva géré par une entreprise sociale. Cet hôtel a la particularité d'être destiné non seulement à du logement touristique mais revêt également une action sociale.

Par ailleurs, l'immeuble sis rue des Etuves 9 a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Enfin, les communs du bâtiment Promenade du Pin 3 ont été entièrement refaits et 6 appartements au Quai du Sujet 32 – 36 ont fait l'objet d'une réfection importante.

Plusieurs chantiers d'envergure ont démarré en 2008, il s'agit essentiellement de la rénovation des immeubles au 10 rue du Perron, au 19 rue des Gares et au 5bis rue de la Terrassière. Ils devraient être mis en location au plus tard en 2010.

S'agissant des établissements publics, l'année 2008 voit la fin de la longue période de tractation avec l'ancien locataire du Restaurant des Vernets et l'attribution du lieu à un nouveau gérant.

2008 voit également le démarrage des travaux des Halles d'Île avec un nouveau concept. Ce dernier prévoit notamment des animations culturelles tout public, l'organisation de concerts et d'ateliers interactifs avec les artistes.

Gérance immobilière municipale

(2/3)

Traitement de l'aide personnalisée

Depuis la mise en place de la Cellule de l'aide personnalisée, en septembre 2007, l'analyse des dossiers de locataires au bénéfice d'une aide s'est poursuivie tout le premier semestre 2008 pour s'achever, finalement, en juillet 2008, soit dans les délais prévus. L'ensemble des dossiers a ainsi pu être actualisé et les aides personnalisées ont été adaptées afin d'être en adéquation avec la situation familiale et économique des locataires.

Conciergerie

Suite à l'absence de longue durée du contremaître des concierges, un nouveau responsable de ce secteur a été nommé ad interim.

Par ailleurs, un énorme travail de réflexion à la faveur des concierges a été mené en 2008 avec l'appui de la direction du DFL. Premièrement, des discussions avec l'Administration fiscale genevoise ont été menées dans le but d'éviter la taxation de la prestation en nature liée au logement de fonction des concierges. La démarche a été effectuée pour l'ensemble des concierges de la GIM et du Service des écoles. Son issue est satisfaisante dans la mesure où l'ensemble des concierges du Service des écoles et la majorité des concierges de la GIM ne se verront pas imposés sur cette prestation en nature. Deuxièmement, la situation, liée à la classification des concierges et bloquée depuis des années, a été traitée. Ainsi, les concierges ont vu leur classification évoluer de la catégorie de l'échelle des traitements de 5 à 6. De plus, la fonction des concierges professionnel-le-s dans les immeubles gérés par la GIM a été revalorisée par la mise en évidence dans leur cahier des charges du volet social. Il s'agit pour eux d'assurer notamment les tâches de médiation dans les immeubles et à proximité. Des cours de formation complémentaires dans ce sens ont été dispensés tout au long de l'année et se poursuivront en 2009.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion et entretien des immeubles	
Consolider la politique d'attribution en redéfinissant les critères et le fonctionnement de la Commission d'attribution. Inciter les locataires et locatrices à adhérer à la procédure de médiation en cas de conflits de voisinage. Fixer des moyens permettant de vérifier, au cours du bail, que les critères ayant présidé à l'attribution sont toujours remplis. Évaluer la politique en matière de fixation des loyers. Sensibiliser les locataires et locatrices au respect du personnel d'entretien et à la préservation de la propriété collective par un comportement citoyen. Créer un guichet virtuel pour faciliter les démarches administratives via Internet. Mettre la liste des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Genève sur Internet.	◐
Mettre en œuvre les nouvelles compétences déléguées à la GIM pour la gestion de l'entretien des logements. Évaluer l'accord de coopération passé avec le Service des bâtiments dans le cadre du projet de budget 2008.	◐
Rapprocher les pratiques de gestion des acteurs institutionnels œuvrant dans le domaine du logement d'urgence. Créer un réservoir d'appartements pour les situations d'urgence notamment pour les femmes et les enfants fuyant les situations de violence familiale. Fournir un état des lieux complet des fermages (baux commerciaux) et des droits de superficie.	◐
2000 Application de la politique sociale de la Ville de Genève	
Évaluer et consolider la politique sociale d'attribution des logements.	●
Réexaminer la pertinence des mises à disposition gratuites de locaux à des tiers.	○

Gérance immobilière municipale

(3/3)

Commentaires sur la réalisation des objectifs

La politique sociale du logement de la GIM a été renforcée en 2008 sous deux volets. D'une part, l'aboutissement d'un nouveau règlement fixant les conditions de location des logements à caractère social et présenté au CM. D'autre part, la mise en place d'une politique d'attribution entièrement reconsidérée. La priorité est donnée aux personnes qui se trouvent dans une urgence plus que réelle (évacuation imminente, personnes fuyant des situations difficiles, douloureuses, etc.) ainsi qu'à celles qui sont à même de bénéficier d'une aide personnalisée. De plus, la GIM et l'Unité de logement temporaire collaborent sur de nombreux dossiers qui laissent apparaître des situations sociales délicates. Une séance en vue d'harmoniser les pratiques a été organisée et le travail se poursuit dans ce sens.

A noter qu'en 2008, les moyens à disposition de la GIM n'ont pas permis de s'assurer que les locataires en place, sans aide personnalisée, remplissent toujours les conditions leur permettant de bénéficier d'un logement à caractère social. Cette démarche devrait être menée dans le cadre de l'application du nouveau règlement qui entrera en vigueur en 2009.

S'agissant des conflits de voisinage, la GIM encourage ses locataires à trouver un terrain d'entente soit dans le cadre de la GIM soit auprès de la Maison des médiations. Dans ce domaine, il est à noter que les concierges professionnels ont bénéficiés de formation continue leur permettant d'appréhender au mieux ces situations de conflits. De même, le respect du personnel d'entretien reste une priorité à laquelle la GIM et la Direction du département sont sensibles et attentives.

Pour ce qui est de la convention entre la GIM et le Service des bâtiments, elle est appliquée dans sa globalité à la satisfaction des deux parties. Une rencontre à la fin de l'année 2008 entre les deux directions de service a permis de mettre en évidence les points à améliorer pour parfaire l'efficacité dans l'entretien des bâtiments. La démarche d'optimiser ces processus se poursuit en 2009.

En raison de la réflexion de fond menée par l'ensemble de la Ville de Genève de revoir le site Internet, les objectifs de la GIM liés à la publication des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Genève et à la création d'un guichet virtuel ont été suspendus. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration du nouveau site de la Ville de Genève et dans le cadre de la mise en place du nouveau règlement relatif au logement social.

Enfin, au vu du nombre de chantier en cours, la GIM n'a pas pu s'atteler au réexamen de la pertinence des mises à disposition gratuite de locaux à des tiers. Il s'agit d'un volet important dans la gestion de la GIM qui devrait être entamé en 2009.

Ressources humaines

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le CA, par la voie de la Magistrat en charge du Département des Finances et du Logement, a décidé de faire des Ressources Humaines une priorité politique. En conséquence, les missions confiées à la Direction des ressources humaines sont devenues plus nombreuses et complexes. Le poste de directeur-trice des Ressources Humaines a été repourvu au mois de mai 2008 et la gestion de projets a été généralisée dans tous les secteurs qui les composent.

Secteur Développement et formation

Une vaste campagne de prospection en faveur de l'apprentissage a été menée à fin 2007 et les engagements de la rentrée 2008-2009 témoignent des effets positifs de ces démarches.

16 services municipaux ont décidé de participer à la formation des jeunes ou de se lancer dans de nouvelles formations.

Pour la rentrée 2008-2009 la Ville de Genève offre 18 filières professionnelles différentes, 3 professions supplémentaires en Ville de Genève et 33 nouvelles et nouveaux apprenti-e-s dont une créatrice de vêtements au Service d'incendie et de secours, un cuisinier au Service d'assistance et de protection de la population et deux nettoyeurs-nettoyeuses en bâtiment au Service des écoles et institutions pour l'enfance.

L'effectif total des apprenti-e-s a augmenté de plus de 40% et le nombre des services formateurs a plus que doublé en enregistrant une augmentation de 114%.

Secteur Conseil en organisation

En 2008 l'objectif principal du secteur a été de repositionner l'Antenne socioprofessionnelle et d'en faire évoluer les prestations.

Cette réflexion a conduit à la fermeture de l'Antenne socioprofessionnelle et au rattachement du fonds chômage à l'Unité Agenda 21. La Directive d'application du Fonds chômage a été modifiée et acceptée par le CA en date du 24 septembre 2008.

A l'avenir le Fonds chômage, plutôt que de venir en aide à des individus, mettra l'accent sur le soutien financier à des projets visant à l'insertion socioprofessionnelle.

Secteur Santé et sécurité

Le poste de responsable étant à repourvoir, le secteur santé et sécurité a fonctionné avec des effectifs restreints. Les tâches inhérentes à chaque fonction ont toutefois été remplies.

Un nouveau concept de santé et sécurité en Ville de Genève au sens de la directive fédérale a été élaboré et accepté par le CA.

Secteur Juridique

Le secteur des affaires juridiques a reçu, en 2008, 183 demandes en provenance des différents départements et services de l'Administration municipale. 64 d'entre elles ont porté sur des questions juridiques d'ordre général et 119 sur des situations particulières.

Le secteur des affaires juridiques a par ailleurs participé aux projets suivants :

- établissement d'un mémento du chef ou de la cheffe de service ;
- la municipalisation de la petite enfance ;
- le règlement relatif au temps de travail ;
- la gestion des archives concernant les collaborateurs et collaboratrices.

Il a également été très fortement sollicité dans le cadre des travaux relatifs à la refonte du Statut du personnel de l'Administration municipale.

Secteur Administration

En plus des tâches habituelles inhérentes à sa mission, le secteur administration a été chargé de reprendre la gestion des pompiers en cessation d'activité. Ces derniers demeurent affiliés à la Caisse d'assurance du personnel en qualité d'assurés actifs et reçoivent une indemnité spécifique jusqu'à l'ouverture d'une rente de retraite de la CAP. Le financement de l'indemnité pour cessation d'activité est payé par la Ville de Genève.

Enfin il a été sollicité par le CA pour simuler les différents scénarios retenus dans le cadre de la révision du statut du personnel et fournir les estimations financières des solutions retenues.

Ressources humaines

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion du personnel et de l'organisation	
Mettre en place, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), un module de gestion de la formation.	
Développer, en collaboration avec la DSIC, une base de données pour l'établissement des ordres du jour relatifs aux affaires du personnel à soumettre au CA.	
Améliorer les méthodes d'analyse de l'évaluation des fonctions.	
2000 Gestion de carrière et orientation (y compris fonds chômage)	
Définir un nouveau concept de mobilité professionnelle des collaborateurs et des collaboratrices au sein de l'Administration municipale en séparant notamment les questions de la réadaptation professionnelle et de la mobilité « souhaitée ».	
Adapter et faire évoluer les prestations de l'Antenne socioprofessionnelle, notamment au regard des nouvelles dispositions cantonales en matière de chômage et cela en tenant compte du calendrier législatif proposé au plan cantonal.	
Utiliser différemment le fonds chômage, notamment pour favoriser les projets d'intégration socioprofessionnelle.	
3000 Gestion de la formation	
Jeunes (apprenti-e-s, stagiaires, jobs d'été, civilistes): Proposer un projet d'augmentation du nombre d'apprenti-e-s en Ville de Genève.	
4000 Gestion de la qualité de vie au travail	
Dresser un catalogue des principaux facteurs psycho-sociaux intervenant dans l'absence d'une personne en Ville de Genève. Grâce à ces informations, il sera possible dans une phase ultérieure, de mener des campagnes de prévention de la santé et de proposer des évolutions structurelles des services.	
Mener une analyse en vue de déterminer les facteurs prioritaires qu'il y a lieu de faire évoluer pour remplir la mission de prévention.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs

En ce qui concerne le développement d'une base de données pour l'établissement des ordres du jour relatifs aux affaires du personnel à soumettre au CA, la Direction des systèmes d'information et de communication a suspendu le projet en juillet 2007 suite au déplacement de la Direction des ressources humaines du département des Autorités à celui des Finances et du logement, dans l'attente d'une stabilisation des processus de travail liés à l'établissement des ordres du jour relatifs aux affaires du personnel à soumettre au CA. Cette stabilisation n'a pas eu lieu en 2008, année au cours de laquelle le Service de l'administration centrale responsable de cette activité a connu des modifications organisationnelles.

Dans le cadre de l'objectif visant l'amélioration des méthodes d'analyses, un plan de mesures a été adopté par la Commission plénière et un groupe de travail, issu de cette Commission, a été créé.

Celui-ci a travaillé sur une standardisation des organigrammes et des descriptions de fonctions. Un nouveau modèle d'organigramme standard a été proposé et accepté par la Commission plénière d'évaluation des fonctions. Celui-ci sera utilisé dans le cadre du processus d'évaluation des fonctions.

Le groupe précité continue à travailler sur la standardisation des descriptions de fonctions.

**CONSTRUCTIONS ET
AMÉNAGEMENT**

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Durant l'année 2008, c'est un département redimensionné et principalement organisé autour des métiers de l'aménagement de l'espace public et de la gestion du patrimoine construit, à la suite des décisions du CA élu en juin 2007, qui a poursuivi ses activités.

L'organigramme général du département a vu la constitution au 1^{er} janvier 2008 d'un nouveau Service d'aménagement urbain et de la mobilité, né de la fusion entre les anciens Services de l'aménagement urbain, d'une part, et de la mobilité, d'autre part. Cette solution, finalement jugée plus efficiente tant au plan administratif que fonctionnel, fait suite à la décision du CA d'intégrer le Service de la mobilité au sein d'un autre service du département.

Nombreux ont été les projets et activités menés par le département au cours de l'exercice 2008. Il est dès lors impossible de les mentionner ici de manière exhaustive. Parmi les plus importants, on citera cependant plus particulièrement les éléments suivants :

En matière de gestion et de direction générale

Le département a poursuivi la démarche de cohérence et de transparence entreprise simultanément à la réorganisation de la direction et des services et unités qui lui sont rattachés. Celle-ci s'est notamment concrétisée s'agissant des procédures en matière d'engagement et de contrôle des dépenses, ainsi qu'en ce qui concerne la gestion des projets.

Le 4^{ème} plan financier d'investissement (PFI) a été élaboré en collaboration étroite avec les autres directions de départements. La définition des projets prioritaires et la planification de leur réalisation respective tiennent compte des ressources des différents services gestionnaires et de la décision du CA de limiter la dépense annuelle en matière d'investissement.

Un effort particulier a été entrepris dans le but de boucler les comptes d'investissement d'opérations terminées, et soumettre à la délibération du CM ceux pour lesquels un dépassement du montant autorisé a été constaté.

En application de la décision du CA et de la volonté du CM exprimée par voie de motion, tous les services du département ont œuvré en vue de présenter désormais des budgets et comptes de fonctionnement par missions et par prestations, en parallèle à la présentation traditionnelle par nature de dépenses et de recettes.

Enfin, il est à constater qu'un certain retard subsiste concernant le rattrapage des réponses attendues par le CM aux différentes questions écrites, motions et autres interpellations que le CA a renvoyées au département pour raison de compétence.

En matière d'aménagement et d'organisation de l'espace urbain

Le département a poursuivi et terminé en fin d'année l'élaboration du nouveau Plan directeur communal, en parfaite transversalité avec l'ensemble des départements municipaux et des communes riveraines. Ce travail important a été réalisé dans les délais prescrits. Il permettra de procéder comme prévu à sa mise en consultation publique, puis à sa présentation au Conseil d'État pour adoption dans le courant de l'année 2009.

L'année 2008 a également vu la poursuite des études relatives à plusieurs grands projets, notamment

- l'assainissement et la reconstruction du site des anciens terrains des Services industriels de Genève (SIG) dans le quartier de la Jonction ;
- l'aménagement du site de la gare des Eaux-Vives pour accueillir la liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse ;
- l'aménagement et la reconstruction du site dit du « Foyer de Sécheron ».

Il s'agit de projets d'envergure à l'échelle de notre municipalité, qui présentent tous l'opportunité de réaliser à moyen terme, en propre ou avec l'aide de partenaires ou de tiers investisseurs, plusieurs centaines de logements sociaux et d'équipements publics de proximité.

En matière de construction

L'évaluation de l'état des bâtiments selon la méthode STRATUS a permis de définir les priorités en matière d'entretien et de rénovation des immeubles du patrimoine financier de la Ville de Genève. Ainsi, bien que l'état général des bâtiments puisse être considéré comme bon, tous les immeubles nécessitant une rénovation à court ou moyen terme ont été inscrits au plan financier d'investissement. C'est aussi le cas pour les grands ensembles, construits pour la plupart à une période où la consommation d'énergie pour les besoins en chaleur n'était pas au centre des préoccupations.

L'ensemble des investissements prévus dans le domaine du logement en matière de rénovation représente une somme de l'ordre de CHF 250 millions. Celle-ci est jugée suffisante pour la mise à niveau des constructions nécessitant une intervention lourde au cours des 15 prochaines années.

L'application systématique des normes Minergie en matière de constructions neuves ou de rénovations, ainsi que le choix d'une énergie plus respectueuse de l'environnement pour couvrir la consommation résiduelle, participe pleinement à l'important programme présenté au CM sous l'intitulé « 100 %

renouvelable en 2050». Comme son nom l'indique, celui-ci a pour but de s'affranchir à cette échéance et de manière définitive de notre dépendance envers les agents énergétiques non renouvelables.

En matière d'aménagement de l'espace public

Parmi les projets destinés à embellir l'espace urbain, celui du réaménagement de la place Longemalle a vu l'ensemble des oppositions levées. Ainsi, une proposition de crédit pour sa réalisation a été rédigée, afin d'être présentée au CM durant le premier semestre 2009.

Quant à celui de la Plaine de Plainpalais, le projet a été finalisé dans le but de pouvoir débiter les travaux selon la planification prévue, soit en mai 2009.

Dans le cadre du projet de nouvelle ligne de transports collectifs qui doit relier Cornavin à Onex, puis Bernex, deux conventions ont été signées avec l'État de Genève. L'une concerne la répartition des coûts entre l'État de Genève et la Ville de Genève, alors qu'une seconde concerne diverses mesures d'aménagement et de circulation à entreprendre en cours et à la fin des travaux.

Enfin, plusieurs services du département ont participé de manière active aux études financées par la Fondation Hans-Wilsdorf en vue de réaliser un nouveau pont sur l'Arve afin de relier la rue Hans-Wilsdorf à celle de l'École-de-Médecine.

Direction des constructions et de l'aménagement

(1/3)

Introduction et faits marquants

En matière d'assistance à la présidence du département et de stratégie générale

- la Direction du département et le Magistrat ont intensifié leurs réunions dédiées à la préparation et au traitement des décisions des séances du CA et du CM. Elles ont permis de définir ensemble les options à prendre dans les nombreux dossiers en cours, en phase stratégique ou opérationnelle;
- poursuite de la démarche entreprise en vue de procéder au bouclage de l'ensemble des crédits d'investissement concernant les études ou les opérations de construction terminées. Depuis deux ans, le département a fourni un effort considérable mais la tâche n'est pas encore terminée. Le département a fixé des objectifs clairs aux services pour 2009;
- le 4^{ème} Plan financier d'investissement (PFI) a été constitué en transversalité et en collaboration avec les autres directions de départements, en tenant compte de la décision du CA de maintenir la valeur des investissements annuels à CHF 95 millions par an;
- en délégation à l'aménagement du territoire, de nombreux dossiers ont été traités aux plans politique et opérationnel. Parmi les plus importants, citons le projet d'aménagement de la rade, Artamis, TCOB, CEVA, nouveau pont sur l'Arve, péages urbains, piétonisation du centre ville, etc).

Direction et coordination du département, assistance et conseils aux services

- les unités rattachées à la Direction du département ont apporté assistance et conseils aux différents services en matière juridique, de gestion des dossiers en regard des exigences en matière de marchés publics, de gestion foncière et de conservation du patrimoine;
- les directives internes en matière d'engagements financiers et de processus d'attribution des travaux ont été revues afin de tenir compte du nouveau règlement cantonal sur la passation des marchés publics;
- l'effort relatif à l'unification des procédures s'est poursuivi. Il s'est notamment concrétisé par l'adoption d'un document de conditions générales du contrat d'entreprise commun à la Ville de Genève, à la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB), à la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève (FAI), ainsi qu'au Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI);

- s'agissant des grands projets, la direction du département s'est particulièrement impliquée en phase stratégique dans les dossiers suivants:

- CEVA (poursuite de la valorisation de l'emprise sur les parcelles de la gare des Eaux-Vives et gestion du recours déposé par la Ville de Genève en phase d'approbation fédérale du projet);
- TCOB (négociation de deux conventions avec l'État de Genève, l'une relative à la répartition des coûts et l'autre concernant les mesures d'aménagement et de circulation à engager à l'issue des travaux);
- site Artamis (appel d'offre public pour les travaux d'assainissement, élaboration des conditions pour la mise sur pied du concours en vue de la reconstruction du site);
- foyer de Sécheron: (démarrage du projet et négociations avec les Services Industriels de Genève concernant les conditions de fourniture de chaleur);
- Aire-Ain: étude av. d'Aire/av. de l'Ain en collaboration avec l'État de Genève, lancement du projet, mise en place d'une structure participative, demande de fonds auprès de la Confédération en vue de la densification mesurée de ce secteur.

- organisation d'un séminaire destiné aux cadres du département, sur le thème «travailler mieux pour travailler moins», ou comment gérer la surcharge de travail.

En matière de relations externes, information et communication

- la participation à de nombreuses réunions de travail avec les partenaires habituels externes à notre administration, tels l'État de Genève, les TPG, les CFF, SIG a permis d'assurer la coordination stratégique et opérationnelle des différents projets et domaines d'activité menés par le département;
- le CA a décidé la mise à disposition de notre département d'une des salles du Faubourg. Cette décision nous permet désormais de disposer d'un lieu pérenne pour l'organisation des concours d'architecture et l'exposition des projets. Des conférences seront aussi organisées, en collaboration avec la Maison de l'architecture;

Direction des constructions et de l'aménagement

(2/3)

- importante contribution de l'unité de conservation du patrimoine architectural dans l'organisation des Journées européennes du patrimoine 2008, sur le thème « Lieux de délices », en collaboration avec l'État de Genève.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance à la présidence du département et stratégie générale	
Renforcer les activités de soutien et de conseil au Magistrat, notamment par la mise en place d'un mode de communication et de fonctionnement efficient.	
Poursuivre la collaboration interdépartementale, notamment par le biais de la délégation à l'aménagement, en relation avec les importants dossiers d'aménagement du territoire municipal : liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse, Tram Onex-Bernex, Plan directeur communal, etc.	
Mettre en place une procédure permettant de répondre de manière systématique et dans les délais imposés aux différentes motions, questions et interpellations émanant du CM, et répondre à l'ensemble des objets encore en suspens.	
Favoriser la construction de logements par l'intermédiaire de coopératives d'habitation ou de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.	
Rénover le patrimoine financier en poursuivant et en renforçant l'action en matière de rénovation des bâtiments de logements les plus dégradés.	
Réaliser des travaux d'aménagement de l'espace public selon 2 axes principaux: embellie urbaine et qualité de vie dans les quartiers.	
Préparer le 4 ^{ème} Plan financier d'investissement (PFI), et poursuivre le développement de l'application informatique y relative, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication, en vue d'un suivi et d'une gestion plus efficientes.	
Intégrer une démarche de contrôle de gestion et de comptabilité analytique pour l'ensemble des services du département.	
Poursuivre les efforts en vue de procéder au bouclage de l'ensemble des propositions de crédits concernant des études ou des opérations de constructions terminées.	
Établir un bilan et poursuivre les réflexions et les actions entamées avec les directions de service dans le but de comprendre et de diminuer l'absentéisme.	

Degré de réalisation

2000 Direction & coordination du département, assistance et conseils aux services	
Poursuivre la mise en place et la coordination du fonctionnement du département selon la nouvelle organisation décidée par le CA, en renforçant la collaboration transversale avec des services hors département, notamment le Domaine public et le Service des espaces verts et de l'environnement.	
Intégrer un mode de gestion par projets concernant les études et réalisations relatives au domaine public, en tenant compte de l'intégration du Service de la mobilité au sein du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité et d'une plus étroite collaboration avec les responsables de projet du Service du génie civil.	
Poursuivre et intensifier la collaboration interdépartementale, notamment en ce qui concerne la définition et la planification des investissements dans le cadre de la gestion du PFI.	
Poursuivre l'intégration de l'unité juridique en amont des projets du département, notamment par la participation systématique des juristes aux séances stratégiques, afin de pouvoir mieux anticiper les éventuels problèmes juridiques.	
Poursuivre l'assistance aux services, notamment en matière de marchés publics.	
Poursuivre une politique d'acquisition foncière ciblée et en relation prioritaire avec la construction de logements sociaux et d'équipements publics futurs.	
Élaborer des instruments d'aide à la décision permettant de fonder une stratégie claire et explicite dans le domaine de la gestion foncière, notamment dans le cadre d'attribution de droits de superficie, d'octroi de servitudes, etc.	
Préparer les arguments dans le cadre de l'élaboration des préavis ou du traitement de dossiers impliquant des problématiques de conservation du patrimoine.	
Produire, commander et diffuser des études historiques et effectuer la mise à jour et l'information de l'index bibliographique des bâtiments situés sur le territoire de la Ville de Genève.	
Représenter la Ville de Genève au sein de la Commission des monuments et des sites et de la Fondation pour la conservation des temples genevois d'avant 1907.	
3000 Relations externes	
Définir et mettre en œuvre une stratégie d'information commune à l'ensemble des services du département.	
Développer un nouveau site Internet pour le département.	
Poursuivre et intensifier le développement de campagnes de communication et d'information publiques afin de soutenir l'action du département et des différents services.	
Représenter la Ville de Genève et le département auprès de tiers et dans le cadre de la participation à diverses commissions et manifestations officielles.	
Poursuivre la collaboration avec l'État de Genève et les associations professionnelles dans le but d'unifier et de simplifier les procédures en matière d'appel d'offres.	

Direction des constructions et de l'aménagement

(3/3)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Certains objectifs, qui n'ont pas pu être atteints, nécessitent les compléments d'information suivants :

- malgré de réels efforts, il subsiste toujours un retard dans les réponses à apporter aux différentes motions, questions et interpellations du CM. Compte tenu des sujets traités, il est vrai que le département est particulièrement sollicité. Cet objectif sera poursuivi en 2009 (n° 1100.03);
- plusieurs projets impliquant la FVGLS sont en cours, notamment à Sécheron et à la rue du Cendrier. D'autres sites prévoient également l'implication de celle-ci : à Malagnou-Rieu, aux Eidguenots, aux Allières, à Artamis, Jean-Louis Prévost, en partenariat avec des privés. Les réalisations s'échelonneront entre 2009 et 2020 (n° 1200.01);
- depuis plus de deux ans, le département a fourni un effort considérable mais la tâche n'est pas encore terminée. La Direction a fixé des objectifs clairs aux services pour 2009 (n° 1300.03);
- la situation s'améliore d'année en année et une nouvelle méthode de travail, allant dans le sens souhaité, a été introduite pour l'élaboration du 5e PFI 2010 – 2021 (n° 2200);
- la mise en place de la base de données foncières est en cours, en collaboration avec le service d'urbanisme (n° 2400.02);
- l'index bibliographique bénéficie maintenant d'une base de données informatisée. Elle est opérationnelle et mise en ligne au sein de l'unité de la conservation du patrimoine architectural. Cette importante étape franchie, il s'agira de reprendre le travail de saisie régulier (mise à jour) et le rattrapage d'une période durant laquelle la saisie a été interrompue (n° 2500.02);
- l'unité Info-com a coordonné la création et la réalisation d'une signalétique commune au département pour les chantiers. Elle a également créé et produit un nouveau type de publications (format triptyque) commun pour tous les services. Il reste à unifier les affiches et panneaux de chantiers (n° 3100.01);
- cet objectif n'a plus cours, dans la mesure où un projet de refonte du site de la Ville de Genève dans son entier est en cours. L'unité Info-com participe au groupe de travail interdépartemental mis sur pied à cet effet (n° 3100.02).

Urbanisme

(1/3)

Introduction et faits marquants

Le Service d'urbanisme a connu en 2008 une augmentation de ses tâches due à la nature stratégique des dossiers traités, impliquant notamment un nombre croissant de décisions et courriers à préparer pour le CA. Parallèlement, la direction du service a été amenée à fixer des priorités radicales sur certains dossiers pour assurer avec les mêmes forces de travail le calendrier du Plan directeur communal, raccourci de près de 6 mois.

Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population

- élaboration d'un tableau de bord sur la production du logement en Ville de Genève avec affinement de la temporalité des potentiels;
- constitution, analyse et cartographie des statistiques parking pour 2007 et actualisation des taux de motorisation par quartier et par commune;
- constitution d'une couche SITV digitalisée et renseignée de tous les Plan localisés de quartiers récents;
- UrbaSit: génération des préavis, introduction de données complémentaires, amélioration des applications, renforcement de sa dimension fédératrice;
- MémoCité: nouveau concept pour sa mise en ligne sur le site Internet de la Ville de Genève;
- cartographie des bibliothèques et médiathèques de la Ville de Genève;
- maquette: 3 modules finalisés, 2 réalisés, 2 engagés et mise à jour de plusieurs modules et site Internet. Réalisation de maquettes d'étude: gare des Eaux-Vives, Sécheron, etc.;
- planification scolaire (yc restaurants): rapport du CA et établissement des prévisions scolaires pour 14 communes (sous mandat).

Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable

- traitement de 213 requêtes en autorisation de construire: certains préavis ont mis en lumière la complexité de l'application de nouvelles dispositions légales (LUP, augmentation hauteur gabarit);
- préparation de dossiers techniques en vue de recours;
- traitement de 21 droits de préemption;
- mise en cohérence entre planification impérative (PLQ) et objectifs de la loi sur les LUP;
- révision des mesures OPAIR: rédaction des fiches et participation aux séances;
- réflexion stratégique sur l'extension piétonne du centre-ville en relation avec le parking P.-Fatio;
- base de données et propositions pour la refonte de la gestion de la politique de location des places de stationnement GIM;
- Plan directeur communal: bilan forums, rédaction des options politiques, élaboration des stratégies territoriales et programmes urbains, consultation des départements municipaux et des services techniques cantonaux, approbation du CA (6 décisions), rédaction d'une PR pour le CM en vue de la consultation publique;
- préparation de la révision du plan directeur des chemins piétons;
- participation au projet d'agglomération franco-valdo-genevois et coordination de 11 mesures Ville de Genève acceptées par Confédération pour subventionnement sur fonds d'infrastructure (env. 25 mio pour 5 mesures 2011-2014);
- copilotage projet Voie verte avec direction de projet agglomération et DGM;

Urbanisme

(2/3)

- copilotage technique du projet de PDQ + MZ Gare des Eaux-Vives, membre SOVAGEV, coordination avec CEVA;
- finalisation de l'étude Petite-Boissière en vue stratégie foncière active;
- finalisation du projet de PLQ Rieu-Malagnou;
- suivi des études « PAV » et préavis technique sur projet de MZ avec Carouge et Lancy;
- contribution au pilotage technique du projet « Carré vert »: cahier des charges, règlement de concours, contrat société simple, coordination, participation au COPIL;
- conduite de l'étude de PLQ Allières avec les propriétaires;
- instruction des requêtes et projets de plans d'affectation dans le quartier de Sécheron;
- élaboration d'une image directrice et dépôt d'une DR dans le périmètre des Eidguenots;
- exploration potentielle des parcelles Ville de Genève à Chandieu, évaluation insertion d'un équipement public dans pénétrante de verdure et établissement avant projet PLQ;
- participation au groupe de travail et COPIL de l'étude Aire-Ain.
- finalisation du recueil « Genève à pied » et organisation conférence de presse pour salon du livre (22 avril 2008);
- réponses aux motions, questions écrites, etc.;
- coordination État-Ville avec la DGT;
- co-réalisation du Petit Plan Piétons (Jonction), réédition d'un dépliant et diffusion de 154'770 unités du Plan Piétons;
- organisation de « Dimanche à pied », du stand du salon du livre et participation à Escalade Expo, Dév. Durable et semaine de la mobilité;
- présentation du Plan Piétons le 9 octobre 2008 à Québec aux 21èmes entretiens de Jacques Cartier.

Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire

- préparation 42 lettres et décisions du CA;
- représentation technique à divers comités (PACA, PAV, Carré vert, Positionnement des villes, État-Ville Sécheron, Enjoy Geneva, Commission cantonale d'urbanisme, etc.);
- ordres du jour et PV séances mensuelles Politique foncière et urbanisme;

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	
Mettre à jour la base de données « plans d'affectation » d'UrbaSit (tableau de procédures).	
Renforcer la dimension fédératrice de l'application UrbaSit en fonction des demandes des autres services.	
Mettre en production, en lien avec l'unité « opérations foncières », une application « acquisitions foncières Ville de Genève ».	
Déposer une demande de crédit auprès du CM pour la reprise informatique des plans-maquettes non digitalisés.	
2000 Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	
Préciser les conditions d'intervention dans un milieu urbain dense à faire valoir dans le cadre des préavis.	
Élaborer, examiner et mettre en consultation publique le Plan directeur communal pour adoption par le CM et le Conseil d'État.	

Urbanisme

(3/3)

Degré de réalisation

Mettre à jour le Plan directeur des chemins pour piétons.	
Finaliser le Plan directeur de quartier (PDQ) de la Petite-Boissière / Belmont / Godefroy qui intègre la mise en place d'une stratégie foncière pour la Ville de Genève.	
Finaliser le PDQ de la Gare des Eaux-Vives, accompagner sa présentation au CM et créer les conditions de lancement des études d'aménagement du futur domaine public.	
Valoriser les objectifs et les obligations de la Ville de Genève dans l'étude Praille-Acacias-Vernets.	
Proposer un outil pour introduire la mixité dans le cadre de la mutation des zones industrielles.	
Assurer la procédure d'adoption du projet de Plan localisé de quartier (PLQ) Rieu-Malagnou ainsi que sa mise en œuvre.	
Monter l'élaboration du projet de PLQ « Anciens terrains Services Industriels de Genève ».	
Faire aboutir le PLQ des Allières sur la base de la concertation avec les propriétaires.	
3000 Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire	
Éditer le recueil des promenades et organiser sa promotion dans le cadre du Salon du livre 2008.	
Développer le concept et organiser la 2 ^e édition des « Dimanches à pied ».	
Promouvoir, en lien avec l'Organisation mondiale de la santé, le principe de la mobilité douce au sein des organisations internationales.	
9000 Gestion du service	
Permettre un accès rapide et aisé à l'information. Faciliter le choix de commandes des documents.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Si certains objectifs ont été qualifiés de partiellement atteints, reporté voire abandonné, c'est en raison de :

- la mobilisation des forces de travail en interne pour les besoins du PDCom, dont le calendrier a été accéléré (2200.02, 2200.03) ;
- les imprévus de la coordination (2200.01) ;
- le degré de complexité des thématiques et projets (2200.06, 2300.03) ;
- l'apparition de nouveaux dossiers à traiter en priorité (1200.01) ;
- la réceptivité/réactivité des partenaires (1100.02, 1100.03, 2200.05, 3300.03) ;
- l'allongement des délais de délivrance des outils informatiques (1100.01).

En revanche, l'objectif « Éditer le recueil des promenades et organiser sa promotion dans le cadre du Salon du livre 2008 » a été largement atteint puisque le recueil intitulé « Genève à pied : 10 parcours à thème » a fait l'objet de la 6^{ème} meilleure vente dans l'une des principales librairies de Genève.

Architecture

(1/2)

Introduction et faits marquants

Dans le cadre de sa mission première: «construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève», le Service d'architecture (ARC) a développé tout au long de l'année 2008 de nombreuses prestations, les plus importantes étant:

THEMES	PRESTATIONS
Quartier de Saint-Gervais	<ul style="list-style-type: none">• rénovations et études à la rue des Etuves et à la place Grenus.
Quartiers des Grottes et de la Gare	<ul style="list-style-type: none">• rénovations à la rue Jean-Jacques-De-Sellon et à la rue des Gares;• études pour la rue de l'Industrie et la rue des Grottes.
Quartiers de Sécheron et des Pâquis	<ul style="list-style-type: none">• dépôt d'une proposition de crédit pour la construction d'un espace de quartier;• coordination de l'ensemble des projets au « Foyer de Sécheron »;• rénovations du pavillon Plantamour et de la villa Moynier (parcs Mon Repos et Perle du Lac);• étude de l'extension de l'Herbier au Conservatoire et jardin botaniques (CJB).
Quartier des Eaux-Vives	<ul style="list-style-type: none">• démarrage de plusieurs rénovations au parc La Grange: dépendances de la villa et théâtre de l'orangerie.
Concours d'architecture	<ul style="list-style-type: none">• préparation ou tenue de trois concours d'architecture.
Demandes de crédits	<ul style="list-style-type: none">• préparation et/ou dépôt d'importantes demandes de crédit de réalisation pour des rénovations d'immeubles de logement ou pour la réalisation d'infrastructures culturelles et sociales.

Par ailleurs, l'ARC dans le cadre de sa deuxième mission: «établir les préavis architecturaux» a examiné, du point de vue architectural, 736 préavis sur les requêtes en autorisation de construire déposées sur le territoire communal. L'habitabilité ainsi que l'aspect architectural des façades et des toitures ont été examinés.

Lors du déroulement des opérations de construction, l'ARC a mis son savoir-faire au service de la collectivité en se portant garant du respect des priorités et critères définis par le département comme:

- la stratégie des constructions définies par le CA (rénovation d'immeubles de logements très vétustes, développement d'infrastructures culturelles et d'accueil de la petite enfance);
- les besoins des utilisateurs et des utilisatrices ainsi que les programmes;
- la maîtrise des coûts, des délais et des procédures;
- la haute performance énergétique dans les constructions neuves et la rénovation;
- la mise en valeur du patrimoine architectural;
- le choix et la qualité des matériaux utilisés.

Cette année, sur 76 opérations actives concernant le patrimoine immobilier dont le service a assuré le suivi, 27 ont été menées en phase d'étude, 17 en phase de réalisation ou de chantier à démarrer et 32 en phases diverses ou à boucler. Sur les 23 crédits proposés en boucllement en 2008, répondant ainsi aux dispositions de la loi sur l'administration des communes (LAC), le service a déposé en juin 2008 une proposition de boucllement de 8 crédits, dont 6 en dépassement pour plus de CHF 3.2 millions au total et 15 opérations sans dépassement. Cette proposition de boucllement achève ainsi la « campagne d'assainissement » des opérations en dépassement et terminées depuis plusieurs années. L'année 2008 a connu également l'encaissement d'environ CHF 2 millions de participations de tiers au financement de 5 opérations en phase de réalisation par le service.

Architecture

(2/2)

La dépense d'environ CHF 14 millions en investissements réalisée en 2008 correspond à 85% de planification de la dépense financière indiquée dans le Plan Financier d'Investissement (PFI) estimée à CHF 16.5 millions.

Parmi les trois concours, celui concernant l'extension du Musée d'ethnographie de Genève a été attribué en juin 2008. La préparation de 2 autres concours, devant se tenir en 2009, a également été effectuée en grande partie sur 2008. Il s'agit des concours pour la réalisation d'une crèche à la rue Lamartine et pour la réalisation du nouveau théâtre de la Comédie en remplacement de l'actuel, sur le site de la gare des Eaux-Vives. Le service a poursuivi également l'avancement de l'étude faisant suite au concours de novembre 2007 pour l'extension de l'herbier au CJB.

Concernant les demandes de crédits, l'ARC a également élaboré et déposé auprès du CM 4 propositions de crédit d'étude (dont 3 sur la PR globale d'études du département) et 5 propositions de crédits de réalisation.

Priorité a été donnée aux bâtiments inscrits dans la liste des immeubles dont l'indice de dégradation est inférieur ou égal à 0.5 selon Stratus. Sur 38 bâtiments, l'ARC est en charge de 17 bâtiments dont 3 ont déjà été rénovés, 2 sont en chantier, 4 ont fait l'objet d'une PR déposée ou votée en 2008, 8 sont à l'étude.

En concertation avec les services de l'énergie (ENE) et des bâtiments, ARC a poursuivi l'évaluation de l'état du patrimoine financier. Ce travail permet de définir les priorités d'intervention sur les bâtiments et de planifier les rénovations à inscrire dans le PFI. Il s'inscrit également dans l'accomplissement de l'objectif « 100 % renouvelable en 2050 ».

Cette stratégie, coordonnée avec l'ENE, s'est poursuivie aussi bien dans les rénovations que pour les constructions neuves. C'est ainsi que les autorisations de construire déposées pour la rénovation de la Cité-de-la-Corderie 10, l'agrandissement de l'herbier aux CJB et l'espace de quartier au Foyer de Sécheron répondent au standard 100 % renouvelable et au label Minergie et Minergie P.

Enfin, en 2008 l'ARC a consolidé son organisation interne en renforçant son équipe de direction afin d'améliorer son approche en matière de gestion financière et de contrôle interne.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Construire et rénover le patrimoine immobilier de la Ville de Genève	
Donner une priorité à la rénovation des immeubles de logement en adéquation avec la stratégie commune aux 3 services (architecture, bâtiments, énergie).	●
Affiner une méthode de travail permettant l'établissement de programmes stables très en amont des processus et évaluer ces programmes au moyen d'études de faisabilité chiffrées, notamment pour les espaces de vie infantine et les édifices culturels.	●
Organiser des concours d'architecture et des appels d'offres pour les opérations dont les crédits d'études ont été votés en adaptant les procédures aux nouvelles directives du département.	●
Maîtriser la planification inscrite dans le Plan financier d'investissement pour la gestion des crédits d'études et de construction.	●
Définir des programmes d'intervention et répartir la gestion des opérations de constructions entre les 3 services (architecture, bâtiments, énergie) ainsi qu'avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance.	●
Collaborer avec les Services de l'énergie et des bâtiments pour la mise à jour des informations sur l'état du patrimoine financier.	●
Poursuivre l'étroite collaboration avec le Service de l'énergie à toutes les étapes du processus de construction dans le but d'atteindre les standards Minergie et Minergie P pour les constructions neuves gérées par le service.	●
Améliorer les performances énergétiques des immeubles à rénover en fonction des particularités de ces derniers.	◐
Organiser des journées portes ouvertes à la population pour présenter les réalisations effectuées par le service.	◐
Collaborer avec l'unité info-com en vue d'élaborer des documents de présentation tels qu'affiches, fichier PowerPoint, plaquettes, etc., et de la mise à jour du site Internet.	●
2000 Etablir les préavis architecturaux	
Former deux architectes du service au traitement des préavis (sous la direction de l'adjoint de direction technique) ceci suite à la forte augmentation des requêtes à traiter.	●
Etablir des statistiques au moyen de tableaux récapitulatifs.	●

Bâtiments

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'année 2008 a été très chargée pour le Service des bâtiments. Outre une planification de travaux d'entretien s'élevant à plus de CHF 11,6 millions, il a fallu faire face à la mise en route d'un certain nombre d'opérations prévues au PFI, mais encore prendre en main des dossiers non planifiés comme celui du futur CECOFOR, centre de formation du Service d'incendie et secours (SISS, projet prioritaire pour le Département de l'environnement urbain et de la sécurité qui aboutira prochainement sur une demande de crédit). La demande de crédit pour la réalisation des aménagements du septième étage de la rue du Stand 25 a été déposée simultanément à la demande de reconversion des locaux, actuellement occupés par le Service d'urbanisme, en logements.

Le SIS est de façon générale très demandeur de travaux (usure dû à l'usage intensif des locaux), ainsi que le Grand Théâtre.

Des procédures ont été entamées en vue de poursuivre nos objectifs politiques, notamment en relation avec les opérations de rénovations d'immeubles de logements encore à entreprendre sur les périmètres Grottes et St Gervais.

Une première phase d'analyse des grands ensembles locatifs a permis de mettre en évidence les périmètres prioritaires dans un document daté d'avril 2008. Les quatre ensembles dont les enjeux énergétiques groupés représentent plus du quart de la consommation du patrimoine financier de la Ville de Genève et près de 20% du nombre total de logements, seront traités dès 2009 selon l'ordre: Minoteries - rue de Carouge, périmètre des tours de la Jonction, (Les Asters Servette 100 – Hoffmann), et enfin quai du Seujet.

Le chantier 2008 aura sans doute été celui du Musée Rath qui s'achèvera dans les délais impartis au début 2009. Mais encore celui de la transformation de bureaux en logements à la rue du Perron 10, de la réhabilitation des façades du périmètre des Schtroumpfs, du remplacement des verres devenus dangereux en toiture d'une serre du jardin botanique. Opération peu commune, la réalisation de la volière du Bois de la Bâtie permettant de mettre à l'abri les oiseaux lors de risques de grippe aviaire a permis, nous l'espérons, de poser une première pierre à la démarche de réflexion au sujet de l'ensemble de ces lieux populaires.

Le bâtiment principal du Musée d'art et d'histoire a vu les travaux de consolidation des corniches de la plus grande part des salles du premier étage, suivi par le remplacement des éclairages. Le bâtiment de la chapelle des Rois a eu droit à un lifting sérieux et bénéfique à son image.

Le chantier technique de rénovation complète des installations de traitement des fumées du crématoire du cimetière St Georges est en cours d'achèvement à notre entière satisfaction et la première étape des travaux de mise à niveau de la patinoire des Vernets s'est achevée avec la reprise des entraînements du Genève Servette HC à la fin du mois d'août.

Des mandats d'études ont été lancés, notamment sur le bâtiment situé 12-14 rue des Grottes; des procédures de mise au concours pour des mandats d'architectes sont entamées, par exemple pour la rénovation de l'immeuble de la rue Jean-Robert Chouet 4.

Situation identique sur le thème de l'amiante dans les crèches de la Ville de Genève qui aboutira à l'octroi d'un mandat d'analyse d'ici au printemps 2009.

Le bureau d'études qui a retrouvé son effectif de trois personnes, a poursuivi de nombreuses études de faisabilité, déposé nombre de dossiers de requêtes en autorisation de construire, et mené à bien un certain nombre de projets dont la signalétique des bâtiments publics à l'attention des personnes handicapées (PMR) qui a requis une ample coordination entre le Département des constructions et de l'aménagement, celui de la culture et les représentants des associations concernées.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion, entretien, rénovation du patrimoine immobilier	
Poursuivre, en coordination avec les services demandeurs, en fonction de critères de priorité, de coût et de ressources humaines, les prestations de rénovation, d'entretien et de maintenance des bâtiments qui constituent le patrimoine immobilier municipal.	
Participer et appuyer les demandes des divers utilisateurs et utilisatrices internes de la Ville de Genève dans les domaines de la conception et de la mise au point des cahiers des charges.	
Vérification des faisabilités techniques et financières, en fonction des avant-projets approuvés par les services bénéficiaires, afin d'assurer un cheminement décisionnel cohérent jusqu'à la réception des locaux par les utilisateurs et utilisatrices.	
Suivi et planification des travaux d'entretien à l'aide de tableaux de bords gérés par le service.	
Suivre en ligne les informations relatives à l'état du patrimoine immobilier à l'aide des différents outils d'évaluation mis à disposition et édition d'un nouveau rapport de situation selon les résultats de la méthode Stratus.	

Bâtiments

(2/2)

Degré de
réalisation

Procéder aux analyses et études de faisabilité demandées par le comité d'attribution immobilière.	●
Gérer et appliquer le concept de sécurité sur la base des normes cantonales et fédérales en vigueur, ainsi que celles des assurances en fonction d'une échelle de risques analysés. Suivre la réalisation des nouvelles installations. Gérer et contrôler les contrats des sociétés privées pour la maintenance des installations techniques de sécurité ou pour la surveillance humaine. Poursuivre le programme de mise en œuvre, par étape, des plans d'évacuations dans les locaux de la Ville de Genève.	●
9000 Gestion du service	
Participer activement à la mise en commun des connaissances et des compétences des services (bâtiments, architecture et énergie) et adapter les modes de fonctionnement à la nouvelle répartition des départements.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Entretien et gérer le patrimoine financier et Entretien et gérer le patrimoine administratif:

Il n'est pas possible de prétendre avoir atteint 100% d'objectifs en matière d'entretien. Le retard usuel correspond aux imprévus, à la charge de travail, aux blocages politiques, administratifs ou sociaux sur lesquels le Service des bâtiments n'a pas de prise.

Pour 2009 il est urgent que le service puisse bénéficier d'un poste de coordinateur de grands projets dont la mission sera d'appuyer et d'assurer le suivi des opérations d'envergures qui sont planifiées sur le moyen terme.

Aménagement urbain et mobilité

(1/3)

Introduction et faits marquants

Fonctionnement

La création du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité en janvier 2008, à partir de deux services préexistants, a permis de mettre en pratique l'hypothèse de réorganisation prévue à l'automne 2007. Des lacunes sont cependant vite apparues et un accompagnement au changement a été mis en place, qui s'est poursuivi tout au long de l'année. Ce processus de mutation, associé à une recomposition de l'équipe de direction, a en partie entravé l'action prospective du service, la concentrant davantage sur les projets déjà engagés et la réponse aux sollicitations extérieures.

Définition des grandes orientations

La réorganisation interne du service a permis de faire émerger une mission claire d'aménagement de l'espace public regroupant la majeure partie des compétences du service – architecture, déplacements, mobilier, éclairage.

La collaboration avec le Service d'urbanisme à l'occasion de la mise au point du projet de Plan directeur communal a permis de définir les grandes options en la matière pour la décennie à venir. Le Plan lumière, mais aussi le Concept directeur du mobilier urbain ont été joints au document, renforçant leur légitimité et leur validité.

L'approche stratégique a permis de dégager les grandes lignes de ce que pourra être le développement de zones piétonnes au centre-ville et des zones 30 km/h dans les quartiers, la mise en œuvre d'un plan d'assainissement du bruit routier d'ici 2018, les mesures de limitation du trafic à l'échelle de la Ville de Genève, etc. Ces stratégies doivent encore faire l'objet de validations qui constitueront, avec le Plan directeur communal, la feuille de route principale de l'activité du service.

D'une manière générale, les liens avec les autres services partenaires sur le domaine public ont été resserrés de manière à garantir une approche commune en amont et une pérennité des aménagements en aval. D'autre part, la promotion des mobilités douces a été reconduite notamment par l'organisation des samedis du vélo et la participation à la Journée à pied à l'école.

Aménagement d'espaces publics

Les chantiers du parc des Chaumettes et du pont de la Machine se sont poursuivis.

Le projet définitif de réaménagement de la plaine de Plainpalais a été élaboré en vue d'un démarrage de chantier en 2009. Les oppositions au projet de réaménagement de la place Longemalle ont été levées.

Le projet des pavillons de la rade a lui été réorienté et le Service des bâtiments en a repris le pilotage.

Dans les quartiers, les projets de modération de trafic ont été poursuivis (mise en service de la zone 30km/h Liotard, concertation sur la zone 30km/h Délices, travaux aux Eaux-Vives, rue de Saint-Jean, etc.) et quantité de mesures ponctuelles ont été prises pour améliorer les déplacements quotidiens.

L'accompagnement de la nouvelle ligne de tramway TCOB a été renforcé par la conduite de mandats complémentaires visant à faire valoir les objectifs de la Ville de Genève en matière d'aménagement d'espaces publics.

Des processus de concertation et médiation ont été engagés respectivement aux Grottes et à la Cou-louvrenière, qui déboucheront probablement sur des projets d'aménagement dès 2009.

Eclairage public

Une grande partie de l'échange systématique des lampes d'éclairage public a été reprise en 2008 après une pause de 3 ans pour cause de budget insuffisant.

Le Plan lumière a été validé par le CA et le CM de telle sorte que ses recommandations peuvent déjà être appliquées dans le travail courant du service. Dans ce sens, un projet pilote de valorisation lumineuse a été engagé sur les quais du Seujet et Turrettini, qui sera probablement réalisé en 2009-2010.

Des récompenses ont été accordées à plusieurs réalisations de la Ville de Genève, confirmant la qualité des projets mis en œuvre.

Aménagement urbain et mobilité

(2/3)

La collaboration avec les services des bâtiments, d'architecture, du génie civil, de l'énergie et des espaces verts – s'est poursuivie, voire renforcée avec la nouvelle direction du SEVE notamment.

La manifestation les Yeux de la Nuit n'a pas été reconduite en 2008 sur décision du CA.

Mobilier urbain

Bien qu'assurée par un seul collaborateur, la composante mobilier urbain du service s'est bien développée au cours de l'année 2008.

La collaboration interservices et interdépartements s'est renforcée à l'occasion notamment des projets suivants: nouvelles caissettes à journaux, supports d'affichage libre, signalétique (balises, accès des personnes à mobilité réduite aux bâtiments publics, Wi-Fi, Grütli, etc.).

De nouveaux éléments de mobilier sont développés: banquette Léman, table de pique-nique, barrières, etc.

L'approche prospective et expérimentale a aussi trouvé sa place avec l'exposition « Les espèces du mobilier urbain » au parc des Bastions (collectif « Légoville » / FMAC), la participation au projet de recherche en design « UrbanMob New » menée par la Haute Ecole d'Art et de Design et l'Université de Genève, la mise au point d'un module de sondages amovibles Visiomatic-Visioville dans le cadre du Salon de l'auto.

Enfin, la qualité de l'approche de la Ville de Genève est toujours reconnue. En témoignent au niveau local les demandes des Villes de Lausanne et d'Yverdon de pouvoir utiliser nos caissettes à journaux, celle de la Ville de Chêne-Bougeries de pouvoir implanter notre abribus et, au niveau international, la nomination au DesignPreis 08 suite à l'obtention en 2007 d'un IF-International Forum Design Award pour les bacs d'orangerie « OXYDE ».

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Aménagement des espaces publics	
En priorité, réaliser des aménagements importants déjà engagés (plaine de Plainpalais, quais de la Rade, place de Longemalle).	
Participer aux projets complémentaires du réseau de transport collectif : branche de tramway « Onex-Bernex » et traversée du Rhône, plateau de Champel (CEVA), branche de tramway « Grand-Saconnex », par des mesures d'accompagnement.	
Améliorer le mode de travail commun, allant du projet à la réalisation, dans les domaines de l'aménagement, du mobilier et de la mise en lumière.	
2000 Éclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève	
Maintenir la base de données et coordonner son évolution au sein des Services industriels de Genève.	
Utiliser les analyses de l'état des installations pour l'organisation des travaux de remplacement.	
Capitaliser les effets de planification en termes de réponses aux questions de l'action sur l'environnement posées par l'Agenda 21.	
Appliquer les analyses effectuées dans le cadre de la planification à des cas concrets, afin de les soumettre au Fonds énergie des collectivités publiques et d'en faire la somme au sein de l'Agenda 21.	
Concrétiser le « plan lumière ».	
Établir les projets nécessités par la restructuration des voiries et des transports collectifs.	
Établir les projets de mise en lumière de lieux urbains de valeur et en application du « plan lumière ».	
Garantir la qualité du travail des prestataires en veillant au respect des obligations contractuelles.	
Améliorer la mise en lumière des bâtiments, monuments, fontaines, suivant les principes du « plan lumière ».	
Innover dans la communication et la mise en lumière par une prestation éphémère, focalisée sur un thème et un lieu, fédérant les prestations des entités municipales, cantonales et privées.	
3000 Design et mobilier urbain	
Intensifier le programme de mobilier urbain propre à la Ville de Genève, intégrant des principes de véracité des matériaux d'usage adaptés aux divers utilisateurs et utilisatrices (personnes à mobilité réduite, mal et non voyantes), d'insertion aux lieux urbains, de développement durable, de rationalité et de maintenance par les services techniques.	

Aménagement urbain et mobilité

(3/3)

	Degré de réalisation
Coordonner la conception, la réalisation et la maintenance lors de l'établissement des projets de mobilier urbain. Rassembler les missions de nettoyage, d'entretien et de maintenance.	
Assurer une cohérence dans les domaines territoriaux (plan d'affichage, concept lumière, mobilier urbain), du mobilier urbain (style) et de la communication (signalétique, sites Internet, affichage).	
4000 Mobilité	
Développer des projets d'aménagements conformes à la hiérarchie du réseau, notamment dans le cadre des programmes d'assainissement du bruit routier. Poursuivre la mise en œuvre des aménagements liés au Plan directeur des transports publics 07-10.	
Développer des programmes d'assainissement du bruit routier selon l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB). Appuyer l'État de Genève dans ses projets localisés d'assainissement de la qualité de l'air.	
Mettre au point de nouveaux plans sectoriels dans les quartiers avec les associations locales afin d'améliorer la sécurité des déplacements et de rendre une part plus importante de la chaussée à la déambulation et aux modes doux.	
Poursuivre la mise en œuvre du réseau cyclable, la modération du trafic et les mesures de sécurité en faveur des personnes les plus vulnérables en répondant prioritairement aux demandes qui sont issues de groupes de concertation dans les quartiers. Fournir un appui aux Transports Publics Genevois pour améliorer la progression des lignes et développer le réseau.	
Poursuivre le travail de conseil et d'expertise auprès de la présidence, du CM, des services et départements pour les questions de mobilité.	
Assurer l'information relative aux différents projets d'aménagements mis en œuvre dans les quartiers en concertation avec les associations locales et les riverain-e-s.	
Mettre à l'enquête publique des projets de réglementation de trafic préparés par l'Office cantonal de la mobilité (OCM).	
Soutenir la journée internationale « A pied à l'école » et participation à la semaine de la mobilité. Organiser les samedis du vélo. Effectuer des campagnes de sensibilisation diverses (Journées du développement durable, la Ville est à vous, fêtes de quartiers, forums et conférences, etc.)	

Énergie

(1/2)

Introduction et faits marquants

Les actions menées par le Service de l'énergie (ENE) au cours de l'année 2008 ont été largement influencées par les objectifs généraux que le service s'est fixé, à savoir:

- l'orientation de la politique énergétique municipale vers une diminution de sa dépendance aux énergies non renouvelables pour ses besoins en chauffage;
- une participation au sein du domaine des constructions (services de l'énergie, des bâtiments et de l'architecture) à la mise en place d'une stratégie d'entretien et de rénovation du patrimoine bâti;
- la poursuite de l'évolution engagée en matière d'organisation interne du service;

Les principaux faits marquants qui peuvent être relevés pour cet exercice sont:

D'une manière générale l'ensemble du secteur des énergies a été extrêmement tendu et des augmentations de prix inédites se sont succédées durant les trois premiers trimestres. Le prix du pétrole a culminé à CHF 135.50 les 100 litres début août, pour finalement redescendre en dessous des CHF 70.- les 100 litres en décembre.

Dans ce contexte l'ENE s'est plus que jamais attaché à concentrer tous ses efforts afin de développer, en collaboration avec le Service de l'architecture, des projets à haute performance énergétique, conformément à la stratégie générale «100% renouvelable en 2050». Cette dernière se concrétise par plusieurs projets:

- Sécheron, espace de quartier: premier bâtiment de la Ville de Genève répondant au standard Minergie P.

Raccordement de la parcelle au réseau Genève-Lac-Nations: mise au point des modalités de financement et des conditions de fourniture de la chaleur par le biais d'un contracting avec les Services Industriels de Genève

- Cendrier 1-3: proposition du premier projet de construction d'un immeuble de logement et d'une crèche «100% renouvelable» en partenariat avec la Fondation HLM de la Ville de Genève;
- Conservatoire et jardin botaniques; développement du projet d'alimentation du site en chaleur, 80% grâce à des énergies renouvelables: déchets de bois, solaire et 20% avec du gaz.

Proposition d'un projet de construction d'un nouvel herbier, répondant à des critères de très haute performance énergétique.

Le service a également engagé les processus de labellisation «Cités de l'énergie» et «European Energy Award», ainsi que les démarches afin que la taxe CO2 soit intégralement rétrocédée à la Ville de Genève.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève	
Finaliser le processus de réorganisation du service, conformément au projet «Organisation du Service de l'énergie/Phase finale: 2007 – 2008».	●
Développer les capacités d'intervention du personnel d'exploitation sur des travaux de chauffage de petites et moyennes importances.	◐
Suivre et renforcer la stratégie d'entretien pour l'ensemble des installations de ventilation.	◐
Finaliser la mise en place d'une stratégie de remplacement du matériel de régulation visant à augmenter le taux de renouvellement.	◐
Renforcer les travaux d'assainissement du parc des chaudières, notamment grâce à l'élaboration d'une planification des rénovations, intégrant les critères réglementaires de vétusté ainsi que les enjeux énergétiques et environnementaux.	●
2000 Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins, le développement et la valorisation des énergies renouvelables	
Développer des solutions d'énergies renouvelables pour les besoins en chauffage en substitution d'énergies fossiles: biomasse, géothermie, biocombustibles, etc.	◐
Intégrer un volet énergie au Plan directeur communal.	●
Développer et mettre en place des concepts énergétiques de site ou de quartier avec un objectif de très haute performance énergétique, par exemple de type Minergie P, voire à énergie positive. Cas de Sécheron, des Conservatoire et Jardin botaniques (CJB), des Vernets et du site Artamis.	●
Réaliser des expertises environnementales ou en relation avec le développement durable pour les services de l'administration.	●

Énergie

(2/2)

	Degré de réalisation
Poursuivre les programmes d'actions en matière de gestion durable de l'eau et mise en place d'une stratégie générale en matière de récupération d'eau de pluie en vue de son utilisation pour l'arrosage et le nettoyage des rues.	
Mettre en œuvre des actions visant à diminuer les consommations d'électricité municipale, et en particulier développement d'une stratégie générale d'intégration des critères de performance énergétique en matière d'éclairage extérieur nocturne.	
Poursuivre les programmes de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti (programmes photovoltaïque, solaire-thermique et biomasse).	
Développer des projets à caractère didactique et pédagogique, visant à sensibiliser le grand public à la maîtrise de l'énergie, à la préservation des ressources naturelles et au développement des énergies renouvelables.	
Renforcer les échanges d'information et d'expérience en Suisse Romande.	
Mettre en place des outils de suivi de la campagne Display.	
9000 Gestion du service	
Mettre en place une stratégie générale en matière d'émission de CO ₂ intégrant, d'une part les modalités d'application de la taxe CO ₂ et, d'autre part les possibilités de valorisation des économies de CO ₂ réalisées.	
Gérer le financement de projets par des fonds externes aux budgets Ville de Genève. Rechercher de nouvelles possibilités de financement et mise en place des procédures de gestion associées.	
Élaborer en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication, un système d'information intégré, et mettre en exploitation un outil métier de gestion des coûts et des consommations d'énergie.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Sur le plan organisationnel, l'année 2008 a été plus particulièrement dédiée à la construction du secteur « chauffage-thermique » avec le recrutement de 2 ingénieurs thermiciens, à effectif global constant. Cette nouvelle structure a également permis de consolider la direction de la section exploitation, suite à la réduction du temps de travail à 80% de son responsable. La finalisation de cette étape et la disponibilité d'une équipe à présent solide et opérationnelle, permettra de réaliser les objectifs « partiellement atteints » de la mission « 1000 ».

Les objectifs relatifs à l'information et à la communication ont été partiellement atteints. En effet, un certain nombre d'actions ont été réalisées en Suisse comme à l'étranger, en revanche, il n'y a pas eu de nouveaux projets à caractère didactique orientés vers le public jeune.

Pour ce qui est du projet d'évolution des applications informatiques, la collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication s'est poursuivie. Néanmoins, il s'agit clairement d'un projet qui se développera progressivement sur plusieurs années.

Génie civil

(1/3)

Introduction et faits marquants

En matière de gestion et d'organisation:

Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2005, les services Études & construction, d'une part, et Entretien du domaine public, d'autre part, ont fusionné et c'est au cours de l'année 2007 que l'organisation et la structure définitive du service ont été entérinées. Dans ce cadre, trois entités distinctes ont été créées à savoir:

- gestion & administration;
- projets & réalisations;
- exploitation & maintenance;

chacune d'entre-elles étant placée sous la responsabilité d'un adjoint de direction.

En décembre 2007, deux nouveaux adjoints de direction ont été nommés pour diriger respectivement les entités Gestion & administration et Projets & réalisations puis, suite à un départ à la retraite en février 2008, le poste d'adjoint de direction de l'entité Exploitation & maintenance a été mis au concours.

En parallèle trois postes d'ingénieurs civils, un technicien en génie civil, deux agents techniques, un adjoint de direction, un comptable et un peintre ont été mis au concours, par voie d'inscriptions restreintes et publiques.

Sur demande de la présidence du département une analyse des postes et des membres de la direction du service a été entreprise par un bureau privé qui, dans ses conclusions rendues en janvier 2009, validait ladite structure. Cependant dans cet intervalle, la plupart des dossiers de candidatures des postes susmentionnés ont été bloqués par la présidence du département.

Pour ce qui est de la collaboration interservices et interdépartementales, le service collabore étroitement avec le nouveau service d'aménagement et de la mobilité, ainsi que le Service des espaces verts, dont il rencontre régulièrement les représentant-e-s lors de réunions de coordination de projets d'espaces publics. De plus, il a été sollicité à une trentaine de reprises par le Service de la sécurité et de l'espace publics pour des avis techniques, dans le cadre d'occupation du domaine public et autres manifestations.

Dans sa première mission, l'entité Gestion & administration a mis en place une structure de gestion administrative et financière pour l'ensemble du service et a renforcé le contrôle des procédures internes et de celles du département, notamment dans le cadre du lancement des appels d'offres, de la gestion des factures et de tous les justificatifs y relatifs.

Enfin 21 demandes de crédit d'investissement ont été élaborées et pour certaines d'entre elles, en collaboration avec les services d'aménagement urbain et de la mobilité.

En matière de diagnostic du domaine public:

Ouvrages d'art

- trois ouvrages ont été inspectés et une analyse structurale (compatibilité de la structure avec les charges de trafic) a été effectuée;
- ces analyses ont permis d'établir une liste exhaustive de leur état et des moyens financiers nécessaires à mettre en place à court, moyen ou long terme, afin qu'ils puissent répondre aux normes en vigueur;
- pour des raisons de sécurité, la passerelle de l'Ecole-de-Médecine a été fermée à la circulation le 24 août 2007. Une solution provisoire a été étudiée et a été mise en place dans le courant du premier semestre 2008 dans l'attente de la construction d'un nouvel ouvrage.

Chaussées, trottoirs

- durant cette année 2008, l'inspection des chaussées et trottoirs a été considérablement ralentie faute de ressources humaines (agents techniques). Ce manque de personnel n'a pas permis de quantifier de façon significative l'état de dégradation du domaine public.

En matière de travaux:

- en 2008, près de 81 chantiers ont été exécutés sous l'autorité du service du génie civil par des entreprises privées. Parmi eux, le tram Cornavin – Meyrin – Cern la deuxième étape de l'aménagement du parc des Chaumettes, l'assainissement des falaises de Saint-Jean et de la Bâtie, la zone 30 Liotard ont été achevés et inaugurés;
- l'année 2008 a vu également le lancement de chantiers importants tels que l'assainissement du site Artamis et la restauration du pont de la Machine;
- le service a élaboré les demandes de crédits du tram Cornavin-Onex-Bernex totalisant un montant

Génie civil

(2/3)

de plus de CHF 59 millions et les a déposées auprès du CM. Ces montants correspondant à la réfection et/ou au remplacement du réseau d'assainissement ainsi que l'aménagement des chaussées et trottoirs jouxtant la pose des voies de tram;

- par ses équipes de marquages routiers, l'Unité «Contrôle & maintenance» a réalisé environ 400 interventions liées à la modification et à l'entretien de marquages routiers, selon les plans établis par la DGM, ainsi que, selon les rapports internes d'inspection de secteurs, 73 interventions pour la réparation et l'entretien de bornes réfléchissantes, 118 interventions pour la réparation et l'entretien de potelets métalliques et divers mobiliers urbains (barrières type vge, bancs, totems, bornes simili pierre);
- 190 interventions pour sécurisation et divers entretiens de chaussées, trottoirs, et cheminements situés dans les parcs;
- 30 interventions pour sécurisation des entourages d'arbres;
- 48 abaissements de trottoirs;
- le groupe en charge de la surveillance de travaux de tiers a supervisé et géré les dossiers de 690 interventions de tiers sur le domaine public (gaz, eau, électricité, Swisscom, réseaux privés, etc.).

Monuments et fontaines

- le nettoyage de tags et autres graffitis a fait l'objet de 675 interventions;
- en plus du remplacement et de la restauration de fontaines, bornes, et autres diverses interventions mécaniques, l'ensemble des vannes des fontaines a été remplacé par mesure d'économie d'eau.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Études	
Renforcer la prospection et la communication des constats de l'état de dégradation du domaine public en sensibilisant les services municipaux dont les collaborateurs et collaboratrices sont amenées à fréquenter et travailler directement sur le domaine public.	
Étudier et répertorier les zones géographiques prioritaires et secondaires demandant une adaptation et une mise en conformité des accès aux personnes à mobilité réduite.	

Degré de réalisation

Créer un groupe de travail délégué dit «Mat-éco» pour l'étude et l'élaboration d'une directive permettant l'utilisation maximale de matériaux de construction respectueux pour l'environnement et d'utilisation renouvelable.	
Procéder au contrôle périodique des ouvrages.	
Poursuivre et terminer l'établissement du Plan régional et du Plan général d'évacuation des eaux avec les instances cantonales et communales pour fin 2008.	
Planifier les interventions d'entretien du marquage routier.	
Planifier les interventions en requérant les avis de la Conservation du patrimoine.	
Planifier les études visant à l'installation de dispositifs de limitation de consommation, de recyclage et création de nouveaux points d'eau.	
Veiller au respect de la planification des études concernant la restauration des barrières.	
2000 Réalisations	
Dans le cadre des travaux de tiers, exécutés sur le domaine public, faire adapter systématiquement les chaussées et trottoirs aux besoins des personnes à mobilité réduite, selon les nouvelles directives ad hoc.	
Selon les premières conclusions du groupe «Mat-éco» appliquer progressivement les nouvelles directives, dans le cadre de chantiers d'aménagement et d'entretien.	
Poursuivre les interventions de remise en état et éventuellement de renforcement ou de limitation de charges des ouvrages d'art, compte tenu des nouvelles charges admises.	
Assurer l'entretien systématique du réseau d'assainissement afin d'éviter tout risque de dégradation accélérée et de pollution.	
Assurer l'état de visibilité du marquage routier.	
Conduire et/ou participer à la direction des chantiers de maintenance et de rénovation des monuments.	
Poursuivre les travaux d'équipement des fontaines visant à diminuer les consommations d'eau et publier un bilan de consommation.	
3000 Système d'information du territoire	
Poursuivre l'information aux professionnels de la construction intervenant sur l'espace public.	

Génie civil

(3/3)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Malgré les difficultés, attendues, liées à la finalisation de la création du Service du génie civil, au blocage de plusieurs postes clefs par la présidence et en dépit des importants mouvements de personnel, le Service du génie civil a réussi à atteindre presque tous les objectifs qu'il s'était fixé.

CULTURE

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Dans le cadre de l'année de mairie de M. Mugny, les cinq premiers mois de l'année 2008 ont été marqués par la mise en œuvre de plusieurs projets sur le thème « Vivre ensemble à Genève ». Ainsi, diverses actions ont été entreprises pour explorer les différentes facettes de la diversité qui caractérise notre cité. Les rencontres avec les sans-papiers avaient pour but d'afficher la solidarité de la Ville de Genève envers les personnes sans statut légal. Avec le programme Plurielles, l'objectif était de mettre l'accent sur l'importance du rôle des femmes dans la cité. Le projet GENEVE* accessible, conçu en partenariat avec un artiste multimédia et l'Association Handicap Architecture Urbanisme (HAU), a permis de dresser une cartographie de l'accessibilité de la Ville de Genève aux personnes handicapées. L'année de mairie s'est achevée sur une note hautement symbolique : le dévoilement de « L'immigré », une statue d'Ousmane Sow qui témoigne de la lutte contre les injustices sociales en rendant, selon l'expression de l'artiste, « visibles les invisibles » que sont les sans-papiers.

L'année 2008 a été marquée par le succès réjouissant des actions mises en place pour favoriser l'accès de tous à la culture. Les mesures d'incitation à participer à la vie culturelle de la cité – chèque culture, guides des sorties culturelles à petit prix, carte 20ans/20francs, billets individuels à prix réduit, cinéma pour les personnes âgées – affichent une croissance constante avec plus de 65'000 billets subventionnés offerts durant l'année écoulée.

Des impulsions décisives ont été données à des projets liés à la revalorisation de certains grands équipements culturels de la Ville de Genève. Dans le domaine des musées, un intense travail de préparation a été réalisé dans la perspective du dépôt, en 2009, du crédit de construction pour la rénovation et l'agrandissement du Musée d'ethnographie (MEG). La fondation privée constituée pour réunir des fonds (40 millions) en vue de rénover et d'agrandir le Musée d'art et d'histoire a poursuivi ses démarches, encouragée par les premiers succès enregistrés. Le financement du projet BOT V aux Conservatoire et jardin botaniques est désormais assuré grâce à des fonds privés, et l'enveloppe destinée à rénover le Muséum a été votée par le Conseil municipal (CM). Par ailleurs, une étape a été franchie en vue du lancement du concours d'architecture pour la construction de la Nouvelle Comédie sur le site de la gare des Eaux-Vives. Enfin, les chantiers de rénovation du Musée Rath et de la Promenade du Pin 5 ont débuté et le crédit d'étude relatif à la construction d'un grand dépôt patrimonial sous le site Artamis pour réunir les collections municipales a été déposé.

Les bibliothèques municipales ont mis en place des chartes d'accueil du public et de collaboration, qui détaillent les responsabilités des collaborateurs et collaboratrices de l'institution vis-à-vis des usagers et usagères. En 2008, elles ont enregistré une augmentation significative de leur fréquentation. Cette évolution positive est également due aux enquêtes réalisées pour mieux connaître les attentes de la population dans ce secteur. Par ailleurs, une réflexion a été engagée sur l'avenir du service de bibliobus.

La nouvelle salle Ami-Lullin de la Bibliothèque de Genève a été inaugurée. Un crédit destiné à financer la rétroconversion des catalogues de l'ensemble des bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève a été déposé.

Dans le domaine des arts de la scène, il convient de relever que le Département de la culture (DC) s'est impliqué activement dans le processus de dialogue initié par le Rassemblement des artistes et des acteurs culturels (RAAC) dans le cadre du forum « Arts, culture et création ». Le DC est également partie prenante du processus de médiation entre l'Usine et l'association qui représente les habitant-e-s du quartier. Cette médiation a permis de dresser un catalogue d'actions dont certaines ont déjà pu être mises en œuvre.

L'année 2008 a encore vu le lancement de « Poésie en Ville », nouvelle manifestation gratuite qui s'est révélée très prometteuse. Prévu pour 2012, le projet « Rousseau pour tous » est entré dans une nouvelle phase avec l'étude de faisabilité des projets retenus par le jury international.

Enfin, le DC a poursuivi les discussions liées à la réalisation d'un véritable pôle d'art contemporain dans le quartier des Bains en intégrant deux éléments nouveaux : la redéfinition des missions du FMAC d'une part, qui implique que soit repensée la place que ce service de la Ville de Genève occupe dans le Bâtiment d'art contemporain, et, d'autre part, le transfert des activités du Centre pour l'image contemporaine (CIC) au Centre d'art contemporain (CAC), voté par le CM en décembre 2008.

Sur le plan budgétaire, la priorité a été de consolider le soutien accordé à la culture indépendante, en augmentant les fonds généraux consacrés au théâtre, à la danse, au cinéma ainsi qu'au livre et à l'édition ainsi que par la création d'un fonds destiné à soutenir les projets pluridisciplinaires.

Direction de la culture

(1/2)

Introduction et faits marquants

La direction a supervisé l'audit réalisé au sein du Service administratif et technique (SAT). Cet audit a permis d'établir une feuille de route en vue de renforcer l'autonomie des différents secteurs du service. Le but est également d'obtenir un meilleur équilibre entre les contraintes liées aux horaires pratiqués dans le monde du spectacle et le cadre réglementaire de l'administration.

La direction a également supervisé la procédure de recherche et de sélection d'un nouveau directeur pour le Musée d'ethnographie (MEG), qui a abouti à la nomination à ce poste de M. Boris Wastiau. Ce choix présente le double avantage de désigner une personnalité internationalement reconnue sur le plan scientifique et académique tout en garantissant une continuité dans le travail engagé par son prédécesseur dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement du musée.

A la suite d'une analyse en profondeur du fonctionnement des institutions muséales de la Ville de Genève, la direction a encouragé l'introduction du concept de gestion par projets dans l'ensemble des secteurs où cette nouvelle orientation s'est avérée nécessaire.

L'étude et le suivi de plusieurs projets d'investissement ont été réalisés par la Direction. Le cahier des charges pour le concours relatif à la Nouvelle Comédie a fait l'objet d'une étroite concertation avec l'Association pour une Nouvelle Comédie et le Département des constructions et de l'aménagement. De fructueuses négociations ont permis de mettre en place le financement privé pour l'agrandissement de l'herbier et la création d'un espace d'accueil du public aux Conservatoire et jardin botaniques (CJB). Le dossier concernant les travaux de rénovation du Muséum a été finalisé et l'enveloppe financière a été votée par le Conseil municipal. Parallèlement à la nomination d'un nouveau directeur, la Direction a suivi et participé à l'élaboration du projet d'agrandissement du MEG.

L'année écoulée a été mise à profit pour parachever la réflexion initiée dans le cadre du projet « Transition BGE ». Au terme de ce processus, qui visait à réaliser une évaluation en profondeur des missions de l'institution, la Bibliothèque de Genève peut désormais se développer sur la base d'un projet patrimonial clairement défini.

Les préparatifs relatifs à la commémoration « 2012 Rousseau pour tous » ont consisté à sélectionner, par un jury international, les projets les plus intéressants déposés dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2007. Ainsi, cette commémoration devrait comprendre à la fois des projets phares, des projets des institutions de la Ville de Genève et des projets portés par différents organismes et groupements. Une conférence de presse, organisée en septembre, a permis de les présenter au public.

Dans le contexte du relogement des artistes d'Artamis et de la constitution de l'Union des espaces culturels autogérés (UECA), le groupe de concertation culturelle travaille désormais sur la recherche de locaux de travail et de lieux adéquats pour des activités ouvertes au public pour les artistes, tous domaines d'expression confondus. Deux axes sont privilégiés : la réutilisation de bâtiments existants dans des zones industrielles et la construction de nouveaux équipements, notamment dans le cadre des nouvelles zones de développement (PAV, gare des Eaux-Vives, etc.).

La modernisation du fonctionnement du Grand Théâtre a continué, notamment avec la mise en place effective de la Commission santé et sécurité, la création d'une Commission du personnel du Grand Théâtre, la création d'un comité de direction, la municipalisation annuelle de plusieurs postes et la création d'un service informatique.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Assistance et conseils à la présidence du département	
Évaluer les conventions de subventionnement arrivant à échéance fin 2008 (Théâtre des Marionnettes, Société de lecture, Centre d'art contemporain et Compagnie Alias)	●
Négocier des nouvelles conventions de subventionnement, notamment avec le Grand Théâtre, la Fondation pour l'écrit et l'Association pour la danse contemporaine, et renouveler les conventions soumises à la nouvelle loi sur les indemnités et les aides financières de l'État de Genève (LIAF).	◐
En collaboration avec le Service des ressources humaines, appliquer dans l'ensemble du département la méthode retenue pour lutter contre l'absentéisme.	◐
Suivre la planification des nouveaux investissements et des travaux d'entrevue inscrits au Plan financier d'investissement (Musée d'ethnographie, Bot V, Alhambra, Musées d'art et d'histoire, etc.).	●
Proposer la mise en place d'une coordination des manifestations de la Ville de Genève.	○

Direction de la culture

(2/2)

Degré de réalisation

2000 Direction et coordination	
Identifier des indicateurs pertinents pour évaluer l'impact de l'action culturelle du point de vue du développement durable.	
Accompagner la réorganisation du Grand Théâtre.	
Terminer le processus Trans-BGE, établir une feuille de route sur plusieurs années et piloter la succession du directeur de la BGE.	
Sur la base d'un budget test, préparer un outil permettant d'évaluer les impacts financiers de chaque mission et de chaque prestation, avec des indicateurs de suivi.	
Proposer l'octroi d'une enveloppe financière de quatre ans au Muséum d'histoire naturelle.	
Appliquer le modèle de suivi financier développé pour la Fête de la musique au Festival Musiques en été, afin de pouvoir connaître le coût complet de l'ensemble des manifestations organisées par le Département de la culture.	
Achever la mise en cohérence des sites Internet des institutions du département, en terminant par le Domaine des bibliothèques.	
3000 Relations extérieures	
Contribuer au développement du Groupe de concertation culturelle.	
Participer au volet culture du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Les projets de convention de subventionnement avec le Grand Théâtre et avec l'Association pour la danse contemporaine ont été initiés en 2008, mais ces conventions seront signées en 2009. Un projet de convention avec la Fondation pour l'écrit a également été négocié en 2008, mais il n'a pas abouti en raison des incertitudes concernant la succession du président du Salon du livre. Durant l'année, 14 conventions de subventionnement ont été signées. Elles concernent les institutions suivantes : Cinéma Tout Ecran, le CAC-Voltaire, la Fondamco, La Bâtie – Festival de Genève, la FAD, le Théâtre Am Stram Gram, le Théâtre des Marionnettes, le Théâtre du Loup, l'AMR, le Concours de Genève, l'OSR, L'OCG, Contrechamps et le Festival Archipel.

La méthode retenue pour lutter contre l'absentéisme commencera à être appliquée en 2009. La préparation de cette mise en œuvre a été accomplie avec succès en 2008.

Le projet de mise en place d'une coordination des manifestations de la Ville de Genève a été abandonné, car il n'a pas reçu un accueil favorable des personnes concernées.

L'identification d'indicateurs permettant d'évaluer l'impact de l'action culturelle du point de vue du développement durable a été abandonnée en raison de la mise en œuvre, par la Ville de Genève, des engagements d'Aalborg et de la création d'indicateurs dans ce cadre. De même, l'identification d'indicateurs permettant d'évaluer les impacts financiers de chaque mission et de chaque prestation a été abandonnée en raison de la nouvelle présentation des missions, prestations et objectifs de la Ville de Genève.

Le projet d'enveloppe financière de quatre ans au Muséum d'histoire naturelle a été abandonné, car les dérogations aux dispositions légales actuelles n'ont pas été obtenues.

La mise en cohérence des sites Internet des institutions du département n'a pas été entièrement achevée, car certains aspects doivent être traités dans le cadre de la refonte complète du site Internet de la Ville de Genève.

Service administratif et technique

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'année 2008 a été consacrée au renforcement des liens entre les équipes par la mise en œuvre du projet pilote intitulé « cohésion professionnelle et épanouissement personnel ». Le partage des connaissances entre collaborateurs et collaboratrices a permis d'apporter une vision d'ensemble des prestations du Service administratif et technique (SAT), mais également d'améliorer la prise de décision dans chaque secteur spécifique d'intervention.

En début d'année, après la crise intervenue à la salle de l'Alhambra, un audit a été mené dans le but d'étudier le fonctionnement et l'organisation du SAT, plus particulièrement la Section des scènes culturelles, et d'évaluer l'adéquation des prestations et des ressources aux besoins. Des entretiens individuels ont été menés par les auditeurs avec le chef de service, avec le chef de section, avec tous les régisseurs principaux, ainsi que les cadres et responsables de l'administration du Domaine art et culture. Les auditeurs ont également assisté à deux spectacles dans les coulisses de l'Alhambra et du Victoria Hall et procédé à une observation impromptue sur le terrain de l'équipe des Nomades lors du festival « Voix de Fête » dans la salle du Palladium, afin d'élargir le champ d'analyse.

Les conclusions générales de l'audit ont été positives. Elles ont démontré une identification forte du personnel avec le service, de grandes compétences et une forte motivation pour tous les aspects ayant trait au monde du spectacle. Elles ont soulevé qu'il est nécessaire de renforcer la communication entre le SAT et la Direction du département de la culture et de trouver un juste équilibre entre les nécessités du spectacle et le cadre réglementaire. Pour y remédier, des objectifs communs ont été fixés par la Direction du département et le SAT, notamment un véritable positionnement du chef de service comme répondant de l'employeur. Une feuille de route a été établie pour l'année 2009 et a été communiquée à l'ensemble du personnel.

La section des scènes culturelles a continué de développer le système de transmission vidéo « live » des concerts, afin d'accentuer le confort visuel des nombreux spectateurs de la Scène Ella Fitzgerald, dans le cadre des Musiques en été festival – Musiques colorées.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Administration DOMAC (hors FMAC)	
Réorganiser la planification et le contrôle des horaires au niveau des responsables d'équipes.	●
Revoir les conditions d'attribution des indemnités et nuisances pour horaires irréguliers.	◐
Améliorer la planification des horaires du personnel de salle en modifiant les démarches consultatives.	●
Mettre en œuvre un programme de formation comptable destiné aux collaborateurs et collaboratrices du service, notamment les responsables d'équipes.	●
Initialiser le suivi des aménagements et travaux effectués dans les bâtiments culturels de la Ville de Genève gérés directement par des institutions subventionnées.	●
Procéder à la révision du règlement interne de la Maison des arts du Grütli.	○
Créer un règlement pour la scène mobile et le faire valider par le CA.	○
Finaliser l'inventaire du matériel du Casino-Théâtre.	⊘
Adapter le programme informatique pour initialiser l'inventaire du matériel du Victoria Hall.	⊘
Préparer le programme de formation interne concernant la logistique (informatique, téléphonie, coursiers, etc.).	●
2000 Scènes culturelles	
Parachever les travaux du Victoria Hall, notamment les finitions encore en suspens.	●
Poursuivre la formation du personnel de salle dans les domaines de la gestion de l'agressivité du public et améliorer la maîtrise des mesures de sécurité ainsi que le comportement en cas d'évacuation.	●
Rendre le matériel technique du Casino-Théâtre mobile et transportable pour des manifestations extérieures.	●
Renouveler complètement le système de paiement par carte de crédit (changement de génération des lecteurs de cartes).	●
Développer la vente de billet par Internet.	◐

Service administratif et technique

(2/2)

Degré de réalisation

3000 Ateliers de décors	
Réviser le règlement des Ateliers de décors de théâtre	<input type="radio"/>
9000 Gestion du service	
Appliquer le projet pilote «Cohésion professionnelle et épanouissement personnel».	<input checked="" type="radio"/>
Mettre l'accent sur la formation interne au service notamment pour la comptabilité et la logistique.	<input checked="" type="radio"/>

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

La finalisation de l'inventaire du matériel du Casino-Théâtre et l'adaptation du programme informatique pour initialiser l'inventaire du matériel du Victoria Hall ont été abandonnés, car le SAT et la Direction des systèmes d'information et de communication travaillent conjointement à la conception d'une nouvelle base inventaire sur Lotus Notes. Cet outil répondra aux spécificités liées au matériel technique à inventorier et facilitera également la gestion des prêts de matériel aux associations subventionnées par le Département de la culture.

Concernant la révision du règlement des Ateliers de décors de théâtre et la création d'un règlement pour la scène mobile, ceux-ci sont en cours de réalisation et seront finalisés en intégrant les remarques éventuelles contenues dans le rapport du Contrôle financier, à venir.

Le dossier concernant les conditions d'attribution des indemnités et nuisances pour horaires irréguliers suit son cours. A ce stade, son issue n'est plus de la compétence du SAT.

En raison du bon fonctionnement actuel de la Maison des arts du Grütli, il a été décidé de retarder volontairement la modification du règlement interne.

Promotion culturelle

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'année 2008 a été caractérisée par la promotion de manifestations ainsi que par le soutien promotionnel apporté à des événements liés à la mairie, portant sur des collaborations internationales ou de portée plus locale. Par ailleurs, le Service de la promotion culturelle (SPC) a mené une importante réflexion sur les mesures d'accès à la culture permettant l'élaboration de nouveaux supports de communication.

Une nouvelle identité visuelle a été élaborée avec une ligne graphique et de nouvelles photographies. Cette identité se décline à travers les différents supports de communication institutionnelle, du site Internet à la nouvelle brochure de présentation du Département de la culture en passant par les agendas mensuels. Ces derniers ont été modifiés en un format plus facile à utiliser. Les brochures semestrielles informant sur les expositions temporaires ont été rééditées.

Dans le cadre de l'année de mairie, le SPC a assuré la communication de l'événement « Plurielles, engagements au féminin » et de l'inauguration de la statue « L'immigré » d'Ousmane Sow.

La nouvelle manifestation « Poésie en ville » a été promue par le SPC par le biais de différents supports. Le SPC s'est chargé des relations avec la presse (organisation d'une conférence de presse, dossier de presse, etc.) dans le cadre de « 2012 Rousseau pour tous », ainsi que pour le soutien à la candidature de Lyon comme capitale européenne de la culture et enfin pour la deuxième phase du projet Néons. Une nouvelle ligne graphique a été lancée pour la Fête de la musique qui se déclinera en 2009 et en 2010 et la promotion des événements de l'art musical a été assurée.

La plupart des manifestations ont été relayées par le biais du magazine InSitu qui a été diffusé sur Léman Bleu et TV8 Mont-Blanc ainsi que sur le site Internet. Par ailleurs, de nombreux sujets ont été réalisés sur les coulisses des musées et des bibliothèques de la Ville de Genève. Un spot promotionnel sur les musées gratuits a été réalisé et projeté dans les cinémas genevois. Les trois derniers volets (sur 5) de la série « Genève, ville de culture » ont été réalisés et diffusés.

Chaque manifestation a bénéficié d'un site Internet. On peut relever qu'en 2008 la page « programme » du site de la Fête de la musique a reçu 1'953'180 visiteurs. Les lettres d'information du Département de la culture, de la carte 20 ans/20 francs et de « 2012, Rousseau pour tous » ont été envoyées régulièrement en format électronique.

Le Centre multimédia a participé à la refonte du site Internet de la Ville de Genève, et a œuvré en tant que conseil en matière de communication web.

Une campagne de promotion de la carte 20 ans/20 francs a été mise en œuvre et la vente des cartes a considérablement évoluée (4 fois plus qu'en 2006). Les séances de cinéma pour les aînés ont rencontré un vif succès avec 3'937 spectateurs (2'790 en 2007). L'utilisation du chèque culture a augmenté avec 1'519 chèques utilisés, soit 285 de plus qu'en 2007. L'ensemble des mesures est en croissance constante avec plus de 65'000 billets subventionnés.

Le SPC a été fortement impliqué dans la conduite du projet de signalétique extérieure de la Maison des arts du Grütli.

Durant le premier semestre, une collaboratrice a assuré l'intérim à la tête du SPC et une nouvelle cheffe de service a été nommée au mois de juillet. Deux stagiaires, un chômeur en fin de droit et un collaborateur temporaire ont été accueillis.

Promotion culturelle

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Missions de promotion	
Éditer une brève brochure de présentation du Département de la culture et des objectifs de la nouvelle législature.	
Site Internet: développer une rubrique images dans le coin presse ainsi qu'une base de données commune à tous les services du Département de la culture pour la gestion des agendas culturels en ligne, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication.	
Fête de la musique: lancer la nouvelle ligne graphique suite au concours organisé en 2007.	
Promouvoir les manifestations «2012 Rousseau pour tous» prévues en 2008. Organiser le jury suite à l'appel à projets et proclamer les résultats.	
La Ville est à vous: créer un site Internet afin de promouvoir l'ensemble des manifestations.	
Suspendre l'impression des brochures présentant les équipements culturels genevois (Salles de spectacle, Bibliothèques, Musées et centres d'art). L'information reste à disposition sur le site Internet.	
Améliorer la mise à disposition de l'information culturelle dans les lieux municipaux.	
2000 Missions en faveur du public	
Rééditer la brochure «Entrée libre».	
Établir un premier bilan du Chéquier culture.	
Développer l'information sur l'offre culturelle auprès des détenteurs et détentrices de la carte 20 ans/20 francs (lettre d'information) et promouvoir la carte dans les écoles primaires.	
Étudier les mesures d'information culturelle et d'accès des publics dans d'autres villes suisses et françaises.	
9000 Gestion du service	
Participer à la nouvelle stratégie d'archivage vidéo de la Ville de Genève.	
Accueillir et former deux stagiaires et un-e bénéficiaire des mesures cantonales.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Le SPC a atteint la plupart des objectifs fixés pour 2008. Une brochure de présentation détaillée et chiffrée du département a été éditée. Les campagnes de communication sur les programmations de l'art musical ont été mises en œuvre et un concours a été lancé afin de définir une nouvelle ligne graphique pour la Fête de la musique.

Le résultat de l'appel à projet de «2012 Rousseau pour tous» a fait l'objet d'une communication médiatique, d'une part avec l'organisation d'une conférence de presse et d'une information multimédia, d'autre part par le biais du site Internet, agrémenté de vidéos d'interviews de personnalités.

La brochure «Entrée libre» a fait l'objet d'une refonte de contenu et de format et n'a donc pas pu être éditée en 2008. Elle sera diffusée en 2009.

Le travail d'évaluation du chéquier culture a été remplacé par une enquête qualitative de la carte 20 ans/20 francs. La communication concernant le chéquier culture a en effet été repensée et il convenait dès lors de laisser le temps nécessaire pour prendre en compte l'impact de celle-ci sur cette mesure d'accès à la culture. Les systèmes d'information culturelle dans d'autres villes que Genève ont été étudiés au sein du service. L'information sur l'offre culturelle auprès des détenteurs de la carte 20 ans/20 francs s'est étoffée.

Le Centre multimédia a été très impliqué dans la deuxième phase du projet Néons ainsi que pour les prix BD. Dans les deux cas, des vidéos très détaillées ont été réalisées et des projections ont eu lieu lors de l'inauguration des installations lumineuses Néons et à l'occasion de la remise des prix BD.

En raison de la mise en œuvre du projet de portail Internet de la Ville de Genève, les développements ont été bloqués et la rubrique «images» prévue dans le coin presse n'a pas pu être réalisée. Il en va de même pour la base de données commune à tous les services du Département. En revanche, la diffusion de vidéos sur les sites Internet a été mise en œuvre.

Un représentant du SPC a participé au comité de rédaction des magazines Vivre à Genève et VG Mag. Le SPC a également participé à de nombreux groupes de travail (concours graphique BGE, Signalétique Genève tourisme, site Internet Ville de Genève, etc.).

Service aux artistes et acteurs culturels

(1/2)

Introduction et faits marquants

Comme les années précédentes, le service aux artistes et acteurs culturels (SAAC) a assuré la continuité dans le suivi culturel et administratif du subventionnement aux artistes, associations et fondations. Les subventions octroyées par la Ville de Genève au travers du Département de la culture et du SAAC représentaient au Budget 2008 un montant supérieur à CHF 46 millions (y compris les prestations en nature et hors Grand Théâtre). Ce sont environ mille demandes de subventions qui sont reçues chaque année, y compris les demandes de bourses, de locaux et d'autres prestations en nature.

Ces chiffres attestent de la richesse de la vie culturelle locale et donnent une indication de la variété de son offre publique. Les conseillères et les conseillers culturels du SAAC ont ainsi été présents sur de nombreux fronts, à l'occasion de représentations ou concerts, de débats, comme sur des lieux de travail d'artistes ou de rencontres individuelles, séances de travail, etc. Il faut citer en particulier le Forum « Art, culture et création », initié par le Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC) et soutenu par les collectivités publiques. Ce Forum, en sus de deux week-ends ouverts au public, au Théâtre du Grütli, a œuvré au travers de plusieurs ateliers et de multiples séances auxquelles ont participé plusieurs membres du service. Les propositions issues de ce Forum seront connues en 2009.

Par ailleurs, cette même année a été marquée par les travaux de préparation de plusieurs conventions de subventionnement réalisées conjointement avec le Service cantonal de la culture, d'une part, et des acteurs culturels, d'autre part. Les conventions de subventionnement signées en 2008 concernent les institutions suivantes : Cinéma Tout Ecran, le CAC-Voltaire, la Fondamco, La Bâtie – Festival de Genève, la FAD, le Théâtre Am Stram Gram, le Théâtre des Marionnettes, le Théâtre du Loup, l'AMR, le Concours de Genève, l'OSR, L'OCG, Contrechamps et le Festival Archipel. Deux nouvelles conventions de soutien conjoint avec Pro Helvetia ont également été signées dans le domaine de la danse (Grefte et 7273). Désormais, sur les 14 conventions de soutien conjoint existant en Suisse pour la danse, 5 concernent Genève.

C'est également en collaboration avec le Service cantonal de la culture qu'ont été poursuivies les discussions autour du Projet d'agglomération. L'événement « 2012 Rousseau pour tous », auquel le SAAC est partie prenante, a été retenu comme projet fédérateur sur le plan culturel. Les collaborations concrètes avec les communes françaises voisines ont été maintenues et les bases d'une extension à l'agglomération d'Annecy posées.

Le SAAC a participé activement à l'organisation en automne d'une manifestation nouvelle, « Poésie en Ville », qui vise à donner la parole aux acteurs de la poésie à Genève. Cette manifestation doit avoir eu lieu de manière biennale, en alternance avec la Fureur de lire.

Les difficultés du Centre pour l'image contemporaine, signalées dans le Rapport de gestion 2007, se sont confirmées en 2008. Ainsi, la Commission des arts et de la culture a traité cette question lors de plusieurs séances. Pour sa part, le Conseil de fondation de Saint-Gervais, prenant notamment en considération l'évolution technologique de l'art vidéo, mais également le souhait de renforcer le pôle d'art contemporain au Bâtiment d'art contemporain (BAC), a souhaité une reprise des activités publiques du Centre pour l'image contemporaine par les institutions sises dans ce bâtiment tout en renforçant l'assistance aux artistes par de nouvelles mesures. Ce choix s'est traduit, entre autres, par une diminution de la subvention à Saint-Gervais pour l'année 2009. Cette décision du Conseil municipal (CM) a fait l'objet d'un référendum lancé en décembre 2008.

Après cette prise de décision de Saint-Gervais et le retrait du Centre de l'édition contemporaine, le BAC héberge trois institutions indépendantes et le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC). Ce dernier, principal acteur relevant du service public au sein de l'art contemporain, a vu son Règlement modifié par le CM. Ainsi, ses moyens financiers devraient être accrus.

Le SAAC a bénéficié d'une bonne collaboration avec le Contrôle financier afin d'améliorer la gestion des subventions. Des propositions concrètes dans le secteur du contrôle des comptes des subventionnés seront formulées en 2009. Toutefois, le système informatique de traitement des subventions n'existe toujours pas, car il est difficile de trouver un système articulé avec SAP. Un travail est en cours avec la Direction des systèmes d'information et de communication.

L'année 2008 a vu l'entrée en fonction d'une nouvelle conseillère culturelle à l'art contemporain et responsable du Fmac.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Mise en place de la politique culturelle	
Proposer la mise en place d'une coordination des manifestations de la Ville de Genève, suite au séminaire organisé à ce sujet en janvier 2007.	
Participer au volet culturel du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et développer les collaborations transfrontalières.	
Participer aux séances du Groupe de concertation culturelle avec les autres communes genevoises et le Canton de Genève.	

Service aux artistes et acteurs culturels

(2/2)

Degré de réalisation

Développer les collaborations avec le Bureau culturel (arcade financée par le Pourcent culturel Migros, la Ville de Genève et le Canton de Genève, qui permet aux acteurs et actrices culturelles de toutes disciplines d'avoir accès à une infrastructure et à de nombreuses informations nécessaires à la réalisation de leurs projets).	
Suivre les implications : <ul style="list-style-type: none"> - de l'accord intercantonal sur les marchés publics appliqué aux objets culturels ; - des nouvelles lois fédérales sur la culture ; - de la nouvelle loi cantonale sur le chômage (fin des emplois temporaires). 	
Proposer une nouvelle politique d'aide à l'édition.	
Proposer un nouveau mode de financement et un fonctionnement budgétaire différent pour le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC).	
Porter une attention particulière aux dossiers et groupes de travail suivants : la Nouvelle Comédie, la Commission consultative pour une mise en valeur du livre, les groupes d'experts du Comité régional franco-genevois (CRFG), Rousseau 2012, BAC+3, l'Alhambra et l'Orangerie.	
2000 Application de la politique culturelle	
Revoir la répartition des moyens financiers à l'intérieur des enveloppes définies par genres artistiques.	
Rechercher des possibilités de locaux de travail pour les artistes, afin de pallier à la pénurie actuelle et de répondre aux demandes croissantes des artistes.	
Établir de nouvelles conventions de subventionnement, notamment avec le Grand Théâtre, la Fondation pour l'écrit et l'Association pour la danse contemporaine.	
Inciter Pro Helvetia à étendre les conventions de soutien conjoint à d'autres domaines que la danse.	
Suivre la deuxième phase de la manifestation transfrontalière « La belle voisine ».	
Mettre en œuvre un nouveau traitement informatisé des demandes et attributions de subventions, en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC).	
Encourage les collaborateurs et collaboratrices des autres départements à collaborer à la Fête de la Musique.	
Revoir l'organisation des manifestations « La Ville est à vous » en fonction des conclusions de la recherche-action « Sagacité ».	
Proposer au moins un parcours virtuel sur le site Internet du FMAC autour des interventions artistiques Fmac dans l'espace public.	
Mettre en œuvre une nouvelle opération de diffusion-médiation sur les œuvres de la collection FMAC.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

L'année 2008 a été marquée par un accroissement considérable du nombre des productions cinématographiques dans le domaine des longs métrages de fiction. Les contributions financières de la Ville de Genève sont fixées à un maximum de CHF 150'000.-. Cet apport est complété par le Fonds Regio, dont la Ville de Genève est l'un des contributeurs avec l'Etat et avec la Loterie romande. De ce fait, l'apport municipal, s'il reste minoritaire, demeure très important pour ces productions, leur assurant notamment un fonds de trésorerie ; il faut rappeler que la production d'un film sur sol genevois amène des fonds d'autres provenances pour couvrir des dépenses notamment locales. Le CM a voté une autorisation de dépenses excédentaires, par rapport au Budget initial, de CHF 1 million. Ceci a permis de répondre positivement à la plupart des demandes qui avaient obtenu un préavis positif de la Commission cinéma.

L'année 2008 a également été marquée par la fermeture de lieux culturels tels que ceux regroupés sur le site Artamis (salles de répétitions, ateliers, Théâtre du Galpon et plusieurs salles de concerts). De nouveaux locaux pour la danse ont été mis à disposition à la rue de la Coulouvrenière, mais la problématique générale du manque de locaux n'est pas résolue. Il y a beaucoup de pistes (collaborations intercommunales, PAV, futur projet Artamis, Mottattom) mais aussi beaucoup de besoins à remplir.

En parallèle, une forte remise en question d'une partie des activités de l'Usine, due aux excès de certains spectateurs et autres noctambules sur la voie publique, a nécessité l'organisation d'une médiation. En effet, suite à deux pétitions de riverains se plaignant des nuisances dans le quartier de la Coulouvrenière, le Conseil administratif a mis en place une médiation regroupant l'Usine, le BFM et leur voisinage. Une quinzaine de propositions d'amélioration sont issues de cette médiation et sont en train d'être mises en œuvre.

En 2008 s'est ouvert le chantier de rénovation du Théâtre de l'Orangerie. De ce fait, la saison 2009 se fera dans une structure légère en principe installée dans un parc.

Grâce notamment à l'engagement conjoint du Département de la culture, du Département des constructions et de l'aménagement et de l'Association pour une nouvelle Comédie, le projet de construction d'une institution théâtrale majeure sur le site de la gare des Eaux-Vives a avancé. Suite au vote du crédit d'étude, le cahier des charges a été fixé et un jury de concours d'architecture constitué.

A l'inverse, une pétition demandant le maintien d'un café-restaurant à l'Alhambra a freiné la procédure de rénovation de l'Alhambra.

Conservatoire et jardin botaniques

(1/3)

Introduction et faits marquants

À la suite du concours d'architecture organisé en 2007 pour l'agrandissement de l'herbier et la création d'un espace d'accueil du public, une équipe de collaborateurs et collaboratrices des Conservatoire et jardin botaniques (CJB) a suivi le développement par les architectes du projet primé, afin de conduire au dépôt d'une demande de crédit d'investissement et d'une autorisation de construire, avec succès, avant la fin de l'année 2008.

L'exposition temporaire « Jardin de maths » a été vue par plus de 250'000 personnes. Cette exposition s'est appuyée sur une collaboration très efficace avec la Commission d'enseignement des mathématiques du Département de l'instruction publique, tant au niveau de la conception que de la visite des publics scolaires. La transposition de l'exposition à la Nuit de la science et aux Floralies, ainsi qu'un week-end autour des « maths, de la nature et de la musique », ont renforcé cette réussite. Par ailleurs, l'engouement constant du public pour les Variations botaniques et les Ateliers (verts et d'été) ne s'est pas démenti.

Au niveau du Jardin, la collaboration toujours efficace avec ProSpecieRara a conduit à présenter un massif d'une quarantaine de variétés de pommes de terre. On notera par ailleurs un renforcement des présentations de sélections horticoles de cultivars de qualité dans le cadre d'une collaboration avec Fleuroselect.

L'herbier continue, grâce à des fonds extérieurs, la digitalisation des échantillons de référence. Plus de 12'000 échantillons ont été scannés cette année et sont disponibles en consultation sur le site Internet des CJB. Il est très probable que ces fonds permettent de poursuivre cet effort pendant plusieurs années encore.

Du côté de la bibliothèque, la numérisation de la correspondance d'Augustin Pyramus de Candolle en main familiale est terminée, soit un peu moins de 4'000 lettres qu'il s'agit maintenant d'indexer. Par ailleurs, le catalogage des ouvrages de langues non européennes, en souffrance depuis de nombreuses années, est terminé. Enfin, l'atelier d'édition a produit le traitement de 9 familles pour la Flore corse, « Flora del Paraguay », « Flora of the World » et « Enumeration of African Plants », en plus des 2 fascicules du « Candollea » et du Rapport annuel des CJB, soit un total d'environ 2'000 pages.

Les CJB ont un devoir de protection de la biodiversité. Cette mission peut passer par la mise en place d'une banque de graines, afin d'assurer à des plantes en danger l'espoir qu'elles puissent survivre à des perturbations qu'on espère passagères. Dans le but de doter les CJB d'une banque de semences performante, plusieurs installations ont été modernisées. Notamment, une ancienne chambre froide a été transformée en chambre sèche (humidité relative permanente à 15%) afin d'optimiser le travail de

conditionnement des lots de semences. Ces installations sont maintenant conformes à celles de Kew et Madrid. Fin 2008, la banque de semences contenait les graines d'environ 200 espèces. Les cultures de conservation et de multiplication concernaient 28 espèces dans le Jardin.

Une liste des espèces menacées prioritaires du Canton de Genève a été élaborée en collaboration avec la Direction générale de la Nature et du Paysage de l'Etat. Par ailleurs, les CJB ont collaboré à l'exposition « Genève contre Nature ? » au Muséum d'histoire naturelle.

En ce qui concerne la recherche, 5 projets se sont terminés en 2008 et 15 nouveaux projets ont été initiés. Les CJB ont obtenu un nouveau Fonds National pour le projet « Les codes barres ADN chez les plantes vasculaires » et il faut relever que des financements extérieurs ont été accordés pour 7 autres projets. L'activité de recherche a donné lieu à 35 publications scientifiques et il faut entre autres noter que 3 nouvelles espèces ont été décrites suite à leur découverte à Madagascar et que 3 espèces nouvelles pour la Suisse ont été signalées par les chercheurs des CJB. Par ailleurs, les CJB ont organisé 2 congrès dans leurs murs : le « 2nd international meeting of Sapotaceae Researchers » et le « 2nd meeting of the Swiss Neotropical Plant Systematics working group ».

Pour l'Enseignement, on notera que Daniel Jeanmonod a été nommé Professeur titulaire dans le Département de Biologie végétale de l'Université de Genève et que Pierre-André Loizeau a été nommé chargé de cours dans la même structure. D'autre part, 3 thèses de doctorat ont été soutenues avec succès ainsi que 2 masters et 4 bachelors.

Au niveau de l'informatique, et bien que mis en production courant 2007, le nouveau Catalogue des Herbiers de Genève a réellement pris son envol en 2008. Depuis ce nouveau site, les internautes ont accès à l'ensemble des collections enregistrées dans le système informatique des CJB, accompagnées de leur(s) image(s).

Dans la perspective d'une harmonisation des interfaces web des CJB, de nombreux accès aux bases de données ont fait « peau neuve » en 2008.

Pour le projet « Système d'Information du Patrimoine Vert », qui tend à digitaliser les données végétales du Canton, les efforts se sont portés sur le volet « patrimoine arboré », et plus particulièrement sur le suivi du flux des données issues de travaux d'inventaires effectués par des mandataires externes. Une première mise à jour des arbres remarquables a été réalisée et un relevé spécifique sur les arbres fruitiers a été initié.

Conservatoire et jardin botaniques

(2/3)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Explorer	
Flore et végétation de la montagne d'Ambre (N Madagascar) : effectuer une campagne de récolte dans le cadre de travaux de Master (UNI GE) et de DEA (UNI Antananarivo).	●
Mener le travail d'expertise et de suivi de la flore menacée dans la région genevoise effectué par le secteur Conservation.	●
Effectuer une campagne de récolte et d'observation du genre <i>Usnea</i> (lichens) en Amérique tropicale dans le cadre des recherches sur ce groupe.	●
2000 Conserver	
Intégrer les nouvelles acquisitions (Herbier de Coire), ainsi que les collections séparées à la collection générale de l'herbier.	●
A la bibliothèque, augmenter le nombre de travaux de reliure des périodiques récents, pour tenir compte de l'augmentation du nombre de fascicules reçus (en 2006, 1950 fascicules de périodiques ont été reliés parmi les 3365 reçus).	◐
Informatiser le catalogue des manuscrits candolléens.	○
Achever le scannage des quelques 3702 lettres d'Augustin-Pyramus de Candolle (1778-1841) encore en mains familiales.	●
Analyser les collections thématiques vivantes du Jardin botanique.	●
Effectuer la digitalisation d'environ 5'500 échantillons types récoltés en Amérique du Sud et poursuivre le catalogage informatique des collections historiques des herbiers. Mettre ces informations à disposition du public et de la communauté scientifique via Internet (également avec l'appui de fonds extérieurs : The Andrew W. Mellon Foundation).	●
Intégrer les données de la Checklist d'Afrique dans le Système d'Information botaniques de Genève (SIBG) (environ 150'000 données de référence pour l'Afrique).	◐
Mettre en production le nouveau catalogue du jardin, qui permettra la gestion informatisée des collections vivantes, du catalogue de graines et des projets liés à la conservation ex et in situ.	●
Développer et tester le volet « mobilité » du nouveau catalogue du Jardin, permettant la gestion informatisée des collections vivantes en mode nomade (utilisation de tablettes informatiques par les jardiniers).	○
Accueillir des expert-e-s extérieur-e-s pour contribuer à la mise en valeur des collections.	●

Degré de réalisation

3000 Rechercher	
Standardiser l'information d'écologie et de distribution pour les volumes parus de « Tropical African Flowering plants » (env. 15'000 espèces à traiter) dans le cadre du Projet « Database of African plant species ».	○
Conduire la soutenance de thèse de M. L. Nusbaumer sur la végétation du Daraina et rédiger la checklist des plantes de la région dans le cadre du Projet « Flora and vegetation of the Daraina region (NE Madagascar) ».	○
Étudier la distribution et la morphologie d'une partie des espèces des Cichorioideae (105 espèces de la famille des Composées) en vue de la publication du dernier volume du « Prodrome de la Flore de Corse » (liste exhaustive des espèces de Corse).	●
Finir l'étude et conduire la soutenance de thèse de M. R. Mayor sur l' <i>Aster amelle</i> (espèce protégée de la Liste Rouge du canton de Genève).	●
Publier un guide pratique (espagnol) sur les plantes médicinales utilisées au Paraguay dans le cadre du Projet « EPY » (Etnobotanica paraguayana).	●
Terminer l'Inventaire des hépatiques et des mousses de Genève en vue de la publication du « Catalogue des bryophytes de Genève ».	●
Intégrer d'autres groupes de plantes que les Orchidées terrestres aux travaux du Laboratoire de la Conservation.	●
Attribuer le Prix de Candolle de la Société de physique et d'histoire naturelle à la meilleure monographie en botanique systématique.	●
4000 Transmettre	
Mettre en place la nouvelle signalétique des CJB.	◐
Lancer un plan d'aménagement paysagé et de circulation du public dans le jardin des CJB.	●
Présenter des associations végétales dans les massifs.	●
Entretien et développer qualitativement l'espace Pro Specie Rara.	●
Proposer aux publics l'exposition « Jardin de maths », projet intégré aux collections du Jardin botanique (mai à octobre).	●
Participer à la Nuit de la science « Jardin de maths ».	●
Participer aux Floralies (« Jardin de maths »).	●
Organiser les « Variations botaniques » (visite guidée et rencontres thématiques hebdomadaires).	●

Conservatoire et jardin botaniques

(3/3)

Degré de réalisation

Organiser, en partenariat avec Uni 3, les Ateliers verts des CJB, ainsi que les ateliers d'été avec les collègues d'autres musées.	
5000 Protéger	
Développer la gestion différenciée du jardin.	
Protection de la Nature en Suisse: à Genève, mettre à disposition via Intranet et Internet des informations liées à la flore sauvage du Genevois, dans le cadre du projet SIPV (Système d'Informations du Patrimoine Vert, couche verte du SI-Nature), en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication et le Centre du Réseau Suisse de Floristique.	
Réaliser les travaux de conservation d'espèces menacées au niveau régional (le glaïeul des marais, l'orchis des marais, etc.), notamment en collaboration avec le Domaine Nature et Paysage de l'État de Genève, et optimiser la gestion de la banque de semences du laboratoire de Conservation.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Les différentes missions des CJB ont été globalement réalisées selon les prévisions. Les objectifs non atteints et ceux qui l'ont été partiellement n'ont pas été menés à terme pour des raisons échappant au contrôle du service (souvent dans le cas de partenariats ou d'externalisation du travail), à l'instar du projet de mise à disposition via Intranet et Internet des informations liées à la flore sauvage du bassin Genevois, dans le cadre du projet SIPV (Système d'Informations du Patrimoine Vert, couche verte du SI-Nature), en collaboration avec la Direction des systèmes d'information et le Centre du Réseau Suisse de Floristique. En effet, dans ce cas, un prototype a bien été développé en collaboration avec la DSIC, mais la suite du projet a été suspendue dans l'attente de la publication sous format papier de l'Atlas de la Flore de Genève (dont la parution doit impérativement précéder la mise en ligne des informations en question et qui a elle-même été retardée suite au remplacement du collaborateur chargé de cette publication).

De même, les difficultés de taille rencontrées lors de la mise en production du nouveau catalogue du Jardin (qualité médiocre du travail livré par le prestataire externe) ont empêché la finalisation du projet consistant à mettre à disposition des jardiniers des CJB des outils permettant une gestion informatisée des collections vivantes en mode nomade (soit l'accès à la base de données directement dans le terrain au moyen d'une tablette électronique). Pour l'heure, l'effort a dû être placé sur la détection et la résolution des dysfonctionnements de l'application.

Musées d'art et d'histoire

(1/4)

Introduction et faits marquants

Les travaux de rénovation entrepris au Musée Rath et à la Promenade du Pin 5 ont conduit à la fermeture au public du musée de la Place Neuve et du Cabinet des estampes. La Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA), également sise à la Promenade du Pin, a pu assurer son service aux lecteurs/consultants, malgré des déménagements internes liés au chantier qui ont perturbé le travail quotidien. Le Musée Rath a fermé ses portes à fin janvier. Le chantier s'est déroulé à satisfaction en 2008, en vue de sa réouverture en avril 2009. Des découvertes imprévues en cours de rénovation ont cependant entraîné la demande, par le Service des bâtiments, d'un complément budgétaire au crédit d'investissement voté.

La recherche de dépôts a abouti à la location, effective le 1er janvier 2009, de nouveaux locaux destinés aux collections d'horlogerie et d'émaillerie, d'estampes et de textiles. Ces locaux seront sécurisés selon les exigences de l'assurance et climatisés pour de meilleures conditions générales de conservation des collections. Les baux des anciens locaux, inadéquats, seront résiliés.

Le projet GECOL II (remplacement de la base de données d'inventaire Musinfo) a démarré en août 2008 avec le choix du progiciel MuseumPlus; ce projet permettra de consolider et de faire évoluer la gestion des collections de l'institution de manière transversale, collaborative et pluridisciplinaire. Cet outil, qui concerne la majorité des secteurs, devrait être mis en production en septembre 2009.

L'ensemble des départements et secteurs de l'institution se sont également investis tout au long de l'année dans la préparation de la célébration du Centenaire du Musée d'art et d'histoire (MAH) en 2010.

Plusieurs campagnes de restauration et de conditionnement des collections ont été conduites dans la perspective de leur publication et de leur présentation au public. Les fonds des dessins russes et des tissus islamiques ont fait l'objet d'expositions temporaires, accompagnées d'un catalogue de collection. Le Cabinet des estampes (CdE) a publié un ouvrage consacré à la gravure néoclassique d'après Gédéon-François Reverdin, faisant suite à l'exposition de 2007.

Quarante-deux peintures des écoles flamandes et hollandaises ont été traitées et étudiées en vue de l'exposition prévue à l'automne 2009. Ce fonds est aujourd'hui intégralement photographié, son inventaire complété, et le manuscrit du catalogue raisonné remis à l'éditeur.

La rédaction des textes destinés à une nouvelle publication sur les Musées d'art et d'histoire, dans le cadre de la collection Musées suisses éditée par la Fondation BNP Paribas Suisse en collaboration avec l'Institut suisse pour l'étude de l'art, a été définie comme l'une des priorités 2008. L'ouvrage a paru en décembre.

Trois projets d'aménagement ou de rénovation des collections permanentes ont été réalisés. La Maison Tavel a inauguré le 29 janvier la nouvelle salle dite des «têtes sculptées», qui accueille les dix sculptures médiévales déposées de la façade et remplacées par des moulages.

Aux MAH, la présentation permanente du Département des beaux-arts a fait l'objet d'une nouvelle conception pour sa réouverture après les importants travaux de réfection entrepris suite à l'effondrement d'une corniche le 31 août 2007 (restauration des corniches, peinture, parquet, installation partielle d'un nouveau système d'éclairage).

Le Département d'archéologie a repensé le concept de l'ancienne salle étrusque pour inaugurer, après complète rénovation, la salle L'Italie avant Rome. Un vernissage commun a été organisé le 9 septembre. Ce même soir a été lancée la souscription publique en faveur du projet d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire par la Fondation en charge de récolter les fonds nécessaires à la réalisation du projet Jean Nouvel. Cet événement a rencontré un écho favorable auprès du public, qui a largement répondu à cet appel de fonds.

Les MAH ont organisé douze nouvelles expositions temporaires d'ampleurs différentes, et mis à profit la fermeture du Musée Rath pour proposer des expositions-dossiers autour des collections, parallèlement à des événements d'envergure tels que l'exposition «Le profane et le divin. Arts de l'Antiquité», en collaboration avec le Musée Barbier-Mueller, ou «Akhénaton et Nefertiti. Soleil et ombres des pharaons», dont le succès auprès du public ne s'est pas démenti depuis son ouverture en octobre.

Prioritaire, le projet de développement d'audio-guides en trois langues (français, anglais et allemand) permettra de proposer deux parcours commentés à travers les collections du Musée Ariana (site pilote). La mise en service doit intervenir en février 2009.

Le secteur communication a organisé un concours pour la création d'une nouvelle identité visuelle des MAH, actuellement mise en œuvre, et lancé la première lettre d'information électronique de l'institution le 3 septembre 2008 (envoi mensuel).

Musées d'art et d'histoire

(2/4)

La gestion du service a été marquée par le développement du mode de gestion par projet, introduit à la fin 2007. Trois formations ont été organisées pour les collaborateurs-trices en 2008; un processus d'encadrement accompagne la mise en place des nouveaux outils de gestion.

Enfin, il faut relever le transfert du Centre d'iconographie genevoise à la Bibliothèque de Genève (BGE), à partir du 1^{er} août 2008. Trois collaborateurs ont rejoint la BGE. Une convention de partenariat pose le cadre des échanges entre les deux institutions.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Conservation	
Rechercher de nouveaux lieux de conservation pour les collections en collaboration avec la Direction du département de la culture et la Commission d'attributions immobilières. Sont concernées en priorité: les collections du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, des arts appliqués, des textiles, et du Cabinet des estampes.	●
Collaborer avec les divers services concernés suite à la fermeture du Musée Rath et du Cabinet des Estampes pour rénovation.	●
BAA: poursuivre les contrôles des réserves et développer les instruments de conservation préventive avec le Laboratoire des MAH. Réactualiser les documents cadres de la conservation.	●
BAA: transformer un local existant, déjà en possession de la BAA, en un dépôt de livres (financement par PR-266 accordé en 2007).	●
Cabinet des dessins: achever le rangement des boîtes de conservation acquises en 2006 pour les dessins de petit et grand format — poursuivre la campagne de réalisation d'étuis et emboîtages pour les albums et carnets de dessins.	●
Laboratoire et ateliers de restauration: avec le secteur Sécurité et entretien des bâtiments, poursuivre le déploiement du programme d'entretien des œuvres en particulier au musée Ariana, à la Maison Tavel et au dépôt Le Corbusier (création pour chacun de ces trois bâtiments d'un dossier contenant des instructions précises sur les travaux d'entretien des locaux et des œuvres par les surveillants, la fréquence des interventions, les produits et moyens à utiliser, ainsi qu'une liste des objets à ne pas toucher).	●
Département des arts appliqués: effectuer le tri et le rangement de la collection des drapeaux au dépôt Harsch, et réaliser le déménagement de la collection Danièle Luquet de Saint Germain, actuellement conservée au Musée Rath, en raison des travaux qui y seront entrepris en 2008.	●
Département des beaux-arts, collections d'art ancien: poursuivre la campagne de conservation et restauration des peintures des écoles flamande et hollandaise (1620-1800), dans la perspective de la publication de cet ensemble sous la forme d'un catalogue raisonné de collection, et de l'exposition «L'art et ses marchés» prévue à l'automne 2009. 35 peintures seront traitées en 2008.	■

Degré de réalisation

Cabinet des dessins: dans le cadre de la campagne annuelle de restauration et de montage, réaliser les travaux relatifs au fonds italien (fonds restauré en 2006/2007, à monter en passe-partout, soit 70 dessins); au fonds russe (70 dessins au total, à monter en passe-partout, dont environ 40 demeureront à restaurer en 2008 après une première série planifiée pour 2007 — un accrochage du fonds aura lieu à l'automne 2008); au fonds Adam Tœpffer (premier choix effectué en vue d'une exposition prévue en 2010, restauration d'environ 20 dessins, dont le montage se réalisera en 2009); et, enfin, aux dessins de la collection (récolement progressif de la collection et rangement par format de dessins; restauration de 60 à 80 dessins et montage de 150 dessins environ).	■
Département des arts appliqués: poursuivre la campagne de restauration de pièces de la collection de drapeaux (fonds comportant environ 130 pièces). Restauration au rythme de 4 drapeaux par an.	●
CIG: réaliser les travaux préparatoires, la sélection et les interventions sur les images en vue de l'exposition «Regards de photographes I» prévue au printemps à la Maison Tavel.	○
CIG: reprendre et poursuivre les travaux de restauration, engagés il y a quelques années puis interrompus temporairement, sur le fonds documentaire de la cathédrale Saint-Pierre. Ce fonds est composé d'environ 485 plans et documents, dont 97 pièces ont déjà été restaurées; le traitement se poursuivra régulièrement sur plusieurs années (d'ici à 2011).	○
Maison Tavel: réaliser les travaux nécessaires à la présentation des sièges du Palais Eynard en vue de l'exposition-dossier prévue au printemps.	■
Poursuivre le projet de remplacement de la base de données d'inventaire Musinfo.	●
Département des beaux-arts, collections des XX ^e et XXI ^e siècles: poursuivre le récolement des œuvres conservées dans les réserves Harsch; compléter et vérifier l'inventaire des œuvres nouvellement présentées dans l'exposition permanente.	◐
Département des beaux-arts, collections d'art ancien: lancer les travaux en vue de compléter l'inventaire de la collection de sculpture (actuellement inventaire sommaire), composée de quelque 2000 pièces, en débutant par le fonds Pradier (149 sculptures) à la faveur de la prochaine publication du catalogue raisonné de l'artiste.	○
Département des beaux-arts, collections d'art ancien: poursuivre la campagne photographique des peintures des écoles flamande et hollandaise (1620-1800), (120 tableaux, dont pour certains des prises de vue recto-verso seront nécessaires).	■
Cabinet des dessins: lancer les campagnes photographiques des dessins restaurés des fonds italien et russe et du fonds Tœpffer (une centaine de dessins environ pour l'ensemble).	◐
Département d'archéologie, collection égyptienne pharaonique: réaliser l'inventaire général, planifier et mettre en œuvre les opérations de préservation, de conditionnement d'archivage et d'étude des fonds Édouard Naville offerts par Mme Louise Martin en 2006. Cette opération est prévue sur 3 ans en raison du nombre important de documents concernés (2007-2010).	●
Département d'archéologie-collection d'archéologie classique: poursuivre la mise à jour du classement des terres cuites de la collection (env. 3'000 pièces) en cours depuis 2006. 900 objets (collection de Candolle) ont déjà été recatalogués et classés sur l'ensemble des 2'000 pièces de la collection. 300 pièces seront traitées en 2008, le travail devant se poursuivre de manière échelonnée en corrélation avec le catalogue raisonné des terres cuites.	●

Musées d'art et d'histoire

(3/4)

	Degré de réalisation
Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie (MHE) : préparer le nouveau plan de réaménagement-réserves et espaces d'exposition — en vue de la réouverture du Musée prévue en 2011.	
BAA : réaliser le récolement des collections. A la suite de la rénovation intérieure du bâtiment, réorganiser le libre-accès à l'attention du public, en salle de lecture.	
BAA : collaborer avec la photothèque, le CIG et les autres départements afin d'ouvrir un accès public pour les fonds iconographiques des MAH.	
2000 Recherche	
Département des beaux-arts, collections d'art ancien : effectuer des recherches et réunir la documentation sur « Corot et la Suisse » en vue de l'exposition prévue en 2010.	
Effectuer des recherches ou les poursuivre, réunir de la documentation sur : <ul style="list-style-type: none"> - les peintures des écoles flamande et hollandaise (1620-1800) en vue de la publication du catalogue raisonné de collection et de l'exposition « L'Art et ses marchés » prévue à l'automne 2009 ; - Jean-Pierre Saint-Ours en vue d'une grande exposition prévue en 2012 (compléter les dossiers d'œuvres) ; - Adam Tœpffer et ses contemporains en vue de l'exposition prévue en 2010 ; - la collection de vaisselle en bronze, et la reddition du manuscrit en 2008 en vue de la publication du catalogue raisonné (publication 2009) ; - la publication des sceaux de la collection Zakos (2009), et des « 1001 deniers de la République romaine » (reddition du manuscrit en 2008, publication prévue en 2009), - les terres cuites en vue de la préparation du 1^{er} tome du catalogue raisonné (reddition du manuscrit en 2009) ; - la collection byzantine Janet Zakos (1^{er} volume à publier pour 2008), les sceaux de la collection Janet Zakos (pour 2009), l'argenterie genevoise, l'argenterie hispano-péruvienne (pour 2008) et lancer une étude sur la broderie au cordon serti ; - les armes d'hast en vue de leur publication (2010) ; - une sélection de chefs-d'œuvre dans les domaines de l'horlogerie de grand et moyen volume, de petit volume, de la bijouterie, de l'émaillerie, des pièces de forme émaillées, et des miniatures parmi l'ensemble des collections du musée en vue de la rédaction (2008-2010) et l'édition d'un « Catalogue d'œuvres choisies » en vue de la réouverture du MHE ; - la suite des « Scherzi di fantasia » (1743-1757) de Gianbatista Tiepolo (23 planches), acquise en décembre 2006 ; - le fonds Félix Vallotton en vue de la publication du catalogue raisonné de l'artiste et de l'exposition prévue en 2010, à l'occasion du Centenaire du Musée. 	

	Degré de réalisation
Laboratoire et ateliers de restauration : lancer un projet de recherche en conservation préventive des objets en bois dans le cadre de l'action COST IEO601 « Wood science for conservation of cultural heritage » de l'Union européenne, en collaboration avec la Haute Ecole Spécialisée bernoise (section architecture, construction et bois, Bienne). Ce programme de recherches financé par l'Union européenne permettra d'adapter les résultats obtenus aux besoins de l'institution (pièces importantes conservées au Département d'archéologie et au Département des arts appliqués, mobilier).	
Laboratoire et ateliers de restauration : poursuivre les travaux d'examen et d'analyse des peintures flamande et hollandaise du XVIII ^e siècle des collections des MAH, en vue de l'exposition et de la publication qui leur seront consacrées en 2009.	
Publier plusieurs catalogues raisonnés sur les collections et fonds, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - le fonds russe du Cabinet des dessins, parallèlement à sa présentation au public à l'automne (accrochage temporaire) ; - la collection byzantine Janet Zakos (1^{er} volume) ; - la collection d'argenterie hispano-péruvienne (collection Janet Zakos, environ 50 objets, tiré à part de la revue Genava) ; - les Armes à feu (1700-1835), (parution début 2009) ; - les tissus islamiques, en lien avec l'exposition qui leur sera consacrée à l'automne au MAH ; - la faïence italienne — rédaction des notices, mise en œuvre de la production des textes de synthèse par des auteurs extérieurs (financement assuré partiellement par le mécénat de la Fondation Amaverunt). 	
CIG : « Regards de photographes I » : éditer les recherches réalisées sur l'activité professionnelle des deux photographes Max Kettel et Joseph Zimmer-Meylan, et la diffusion de leurs photographies à Genève et en Suisse, en lien avec l'exposition de printemps à la Maison Tavel.	
BAA : étudier la faisabilité de la publication des collections de la BAA dans le méta catalogue européen et virtuel pour l'histoire de l'art (www.artlibraries.net).	
Accueillir dans les différents départements scientifiques des MAH des stagiaires dans le cadre du Diplôme d'études supérieures spécialisées en conservation du patrimoine et muséologie des Universités de Genève et de Lausanne.	
BAA : former un-e apprenti-e et des stagiaires dans le Domaine des bibliothèques.	
3000 Communication et diffusion	
Département des beaux-arts, collections d'art ancien et des XX ^e et XXI ^e siècles : réaliser une nouvelle présentation des collections dans 5 salles du Département des beaux-arts.	
Département d'archéologie, collection d'archéologie préhistorique et régionale : mettre en œuvre la rénovation des salles d'archéologie régionale (ouverture prévue en 2009), conception et lancement de la rénovation de la salle étrusque.	

Musées d'art et d'histoire

(4/4)

Degré de réalisation

Département des arts appliqués: élaborer un concept pour la nouvelle présentation des arts appliqués au MAH.	
Musée Ariana: procéder à l'assainissement des vitrines dévolues à la présentation permanente du verre, en fonction des exigences de la conservation préventive.	
MHE: préparer le nouveau plan de réaménagement — espaces d'expositions permanentes — en vue de la réouverture du Musée prévue en 2011. Collaborer avec les architectes et muséographes mandatés par la Ville de Genève.	
Département des beaux-arts, collections des XX ^e et XXI ^e siècles: élaborer les concepts scientifique et muséographique de l'exposition Alberto Giacometti, prévue pour la réouverture du Musée Rath, en 2009 ainsi que le concept scientifique de l'exposition « Corot et la Suisse », prévue en 2010, et envoyer des demandes de prêt.	
Cabinet des dessins: élaborer le concept scientifique de l'exposition Toepffer (prévue en 2010) et envoyer des demandes de prêt.	
Maison Tavel: concevoir et proposer une exposition temporaire sur l'avenir de la Maison Tavel (avec débats, prises de position, présentation de l'étude actuellement en cours, etc.).	
Réaliser le programme des expositions temporaires du MAH et de ses filiales: 4 expositions (2 expositions de petite envergure en salle dite de l'AMAM, et deux expositions de grandes envergure dans les salles dites palatines) ainsi que 2 présentations temporaires des collections du Cabinet des dessins aux Musées d'art et d'histoire; 2 expositions au Musée Ariana; 3 à la Maison Tavel (dont 1 exposition-dossier), et une nouvelle présentation à la BAA. Le MHE proposera une exposition au MAH. Le Cabinet des estampes ne présentera pas d'exposition temporaire à la Promenade du Pin en 2008, en raison des travaux de rénovation intérieure qui y seront entrepris.	
En marge des expositions temporaires, publier 5 catalogues hors les publications consacrées aux collections (3 pour le MAH, 1 pour le Musée Ariana, 1 pour le MHE).	
Médiation culturelle: publier les supports de médiation web à destination des publics sur le site Internet des MAH dans le cadre de l'intégration du site du secteur de la Médiation culturelle au nouveau site des MAH.	
Médiation culturelle: collaborer avec les médiateurs du domaine des Musées du Département de la culture pour unifier et harmoniser la médiation culturelle en participant au groupe Groupe des responsables de la médiation (GREM) et aux assemblées dites de métier.	
Médiation culturelle: élaborer un module d'accueil spécifique pour les crèches (3-4 ans) en partenariat avec des professionnels de la petite enfance (domaine des beaux-arts).	
Médiation culturelle: poursuivre le développement de la série de dossier de visite à l'attention des enseignants (Musée Ariana, Archéologie et transcollections).	
MAH: rechercher des fonds pour l'agrandissement du MAH, en collaboration avec la Fondation pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, et autres partenaires.	
MHE: développer les relations avec l'industrie horlogère, en vue du soutien futur au MHE et de son financement.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

La grande majorité des objectifs publiés a été atteinte. Certains d'entre eux ont été redéfinis en fonction de nouvelles priorités ou adaptés aux contraintes inhérentes aux chantiers de rénovation.

Le CA a pris la décision d'abandonner le projet de réaménagement et d'agrandissement du Musée de l'horlogerie, et donné pour mandat d'intégrer les collections d'horlogerie et d'émaillerie dans le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire à Charles-Galland. Cette réflexion a été lancée concrètement avec la création de trois groupes de travail – beaux-arts, arts appliqués, archéologie – qui ont pour mission de développer un projet muséographique pour le nouveau Musée. Dans l'attente de la décision finale quant à la réalisation de l'extension du bâtiment, les groupes travaillent sur deux hypothèses: réaménagement du musée d'une part, et réaménagement avec agrandissement (projet Jean Nouvel) d'autre part. Les rapports intermédiaires ont été remis en janvier 2009.

Afin de préparer la réouverture de l'étage beaux-arts en septembre, la priorité a été donnée à la mise à jour de l'inventaire des œuvres exposées de la collection, parallèlement à celui des fonds flamand et hollandais. En raison du départ de sa conservatrice responsable le 31 août, le Cabinet des dessins a dû différer certains projets et se concentrer sur ses objectifs à court terme: l'exposition et la publication des dessins russes ont ainsi été réalisées avec succès.

Le transfert des collections de textiles, des estampes, d'horlogerie et d'émaillerie a été reporté à plusieurs reprises en raison de difficultés techniques liées notamment à l'aménagement des nouveaux dépôts. Ce retard a rendu les collections inaccessibles et perturbé les activités scientifiques et les campagnes de restauration.

La BAA et le CdE ont aussi subi les conséquences du retard de la rénovation interne du bâtiment de la Promenade du Pin et revu leur programme en conséquence.

La Maison Tavel a adapté son programme d'exposition en fonction des besoins et proposé une exposition en synergie avec les opérations de préservation des têtes sculptées et la restauration de la façade, avant d'accueillir une exposition du Cabinet des dessins qui aurait dû se tenir dans les salles en restauration du Département des beaux-arts.

L'ensemble du programme d'exposition et de rénovation des salles permanentes a par ailleurs été réalisé conformément aux attentes. Il était accompagné par la publication de cinq catalogues d'exposition et de trois catalogues de collection. La préparation de nouvelles publications, le lancement des travaux des nouvelles salles d'archéologie régionale ou encore la préparation des activités du Centenaire en 2010 contribuent au bilan positif des activités de l'année.

Musée d'ethnographie

(1/3)

Introduction et faits marquants

Le Musée d'ethnographie (MEG) a maintenu son cap avec pour objectifs, d'une part, d'offrir au public un programme culturel et scientifique riche et, d'autre part, de jeter les jalons de son avenir en contribuant activement au dossier du projet d'agrandissement du Musée.

Choisi au terme d'un concours international d'architecture lancé en décembre 2007, le projet «OGIEK» a été choisi parmi les 48 projets retenus. Réalisé par les architectes GRABER PULVER Architekten AG Zurich et Berne, il a fait l'unanimité du jury. Il apportera les réponses aux exigences spatiales et techniques d'un musée d'ethnographie contemporain, tout en s'intégrant de façon simple, efficace et esthétique au site. Les différents partenaires du musée, de la Ville de Genève et externes ont collaboré ardemment tout au long de l'année à l'ajustement du programme, travail qui va se poursuivre jusqu'à l'aboutissement du projet.

Pour ses activités orientées vers le public, le MEG a opté pour une présence soutenue dans l'agenda culturel de Genève. De nombreux événements ont rythmé la vie de l'institution, de ses partenaires et de ses publics. Après l'inauguration de l'exposition «Vodou. Un art de vivre» fin 2007, le MEG a proposé divers événements dans son prolongement: un forum d'anthropologie visuelle à Carl-Vogt intitulé «Parfums Vodou», composé d'un festival de films et de rencontres, une collaboration avec les Ateliers d'ethnomusicologie pour le festival de musiques et danses afro-caraiïbes «Autour du Vodou» à l'Alhambra, une performance de trois artistes sculpteurs venus de Haïti pour la Journée internationale des musées à Carl-Vogt le 18 mai et de nombreux programmes d'accueil, visites et ateliers jusqu'à la fin de l'exposition le 31 août. A l'initiative du MEG, cette exposition a alors commencé une itinérance en Europe, avec pour première étape Amsterdam. Suivront Göteborg, Berlin et Brême jusqu'en 2011.

En février, le MEG a inauguré à Carl-Vogt l'exposition «Bambous Kanak. Une passion de Marguerite Lobsiger-Dellenbach» présentant les objets de sa collection de bambous gravés de Nouvelle-Calédonie. Marguerite Lobsiger-Dellenbach a été directrice du MEG de 1952 à 1967 et cette exposition a permis de rendre hommage tant à son propre travail sur ces objets qu'à la culture kanak.

En prise avec l'actualité sportive (Eurofoot 2008), le MEG a présenté à Conches dès le 21 mai son exposition «Hors jeu», qui tentait de sérier les diverses facettes du football dans nos sociétés et d'inviter les publics à une réflexion sur la complexité de ce monde, tant au travers de l'exposition elle-même que lors des divers ateliers et débats organisés en marge du festival de films «Hors jeu fait son cinéma» et lors des accueils organisés en semaine et les week-ends.

Le dernier trimestre a été marqué par l'inauguration à Carl-Vogt de l'exposition «Médusa en Afrique.

La sculpture de l'enchantement». Par la présentation de 120 œuvres prélevées dans ses réserves, le MEG offre la possibilité au visiteur de s'initier à l'art africain et de prendre conscience de la richesse du patrimoine conservé dans ses collections.

Au total, ce furent 31'000 personnes qui visitèrent ou participèrent aux événements au |ME|G| Carl-Vogt et 6'000 au |ME|G| Conches. A noter encore au chapitre des contacts avec la population de Genève, mais sans les dénombrer, les rencontres lors des vernissages organisés par les milieux culturels de l'art contemporain du QuARTier des Bains qui apportent une dynamique très intéressante dans le quartier. Le MEG y trouve une synergie, notamment lors de l'accueil de la fête organisée dans son parc au printemps, qui devient un lieu de convergence et d'échange entre les divers publics, et lors de la fête de Noël, rendez-vous qui devient habituel et qui a réuni encore une fois, le temps d'un soir, les partenaires du musée, les publics et les habitants du quartier.

Le récapitulatif de la médiation et des accueils de groupes se présente ainsi: 9'190 personnes (ou 512 groupes) ont visité les expositions du MEG. L'exposition Vodou a accueilli 262 groupes, dont 223 avec une visite commentée. L'exposition Bambous kanak a accueilli 108 groupes, dont 106 avec une visite commentée. L'exposition Hors jeu a accueilli 142 groupes, dont 97 avec une visite commentée. La grande majorité de ces groupes sont des groupes scolaires. Les expositions Vodou et Hors jeu ont été très demandées par des enseignants du Cycle d'orientation et du CEPTA (60 classes en tout pour le Vodou et 41 pour Hors jeu). L'exposition Bambous kanak a quant à elle été très demandée par des enseignants des classes enfantines et primaires (39 classes).

Dès l'automne a été mise sur pied une formule «Anniversaire» (Bon anniversaire au pays des Kanak) pour les enfants de 5 à 11 ans, qui a rencontré un succès immédiat. 12 anniversaires ont été organisés entre octobre et décembre.

La collaboration avec les secteurs de médiation culturelle des autres musées a été poursuivie en mettant sur pied notamment une nouvelle édition de MUSEES EN ETE, un camp de vacances itinérant qui propose aux participants (36 enfants) de découvrir jour après jour un autre musée, à travers une activité ludique et créative.

A mentionner encore que le Forum d'anthropologie visuel 2008, consacré au Vodou, a été suivi par 712 spectateurs dont 53 ont participé à une table ronde réunissant des réalisateurs de films consacrés au Vodou. De plus, le FAV a permis la projection en première mondiale du film de Irène Lichtenstein «Une mémoire Vodou» (Suisse, 2008).

Musée d'ethnographie

(2/3)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Conservation patrimoniale	
Mettre en œuvre un nouveau processus de désinfection des collections par anoxie ou par fumigation, en remplacement du bromure de méthyle.	<input type="checkbox"/>
Mettre en ligne sur le site Internet du MEG 20% de l'inventaire de la collection d'anthropologie visuelle.	<input type="checkbox"/>
Mettre en ligne sur le site Internet du MEG 100% de l'inventaire des collections d'objets (artefacts).	<input type="checkbox"/>
Constituer une collection sur le thème de l'« homo sovieticus », par acquisition d'objets de l'ex-URSS.	<input type="checkbox"/>
Reprendre les travaux de reliure (notamment pour les périodiques courants) après 2 ans d'interruption.	<input type="checkbox"/>
2000 Recherche scientifique	
Éditer un catalogue illustré dans le cadre de l'exposition de présentation des bambous kanak.	<input type="checkbox"/>
Publier le volume numéro 5 de la collection Tabou sur le thème du football en accompagnement de l'exposition « Hors jeu ». L'exposition donnera également lieu à l'impression d'un guide.	<input type="checkbox"/>
Publier le volume numéro 6 de la collection Tabou (au 4 ^e trimestre 2008, thème à définir).	<input type="checkbox"/>
Organiser à Genève un colloque scientifique international, avec pour objectif de créer un réseau international des musées d'ethnographie.	<input type="checkbox"/>
Organiser un colloque scientifique et de conférences dans le cadre de l'exposition « Hors jeu ».	<input type="checkbox"/>
Mettre en place, en partenariat avec l'Université de Genève, un cours d'introduction au bouddhisme japonais et un cours d'ethnomusicologie.	<input type="checkbox"/>

Degré de réalisation

3000 Diffusion culturelle	
ME G Carl-Vogt, galerie du 1 ^{er} -1 ^{er} trimestre 08 : réaliser et inaugurer l'exposition sur les bambous kanak.	<input type="checkbox"/>
ME G Conches-2 ^e trimestre 08 : réaliser et inaugurer l'exposition « Hors jeu » ayant pour thème une approche anthropologique du football.	<input type="checkbox"/>
Préparer des programmes variés d'accueil pour les expositions « Vaudou », « Bambous kanak » et « Hors jeu », adaptés aux différents publics (plusieurs niveaux scolaires et hors scolaire).	<input type="checkbox"/>
Réaliser des programmes d'accueil transversaux des publics pour l'été 2008, impliquant plusieurs musées de la Ville de Genève.	<input type="checkbox"/>
Collaborer au festival d'ethnomusicologie des Ateliers d'ethnomusicologie, au 1 ^{er} trimestre 2008, thème du festival coordonné avec l'exposition « Vaudou ».	<input type="checkbox"/>
Programmer le Festival d'anthropologie visuelle 2008, au 1 ^{er} trimestre 2008, thème du festival coordonné avec l'exposition « Vaudou ».	<input type="checkbox"/>
Assurer une présence du MEG à la « Nuit de la science 2008 » par le montage et l'animation d'un stand propre.	<input type="checkbox"/>
Participer à divers événements organisés par le Département de la culture, notamment à la Fureur de lire et la Fête de la musique.	<input type="checkbox"/>
Imprimer et diffuser dans l'année (dates en fonction du calendrier de la programmation des événements du MEG) 3 numéros du Totem (journal d'information du MEG).	<input type="checkbox"/>
ME G Carl-Vogt : participer aux trois événements-vernissages du QuARTier des Bains.	<input type="checkbox"/>

Musée d'ethnographie

(3/3)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Au chapitre des mesures de conservation des collections, l'investissement pour une chambre d'anoxie est financièrement important. Par mesure d'économie, il avait été envisagé de collaborer avec les Musées d'art et d'histoire (MAH), pensant pouvoir procéder aux mesures de traitement des objets dans leur chambre d'anoxie. Après réexamen, la tâche étant très conséquente, le MEG a dû y renoncer car elle aurait nécessité une participation du personnel des MAH beaucoup plus lourde que prévu. Il sera néanmoins possible, pour le MEG, de procéder ponctuellement à des traitements auprès des MAH, mais il devra rapidement faire l'acquisition de son propre équipement. Dans l'intervalle, le MEG a pris des mesures en contactant une entreprise spécialisée dans la lutte contre les parasites et il a entrepris une campagne de traitement dans ses réserves. Pour la collection de la bibliothèque, il a été possible d'entreprendre quelques travaux de reliure pour les principaux périodiques (les plus consultés au quotidien), complétés d'interventions d'urgence et de sauvegarde.

Très proche du but d'avoir la totalité des collections artefacts mises en ligne sur le site Internet du MEG, il manque encore les objets de quelques secteurs. En ce qui concerne la mise en ligne des collections d'anthropologie visuelle, 25% de la collection des films sont couverts et le travail continue.

En matière d'acquisitions d'objets, la collecte d'objets de l'époque soviétique s'est poursuivie. Elle sera le sujet d'une exposition programmée pour novembre 2009.

Au chapitre de la recherche scientifiques et des publications, le MEG a eu une production remarquable avec l'édition de :

- «Bambous kanak. Une passion de Marguerite Lobsiger-Dellenbach», catalogue de l'exposition du même nom;
- «Hors Jeu. Football et société», catalogue de l'exposition du même nom (publié hors collection);
- «Vodou, a way of life», version en anglais du catalogue de l'exposition «Vodou. Un art de vivre»;
- «Kunsten mystiek uit Haïti», co-édition du catalogue de l'exposition du même nom au Musée royal des tropiques d'Amsterdam;
- «Medusa en Afrique. La sculpture de l'enchantement», catalogue d'exposition du même nom et de «Medusa. The African Sculpture of Enchantment» (version en anglais).

Le volume n° 6 de la collection Tabou s'intitulera «Mémoire vive» et sortira en février 2009 pour accompagner l'exposition «L'air du temps» qui sera présentée par le MEG à Carl-Vogt.

Le cours sur les religions au Japon est dorénavant inscrit au programme de l'Université de Genève et donné par un des conservateurs du MEG. D'autres collaborations sont à l'étude.

En ce qui concerne la politique de promotion et communication, le MEG a produit et diffusé trois numéros du journal Totem et trois numéros de l'InfoMEG. En outre, le MEG a continué la diffusion de sa lettre d'information envoyée par courriel et la mise à jour régulière de son site Internet.

Muséum d'histoire naturelle

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le nombre de visiteurs du Muséum d'histoire naturelle (MHN) fut de 225'075 et celui du Musée d'histoire des sciences (MHS) de 52'374.

Le MHN s'est doté d'un nouveau logo (une grande lettre « m » aux contours arrondis, suivie d'un petit « u » accolé) et d'une nouvelle identité graphique. A cette occasion, un nouveau dépliant de présentation du MHN a été créé. Les nombreux supports (le plus souvent des feuilles volantes format A6) qui présentaient les différentes prestations du MHN et du MHS ont été remplacés par un Agenda trimestriel qui paraît en même temps que le Muséum & Co. Le nouveau site du MHS, harmonisé avec les sites des autres musées municipaux, a été mis en ligne.

Cette année, le MHN a donné la parole à son public avec deux expositions temporaires. Dans les « Apprentis sorciers : à vous la parole », les enfants s'exprimaient sur les catastrophes écologiques. Dans « La parole est à la nature », des acteurs genevois d'horizons divers étaient invités à exprimer leur rapport avec la nature.

Les deux grandes expositions temporaires du MHN et du MHS furent le fruit d'une collaboration enrichissante. Au MHN, l'exposition « Genève contre nature? » a été réalisée en collaboration avec le Département du Territoire de la République et Canton de Genève et les Conservatoire et jardin botaniques. « De temps en temps », une production commune du MHS et de l'Espace des Inventions de Lausanne, était une expérience temporelle inédite. Elle était présentée en même temps dans les deux institutions.

Dans les expositions permanentes, il faut en signaler deux nouvelles au MHN. « La salle Blaschka », un mélange d'art et de science, ouverte au public en juin, et « Planète Océans », achevée en décembre. Dans cet espace, des décors grandioses, réalisés entièrement par l'atelier de décoration du MHN, invitent le visiteur à voyager dans le monde sous-marin sans submersible et sans quitter la terre ferme.

La politique d'édition de catalogues du MHN, initiée en 2007, s'est poursuivie avec la parution de deux brochures : « Blaschka, les dompteurs de verre » et « Le Regardeur ».

Ce fut la 7^e édition de la « Nuit de la science », qui connut encore un grand succès malgré des conditions météorologiques défavorables. A cette occasion, un livre en relation avec le thème de la manifestation, « Les 24 heures du temps » (Ed. Zoé), est paru. Une manière de prolonger cet événement dans le temps.

La présence du MHN et du MHS, avec des expositions itinérantes, des participations ou des animations, en dehors de l'institution a été particulièrement forte cette année, à Genève (Centre Nature de

la Pointe à la Bise, Espace SIG au Pont de la Machine, etc.), en Valais (Fondation Tissières de Martigny, Musée de la nature de Sion, Finhaut) et en France voisine (Station supérieure du téléphérique du Sa-lève, Fort L'Ecluse, Festival des sciences de Chamonix, Festimôm'2008 d'Annemasse, etc.).

Du 9 au 11 octobre, trois collaborateurs du MHN ont participé à la première édition des « Journées de la science » à Beyrouth (Liban), une manifestation inspirée par la « Nuit de la science » genevoise.

Dans le domaine de la recherche, les scientifiques ont été, comme lors des années précédentes, très actifs : découverte de nouvelles espèces et nombreuses publications. La découverte la plus insolite qui mérite d'être signalée est celle d'une mouche, trouvée pour la première fois dans le Canton de Genève plus de 100 ans après sa découverte dans le pays.

Une nouvelle subvention de la part du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique pour un projet de recherche sur l'origine des marbres a été obtenue. Le MHN est partenaire d'un projet de recherche sur les vers parasites qui a décroché l'une des plus grosses bourses de recherche existantes (3 millions de dollars). Cela témoigne de la renommée du MHN dans le monde scientifique national et international.

Le Section de Physique de l'Université de Genève a proposé, à partir de la rentrée universitaire 2008, des cours publics de physique au MHS.

Les collections scientifiques du MHN et du MHS se sont enrichies notamment dans le domaine de l'entomologie avec des collections de lépidoptères, de fourmis et autres insectes. La bibliothèque a reçu deux collections importantes (bibliothèque et archives) sur les géosciences, celles de D. Rigassi et de J. W. Schröder, des géologues genevois. Il faut aussi signaler le don de la collection d'ouvrages d'A. Schärli, ancien journaliste scientifique.

En 2008, le MHN a organisé la Journée des conservateurs des Musées d'histoire naturelle de Suisse.

Le Crédit suisse a fait don au MHN d'une sculpture intitulée « La dynamique ancestrale » d'André Bucher, qui prendra place dans le parc environnant du MHN.

Sur le plan administratif, une démarche de gestion de projets a été mise en place. Toutes les collaboratrices et collaborateurs susceptibles d'être impliqués dans un projet transversal, soit une trentaine, ont participé à une formation de 2 jours. Un manuel sur la gestion de projets a été édité, ainsi qu'un aide-mémoire. Une formation continue personnalisée pour le personnel du département de la surveillance et de l'entretien a été mise en place. Les cahiers des charges de l'ensemble du personnel ont été révisés et mis à jour. Un recours accru au partenariat avec des institutions en vue de l'engagement de stagiaires a été mis en œuvre. Un outil d'évaluation du public a été élaboré.

Muséum d'histoire naturelle

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Conservation	
Mettre à disposition de la communauté internationale une partie des collections zoologiques et paléontologiques par l'intermédiaire du Global Biodiversity Information Facility.	●
Acquérir une collection d'œufs.	◐
2000 Recherche	
Participer à une recherche collective sur des instruments de la collection du MHS (collaboration avec le Département du territoire de l'État de Genève, l'Université de Genève, l'École d'ingénieurs de Genève, l'Institut et Musée d'histoire des sciences de Florence (Italie), le Centre national de la Recherche Scientifique (France), l'Université de Saint-Etienne (France) et le Musée d'histoire de la physique de Padoue (Italie)).	○
Mettre en route le projet « Notre ville abrite une faune sauvage ».	●
Promouvoir la présence des MHN/MHS au sein de la communauté scientifique internationale en participant à huit réunions scientifiques (congrès, colloques, etc.).	◐
Organiser la réunion annuelle des conservateurs d'histoire naturelle de Suisse au MHN.	●
Mettre en place une participation à la formation universitaire (cours de minéralogie donnés par le responsable du département de minéralogie et de pétrographie du Muséum) au département de minéralogie de la section des Sciences de la Terre de l'Université de Genève.	◐
3000 Communication	
Réaliser l'exposition sur la géologie de la Suisse (y.c. les reliefs de la Suisse).	◐
Réaliser l'exposition sur l'histoire de l'homme et la domestication.	◐
Terminer l'exposition consacrée aux invertébrés.	◐
Poursuivre la modernisation des expositions du MHS.	●
MHN — Réaliser et présenter une exposition temporaire en collaboration avec le Département du Territoire : La nature à Genève, hier, aujourd'hui et demain (titre provisoire). MHS — Réaliser et présenter une exposition temporaire en lien avec la Nuit de la science : Valse à deux temps.	◐
MHN — Présenter des petites expositions temporaires dont le thème sera défini en fonction de l'actualité ou d'une opportunité.	●
Organiser le festival du film documentaire au MHN.	●
Organiser la Nuit de la Science au MHS, thème retenu : Le temps.	●

Degré de réalisation

Organiser des forums des sciences.	○
Mettre en place une charte graphique du MHN/MHS.	●
Organiser un exercice d'évacuation.	●
9000 Gestion du service	
Poursuivre la mise en œuvre d'une démarche de gestion de projet.	●
Adapter la structure organisationnelle par métier vers une organisation transversale par processus.	◐

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Faute de moyens financiers, le projet de recherche collective sur des instruments de la collection du MHS est en attente.

Au départ, l'exposition sur la géologie de la Suisse et celle sur l'histoire de l'homme et la domestication devaient être refaites à leur emplacement actuel. Mais le projet a évolué et un réaménagement des espaces, plus pertinent, a été envisagé. De ce fait, il a pris des dimensions importantes. Une recherche de financement extérieur est en cours. Une étude est aussi en cours au service des bâtiments pour déterminer la faisabilité du réaménagement proposé. En définitive, le projet avance mais beaucoup moins vite que prévu.

Seule une partie de l'exposition consacrée aux invertébrés a été réalisée en 2008, car des travaux de menuiserie n'ont pas pu être effectués, l'exposition du MHS ayant occupé cet atelier plus longtemps que prévu.

Le projet d'organiser des forums des sciences a été abandonné en 2007. Après sa 3^e édition en 2007, la formule a révélé ses limites en ne se démarquant pas suffisamment des cafés scientifiques et autres conférences ou débats scientifiques organisés en différents lieux de Genève.

L'objectif consistant à adapter la structure organisationnelle par métier pour se diriger vers une organisation transversale par processus est partiellement atteint, car il s'agit d'un changement important qui nécessite du temps pour que les collaborateurs adhèrent à cette innovation. Plusieurs mesures organisationnelles ont déjà été prises dans ce sens mais le projet n'est pas encore abouti.

Bibliothèques et discothèques municipales

(1/3)

Introduction et faits marquants

L'année 2008 a été une année record au niveau des prêts de documents. Avec une fréquentation en hausse et une augmentation des prêts de documents de 10% par rapport à 2007, les BMU ont atteint l'objectif le plus important de l'année 2008 qui était de fidéliser les publics et maintenir le taux de prêt des documents. Jamais les BMU n'avaient atteint une telle augmentation au cours de ces 15 dernières années. Les BMU enregistrent d'une manière assez constante 6'100 nouvelles inscriptions par an. La fidélisation des publics passe par un accueil attentif, des collections et des actions culturelles de grande qualité. Avec plus de 50'000 nouveaux documents sélectionnés selon des objectifs et des critères précis, la collection des BMU est attractive et reflète l'actualité tout en préservant la documentation de fond.

Une enquête a été menée auprès des publics qui fréquentent les bibliothèques et les discothèques sans forcément faire d'emprunt. Elle a montré que, contrairement au postulat de départ, ces usagères et usagers sont, dans la majorité des cas, inscrits et utilisent sur place les services et les espaces des bibliothèques et discothèques : lecture de journaux, études, Internet, etc. Les enquêtes menées montrent que les usagères et les usagers souhaitent un élargissement des heures d'ouverture à midi ainsi qu'un prêt des documents entre les bibliothèques et une meilleure communication sur les actions culturelles. La réalisation de ces attentes fera l'objet d'une étude en 2009.

La bibliothèque de la Jonction a été entièrement rénovée et mise aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Les blogs ont fait leur apparition sur le site Internet des BMU : « Hibouquineur » pour la littérature et « Blog and play » pour la musique. Le blog pour les 4-8 ans est en cours de réalisation. Les professionnels réfléchissent à un nouveau mode de communication avec les adolescent-e-s. Toutes les collaboratrices et collaborateurs ont accès à la webthèque professionnelle.

Deux bibliothèques du réseau ont proposé un temps fort autour de l'Afrique et ses cultures — expositions, bibliographies, conférences, films, jeu de piste, repas africain.

Les ateliers de formation aux nouvelles technologies et utilisation du web ont rencontré un grand succès, ce qui montre l'importance de ce type d'actions en direction de publics peu ou pas familiarisés avec ces nouveaux outils d'accès à la connaissance.

La charte d'accueil a été affichée dans tous les services aux publics ainsi que dans les services internes. Cette charte est en somme la vitrine par laquelle les BMU exposent leurs savoir-faire et les grandes lignes de leurs actions. Sur la base de la charte d'accueil, une formation spécifique a été organisée pour les bibliothécaires principaux, « le management par les valeurs », ce qui a permis de poser une série d'objectifs concrets de travail pour les équipes en 2009.

La signalisation extérieure est en très bonne voie mais n'a pas pu être réalisée dans l'année comme souhaité. Les demandes d'utilisation de l'espace public sont en cours de validation.

Le nouveau système de prêt basé sur les puces RFID est en place sur tout le réseau et fonctionne parfaitement. Ce travail, qui a pris plus d'un an, a été mené à bien grâce à un parfait partenariat avec la Direction des systèmes d'information et de communication.

Suite aux évolutions du réseau des BMU et à la mise en place de nouveaux projets en direction des publics, certaines réorganisations internes s'imposaient. Celles-ci ont été réalisées en 2008. L'organigramme du service a été modifié afin de refléter les nouvelles orientations de l'institution. Ces réorganisations permettent d'envisager d'offrir deux heures de plus d'ouverture des services aux usagères et usagers en particulier sur le temps de midi.

La première phase de la réorganisation du service des Bibliobus est terminée. La répartition des tournées se fait par région et les usagères et usagers peuvent se rendre d'une commune à l'autre pour des emprunts. Cette réorganisation permet d'économiser 7'000 km par an. Un groupe de travail, composé de la Direction du département, de plusieurs Maires de communes genevoises et de la Directrice des BMU, va réfléchir dès 2009 à la mise en place d'un nouveau partenariat avec les communes genevoises.

Deux nouvelles conventions de collaboration entre bibliothèques ont été signées avec les villes de Divonne et d'Evian.

Bibliothèques et discothèques municipales

(2/3)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Mise à disposition de collections sur tout support, adaptées à tous les publics, touchant tous les domaines de la connaissance, accessibles et renouvelées	
Déchiffrer et analyser les nouveaux usages de la bibliothèque. Déceler, diagnostiquer puis répondre aux attentes des usagères et des usagers. Réaliser une enquête sur les attentes des usagères et des usagers.	
Favoriser l'accès des plus démunis et des publics fragiles aux bibliothèques en développant les collaborations avec des associations ciblées telles que l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, l'Université ouvrière de Genève, Lire et écrire, etc.	
Permettre aux usagères et aux usagers des BMU d'être producteurs de contenus et d'échanges en offrant des services sur place et à distance.	
Mettre à disposition des postes avec accès à Internet et à des ressources numériques spécifiques dans les sections jeunesse.	
Diffuser publiquement, promouvoir et évaluer la charte d'accueil.	
Gérer les collections dans les domaines : histoire-sport et santé-art musical-arts audiovisuels-langues. Promouvoir les domaines-bibliographies thématiques en ligne-conférences-expositions. Présenter publiquement la charte des collections secteur adulte.	
Éditer ponctuellement des bibliographies thématiques qui accompagnent la présentation des différents domaines. Éditer régulièrement des bibliographies thématiques (« Envie de lire », « Coups de cœur », « Livre à toi », etc.).	
Élaborer des modules thématiques « Construction collective des savoirs », car les usagères et les usagers ne sont plus seulement consommateurs d'un bien culturel mais cherchent de plus en plus à être créateurs et créatrices de contenus, à communiquer, à échanger.	
Mettre en place le « salon littéraire » en collaboration avec les usagères et les usagers. Participer à la semaine de la poésie « Printemps des poètes ».	
Proposer à travers le volet social des manifestations culturelles diverses rencontres thématiques. Élaborer un atelier de « slam poetry » dans le cadre du module « Lettres apprivoisées ». Participer à des grandes manifestations de la Ville de Genève et à des journées UNESCO.	

Degré de réalisation

Mettre en valeur le prix P'tits mômes auprès des professionnels de la petite enfance et des parents qui fréquentent les bibliothèques municipales. Réaliser en partenariat avec la Délégation à la petite enfance les projets « Festival livre, lecture et petite enfance » dont le thème change chaque année et « Éveil culturel » dont le thème 2008 est « l'imaginaire ». Réaliser en partenariat avec l'École de parents le projet « Pages de lecture partagées » pour les tout petits.	
Former les usagères et les usagers à l'utilisation des nouvelles technologies et à la recherche d'informations.	
Accueillir des crèches et des classes autour d'activités spécifiques pour favoriser le développement de l'envie de lecture chez les enfants.	
2000 Formation, recherche et mandats	
Former un-e apprenti-e. Poursuivre les activités d'enseignement HES/CESID. Superviser un mémoire dans le cadre de la HES ou du CESID.	
9000 Gestion du service	
Achever la mise en œuvre du nouveau système de prêt.	
Former le personnel à l'accueil. Cette formation est basée sur la charte d'accueil et la charte de collaboration.	
Mettre en place la charte graphique des BMU et la signalétique sur le domaine public.	
Réorganiser le service en fonction de la mission des BMU : <ul style="list-style-type: none"> - réorganiser complètement la collection audiovisuelle à la bibliothèque de la Cité ; - recentrer le service des bibliobus sur les quartiers de la Ville de Genève qui n'ont pas de bibliothèque ; - mener une réflexion sur le service de la bibliothèque de la Prison, et à la réorganisation du service à domicile. 	
Développer les outils collectifs au service de la construction et du partage des savoirs administratifs et recherches documentaires en direction des publics.	
Préparer le cahier des charges pour l'appel d'offre relatif à l'achat des collections selon les normes de l'Accord intercantonal sur les marchés publics.	

Bibliothèques et discothèques municipales

(3/3)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Tous les projets annoncés pour 2008 ont été réalisés grâce à des collaboratrices et collaborateurs compétents, attentifs, motivés et qui surtout ont un grand sens du service public.

Les situations les plus difficiles à gérer restent les incivilités, en constante augmentation. Le personnel se fait régulièrement agresser verbalement par des usagères et des usagers de plus en plus exigeants et qui peinent à respecter la vie en commun dans les espaces publics. Ces usagères et usagers ont le sentiment que la collection leur appartient et le partage avec les autres devient difficile. Cette attitude exige beaucoup de savoir-faire de la part du personnel, qui doit aussi être très vigilant au respect du règlement d'utilisation du réseau. Le groupe accueil des BMU veille à ce que les règles soient appliquées partout sur le réseau de la même manière afin d'éviter des conflits supplémentaires. La Direction du département de la culture a engagé un « médiateur en prévention de la violence en milieu urbain ». Sa présence régulière pendant les heures d'ouverture et parfois la nuit permet de mieux réguler certaines situations et de rassurer le personnel.

Bibliothèque de Genève

(1/2)

Introduction et faits marquants

Pour la Bibliothèque de Genève (BGE), 2008 a été une année d'importants changements. Un nouveau directeur a pris ses fonctions. Le Plan directeur 2008-2011, établi à partir des conclusions de « Transition BGE », a été mis en œuvre. Or, les objectifs annoncés pour 2008 ont été formulés au début de l'année 2007. Ils ne tenaient pas compte des décisions du nouveau Plan directeur. Les objectifs 2008 se sont donc trouvés considérablement bouleversés. Certains n'étaient plus pertinents, d'autres ne l'étaient que partiellement. La BGE a procédé à une réévaluation et opéré de profondes modifications dans ses buts.

En 2008, les efforts de la BGE ont été prioritairement consacrés à développer ses moyens pour lui permettre d'assumer toujours mieux ses responsabilités patrimoniales, au sens le plus large.

La BGE a modifié sa structure en créant un nouveau département de la conservation, qui concentre tous les services concernés, les magasins, la reliure à l'extérieur, l'atelier de l'équipement et l'atelier de restauration. Une responsable a été nommée et une politique dans ce domaine est en cours d'élaboration. Elle est notamment basée sur les analyses des bâtiments et des collections en cours. Ces éléments permettront de mettre en œuvre des programmes d'activité sur plusieurs années.

En collaboration avec les autres bibliothèques de la Ville de Genève, la BGE a demandé au Conseil municipal les moyens de terminer le programme de rétroconversion de ses catalogues, qui est la clé de son développement.

Elle a préparé son programme de numérisation notamment dans le cadre du projet E-Rara pour les ouvrages du 16^e siècle. Cette collaboration sur le plan suisse permet d'acquérir l'expérience nécessaire à des projets plus larges qui seront examinés en 2009.

En 2008, la BGE a beaucoup investi en matière de mise en valeur, médiation et communication. La rénovation de l'Espace Ami-Lullin (EAL) a été menée et achevée à la satisfaction de tous. Le programme d'expositions a été élaboré et mis en œuvre. L'ouverture de l'EAL a été un succès et donne à la BGE un instrument de médiation exceptionnel avec notamment un espace de rencontres. Le programme de médiation (visites, conférences, rencontres) a été largement développé, une ligne graphique élaborée et un grand effort de communication mené.

Consciente de la nécessité de développer toutes les collaborations possibles, la BGE a élargi son réseau de contacts genevois, romands et suisses. La Commission des bibliothèques de la Ville de Genève a

été vivifiée et fonctionne désormais comme un espace de collaboration et de concertation dans tous les domaines stratégiques de développement. Elle a établi de bonnes relations avec l'Université de Genève et prépare une nouvelle convention avec elle.

En 2008, la BGE a réuni dans son giron les collections iconographiques du Musée d'art et d'histoire (MAH) et de la BGE dans le nouveau Centre iconographique genevois (CIG). Le processus est en cours.

Enfin, dans l'optique de disposer d'une Direction efficace, la BGE a regroupé l'ensemble de ses services administratifs sous la responsabilité d'un administrateur. La mise en place de cette nouvelle organisation s'est vite révélée indispensable au bon fonctionnement de la BGE et de ses sites (l'Institut et musée Voltaire, la Bibliothèque musicale, le CIG et la Bibliothèque La Grange).

2008 a été une année durant laquelle de nouvelles structures ont été mises en place, des programmes lancés, des demandes émises afin de permettre à la BGE d'asseoir son développement ces prochaines années. Les projets futurs vont largement s'appuyer sur les acquis de 2008.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Constitution et traitement des collections	
Formaliser la politique d'acquisition et mettre en œuvre la coordination des abonnements de périodiques avec les partenaires de l'institution (« Transition BGE »).	○
Élaborer une charte de refoulement (utilisation de dépôts extérieurs) et éventuellement de désherbage (dons, élimination) de collections à double sur Genève (« Transition BGE »).	◐
Accélérer les plans de rétroconversion. Examen de nouvelles solutions (Externalisation, Card Image Public Access Catalog, etc.) (« Transition BGE »).	●
Mettre en œuvre la nouvelle politique d'acquisition définie par TransBGE. Réviser la politique des dons et de la procédure de traitement des dons.	●
Automatiser la transmission des commandes et des réclamations par le programme EDI-FACT (en fonction des possibilités du progiciel VIRTUA).	○
Fusionner l'ancien fichier informatisé (dBase III) des affiches de la BPU dans le catalogue collectif suisse des affiches (Virtua).	●
Numériser, cataloguer et reconditionner progressivement les fonds du Département iconographique de la BGE (plan quadriennal).	●

Bibliothèque de Genève

(2/2)

Degré de réalisation

Achever le catalogage des manuscrits de l'Institut et musée Voltaire (IMV) en vue de leur publication et de leur versement dans la base de données «Odyssee» (manuscrits).	
Ajouter au moins dix inventaires de fonds manuscrits à la base de données «Odyssee».	
2000 Conservation des collections	
Mettre en œuvre les mesures préconisées par le rapport «Transition BGE» et sur le premier rapport de l'expert extérieur Andrea Giovannini. Cet objectif se déclinera en plusieurs sous-objectifs définis dans les deux rapports accompagnés d'un échéancier précis.	
3000 Services au public	
Étudier l'extension des heures d'ouverture du guichet du prêt entre 12 et 14 heures.	
Informatiser les opérations de consultation des ouvrages en Salle de lecture.	
4000 Mise en valeur	
Transposer la «Bibliographie genevoise», actuellement imprimée, sur support accessible en ligne et en temps réel.	
A la Bibliothèque musicale, valoriser un fonds ancien (manuscrits de vaudevilles genevois) par une publication et une action ponctuelle.	
Exposer et publier à la Bibliothèque de la Cité l'ouvrage «Les Affiches de Martin Peikert».	
Inviter des intervenant-e-s extérieur-e-s dans le cadre des Jeudi midi de l'affiche.	
Assurer le suivi de la rénovation de l'Espace Ami Lullin. Programmer sa réouverture.	
A l'IMV, préparer un projet transfrontalier relatif au deux cent cinquantième anniversaire de l'achat du Château de Ferney par Voltaire en 1758: publier un ouvrage scientifique, monter une exposition succincte sur l'acquisition du Château et programmation spécifique.	
Mettre en valeur les nouvelles acquisitions pour le public, avant rangement en magasin.	
Améliorer la visibilité de la Bibliothèque et de ses filiales sur Internet. Refonte (BGE, IMV) et création (Bibliothèque musicale) de sites Web.	
A l'IMV, mettre à disposition des fichiers multimédias en ligne (podcasting) en collaboration avec la HES ID.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Les objectifs 2008 de la BGE et de ses sites ont été réévalués à la lumière du nouveau Plan directeur de la BGE. Certains ont également fait l'objet d'un déplacement de priorité. Ainsi, ceux touchant le service des acquisitions ont été remis ou retardés suite à la nécessité d'élaborer les dossiers, au normes sur l'accord intercantonal sur les marchés publics, pour les achats de livres. De même, le grand effort de médiation consenti pour l'ouverture de l'Espace Ami-Lullin et pour développer la politique d'exposition et de médiation a diminué les disponibilités du personnel des collections patrimoniales et de l'IMV.

La nomination du conservateur du Département des affiches au poste de directeur de la BGE a évidemment remis en cause l'organisation d'une exposition prévue par ce département. Une publication a toutefois été réalisée sur un sujet différent de celui envisagé, garantissant ainsi la mise en valeur de la collection. .

Malgré ces importants changements, bien des objectifs ont été atteints, en dehors de ceux présentés dans le chapitre «Faits marquants». Il est à souligner combien le personnel adhère aux objectifs de la BGE et soutient le processus de développement de l'institution.

ENVIRONNEMENT URBAIN ET SÉCURITÉ

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

L'année 2008 a été marquée par plusieurs réorganisations structurelles au sein du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS).

Ainsi, le rattachement du Service d'assistance et de protection de la population (SAPP) au Service d'incendie et de secours (SIS), effectif au 01.01.2009, a fait l'objet d'un travail intense d'adaptation des prestations et des postes afférents puisque ce ne sont pas moins de dix postes qui seront au final supprimés à la faveur de cette fusion.

Dans le même ordre d'idée mais dans une moindre ampleur, plusieurs adaptations d'organigramme sont intervenues dans le domaine d'activité de la voirie, avec le renforcement des équipes de direction du Service Voirie Ville-propre (VVP) et du Service logistique et manifestations (LOM).

Le Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP) a lui aussi entamé une mue profonde qui déploiera ses pleins effets en 2010. L'essentiel des changements structurels le concernant ont porté sur la mise à jour, voire la création d'une réglementation adaptée dans les nombreuses sphères touchées par la gestion du domaine public.

La Direction des systèmes d'information et de communication, de son côté, a poursuivi, dans le cadre de ses moyens relativement réduits, sa mission de service transversal de l'administration, ainsi que ses projets en matière d'accessibilité de l'information au plus grand nombre. Elle a également consacré ses efforts au recensement des caméras de vidéosurveillance sur le domaine privé de la Ville de Genève.

Au chapitre des projets et actions réalisés, de nombreux défis ont été relevés avec succès par les services qui composent le département, notamment sous le sceau de partenariats public-privé ou dans le cadre d'expériences-pilote : collaboration SIS-SSA, programme anti-tags, écocontrats, levée anticipée du papier, illuminations de Noël, etc.

De manière générale, le département s'est employé à faciliter les procédures administratives impliquant les services dans des relations courantes avec les usagers et usagères, à rendre plus transparentes les règles présidant à l'octroi de gratuités diverses dans les prestations municipales, et à permettre l'organisation sans faille de nombreuses manifestations de grande ampleur, tel l'Euro 2008.

Direction de l'environnement urbain et de la sécurité

Introduction et faits marquants

Plusieurs changements de nature structurelle furent apportés aux services du département dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs politiques du Magistrat.

A titre d'exemple, citons le dossier relatif à l'externalisation du contrôle du stationnement ou le rattachement du Service d'assistance et de protection de la population (SAPP) au Service d'incendie et secours (SIS). Sur ces importants dossiers, la direction fut amenée à gérer les aspects relatifs aux ressources humaines liés à ces mesures de réorganisation.

L'équipe de direction assura également, aux côtés des services, le succès de plusieurs actions tournées directement vers le public, telles que la campagne « Rade popre » ou l'expérience-pilote en matière de lutte contre les tags.

La Direction du département montra également sa capacité à coordonner les grandes manifestations telles que, par exemple, les préparatifs des événements liés à l'Euro 2008.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination	
Assurer la préparation et le suivi des dossiers politiques du Magistrat.	●
Développer de nouvelles synergies entre la direction et les services et favoriser la collaboration entre les services (par exemple entre le Service de la sécurité et de l'espace publics et le Service Voirie-Ville propre en matière de salubrité publique).	●
Participer à la mise en œuvre d'une stratégie des systèmes d'information et de communication au profit de la population.	●
Favoriser la transversalité avec les autres départements, notamment dans le cadre de l'organisation de manifestations.	●
Assurer la coordination des différents services de la Ville de Genève dans le cadre de l'Euro 2008.	●
Assumer la co-présidence de la Commission de gestion des véhicules et y coordonner les demandes des services municipaux en matière de véhicules.	●
Poursuivre les prestations de nature juridique de la direction en faveur des services du département (marchés publics notamment).	●
3000 Relations externes	
Communiquer et rendre plus visibles les actions et prestations du département en faveur de la population.	●
Participer activement aux séances de divers organismes et comités en qualité de représentant de la Ville de Genève et du département.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Les objectifs fixés à la direction ont été atteints. Plusieurs d'entre eux ont nécessité une bonne coordination avec les directions des services, l'équipe de direction ayant dû, à de nombreuses reprises, s'impliquer dans les projets et les actions des services. Cet effort de transversalité s'est opéré également envers les autres services du département, souvent partenaires de nos projets. Les conseillers-ères de direction ont pleinement joué leur rôle auprès du Magistrat.

La notion de partenariat a été concrètement appliquée et a permis de réaliser plusieurs projets, par exemple celui des Illuminations de Noël, en décembre 2008.

Incendie et secours

Introduction et faits marquants

En 2008, le service a accompli 9'804 interventions dont 3'744 sont des interventions ambulancières. 65,5 % du total des engagements assurés ont été réalisés sur le territoire de la Ville de Genève.

Ce chiffre fait apparaître pour la première fois une diminution du nombre des interventions par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique aisément par les deux considérations suivantes:

- En 2008, le service n'a pas dû faire face à des engagements multiples et répétitifs en rapport à des phénomènes liés aux bouleversements climatiques (pluie, neige, vent, etc.).
- Le concept «Sapeurs-pompiers XXI» a été pleinement déployé sur l'année, engendrant 665 interventions entièrement déléguées aux entités volontaires.

L'année 2008 a également permis de finaliser la démarche confédérale de reconnaissance de la profession de sapeuse-pomprière et de sapeur-pompier. En effet, l'office fédéral compétent a validé les travaux présentés par l'Association des corps de sapeuses-pompières et de sapeurs-pompiers professionnels, reconnaissant ainsi la profession de sapeuse-pomprière et sapeur-pompier professionnel en renforçant et uniformisant le cursus de formation. Dorénavant la formation sera sanctionnée par la délivrance d'un diplôme et de l'inscription au registre professionnel attestant, après examens, la réussite de la formation.

Les études ordonnées, visant à renforcer les synergies entre le Service d'incendie et de secours (SIS) et le Service de sécurité de l'aéroport, ont permis de cristalliser un projet de construction d'une nouvelle caserne du SIS sur le territoire aéroportuaire. Elles se poursuivront pendant l'année 2009.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Interventions	
Finaliser le programme d'acquisition sur trois ans des nouvelles vestes et des pantalons de protection feu des sapeuses-pompières et des sapeurs-pompiers professionnels. Ce renouvellement est consécutif au vieillissement et à l'usure des pièces d'équipement (la durée de vie moyenne est de huit ans pour une veste et cinq ans pour un pantalon).	●
Renouveler 15% du parc des coussins de levage, la durée de vie d'un tel équipement étant de 6 ans environ, afin de garantir le renouvellement progressif de ces derniers.	●
Renforcer le dispositif de prise en charge des secours sanitaires en optimisant les ressources humaines affectées à cette activité et en révisant la tarification des prestations ambulancières.	◐

Degré de réalisation

Renouveler 10% de la dotation en barrages anti-pollution, la durée de vie moyenne de ces équipements étant de 10 ans, afin de garantir un renouvellement progressif de ces derniers.	◐
Finaliser la convention de partenariat d'intervention avec les CFF. Cette dernière devant rapporter CHF 350'000.- à l'administration.	●
Assurer toutes les interventions ayant un caractère environnemental.	●
2000 Prestations pour des tiers	
Assurer la sécurité de l'EURO 08 conformément aux directives confédérales relatives à la manifestation (renforcement du dispositif du SIS et sécurisation des sites liés à l'activité des fans et du public par les compagnies de sapeuses-pompières et de sapeurs-pompiers volontaires).	●
9000 Gestion du service	
Revoir la tarification des prestations du service (prestations ordinaires facturées et tarif ambulancier). Un projet de loi officialisant les pratiques de facturation est en cours d'élaboration auprès du DCTI.	●
Finaliser l'étude du projet de construction de la future caserne 2 permanente.	◐
Mettre en place les structures induites de la reconnaissance de la profession de sapeuse-pomprière et de sapeur-pompier professionnel (adaptation de la gestion des ressources humaines, adaptation des plans de formation, synergies intercantionales, etc.).	◐
Adapter les prévisions de dépenses à la réalité des besoins enregistrés sur les exercices précédents et en conformité aux directives du contrôle financier (frais de carburants, frais de fournitures, etc.).	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Une nouvelle tarification des prestations facturées par le SIS a été validée par le CA en avril 2008, avec une période d'essais de six mois. A l'issue de cette dernière, et après quelques menues adaptations, un nouveau tarif définitif est entré en force au 1^{er} novembre 2008. Ce dernier permettra d'augmenter les recettes liées aux interventions facturées.

Conformément à la législation en vigueur, un tarif spécifique basé sur le double principe du tiers payant et du tiers garant a été conventionné avec Santé suisse en avril 2008. Cette nouvelle approche permettra de réaliser dès 2009 le montant des recettes prévu au budget du service.

La convention de collaboration liant le SIS aux CFF a été signée dans le courant du mois de juillet. Elle garantira une rentrée financière supplémentaire de CHF 325'000.- par année. De plus, elle contraint l'entreprise de transport d'assurer, à ses frais, des prestations complémentaires dans le domaine de la formation du personnel du SIS. En contrepartie, le SIS garantit des prestations d'intervention au profit des installations et moyens de la régie fédérale.

Service d'assistance et protection de la population

(1/2)

Degré de réalisation

Introduction et faits marquants

Déroulement du processus de rattachement du Service d'assistance et protection de la population (SAPP) au Service d'incendie et secours (SIS).

Création d'un ingénierie de formation au profit du Centre de Compétences en matière de Formation (Cecofor) prévu en 2009 à Richelien.

Développement de synergies avec le SIS : mise en commun de moyens logistiques, livraisons de repas en cas d'intervention, séances de travail réunissant les instructeurs feu et PCi, etc.

Cours de protection civile d'une durée exceptionnelle de 9 semaines au profit de l'Euro 2008.

Intervention à la bibliothèque de la Faculté des Lettres au profit de la protection des biens culturels (sauvegarde de livres).

Recherche de miliciens volontaires pour la mise sur pied d'une formation rapidement engageable en cas de sinistre.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Protection des personnes, des biens et de l'environnement dans des situations d'urgence	
Appliquer les directives de la réforme Pci XXI.	
Mettre en place le réseau Polycom.	
Assurer l'entretien technique des installations de protection civile pour garantir la structure de protection.	
Effectuer 350 contrôles annuels d'abris privés.	
Former les cadres de l'Office communal pour l'approvisionnement économique du pays (OCoAE) à une situation de rationnement de carburant.	
Participer à diverses manifestations pour faire connaître les missions de l'Office et assurer le renouvellement des volontaires.	
Poursuivre la réalisation de plans d'évacuation de biens culturels.	
Créer une remorque d'intervention spécifique PBC.	

2000 Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection	
Parfaire l'état de préparation des miliciennes et des miliciens de la protection civile lors des cours de répétition.	
Dispenser une instruction spécifique en vue de l'Euro 2008 (Polycom, circulation, assistance, etc.).	
Dispenser des cours de prévention dans le domaine de la sécurité au travail ou à domicile.	
Dispenser 8 à 10 cours sanitaires aux délégué-e-s du CICR.	
Collaborer à la formation des partenaires au nouveau système de communication Polycom.	
Donner 30 cours Pédiatric basic life support au personnel de la Petite Enfance et poursuivre la formation des équipes de sécurité des bâtiments.	
Assurer des cours de premiers soins et de prévention des accidents au profit du personnel de l'administration.	
3000 Coopération internationale	
Participer à des projets d'entraide du Fonds de la coopération (DDC), de Ville Unies contre la Pauvreté ou l'Organisation Internationale de la Protection Civile (OIPC).	
Dispenser des cours sur la protection de la population en faveur de délégations étrangères en collaboration avec l'OIPC.	
4000 Prestations au profit de la collectivité ou de l'administration	
Assurer un service de piquet pour l'intervention en cas de sinistre.	
Offrir un soutien au Service social pour l'accueil des sans-abri et au Service des ressources humaines pour l'analyse des cas d'accidents du travail.	
Co-piloter le groupe ad hoc chargé du suivi du dossier de la grippe aviaire.	
Développer la mise à disposition de bus aux services de l'administration et à des tiers.	
Assurer le fonctionnement d'une construction pour l'accueil des sans-abri.	
Mettre le centre de formation de Richelien à disposition des autres communes pour leurs cours de répétition.	

Service d'assistance et protection de la population

(2/2)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Les prestations prévues à l'exercice 2008 ont été fournies parallèlement à l'effort important consacré au processus de rattachement du SAPP au SIS.

Afin de réaliser cet objectif nouveau et majeur, une planification de détail a été assurée durant l'année 2008. Elle a permis de définir l'architecture du nouveau service ainsi créé, de finaliser les nouveaux cahiers des charges du personnel du SAPP, de revoir l'organisation de la conduite et d'optimiser la répartition du personnel dans les infrastructures. Cette analyse a également permis de mettre en évidence les lacunes en infrastructures liées au centre de formation de Richelien (CECOFOR).

Seuls quelques objectifs ont été partiellement atteints ou abandonnés suite à la réorientation du service ou la réduction de ses effectifs.

Sécurité et espaces publics

(1/2)

Introduction et faits marquants

Durant l'année 2008, le Service de la sécurité et espace publics (SEEP) aura subi de profonds changements dans sa structure et ses procédures.

Les discussions relatives à l'externalisation du contrôle du stationnement se sont poursuivies.

Une procédure de consultation visant l'élaboration d'une nouvelle loi sur les agents de sécurité municipaux a été entreprise, qui débouchera prochainement sur l'adoption de la loi. Par ailleurs, le SEEP s'est doté d'un nouveau Règlement relatif aux gratuités liées aux permissions pour occupation du domaine public.

Ces diverses modifications structurelles engendreront une réorganisation globale du service dès 2009.

Sous l'angle professionnel, l'année 2008 aura été marquée par l'Euro 2008. L'ensemble du personnel du service (uniformé et administratif) a été concerné directement ou indirectement par cette manifestation.

Les collaboratrices et les collaborateurs du service ont eu la charge de missions diverses et variées (sécurité, procédés de réclame, manifestations, chantiers, etc.)

Plus de 6'512,5 heures ont été dévolues à cette manifestation.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	
Poursuivre la réorganisation de l'entité « chantiers », réattribution des tâches, des compétences et des secteurs.	
Mise en œuvre de la future concession d'affichage, à la lumière du concept directeur d'affichage de la Ville de Genève.	
Inventorier et cartographier l'ensemble des supports d'affichage puis les confronter au concept directeur de l'affichage en Ville de Genève.	
Développer en nombre suffisant les supports destinés à l'affichage libre pour satisfaire à l'objectif prescrit par la nouvelle législation sur les procédés de réclame. Appliquer les sanctions et mesures prévues par cette législation.	
Poursuivre le contrôle des procédés de réclame et empiètements en Ville de Genève aux fins de régularisation ou de mise en conformité selon une méthode systématique.	

Degré de réalisation

Rechercher et proposer de nouvelles recettes, avec exposé des motifs, justifiant la perception de nouvelles redevances ou taxes et redéfinir les méthodes actuelles de tarification des émoluments aux plans qualitatif et quantitatif.	
2000 Mener des actions de prévention, de surveillance et de répression afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	
Durant la période de l'Euro 2008, assurer de manière harmonieuse, en collaboration avec l'ensemble des corps constitués (Gendarmerie, Service d'incendie et de secours, Service d'assistance et protection de la population, agents de sécurité municipaux (ASM), des autres communes concernées et les entreprises privées de sécurité) la circulation, le stationnement ainsi que l'ensemble des aspects sécuritaires, dans la limite des compétences ASM.	
Développer l'information aux touristes par le biais de l'antenne ASM, sise sur la Promenade du Lac.	
Concrétiser et appliquer (par la section marchés) les dispositions du nouveau Règlement municipal sur les marchés.	
Amplifier la collaboration ASM-Voirie, dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité.	
Assurer une présence régulière des ASM destinée à favoriser la cohésion et la convivialité sur certains lieux gérés par les services sociaux de la Ville de Genève.	
9000 Gestion du service	
Améliorer et rationaliser le traitement des amendes d'ordre payées aux guichets du service.	
Entamer le renouvellement des terminaux portables utilisés par les agents.	
Mettre en production une base de données géomatiques recensant la signalisation verticale sur le territoire communal.	
Procéder à la migration progressive de la géomatique en vision 3D.	
Compte tenu de la modification de la Loi fédérale sur le commerce itinérant, élaborer un nouveau Règlement relatif aux fêtes foraines.	

Sécurité et espaces publics

(2/2)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

De manière générale, les objectifs principaux, permettant la réalisation des projets entrepris par le département ou le service ont été atteints.

Les diverses réformes structurelles ont été lancées. Certaines ont déjà abouti.

Le service s'est doté de nouveaux Règlements et procédures internes facilitant les démarches administratives et la transparence à l'égard des administré-e-s.

Le service a assumé les incombances découlant de modifications législatives. Ainsi, il a su développer, en nombre suffisant, les nouveaux supports destinés à l'affichage libre imposés aux communes par la nouvelle Loi sur les procédés de réclame. Par ailleurs, le service a mis en œuvre et appliqué le nouveau Règlement municipal sur les marchés; il a, au surplus assuré, dans la limite des compétences des agent-e-s de sécurité municipale, une présence régulière sur le terrain, conjointement ou en substitution aux forces de l'ordre cantonales.

De par leur nature, certains objectifs nécessitent un déploiement sur plusieurs années. Ils ne peuvent ainsi être, en l'état, que qualifiés de « partiellement atteints » (mise en production d'une base de données géomatique, développement d'un programme facilitant le paiement des amendes d'ordre, transformation des données géomatiques en images 3D, etc.).

Finalement, les seuls objectifs non atteints dépendent d'éléments externes au service et/ou à l'Administration municipale: (mise en œuvre de la future concession d'affichage – une procédure est en cours —; élaboration d'un nouveau règlement relatif aux fêtes foraines — ce document dépendra de la réfection de la plaine de Plainpalais).

Direction des systèmes d'information et de communication

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'Administration municipale voit son volume d'information numérique augmenter d'année en année. En décembre 2008, le volume stocké sur les serveurs de la Ville de Genève a atteint 45'000 Go de données, surpassant de 100% le volume constaté un an et demi plus tôt, alors que le nombre de stations de travail informatiques a augmenté de 14% sur cette même période. Pour faire face à cette croissance, la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) a procédé à un complet remaniement de ses moyens de stockage de données et doit réaménager ses centres de calculs.

Alors que les services de l'Administration municipale adressent à la DSIC plus de 1'000 demandes de matériel et de prestations de service par année, l'infrastructure en place continue de nécessiter des efforts de renforcement ou de renouvellement, notamment lorsque guette l'obsolescence. Dans le secteur de l'exploitation, il faut par exemple relever le remaniement des équipements téléphoniques liés au numéro d'appel d'urgence « 118 » du SIS. Dans le domaine du développement, un des projets saillants est incontestablement la refonte du site web de la Ville de Genève, dont la mise en service est planifiée en 2009.

Avec de nombreuses nouvelles tâches confiées ces dernières années, il devenait évident que la DSIC n'était plus en mesure d'assurer une large part des prestations attendues, faute de ressources humaines en suffisance. En comparaison, l'effectif de la DSIC représentait en 2008 1.9% du nombre total de postes fixes de l'Administration municipale, contrastant ainsi avec la valeur moyenne de 6.2% caractérisant le secteur des administrations publiques. Dans ce contexte, le vote en fin d'année de 12 nouveaux postes à la DSIC avec le budget 2009 est à marquer d'une pierre blanche.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et administration	
Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève: <ul style="list-style-type: none"> - proposer aux autorités une politique en matière de sécurité de l'information et de la communication. 	
Pour améliorer le développement durable des systèmes d'information et de communication: <ul style="list-style-type: none"> - proposer aux autorités une stratégie de déploiement des logiciels libres sur le poste de travail des collaboratrices et des collaborateurs de l'Administration municipale. 	
Pour doter les services de nouveaux moyens leur permettant d'améliorer la qualité de leurs prestations: <ul style="list-style-type: none"> - déployer au sein de l'Administration municipale les systèmes d'information et de communication prévus sur les Plans informatiques quadriennaux (PIQ). 	

Degré de réalisation

2000 Exploitation	
Pour favoriser la démocratisation de l'accès à l'information: <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre le déploiement de points d'accès Wi-Fi publics et communautaires. 	
Pour améliorer la sécurité des communications entre les partenaires de la sécurité municipale, cantonale et fédérale: <ul style="list-style-type: none"> - organiser et mettre en œuvre le réseau de sécurité national POLYCOM en Ville de Genève, en collaboration avec les services concernés. 	
Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève: <ul style="list-style-type: none"> - participer à la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité de l'information et de la communication, dans les limites des ressources disponibles. 	
3000 Microinformatique	
Pour favoriser la démocratisation de l'accès à l'information: <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la mise en service d'infrastructures informatiques gratuites à l'intention du public. 	
Pour renforcer l'efficacité de la sécurité de l'information en Ville de Genève: <ul style="list-style-type: none"> - participer à la mise en œuvre du système de gestion de la sécurité de l'information et de la communication, dans les limites des ressources disponibles; - effectuer des actions de formation auprès du personnel de la Ville de Genève, en collaboration avec la Direction des ressources humaines. 	
4000 Développement	
Pour améliorer l'accès aux prestations et la transparence de la Ville de Genève: <ul style="list-style-type: none"> - en lien avec les chargés de communication, refondre les sites Internet dans une solution cohérente, respectueuse des différences et facilitant le dialogue avec la population. 	
Pour doter les Conseillères et les Conseillers municipaux d'outils facilitant l'exercice de leur mandat: <ul style="list-style-type: none"> - refondre le système d'information Intr@CM de manière cohérente avec la solution Internet. 	
Pour assurer la qualité de service sur la plate-forme SAP et permettre des évolutions fonctionnelles: <ul style="list-style-type: none"> - mener en coordination avec les services centraux un changement de version du progiciel. 	

Direction des systèmes d'information et de communication

(2/2)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

L'élaboration d'une politique de sécurité de l'information, dans laquelle s'inscrira en clef de voûte la politique du CA en la matière, a été entreprise en 2008 avec l'appui d'un mandataire spécialisé. Malheureusement, faute de ressources, ce projet n'a pas été finalisé. Il sera repris par la future conseillère ou le futur conseiller de direction chargé de la sécurité, un des postes votés au budget 2009.

En ce qui concerne l'objectif favorisant la démocratisation de l'accès à l'information, il est à mentionner que des postes de consultation publique ont été déployés tant dans le cadre d'expositions temporaires que pour des projets durables. Pour cet objectif également, 2008 a vu se concrétiser la mise à disposition du catalogue des bibliothèques et discothèques municipales sur Internet.

La refonte du site web de la Ville de Genève est un projet qui nécessite une bonne coordination entre les départements, un effort de cohésion et d'importants travaux de réécriture des contenus. Partiellement atteint en 2008, cet objectif se poursuivra en 2009. Il en est de même avec la refonte du système d'information Intr@CM dont le sort est lié à la refonte du site web.

Logistique et manifestations

Introduction et faits marquants

Le personnel du service a été fortement sollicité dans le cadre de l'Euro 2008 puis, en fin d'année, pour le projet des Illuminations de Noël.

Une étude visant à rationaliser l'exploitation de la cafétéria en sous-traitant notamment la fabrication des plats du jour à une entreprise extérieure, permettant ainsi de supprimer un poste de cuisinier, a été approuvée par le CA; cette nouvelle organisation a été testée au cours de l'automne et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

La direction du service a été réorganisée avec notamment la création par rocade d'un poste d'adjoint de direction administratif.

En matière d'organisation, deux études ont été menées qui déploieront également leurs effets au 1^{er} janvier 2009 : le transfert de l'Unité de tri des déchets du Service Voirie-Ville propre au Service logistique et manifestation (LOM) et la reprise de 7 bus PCI suite au rattachement de ce service au SIS.

La COGEVE, dans sa nouvelle composition, a entamé un important « chantier » relatif à l'assainissement du parc des véhicules de la Ville de Genève. En outre, dans le cadre du Salon de l'automobile, le logiciel VEPROVI-GE développé par cette commission a été présenté dans le cadre d'une émission de Léman Bleu télévision.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'Administration municipale, hors SIS	
Poursuivre les interventions préventives sur les véhicules. Proposer des formations appropriées pour le personnel de l'atelier de mécanique.	
Étoffer la planification des immobilisations des véhicules en fonction de leur utilisation saisonnière.	
Prendre en charge la gestion administrative de l'ensemble du parc de véhicules de la Ville de Genève, compétence unique pour les impôts, taxes et RPLP, hors SIS.	
Poursuivre la formation à la conduite appropriée des utilisatrices et utilisateurs d'engins.	
Assurer la gestion administrative de la Commission de gestion des véhicules en rapport avec les véhicules et engins immatriculés de l'ensemble de la Ville de Genève hors SIS.	
Recenser et analyser l'expression des besoins de l'ensemble des services en matière de véhicules et engins précités et rédiger à l'attention du CA, les demandes de crédits inhérentes à ce secteur d'activités, dans le respect du Plan financier d'investissement.	

Degré de réalisation

2000 Soutien logistique aux services de la voirie	
Adapter les équipements vestimentaires aux besoins des collaborateurs et collaboratrices en tenant compte des exigences actuelles de leurs missions.	
En collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication, assurer la migration de la gestion des stocks sur SAP afin de pouvoir suivre mensuellement les rubriques budgétaires du service.	
Instaurer une systématique de coordination entre les Services de Voirie-Ville propre, Bâtiments, Génie Civil et de l'Énergie dans le but de maintenir les installations et locaux dans un état d'exploitation convenable.	
3000 Matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville de Genève	
Achever la fabrication des bancs et tables répondant aux normes standards (2,50 mètres) et adapter la tribune de 1'500 places aux normes en vigueur en matière d'incendie (AEA).	
Poursuivre l'étude relative aux méthodes de transport et de stockage du matériel de fêtes en vue d'une rationalisation des activités.	
Mise en production d'un nouveau système de gestion informatisée.	
Développer les conseils aux organisateurs et organisatrices de manifestations qui ont recours au matériel de fêtes.	
Actualiser le règlement en matière de location du matériel de fêtes.	
Terminer la mise en place d'une systématique de maintenance et de contrôle des abribus et des WC publics.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Le rattachement du LOM au Département de l'environnement urbain et de la sécurité le 1^{er} juin 2007 a nécessité une mise à niveau dans plusieurs domaines touchant à ses structures et à son organisation. Cet effort — devenu prioritaire — a pesé sur l'activité du service au cours de l'année 2008 de sorte que quelques objectifs n'ont pu être atteints.

Voirie-Ville propre

Introduction et faits marquants

Les missions visant à garantir la propreté du territoire communal se sont poursuivies en 2008. L'accent a été mis sur l'application du principe du pollueur-payeur. Plusieurs opérations ont été entreprises, en collaboration avec le Service sécurité et espace publics (SEEP), dans le cadre d'actions répressives et avec divers services de l'Administration communale. Ces synergies se sont poursuivies et intensifiées au cours de l'année écoulée.

63 supports poubelles pour sacs de 110 litres, dont certains équipés de cendriers, ont été implantés sur la ligne du tram TCMC. 22 supports du même type ont été mis en place, provisoirement, sur le pourtour de la rade pour la saison estivale.

Une levée commerciale du papier et des cartons a été introduite dans les Rues Basses. Dès le mois de septembre 2008, des entreprises privées sont en charge de l'effectuer, chaque mardi soir.

Un partenariat public-privé, basé sur un engagement volontaire et moral a été conclu avec plusieurs entreprises. Celui-ci a abouti à la signature des premiers éco-contrats en automne 2008.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Collecte des déchets	
Poursuivre les actions visant à réduire la masse des déchets destinés à l'incinération.	●
Poursuivre les efforts du tri sélectif des déchets dans la perspective d'atteindre et de dépasser 35% de la masse totale des déchets collectés.	◐
Terminer l'implantation d'environ 75 sites enfouis destinés à la récupération du verre usagé et du PET. Étudier d'autres emplacements possibles en remplacement des sites implantés en surface.	◐
Tenter encore d'accroître la récupération sélective des déchets dans les manifestations en sensibilisant et responsabilisant les organisateurs aux divers tris imposés par l'Administration communale. L'objectif étant d'atteindre plus de 60 % de la masse totale des déchets collectés sur les lieux festifs.	◐
Poursuivre et affiner le tri des matières constitutives issues de la collecte des déchets encombrants dans la perspective d'atteindre 75% du tri sélectif de la masse totale de cette fraction collectée.	◐
Poursuivre les actions d'information et de communication destinées aux habitant-e-s, commerçant-e-s, concierges, propriétaires et régies d'immeubles visant à sensibiliser le plus grand nombre aux différents tris sélectifs.	●

Degré de réalisation

2000 Nettoyement du domaine public	
Poursuivre les actions de nettoyage des zones sensibles en fonction des fluctuations saisonnières.	●
Poursuivre la synergie entre Voirie-Ville propre, le SEVE, l'ECO et le SEEP afin de synchroniser les actions communes de nettoyage et de contrôle pour les rendre plus qualitatives.	◐
Poursuivre la synergie créée en 2007 avec l'unité de tri sélectif des déchets dans les manifestations.	●
Maintenir une antenne saisonnière visant à intervenir rapidement lors des week-ends pour des missions de nettoyage, à effectuer en urgence sur les sites festifs ou sensibles.	●
Poursuivre les actions communes engagées avec le Service de la sécurité et de l'espace publics et développer des relations avec ce même service pour des actions concertées dans les différents quartiers de la Ville de Genève.	●

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Les efforts, pour améliorer la propreté de la Ville de Genève et réduire la masse de déchets destinés à l'incinération, se sont poursuivis en 2008 et se poursuivront lors des prochaines années.

Les actions d'information et de communication se sont renforcées. Elles s'intensifieront encore en 2009 par la campagne « Propreté '09 », dont la préparation et la mise en place se sont effectuées en 2008.

Les prestations de tri lors des manifestations ont été progressivement réduites afin de sensibiliser et responsabiliser les organisateurs à leurs obligations et, ainsi, les obliger à garantir un taux de tri des déchets de 60 % au minimum.

Des tests visant à améliorer la problématique des débarras sauvages ont été effectués en prémisses de la campagne spécifique, qui se déroulera en 2009. Des structures efficaces et dissuasives (bancs publics, pédales parcs, éclairage public, obstacles divers, etc.) seront alors mises en place pour éradiquer un grand nombre de sites de débarras sauvages.

**COHÉSION SOCIALE,
JEUNESSE ET
SPORT**

Légende degré de réalisation des objectifs

-  *Largement atteint*
-  *Atteint*
-  *Partiellement atteint*
-  *Non atteint*
-  *Abandonné*

Dans son texte à l'appui du budget 2008, le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports affichait son ambition de donner plus de lisibilité à l'important travail effectué sur les liens sociaux de proximité.

Cet objectif apparaît dans les missions et prestations des différents services du département, mais il convient de relever tout le poids que prennent les projets transversaux qui permettent aux divers acteurs de terrain de se connaître et de se reconnaître pour mieux collaborer.

Ainsi, après avoir approuvé la mise en œuvre d'un « Observatoire des incivilités » dans les quartiers des Eaux-Vives et des Pâquis (à titre pilote) et évalué cette expérience, le CA en a validé les lignes directrices. Co-piloté par les directions des Départements de l'environnement urbain et de la sécurité et de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, cet Observatoire constitue un outil visant à :

- mieux connaître et comprendre les réalités que doit affronter le personnel de terrain ;
- confronter les doléances de la population aux données recensées ;
- favoriser le travail en réseau des collaborateurs et collaboratrices de tous les services concernés ;
- développer des capacités de diagnostic ;
- mutualiser des informations pour apporter une réponse globale et cohérente aux problèmes identifiés ;
- différencier les thématiques en fonction des compétences.

Annoncé dans le discours de législature, le processus des contrats de quartier a été lancé. Un groupe de travail, composé de représentant-e-s des trois départements les plus concernés (constructions et aménagement ; environnement urbain et sécurité ; cohésion sociale, jeunesse et sports), s'est fixé comme objectif principal de :

- surmonter le cloisonnement et la sectorisation des politiques, et de parvenir à une meilleure coordination entre administrations sur un même territoire ;
- structurer une démarche et les responsabilités ;
- légitimer une action en permettant d'établir un diagnostic et fixer des objectifs partagés ;
- favoriser une visibilité des actions à venir et fixer des engagements sur une période donnée ;
- mobiliser conjointement les acteurs publics et les acteurs privés ;
- entraîner un développement de la participation des habitant-e-s.

Les quartiers de St-Gervais et des Grottes ont été retenus pour une première expérience.

En ce qui concerne les dossiers propres au département, la direction s'est employée à orienter les missions et prestations des services vers un dénominateur commun : le renforcement de la cohésion sociale. Dans ce cadre, une liste des objectifs stratégiques a été élaborée et présentée au CA en fin d'année.

A partir du 1^{er} juin 2008, la Direction du département a soutenu le Magistrat dans son année de Mairie placée sous le thème de la rencontre avec les habitant-e-s. Différents événements ont été organisés, dont les soirées conférences-débats au Palais Eynard.

Notons encore que :

- faisant suite à la décision de principe du CM, le CA a mis en œuvre l'extension du service public à la petite enfance au 1^{er} janvier 2011, avec une intégration du personnel dans celui de la Ville de Genève au 1^{er} juillet 2011. Cette étape constitue un pas décisif dans l'avancement du processus ;
- l'intégration des jeunes en rupture a fait l'objet d'une réflexion approfondie. Un projet consistant à développer une offre de stages au sein de l'Administration municipale et dans le secteur privé a été élaboré et pourrait être mis en œuvre en 2009, sous réserve du financement ;
- le programme de sécurisation, d'entretien et de renouvellement du patrimoine arboré a été présenté au CM et aux médias ;
- parallèlement au gel du dossier complexe des aides financières complémentaires pour les bénéficiaires de l'OCPA, dans l'attente que le sort de l'initiative municipale demandant le maintien de ces prestations soit tranché, le département a poursuivi sa réflexion sur les aides ponctuelles destinées à des publics spécifiques ;
- le CA est entré en matière sur le principe de signature d'une déclaration commune Ville-État visant à déployer des actions spécifiques de politique sociale dans les établissements et quartiers concernés par le Réseau d'enseignement prioritaire (REP) ;
- la politique en matière d'octroi de subventions sportives a fait l'objet d'une analyse visant à mieux soutenir les associations et les clubs qui assurent la formation de juniors et qui font de la pratique sportive un outil d'intégration.

Les outils dont dispose aujourd'hui le département montrent que les décisions prises il y a quelques années de créer la Délégation à la jeunesse, d'organiser l'action communautaire et de mettre la priorité sur l'offre d'accueil de la petite enfance ont permis d'organiser un dispositif adéquat pour soutenir la politique de renforcement de la cohésion sociale dans un contexte d'augmentation des inégalités.

De façon globale, le bilan 2008 peut être évalué positivement, en ce sens que les prestations ont été maintenues, parfois développées et que de nouveaux projets ont vu le jour.

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

(1/2)

Introduction et faits marquants

Les objectifs stratégiques du département à l'horizon 2011 ont été élaborés dans le cadre d'une démarche transversale impliquant les services. Le CA en a pris acte lors de sa séance du 17 décembre 2008 et le CM est associé à la prise de décision par le biais des demandes de crédit qui lui sont soumises et des informations données en séances de commission et en séances plénières.

L'intégration du Service des sports (SPO) au sein du département, intervenue à partir du 1^{er} juin 2007, a permis de donner une dimension nouvelle aux collaborations intradépartementale. Le volet le plus prometteur concerne l'utilisation du sport comme outil d'intégration de différents publics : jeunes en rupture, migrants et aînés. L'année 2008 a permis de poser ces objectifs et d'inventorier les champs d'action. Le SPO et la Délégation à la jeunesse ont travaillé ensemble sur des projets ponctuels tels qu'Asphaltissimo, Skiville et tournoi de football des quartiers (Euro 2008). Le SPO et le Service des écoles et institutions pour l'enfance ont uni leurs ressources pour organiser des ateliers « Sport et Animation » dans deux établissements scolaires du réseau d'enseignement prioritaire. Les seniors ont, quant à eux, bénéficié d'une semaine de villégiature à mobilité douce en montagne organisée conjointement par le Service des sports et le Service social. Dans le domaine logistique, le Service des espaces verts (SEVE) et le SPO ont adopté une nouvelle répartition des tâches, privilégiant une gestion par compétence métier plutôt que par lieux. Une démarche de ce type est en cours entre le SEVE et le Service des pompes funèbres et cimetières.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Direction et coordination	
Fournir le soutien et les conseils nécessaires au Magistrat, notamment dans la préparation et le suivi des dossiers du CA et du CM.	●
Mettre un accent particulier dans la capacité de faire évoluer la politique sportive en fonction des priorités du département.	●
Assurer la direction départementale courante, la coordination des projets majeurs du département avec les services et la gestion courante du service de la direction.	●
Veiller à une intégration complète du Service des sports (budget, ressources humaines, moyens logistiques, subventions, etc.).	●
Assurer la coordination interdépartementale sur les dossiers transversaux, comme les processus budgétaires, le Plan directeur communal, la gestion du patrimoine, l'Agenda 21 et certains projets interdépartementaux, notamment les contrats de quartier.	●
Suivre de près les négociations relatives aux reports de charges de l'État de Genève vers les communes et à la nouvelle péréquation fiscale.	◐
Assurer la coordination du groupe spécial Organe communal de conduite « grippe aviaire » sur mandat du CA.	●

Degré de réalisation

Assurer le secrétariat de la Délégation à la coopération du CA.	●
2000 Développement des priorités stratégiques d'une action sociale de proximité	
Participer à la définition de la politique sociale et favoriser une approche plus transversale de l'action du département avec ses partenaires internes et externes.	●
Évaluer de manière continue les prestations offertes à la population afin de les adapter aux besoins, notamment dans le domaine de la petite enfance et celui des aides aux groupes les plus défavorisés.	●
Planifier les activités et actions du département, notamment les projets transversaux et le développement des synergies entre services, avec un accent particulier sur la co-éducation (aide à la parentalité), l'intégration des jeunes en difficulté, les diagnostics de quartier dans le cadre d'un référentiel axé sur la qualité de vie partagée et durable, et les synergies entre le sport et les différents domaines de la politique sociale (enfance, jeunesse, aînés, populations précarisées, etc.).	◐
Assurer la gestion et l'analyse financière de chaque organisme subventionné et mettre en œuvre la nouvelle répartition des subventions avec l'État de Genève.	●
Évaluer la pertinence de la mise en place de conventions de partenariat avec les organismes subventionnés.	●
Coordonner la conception et le soutien à l'organisation de manifestations, comme les Promotions citoyennes, le Festival « Arbres en lumière », le Colloque Petite enfance, la Fête des voisins, les Fêtes des écoles, le Concours international de roses nouvelles de Genève ou Art'air.	●
Mettre sur pied un Forum des Sports avec les services concernés.	●
Assurer le suivi du Forum « Villes et qualité de vie ».	●
Organiser une Journée de réflexion et de rencontre Sport-Jeunesse, en partenariat avec les associations concernées.	○
Développer de nouvelles actions de sensibilisation dans le domaine de l'Agenda 21, notamment à l'intersection entre l'usage des équipements publics (sports, espaces verts, écoles, etc.) et les groupes sociaux.	◐
Favoriser la définition et la visibilité du pilier « cohésion sociale » du développement durable.	◐
Coordonner la présence des services du département présents à la Fête du développement durable si l'édition 2008 a lieu.	○
Renforcer la conscience de la gestion écologique dans tous les domaines d'activité du département, y compris lors de grandes manifestations (organisées par la Ville de Genève ou soutenues par elle).	●
Assurer le secrétariat de la Délégation à la coopération et à l'aide humanitaire et l'examen des dossiers de coopération au développement selon les critères et les priorités fixés par le CA.	●

Direction de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

(2/2)

Degré de réalisation

3000 Relations publiques	
Entretenir les relations et la collaboration avec des institutions publiques ou privées pour le suivi des projets existants et la mise en route de nouveaux projets. Veiller à la visibilité et la compréhension des positions et actions de la Ville de Genève dans le domaine social.	
Rendre lisible l'action du département par le biais de conférences et communiqués de presse, ainsi que par le site Internet et la présence dans le magazine «Vivre à Genève».	
Participer à la phase pilote de la refonte du site Internet de la Ville de Genève.	
Assurer la circulation de l'information au plan interne et externe.	
Faire la promotion de la politique des sports du département au service de la cohésion sociale.	
Assurer une information de proximité des collaborateurs, des collaboratrices et des partenaires du département par la publication de lettres d'information des services et de plaquettes ad hoc par quartiers (secteurs CASS).	
Effectuer un bilan des différentes lettres d'information .5 déjà existantes.	
Consolider la nouvelle lettre d'information .5 commune pour la Délégation à la jeunesse et le Service social de la Ville de Genève.	
Étudier la mise en place d'une nouvelle lettre d'information .5 pour le Service des sports.	
Assurer la représentation de la Ville de Genève et du département au sein de divers organismes et comités.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

La complexité de certains dossiers, notamment l'avenir des prestations municipales et l'extension du service public au domaine de la petite enfance ont fortement mobilisé la Direction du département et les services les plus concernés. Néanmoins, la plupart des objectifs fixés dans les autres domaines d'activité ont été atteints.

Délégation à la petite enfance

(1/2)

Introduction et faits marquants

Pour la première fois, le colloque annuel organisé par la Ville de Genève et la Ville de Lausanne sur un thème en lien avec la petite enfance a eu lieu à Lausanne. Celui-ci a de nouveau remporté un vif succès et la qualité des interventions a encore une fois été saluée. Il est intéressant de noter que ce léger déplacement géographique a attiré, en sus des « habitué-e-s », des professionnel-le-s de la petite enfance de cantons autres que celles et ceux enregistrés lors des colloques précédents.

Lors de la « Semaine du Goût » qui s'était déroulée du 17 au 21 septembre 2007, les cuisiniers des Institutions de la petite enfance (IPE) avaient été sollicités par la Délégation à la petite enfance; défi leur avait été lancé d'offrir aux enfants des menus monocolores mais appétissants, équilibrés et variés. Relevant le gant avec enthousiasme et, avec l'aide éclairée de Madame Marie-Pierre THEUBET, diététicienne au service Santé de la jeunesse, ils ont pu faire découvrir aux enfants les recettes imaginées.

Afin de garder trace des recherches et du travail réalisé, un petit ouvrage intitulé « Des goûts et des couleurs » a été édité et offert aux cuisiniers, aux cuisinières et aux Directions des institutions.

Dans le même domaine, il est à souligner que des IPE entreprennent, avec l'aide du service Santé Jeunesse, les démarches nécessaires pour l'obtention du « Label Fourchette verte junior » qui vise à promouvoir une alimentation équilibrée dans un environnement sain.

Dans le cadre de l'Agenda 21, de nouvelles actions de sensibilisation au recyclage ont été menées auprès des enfants.

Pour la deuxième année consécutive, en remplacement du pique-nique annuel organisé précédemment dans les jardins du 4b, route du Bout-du-Monde, la Délégation à la petite enfance a convié l'ensemble du personnel et des comités des IPE subventionnées par la Ville de Genève à fêter l'Escalade, dans la salle communale de Plainpalais. L'organisation du repas a été confiée à l'équipe de cuisine du secteur petite enfance Charmilles.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Création et développement de structures d'accueil petite enfance	
Récolte d'indicateurs sociodémographiques permettant : <ul style="list-style-type: none"> - de mesurer les besoins spécifiques de la population en matière de garde de jeunes enfants en fonction des quartiers; - de consolider la réalisation des secteurs; - de planifier de nouveaux espaces petite enfance dans des quartiers sous-dotés. 	
Création d'une cinquantaine de nouvelles places d'accueil et consolidation des places mises en exploitation courant 2007 par un suivi logistique, administratif et pédagogique adapté.	
Analyse et diffusion des indicateurs « petite enfance » via une plaquette publiée en 2008.	
2000 Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	
Accompagnement du processus institutionnel pour mettre en œuvre l'extension du service public.	
Soutien aux associations des institutions de la petite enfance (IPE) dans leur rôle d'employeur.	
Dans le cadre d'une gestion optimisée, accompagnement des structures vers la sectorisation.	
Coordination et réalisation de travaux pour la sécurisation des espaces de jeux extérieurs.	
Mise en place d'un nouvel outil de facturation et de statistique auprès de l'ensemble des IPE.	
Récolte d'informations permettant d'analyser la gestion des ressources humaines dans les IPE (absentéisme, remplacement maladie / congé, etc.).	
Mise en œuvre d'une politique de formation adaptée aux besoins de la réorganisation structurelle des IPE, de manière complémentaire à l'offre de formation de l'État de Genève.	
Établissement de documents de références, sous différentes formes, à l'intention des professionnelles et professionnels et des usagères et usagers de la petite enfance.	
Évaluation et soutien aux équipes pédagogiques.	
Consolidation de la politique d'éveil culturel de la petite enfance.	
Organisation d'un colloque annuel sur un thème en lien avec la petite enfance.	
organisation de manifestations destinées aux enfants des IPE subventionnées par la Ville de Genève, aux professionnelles et professionnels du secteur et au grand public (parents et enfants).	
Récolte et analyse de données à usage interne et externe.	
Recherche thématique.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Délégation à la petite enfance

(2/2)

Le bilan de l'année 2008 est positif et le secteur de la petite enfance en Ville de Genève poursuit sa mutation.

A la suite de l'acceptation par le CM en octobre 2007 du principe d'extension du service public au secteur de la petite enfance, un groupe de travail a été créé afin de poursuivre les travaux sur les principes relatifs à la gestion des ressources humaines des futur-e-s fonctionnaires de la petite enfance et de leur intégration dans les processus RH de la Ville de Genève et de la CAP.

Durant l'année 2008, un important travail a été réalisé par ce groupe composé de membres du Département des finances et du logement et du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports. En septembre 2008, un rapport a été remis au CA.

Écoles et institutions pour l'enfance

(1/2)

Introduction et faits marquants

Le fait marquant de l'année 2008 a été l'entrée en fonction, en septembre, des 32 directrices et directeurs d'établissement scolaire et l'installation préalable de leurs bureaux.

La Ville de Genève ayant décidé de soutenir, dans la mesure de ses compétences, ce processus de réorganisation de l'enseignement primaire, le Service des écoles (ECO) s'est efforcé de leur offrir les meilleures conditions de travail possibles (locaux, mobilier, câblage informatique), compte tenu des surfaces disponibles au sein des établissements scolaires et des contraintes budgétaires du service.

La réorganisation de l'enseignement primaire a mobilisé un grand nombre de ressources au sein du service, également en vue de la mise en place des Conseils d'établissement. Pour ce projet, ECO a commencé à organiser la représentation de la Ville de Genève au sein de ces Conseils.

ECO a également pris l'option de soutenir les écoles ayant intégré le Réseau d'enseignement prioritaire (REP) en développant une offre élargie d'activités parascolaires dans les écoles de Cité-Jonction/Plantaporrêts et de Pâquis-Centre. C'est ainsi que des « Ateliers sport et animation » ont démarré à la rentrée 2008 et remportent un vif succès. Trois nouvelles écoles sont entrées dans le REP : Allobroges, Hugo-de-Senger et Europe ; ECO espère pouvoir étendre ces mesures à ces trois nouveaux établissements scolaires.

Reprenant l'un de ses engagements lié à la sécurité sur le chemin de l'écolier, ECO a mis en place le projet « Permis piétons » dans le quartier de la Jonction autour des écoles de Cité-Jonction et Plantaporrêts.

A la suite de la première analyse « amiante » des 26 bâtiments scolaires construits avant 1991, des travaux d'assainissement ont permis de remplacer les faux plafonds contenant de l'amiante dans les écoles de Contamines et Vieusseux, ainsi que dans la salle de cinéma de l'école des Crêts-de-Champel. Divers éléments ponctuels dans 20 bâtiments scolaires ont également été assainis.

La demande de crédit concernant la mise en conformité de 43 aires de jeux a été acceptée par le CM et va permettre d'améliorer la sécurité de l'ensemble des places de jeux, démarche fondée sur les normes de sécurité européennes.

Dans le cadre de l'entretien des préaux, le service a mandaté une société pour effectuer le géoréférencement de l'ensemble des préaux. Cette démarche permettra de finaliser des cahiers des charges précis qui seront mis en application avec les entreprises sociales chargées du nettoyage de ces lieux.

Le service s'est particulièrement engagé dans la formation des jeunes. Un apprenti et une apprentie en nettoyage de bâtiments ont entrepris une formation en 2008 et sont encadrés par les responsables de bâtiment scolaire (RBS) des deux écoles concernées. Des stages ont été ouverts à dix jeunes du Service des classes d'accueil et d'insertion (SCAI). Ces stagiaires ont reçu une attestation de stage, afin de faciliter leur recherche d'une place d'apprentissage.

Quant au lien avec les associations subventionnées, on relèvera que tous les restaurants scolaires ont obtenu le label « Fourchette verte junior » en 2008 et, d'autre part, qu'une nouvelle ludothèque a été professionnalisée, celle de la Vieille-Ville.

Finalement, les sorties du « LUDOBUS » ont répondu à un réel besoin d'activités en plein air pour des enfants présents pendant la période estivale, tout en faisant connaître le travail des ludothèques.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement infantin, primaire et spécialisé	
Le service accordera toute son attention au travail de planification scolaire mené en collaboration avec le Service d'urbanisme et la Direction de l'enseignement primaire, dossier sur lequel se fonde l'évaluation des besoins futurs en locaux et équipements scolaires.	
En ce qui concerne l'affectation des locaux, le service recherchera toutes les solutions possibles pour favoriser la mise en place des directions d'établissement sans péjorer les moyens des activités parascolaires et associatives, lesquelles doivent aussi trouver leur place dans les bâtiments scolaires.	
Dans le cadre des objets inscrits dans le Plan financier d'investissement (PFI), le service présentera une demande de crédit extraordinaire pour des travaux d'entretien que le budget de fonctionnement ne permet pas de financer : réfection de toitures, de blocs sanitaires, de sols de salles de gymnastique, changement de luminaires, ceci conformément aux obligations légales définies par le Règlement relatif à la construction, à la rénovation et à la transformation des locaux scolaires (C 1 10 11).	
Le service entreprendra le renouvellement progressif du mobilier scolaire en mauvais état, sous réserve de l'évaluation de quelques classes équipées à titre de test. Le nouveau modèle de pupitre a été conçu à partir d'un prototype soumis à une délégation d'enseignant-e-s et au personnel de conciergerie. Plus léger que le modèle actuel et d'un prix équivalent, ce pupitre devrait remplacer avantageusement les éléments les plus dégradés du mobilier des écoles.	

Écoles et institutions pour l'enfance

(2/2)

Degré de réalisation

Le service élaborera un nouveau cahier des charges pour le nettoyage des préaux dans le but de mieux maîtriser les dépenses, sans diminuer la fréquence des passages. Le contrôle des nettoyages fera l'objet d'une procédure formelle permettant de fournir des éléments concrets et factuels d'appréciation afin de pouvoir répondre aux perceptions individuelles liées à la notion de propreté.	
2000 Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires	
Le service envisage de profiter de la rentrée scolaire pour donner un maximum de visibilité aux messages de prévention relatifs à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.	
Le service déposera une demande de crédit extraordinaire pour la mise en conformité de l'ensemble des places de jeux, ceci afin d'éliminer les risques qualifiés de graves selon les critères fixés par les normes européennes de sécurité. La démarche consistera à modifier les jeux qui peuvent l'être et à éliminer ceux qui ne sont pas adaptables, l'objectif étant de diminuer le nombre de places de jeux de manière à pouvoir en assumer l'entretien dans le cadre du budget à disposition.	
Conformément à l'objectif fixé par le CM (M 612), le service mettra tout en œuvre pour que toutes les associations de cuisines et restaurants scolaires soient labellisées « Fourchette verte junior » d'ici fin 2008. Par ailleurs, il poursuivra ses efforts de sensibilisation auprès des associations pour les inciter à privilégier les produits régionaux Genève Région Terre Avenir. Compte tenu de l'augmentation des subventions, principalement due aux effectifs supplémentaires, à l'ouverture de nouveaux lieux et au nombre croissant de dossiers de contentieux, le service sera plus exigeant et plus intervenant dans la gestion des associations. Une analyse des systèmes de facturation montrant clairement un certain nombre de lacunes, le service examinera la faisabilité d'une facturation centralisée des repas. Par ailleurs, il veillera à une application généralisée du « Statut du personnel de cuisine et de service » mis en place à partir de l'exercice 2007/2008.	
Convaincu de l'intérêt que représente la mise à disposition de locaux pour la vie associative, le service tentera de répondre à un maximum de demandes. Afin de limiter les problèmes liés aux intrusions illicites dans les écoles, il poursuivra l'installation de clés électroniques et programmables sur les ceintures des bâtiments, étant entendu que les moyens à disposition ne permettent d'envisager cette mesure que sur deux à trois bâtiments par an.	
Sous réserve de l'évaluation de cette initiative, organisée pour la première fois en 2007, le service renouvellera son soutien à l'action « LUDOBUS ». Il s'agit, principalement pour les quatre ludothèques bénéficiant de personnel salarié, de sortir de leurs murs durant la période estivale pour amener le jeu dans les quartiers et dans les parcs, au moyen d'un ancien bibliobus réaménagé. Cette déclinaison de l'activité des ludothèques favorise la rencontre et leur permet de proposer des jeux de plein air et de mouvement, difficilement praticables dans leurs locaux. Le service salue la volonté des ludothèques professionnelles d'orienter leurs activités vers des projets qui s'intègrent dans les objectifs de politique sociale du département et rappelle que d'autres ludothèques disposent de ce potentiel, mais ne peuvent le développer dans le cadre du bénévolat.	

Degré de réalisation

9000 Gestion du service	
Le service mettra en œuvre le traitement électronique du courrier, de la réception à l'archivage. Ce système lui paraît intéressant en raison de son impact positif sur la consommation de papier et des possibilités qu'il offre de suivre de manière partagée les différentes étapes de traitement des dossiers.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

La majeure partie des objectifs 2008 a été atteinte ou est sur le point de l'être. Les objectifs les plus urgents, tels que les travaux de désamiantage ou encore l'installation des 32 directrices et directeurs d'établissement ont été réalisés prioritairement. Les autres objectifs sont en préparation ou en cours de réalisation, c'est le cas de plusieurs demandes de crédits ou encore de l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour le nettoyage des préaux.

Plusieurs projets en phase pilote ont été conduits. La journée d'action intitulée « Permis piétons » dans le quartier de la Jonction, a permis de tester ce modèle et d'évaluer sa pertinence. C'est ainsi que, moyennant quelques modifications, ce projet qui prévoit des mesures permettant d'améliorer la sécurité sur le chemin des élèves, sera probablement étendu à d'autres écoles.

La mise en place des « Ateliers sport et animation » dans deux écoles ayant intégré le réseau d'enseignement prioritaire (REP) est un succès. Cette phase pilote a permis de réaliser à quel point les particularités de chaque quartier doivent être prises en compte dès le démarrage du projet.

La professionnalisation de la ludothèque de la Vielle-Ville montre l'engagement et la volonté des ludothèques bénévoles à intégrer le réseau des ludothèques salariées. Cette nouvelle étape a mis en avant la capacité et le souhait des autres ludothèques bénévoles à développer également leur travail dans le cadre d'une politique sociale et professionnelle.

Espaces verts et environnement

(1/3)

Introduction et faits marquants

En préambule, il convient de relever que le CA a décidé de remplacer l'appellation Service des espaces verts et de l'environnement par « Service des espaces verts » mais de conserver l'acronyme SEVE.

Durant l'année 2008, le Service des espaces verts (SEVE) a poursuivi sa mission historique de gestion des grands parcs. La direction du service ad intérim a été assurée, durant le premier semestre, par M. Luc-Eric Revilliod. Suite à l'entrée en fonction du nouveau chef de service, M. Daniel Cœrtli, une réflexion a été entreprise, afin de revoir l'ensemble de la politique d'entretien des espaces verts de notre Ville.

Organisation générale:

Grâce à l'acquisition de deux balayeuses, le SEVE a développé des moyens internes afin d'optimiser le nettoyage des espaces verts et faciliter la tâche des jardiniers et jardinières pour les travaux de nettoyage, afin qu'ils puissent se concentrer sur des tâches horticoles.

Le pôle « arbres » a été renforcé par l'engagement de trois arboristes grimpeurs. La fonction première de ces collaborateurs est d'intervenir durant toute la vie de l'arbre en lui apportant les soins spécifiques à son bon développement. Grâce à l'acquisition de ces compétences à l'interne, la gestion du patrimoine arboré et sa sécurisation s'en trouvent renforcées.

Le bilan de la première année d'exploitation du nouvel établissement de production horticole sis à Vessy est positif. La totalité des plantes à massifs, soit environ 250'000 unités, a été produite par cet établissement. Les équipements techniques modernes de ces installations ont permis à nos collaboratrices et collaborateurs de noter une amélioration de leurs conditions de travail. Suite au regroupement de nos établissements horticoles, sept collaborateurs ont été transférés à des tâches d'entretien dans les espaces verts.

Planification directrice:

Trois demandes de crédit urgentes, relatives à des travaux de sécurisation et de mise aux normes, ont été inscrites dans le cadre du plan financier 2009 – 2020 soit :

- mesures de mise en sécurité et réalisation d'un plan de gestion du patrimoine arboré;
- sécurisation des cheminements et escaliers sur le site du Bois-de-la-Bâtie;
- mise aux normes et rénovation des onze pataugeoires.

Demande de crédit:

La rénovation du parc Gourgas a fait l'objet d'une concertation avec ses usagers et usagères. La demande de crédit a été déposée puis votée par le CM, afin de tenir compte de l'usage accru de cet espace public durant la période estivale. Les travaux sont prévus entre l'automne 2009 et le printemps 2010.

Projets d'aménagement:

Le SEVE a notamment participé à l'élaboration du Plan directeur communal (fiche « les espaces verts, un patrimoine culturel au service des habitants ») ainsi qu'au projet du TCOB où un protocole d'accord a été signé avec l'Etat de Genève et une demande de crédit a été déposée pour divers aménagements sur le domaine public.

Partenariat:

Le SEVE a participé à la conception et la réalisation des 5^{èmes} Floralies Internationales de Genève qui se sont déroulées, dans le cadre de la Foire de Genève, en novembre 2008. L'augmentation de 12% de la fréquentation de cette manifestation montre l'intérêt de la population pour les expositions florales.

L'inauguration et l'ouverture du Pavillon Plantamour ont eu lieu durant l'année écoulée. L'Association « La Libellule excursions nature », mandatée par le SEVE, a réalisé tout au long de l'année 2008 des animations relatives à la connaissance et au respect de la nature en milieu urbain telles que des expositions, des présentations ainsi que des journées consacrées à la sensibilisation du public, notamment des enfants.

Formation continue:

Les collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié de différentes formations spécifiques tant dans le cadre de la formation continue que dans l'application des nouvelles normes légales. Les formations les plus importantes sont :

- formation de Lullier-nouveaux ravageurs et maladies sur les plantes cultivées;
- nouvelles énergies et possibilités d'application, aujourd'hui et demain;
- cours informatiques (Lotus Notes, Word, environnement Windows) pour le personnel de terrain;
- taille fruitière (taille des arbres fruitiers, dans le cadre de la restauration des anciens vergers);
- traitement de l'eau des pataugeoires, permis pour l'emploi des désinfectants de l'eau des piscines (formation obligatoire due à la modification du cadre légal en la matière);
- protection et conservation du patrimoine arboré.

Espaces verts et environnement

(2/3)

Ressources humaines

A relever que tous les apprenti-e-s du service ont réussi avec succès leur CFC (trois horticulteurs-trices, option floriculture, et un CFC en cours d'emploi). Quatre apprenti-e-s ont rejoint le service fin août. Les formations entreprises sont les suivantes :

- deux apprenties hortultrices option floriculture ;
- une apprentie hortultrice option pépinière ;
- un apprenti horticulteur option paysagisme.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales	Degré de réalisation
Poursuite de la mise en valeur de nos grands espaces verts par l'innovation paysagère des massifs floraux et la rénovation des massifs d'arbustes. Mise en place de plans de fleurissement favorisant la biodiversité.	●
Valorisation des espaces de proximité en réhabilitant et créant de micro-espaces verts de proximité en collaboration avec les habitant-e-s du quartier.	◐
Aménagement d'une nouvelle parcelle dans le cadre de la création d'un parc au chemin de la Forêt (quartier de la Servette).	●
Réhabilitation du Square Galiffe en collaboration avec des entreprises sociales.	◐
Début de la revalorisation du parc Gourgas qui doit s'achever en 2009 (sous réserve de l'acceptation du crédit par le CM).	●
Finalisation de l'étude concernant l'aménagement du parc Rigot et dépôt de la demande de crédit pour sa réalisation.	◐
Mise en valeur d'une petite place à l'angle des Rues Liotard et Lamartine.	○
Réalisation d'un système d'arrosage automatique (quai Wilson).	◐
Poursuite de l'optimisation des ressources internes du service dans le cadre de la propreté des espaces verts tout en intensifiant les opérations transversales avec la Voirie. Maintien à un niveau minimum des interventions de nettoyage par des tiers.	●
Adaptation progressive du matériel horticole du service afin d'être en adéquation avec nos nouvelles méthodes de gestion des espaces verts (gestion différenciée).	◐
Finalisation de l'inventaire exhaustif des espaces verts gérés et entretenus par le SEVE par l'intermédiaire d'un système informatique géoréférencé.	◐

Degré de réalisation

Poursuite de la révision et du contrôle des coûts relatifs à l'entretien des espaces verts facturés à des tiers, mise en place de nouvelles conventions.	◐
Priorité à la formation continue des collaborateurs et des collaboratrices ; organisation de plusieurs formations courant 2008 (taille à la grimpe, utilisation des plantes vivaces, lutte intégrée).	■
Étude du coût de la rénovation des infrastructures de nos onze patageoires en vue d'une demande de crédit d'investissement.	◐
Début de la rénovation du parc animalier du Bois-de-la-Bâtie qui va se poursuivre sur quatre ans, sous réserve du vote du crédit d'investissement par le CM.	○
Mise en exploitation de la totalité du nouvel établissement horticole loué à Veyrier en remplacement des centres de production de La Grange et de Beaulieu.	●
2000 Environnement	Degré de réalisation
Mise en œuvre de la gestion différenciée sur l'ensemble des parcelles entretenues par le SEVE.	◐
Poursuite de la politique favorisant la biodiversité urbaine et la renaturation. Grâce au nouveau centre de production horticole, élargissement de la lutte biologique.	●
Intensification de notre politique de récupération et valorisation des déchets verts par la transformation du bois de coupe en copeaux de bois et planches de bois pour une utilisation à l'interne.	■
Diminution des déchets verts dus à la tonte et économie d'engrais grâce à l'utilisation sur les tondeuses de kits adaptés pour hacher l'herbe pendant la tonte.	○
Mise en place de plusieurs surfaces de prairies fleuries totalisant 2.1 hectares favorisant la biodiversité végétale et animale.	◐
En partenariat avec les Conservatoire et jardin botaniques (CJB), poursuite du projet « patrimoine vert : inventaire des arbres genevois ».	◐
Le SEVE poursuit ses efforts afin que les véhicules qui s'y prêtent soient alimentés en carburant biologique.	●
Quatre fourgons à gaz font également partie de notre parc de véhicules.	○
3000 Vulgarisation, représentation vers l'extérieur	Degré de réalisation
La sensibilisation des usagers et usagères à une cohabitation harmonieuse et au respect de la nature en milieu urbain sera poursuivie grâce aux actions effectuées dans les parcs par le pôle animation.	●
L'année 2008 doit voir le remplacement des panneaux signalétiques situés à l'entrée de nos parcs.	○
Dans le cadre de la campagne de sensibilisation « Vivons nos parcs », le SEVE va renouveler sa campagne d'affichage durant l'été 2008 ainsi que la pose d'adhésifs sur la carrosserie de certains véhicules du service.	◐

Espaces verts et environnement

(3/3)

	Degré de réalisation
Les 5 ^{èmes} Floralies Internationales de Genève prendront place en 2008. Le SEVE sera en charge de l'organisation technique et logistique de cette exposition. Le service fera également partie des exposants.	
9000 Gestion du service	
Mise en place d'un programme d'évaluation des collaborateurs et collaboratrices, y compris en dehors des périodes statutaires.	
Valorisation des projets issus des équipes de quartier afin d'impliquer chaque collaborateur et collaboratrice dans les réalisations du service.	
Au vu de la dispersion géographique des collaborateurs et collaboratrices du SEVE (45 lieux différents) l'accent va être mis sur le renforcement de la communication directe par informatique, afin que tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices soient en possession de toutes les informations nécessaires à l'exécution de leur tâche en temps réel.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Tout en poursuivant sa mission de gestion des grands parcs le SEVE a entrepris une réflexion sur la rationalisation de l'entretien des espaces verts.

L'année 2008 a vu la finalisation des travaux de revalorisation du parc des Acacias ainsi que la réalisation de quelques micro-espaces tels que la place du Perron et l'esplanade Saint-Antoine.

Le crédit relatif à la rénovation du parc Gourgas a été voté fin 2008. Le commencement du chantier est prévu fin 2009 – début 2010.

Grâce à l'acquisition de 2 balayeuses le service a pu optimiser le nettoyage des espaces verts. Les opérations transversales avec, notamment, le Service Voirie-Ville propre se sont poursuivies avec succès durant l'année écoulée. Les interventions de nettoyage par des tiers ont été essentiellement limitées aux week-ends estivaux.

La totalité de la production horticole est réalisée au sein du nouvel établissement horticole de Vessy. Toutefois, des adaptations sont encore nécessaires afin d'optimiser cette production.

La mise en place des lutttes biologiques et intégrées, sur la base des observations de 2008, est une totale réussite. L'amélioration des stratégies en production horticole se poursuivra en 2009.

Le SEVE a mis en œuvre une politique favorisant la biodiversité urbaine dans le cadre de la gestion différenciée.

La politique du service en matière de valorisation des déchets verts est un plein succès. La majeure partie des troncs issus de l'abattage des arbres de la Ville de Genève est transformée en copeaux pour les parcs, places de jeux et chaufferie (Crèche de Saint-Jean). Les feuilles mortes sont compostées et utilisées dans le cadre de la production horticole et la pépinière.

La campagne de sensibilisation «Vivons nos parcs» a été renouvelée durant le printemps 2008. La pose d'adhésifs sur la carrosserie de certains véhicules a été abandonnée. Une nouvelle signalétique simplifiée, pour tous les véhicules et machines du service, prendra place durant l'année 2009.

Le nouveau plan des Floralies a été très apprécié et les quarante exposants ont été satisfaits de l'organisation et du déroulement de l'exposition. Une augmentation sensible de la fréquentation des visiteurs de 12% a été observée.

Les collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié de différentes formations spécifiques tant dans le cadre de la formation continue que dans l'application de nouvelles normes légales (nouveaux ravageurs et maladies sur les plantes cultivées, nouvelles énergies et possibilités d'application, cours informatiques pour le personnel du terrain, taille fruitière, traitement de l'eau des pataugeoires, protection et conservation du patrimoine arboré).

Pompes funèbres et cimetières

Introduction et faits marquants

Le service est particulièrement heureux que la mise en place de filtres d'assainissement sur les cheminées des fours crématoires du centre funéraire de Saint-Georges permette de rejeter dans l'atmosphère des fumées conformes aux normes Opair.

Les aménagements nécessaires au remplacement de l'ensemble des installations du réseau d'eau du cimetière de Plainpalais sont en cours de réalisation.

Un nouveau jardin du souvenir, comprenant 3 cuves destinées à recevoir les cendres de personnes dont les familles ne souhaitent pas de sépultures, a été aménagé au cimetière de Saint Georges.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Gestion des Pompes Funèbres Officielles	
L'ouverture d'un marché public relatif aux fournitures funéraires a permis de conclure un nouveau contrat et pourra ainsi maintenir la prestation à son coût actuel.	
2000 Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	
L'important projet de modification des concepts énergétiques des bâtiments du centre funéraire de Saint-Georges doit être réalisé par le biais des services compétents (Bâtiments et Énergie).	
3000 Gestion des cimetières	
Installation de bornes de distribution d'eau, plus économes que les fontaines actuelles ; renouvellement, par étape, du réseau d'eau et réfection des allées dans les cimetières municipaux.	
Acquisition d'un orgue pour la chapelle de l'Ange de la Consolation.	
9000 Gestion du service	
Formation continue des collaborateurs et collaboratrices en ce qui concerne la santé, la sécurité ainsi que l'utilisation des différents outils informatiques spécifiques aux différents métiers du service.	
En collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication, poursuite du géoréférencement des cimetières et columbarium municipaux et mise en place de bornes multimédia destinées au public.	
Trouver une solution de compatibilité de l'ensemble des applications du Service des pompes funèbres avec SAP.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Malgré un effectif constant, le service continue à s'engager pour assurer sa mission et offrir des obsèques dignes aux personnes décédées à Genève, en Suisse et à l'étranger.

En ce qui concerne plus particulièrement l'acquisition d'un orgue, la demande de crédit est actuellement traitée par la Commission des finances du CM.

Pour la solution de compatibilité des applications du service, des études sont en cours auprès de la Direction des systèmes d'information et de communication sur des progiciels appropriés à la gestion spécifique d'un service de pompes funèbres.

Social

(1/2)

Introduction et faits marquants

Durant l'année, la Direction du service a connu quelques changements, notamment avec le départ d'une adjointe et l'arrivée de deux nouveaux membres. De plus, pour suppléer la cheffe de service en congé maternité durant l'année, l'administrateur a assuré la direction ad intérim.

Le dossier des prestations financières complémentaires a nécessité un travail considérable. Dans la perspective de leur suppression, un effort particulier a été fourni pour, sur la base de l'étude réalisée par l'IDHEAP et de l'avis de droit rendu par M^e Christiane Brunner, imaginer un catalogue de nouvelles prestations. A la demande du Conseil d'État, une « feuille de route » a été élaborée sur la transformation du système municipal d'aides sociales, ainsi que sur le calendrier de sa mise en œuvre. Les associations concernées ont été régulièrement informées de l'avancée des travaux, certaines d'entre elles ont contribué à la formulation d'alternatives. Le service a accompagné les travaux liés aux discussions sur la recevabilité de l'initiative municipale. Enfin, le service a organisé ses ressources et ses compétences sociales pour être prêt, le cas échéant, à accompagner cette suppression.

S'agissant de la répartition des subventions entre la Ville et le Canton de Genève, il est à relever l'organisation durant 2008 d'une journée de travail et de réflexion, suivie, quelques semaines plus tard, d'une séance avec le Magistrat communal et le Conseiller d'État concernés. Les objectifs de ces rencontres, qui ont réuni plus de 120 personnes, étaient d'améliorer le dialogue entre les nombreux acteurs et actrices et de confirmer la volonté politique de travailler en étroite collaboration au niveau des différentes administrations, ainsi qu'en partenariat avec les associations. L'organisation de ces rencontres, assurée de manière tripartite (État de Genève, Ville de Genève et associations), a permis d'instaurer un climat de confiance, propice à un suivi constructif du dossier.

Au niveau du secteur exclusion, l'année 2008 a été marquée par l'ouverture de l'Espace d'accueil parents-enfants, fruit d'une collaboration avec la Délégation à la petite enfance. Cette nouvelle prestation a pour vocation d'offrir un espace et des ressources professionnelles afin de favoriser la socialisation des enfants et de soutenir les parents en situation de précarité.

Après avoir contribué à la mise sur pied de la centrale alimentaire « Partage », le service a initié une réflexion sur la distribution d'aides alimentaires aux personnes précarisées, avec pour objectifs de prendre en compte l'évolution des demandes et d'en améliorer la gestion.

L'ouverture de l'arcade de la rue de Lausanne a permis de renforcer les services offerts par Cité seniors en y regroupant les activités d'information et d'orientation, et en y développant un vaste espace Internet ainsi qu'une billetterie de spectacles. Le secteur aînés a par ailleurs entrepris, en collaboration avec le Service de l'aménagement urbain et le Conseil des anciens de Genève, de donner une suite concrète aux 30 propositions pour améliorer la vie des aîné-e-s, issue de l'enquête internationale de l'OMS.

Les actions entreprises portent notamment sur des améliorations de l'espace public, destinées à renforcer la sécurité et à faciliter la mobilité des aîné-e-s, la reconnaissance et la promotion du bénévolat, ainsi que le soutien aux proches aidant-e-s.

Dans le prolongement du bilan effectué en 2007, et pour répondre à ses recommandations, le secteur de l'action communautaire a établi un document de référence qui a permis de clarifier les thématiques prioritaires, les modes d'intervention et les outils de travail des Unités d'action communautaire. Plusieurs projets transversaux, impliquant divers services du département et de l'Administration municipale, ont été mis sur pied et les équipes ont contribué activement à la création des observatoires des incivilités dans les quartiers.

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Action sociale individuelle et soutien aux associations	
Pour faire suite à la décision cantonale de prendre en compte toutes aides financières communales dans le calcul des prestations de l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA), réorienter les soutiens financiers aux personnes précarisées. Dans ce sens, mettre en place des partenariats avec les associations concernées, revoir le règlement et les procédures en conséquence.	
En étroite collaboration avec l'État de Genève et les associations subventionnées, poursuivre les travaux initiés dans le cadre de la nouvelle répartition des subventions entre le canton et la Ville de Genève. Développer les séjours organisés à la Nouvelle Roseraie pour les aîné-e-s à mobilité réduite, habitant la commune.	

Social

(2/2)

Degré de réalisation

2000 Exclusion sociale	
Renforcer le travail de réseau et les collaborations entre les structures de jour, les services sociaux, les lieux d'hébergement d'urgence et l'ensemble des structures pouvant offrir des logements aux personnes fortement précarisées.	
Développer les collaborations avec les services psychiatriques du canton.	
Développer les prestations de soutien et de conseils aux parents et aux enfants fréquentant les lieux d'accueil d'urgence.	
Poursuivre les projets spécifiques avec l'ensemble des partenaires, en particulier en ce qui concerne la récolte et la redistribution de denrées alimentaires et non-alimentaires aux membres du réseau et aux personnes individuelles.	
3000 Isolement des aîné-e-s	
Consolider l'organisation et développer les activités de Cité Seniors.	
Mettre en œuvre des recommandations issues du projet «Villes amies des aîné-e-s» de l'OMS, visant à adapter la Ville de Genève aux attentes et aux besoins des seniors.	
4000 Action sociale communautaire	
Suite au bilan effectué en 2007, préciser les axes d'intervention, adapter les structures et l'organisation du secteur, améliorer le suivi et l'évaluation des projets, renforcer les collaborations dans le cadre des partenariats transversaux et développer l'information sociale auprès des publics difficiles à atteindre.	
5000 CASS	
Suivre l'évolution de l'organisation du dispositif.	
9000 Gestion du service	
Améliorer la gestion (recrutement, formation et suivi) des bénévoles des différents secteurs du service.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Le service a fourni un effort considérable pour formuler des propositions de nouvelles aides dans la perspective de la suppression des prestations financières. Dans la mesure où le dossier est en attente de décisions politiques, les règlements et les procédures n'ont pas été modifiés.

Les associations concernées par la nouvelle répartition des subventions entre la Ville de Genève et le Canton de Genève ont salué les espaces de discussions proposés durant l'année et ont reconnu la volonté des autorités politiques et des administrations cantonales et communales de travailler en étroite collaboration entre elles et en partenariat avec le secteur subventionné.

Au vu de l'augmentation des besoins et des urgences, le travail de réseau entre les nombreux acteurs œuvrant dans le domaine de la grande précarité et du logement s'est poursuivi, voire renforcé. Des rencontres avec l'ensemble des acteurs publics gérant des logements ont permis d'améliorer la collaboration.

Malgré les promesses du Canton et les rencontres avec des responsables des Hôpitaux universitaires genevois, force est de reconnaître que les structures d'accueil d'urgence n'ont toujours pas de réponse satisfaisante au niveau de leur besoin en compétences psychiatriques.

L'ouverture de l'Espace d'accueil parents-enfants a permis d'apporter un précieux soutien aux familles qui fréquentent les structures d'accueil d'urgence.

Pour améliorer la distribution de denrées alimentaires et non-alimentaires, le service a souhaité bénéficier d'un état des lieux de la situation. En 2009, une fois ce dernier réalisé, des actions concrètes pourront être mise en œuvre.

L'originalité de l'action communautaire et son caractère novateur nécessitent, depuis la mise sur pied du projet, une remise en question permanente ainsi qu'une actualisation des modes d'intervention.

Sur la question du bénévolat, le service a également souhaité disposer d'un état des lieux du bénévolat à Genève, d'une analyse comparative des modèles de gouvernance du bénévolat, d'une meilleure connaissance des besoins, ainsi que d'une analyse de la situation au sein des différents secteurs du service, afin de pouvoir améliorer la gestion de ses bénévoles. En 2009, une fois toutes ces données recueillies, des actions concrètes pourront être mises sur pied.

Délégation à la jeunesse

(1/3)

Introduction et faits marquants

Les travailleurs sociaux et travailleuses sociales hors murs (TSHM) ont continué leur travail de repérage, de suivi et d'accompagnement des jeunes dans les 8 secteurs (quartiers de la Ville de Genève). Chacun de ces quartiers dispose d'une personne de référence et d'un-e suppléant-e, lesquels participent aux différents réseaux et séances interservices.

Compte tenu du succès que rencontrent le free basket et le free foot, 13 salles sont maintenant ouvertes en libre accès pour la pratique sportive.

Grâce aux deux postes accordés en 2008, l'équipe en charge de l'espace quartier de la rue de Lyon «le 99» a pu être consolidée et contribué ainsi au bon fonctionnement de cette structure novatrice. Plus de 30'000 personnes ont utilisé «le 99» durant l'année 2008 en plus des utilisateurs-trices du restaurant scolaire et de l'Espace de Vie Infantile 1,2,3 Soleil. A noter également l'engagement d'une apprentie assistante socio-éducative (ASE).

L'opération chaises longues en juillet et août connaît toujours un large succès. De nouveaux emplacements ont été proposés, au bénéfice des jeunes engagés pour cette prestation et du public utilisateur. Par exemple, les familles qui se réunissent à la pataugeoire du Bois-de-la Bâtie ont apprécié la disponibilité des jeunes s'occupant non seulement des chaises longues, mais aussi de proposer des animations pour les enfants et leurs parents. Cette action a été menée en collaboration avec la Ville de Lancy.

Pour la deuxième fois, «Le Quai», situé à Baby plage, a rencontré un vif succès. En plus des chaises longues, les massages et les animations sportives, ainsi que les soirées avec DJ's, ont séduit un nombreux public (plus de 300 personnes le mercredi). «Le Quai» donne aussi l'occasion à de jeunes musiciens et musiciennes d'exercer leur talent en public les vendredis ou samedis soir.

La buvette du Musée des sciences a pu intégrer 8 jeunes en rupture en leur fournissant non seulement un job d'été, mais également un accompagnement social leur permettant de faire le point sur leur situation et les aidant à trouver une place de stage ou de formation. Cette collaboration avec l'association JOBS, soutenue par la DEJ, préfigure la future antenne d'insertion qui devrait voir le jour en 2009.

La désormais traditionnelle exposition «Prim'Art» donne à des jeunes l'occasion d'exposer leurs œuvres pour la première fois. Travail de longue haleine et de préparation avec les jeunes artistes, l'édition 2008 s'est déroulée à Cité Seniors, répondant ainsi au souhait d'activités intergénérationnelles.

La collaboration avec d'autres services de la Ville de Genève a continué et s'est intensifiée. C'est ainsi que plusieurs bibliothèques et discothèques ont engagé des jeunes accompagnés par les TSHM de la délégation. La collaboration entre la DEJ à l'Association «La Boîte à Boulots» (BàB) a encore été renforcée. Plusieurs services de la Ville de Genève font maintenant régulièrement appel aux services de la BàB.

L'été 2008 a également amené la DEJ à mener une large réflexion sur la consommation d'alcool par les jeunes. En effet, l'organisation d'un premier «Botellon» sauvage au Parc des Bastions a conduit à l'élaboration d'un concept de prévention qui a été mis en place à l'occasion d'une deuxième manifestation semblable, cette fois-ci autorisée.

La soirée citoyenne, s'adressant aux jeunes qui atteindront leurs 18 ans dans l'année, s'est déroulée avec succès au théâtre du Léman.

La DEJ a soutenu financièrement plus de 30 projets associatifs. Ce soutien ne se limite pas, dans la plupart des cas, au versement d'une subvention. Les TSHM prêtent main forte à l'organisation de diverses manifestations et projets. Ces appuis permettent de créer des synergies et de développer l'autonomie des partenaires.

Tout au long de l'année, l'équipe de la DEJ est sollicitée pour participer à des séminaires et des rencontres sur le thème du travail avec, pour et par les jeunes. De nombreuses villes se sont ainsi inspirées de l'expérience de la DEJ pour créer leur propre structure de travail social hors murs.

Délégation à la jeunesse

(2/3)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Actions pour, par, avec les jeunes	
Par le biais du sport, l'intégration des jeunes est plus facile. Or les salles de basket ou de foot sont de plus en plus fréquentées par des jeunes et sont donc insuffisantes pour faire face à la demande croissante. Dès lors, des ressources complémentaires seront mobilisées avec la collaboration du Service des sports.	
Travailler sur les données d'observation accumulées dans les deux quartiers test des Pâquis et des Eaux-Vives. Participer activement à l'élaboration d'observatoires de quartier et de diagnostics de quartier, en collaboration avec les autres services de proximité.	
Renforcer le travail de réseau autour des travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM). Développer les activités proposées dans l'immeuble 99, rue de Lyon.	
Soutenir l'effort entrepris pour l'intégration des jeunes filles, par des activités ou locaux qui leur sont prioritairement destinés. Favoriser l'intégration des filles dans les activités existantes.	
Développer une image positive de la jeunesse par une plus grande implication dans la vie de la cité (action chaises-longues, exposition Prim'Art, travaux de tri des déchets lors de manifestations, etc.). Favoriser ce type d'activités avec d'autres services de l'Administration municipale (SEVE, Bibliothèques, Voirie, Sports, etc.).	
Soutenir le travail de proximité des Maisons de quartier, en particulier dans les projets d'actions citoyennes. Encourager les synergies développées dans le cadre du projet «Demos» entre les Unités d'Actions Communautaires (UAC), les Maisons de quartier et les travailleuses et travailleurs sociaux de la DEJ.	
Resserrer les liens avec les associations subventionnées et dynamiser davantage la mise en application du principe des contre-prestations.	
Stimuler la mise à disposition de lieux d'habitation pour les jeunes, grâce à de nouvelles synergies à développer avec le Service de la gérance immobilière municipale, le Service social et d'autres partenaires publics ou privés.	
Créer de nouveaux équipements de sports urbains (bowl ou skate-parc couvert), en étroite collaboration avec le Service des sports.	
Déposer un crédit pour la refonte complète du skate-parc de Plainpalais, éventuellement sous forme d'un bowl.	
Mettre à disposition des locaux de répétitions de musique ou de danse, notamment en concrétisant le chantier prévu dans le sous-sol de l'école des Eaux-Vives et en utilisant les baraquements situés à la route de Vernier 115.	

Degré de réalisation

2000 Manifestations, animations et fêtes	
Organiser la cérémonie des promotions citoyennes à nouveau au Théâtre du Léman (ex-Grand Casino), salle plébiscitée lors de l'édition précédente. Étudier une participation plus active des jeunes à la cérémonie.	
Une présence importante de la DEJ dans toutes sortes de manifestations locales est fréquemment requise, souvent comme co-organisateur de l'événement ; la DEJ continuera d'essayer de répondre favorablement à ces sollicitations, mais les limites concrètes de cet engagement sont fixées par les disponibilités limitées des TSHM en raison de leurs nombreuses tâches.	
Euro 2008: La DEJ sera appelée à collaborer à des fêtes ou manifestations organisées à Genève par d'autres instances en lien avec l'Euro 2008, et à assurer un suivi de celles-ci.	
La DEJ apportera son soutien à de nombreuses manifestations ponctuelles, en collaboration étroite avec le Service des sports. Asphaltissimo n'aura pas lieu en 2008, et devient une manifestation organisée désormais tous les deux ans.	
3000 Relations publiques	
La DEJ continuera d'assumer une présence active dans les groupes de travail traitant des questions liées à la jeunesse au niveau fédéral, cantonal et communal.	
Une journée de réflexion sur les questions liées à la jeunesse est à mettre sur pied.	
Animer un débat sur la répartition des rôles, des responsabilités et des charges de la Ville de Genève et de l'État de Genève au sein de la FASe afin d'effectuer une refonte de la répartition des heures des moniteurs.	

Délégation à la jeunesse

(3/3)

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Si le projet d'antenne d'insertion semble être sur la bonne voie, force est de constater que la problématique des logements pour jeunes n'a pas beaucoup évolué dans le canton. En effet, il n'existe pas de logement d'urgence pour mineurs et très peu de places d'accueil pour jeunes adultes. Une ouverture semble cependant se dessiner avec la future rénovation de la Villa «Freundler».

Les équipements de sport urbain tels qu'un bowl en béton et un skate-parc couvert sont souhaités par tous les pratiquants. Si de telles installations rencontrent un accueil favorable par tous les partenaires, il est cependant difficile de trouver une opportunité pour leur emplacement.

L'aménagement de la Plaine de Plainpalais est à l'étude et la construction d'un nouveau skate-parc y sera intégrée. Un large processus de consultation des différentes associations concernées a commencé et contribuera au succès de cette opération.

Si les débats tels que jeunesse et violence, jeunesse et alcool, jeunesse et sexualité sont souvent menés par la presse et les milieux concernés, il manque une réflexion plus globale sur la jeunesse dans notre société.

Le débat sur la répartition des rôles, des responsabilités et des charges en ce qui concerne la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle et, partant, sur l'avenir des Maisons de quartier, est en cours. La DEJ participe activement à ce vaste chantier, qui a des répercussions sur les activités parascolaires et toute l'action de proximité que la Ville de Genève aimerait déployer dans les quartiers.

Sports

(1/2)

Introduction et faits marquants

L'année 2008 peut être considérée comme l'année du changement opérationnel pour le Service des sports (SPO).

En effet, dès le début de l'année, la direction du service s'est dotée d'une nouvelle structure organisationnelle en quatre domaines d'activité. Cette organisation doit non seulement permettre de mieux répondre aux besoins des usagers et usagères et partenaires, mais est également mieux en adéquation avec les missions du service. Afin de renforcer la présence du service « sur le terrain » et de mieux valoriser ses activités, une chargée de la promotion sportive a été engagée.

Le service ayant rejoint le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports en 2007, l'accent a été mis sur le développement des synergies entre les différents services du département (notamment avec la Délégation à la jeunesse et le Service des écoles et institutions pour l'enfance).

Enfin, le premier Forum des sports, réunissant la grande majorité des clubs et associations sportives a été organisé au mois de janvier. Ce Forum a été l'occasion pour le Magistrat de présenter et de développer les principaux axes de sa politique sportive.

En ce qui concerne les manifestations et comme chaque année, 2008 aura connu un nombre impressionnant d'événements sportifs. Les installations sportives ont été prises d'assaut par les nombreux championnats internationaux et locaux, tournois régionaux et organisations du SPO.

Il n'est pas possible de parler d'événements sportifs en 2008 sans s'attarder sur l'Euro 2008. Bien que l'organisation de cette manifestation ne soit pas du ressort de la Ville de Genève, le SPO a largement été mis à contribution. Rappelons que le Centre sportif du Bout-du-Monde et la patinoire des Vernets ont été mis à disposition des organisateurs. Par ailleurs, le service a organisé, en collaboration avec la Délégation à la jeunesse, un tournoi de football entre les habitant-e-s de différents quartiers.

Pour clôturer cette année bien remplie, il faut relever que, pour la deuxième année consécutive, la piste de ski installée sur la Promenade de la Treille a connu un énorme succès. Plus de 4'500 enfants et adolescents néophytes ont eu l'opportunité de chausser des skis et, pour beaucoup, de faire leur première descente. Parallèlement à la piste de ski, un pôle hivernal a été mis sur pied au Parc des Bastions. De nombreuses écoles de la Ville de Genève ont pu bénéficier gratuitement de cette prestation offerte à la population grâce à l'appui et à la collaboration étroite de partenaires privés.

Les écoles de sport (été/hiver) continuent d'enregistrer une forte augmentation de présence. Plus de 3'500 cours ont ainsi été donnés en 2008. Trois nouvelles écoles ont été créées et les camps à la semaine ont connu une forte demande.

Le programme « sports actifs », destiné aux personnes actives professionnellement, a été développé avec l'organisation de plusieurs cours d'aquagym dans les bassins de quartier.

Les seniors n'ont bien entendu pas été oubliés et un nouveau camp d'une semaine organisé en partenariat avec le Service social a vu le jour.

Sur le plan technique

Les trois derniers courts de tennis du centre sportif du Bois-des-Frères ont fait l'objet d'un changement de revêtement bienvenu et attendu par les adeptes du tennis et par les organisateurs-trices de l'Open de tennis en fauteuil roulant.

Les courts en terre battue du TC Drizia-Miremont ont également été refaits à neuf.

La première phase du chantier de la patinoire des Vernets s'est déroulée en 2008. La deuxième phase pourra ainsi démarrer dès la fin de la saison 2008-2009 de hockey.

Enfin, un nouveau système de billetterie a été installé au centre sportif des Vernets et à la piscine de Varembeé.

Agenda 21

Sensibilisé à intégrer, selon ses moyens, les principes de l'Agenda 21 et du développement durable dans sa mission de chaque jour, le SPO a poursuivi son effort en matière de gestion des gazons et de tri des déchets.

Sports

(2/2)

Évaluation des objectifs

Degré de réalisation

1000 Exploitation d'installations sportives	
Intensifier les contacts avec les ECO afin de coordonner au mieux l'exploitation des infrastructures sportives existantes dans les écoles.	
Examiner et planifier une utilisation optimale des salles de gymnastiques en dehors de l'horaire scolaire.	
Garantir un soutien optimal aux organisateurs de l'Euro 2008 dans la mise à disposition du site du Bout-du-Monde et des Vernets.	
Garantir un entretien de qualité des installations sportives existantes, de manière à offrir à nos usagères et usagers des infrastructures sécurisées et adaptées aux besoins.	
Finaliser la mise en exploitation d'une seconde patinoire de quartier sur la rive gauche.	
2000 Organisation de prestations sportives offertes au public	
Développer des activités sportives à la journée ainsi que des camps de manière à diversifier l'offre de nos prestations et de répondre aux besoins des familles, notamment pendant les vacances scolaires.	
Développer les sports de rue en collaboration avec la DEJ en organisant au minimum 3 événements pendant l'année.	
Élargir le champ des prestations sportives destinées aux actifs (de 18 à 54 ans) en ciblant mieux les besoins de cette tranche de la population.	
Créer au minimum 2 nouveaux séjours sportifs pour les aîné-e-s en établissant des synergies avec les activités du SOC.	
3000 Organisation de manifestations (soutien aux clubs)	
Élaborer une nouvelle politique tarifaire relative à la mise à disposition de nos installations, permettant, d'une part, de faciliter l'organisation de manifestations sportives d'envergure et, d'autre part, de sensibiliser les organisateurs aux contraintes d'exploitation.	
Développer une charte de partenariat éthique avec le secteur privé afin de garantir l'équilibre financier des manifestations organisées par le service.	
4000 Soutien et encouragement au Sport	
Redéfinir et analyser la politique en matière d'octroi de subventions tout en mettant l'accent sur les réels besoins des associations sportives et des clubs.	
Tirer les enseignements de l'enquête de satisfaction effectuée en 2007, et adapter les prestations en fonction de cette dernière.	
9000 Gestion du service	
Adapter la structure du service en fonction de son nouveau rattachement au Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports et harmoniser son organisation en la mettant au service des missions.	

Commentaires sur la réalisation des objectifs 2008

Compte tenu des changements intervenus au sein du service et des multiples sollicitations auxquelles il a dû faire face, le bilan 2008 du SPO est positif.

Il est vrai que certains objectifs ne sont que partiellement atteints, problème essentiellement dû à une estimation trop optimiste des délais de réalisation. En effet, le développement de projets communs entre les services du département nécessite que les personnes apprennent à se connaître et à travailler ensemble.

**SUIVI DES COÛTS DES
GRANDES MANIFESTATIONS
2008**

Grandes manifestations

Le 2 novembre 2004, le CM invitait le CA, via la Motion M-410, à annexer aux comptes une récapitulation de l'ensemble des manifestations hors institutions ayant coûté à la Ville de Genève plus de CHF 500'000.- (prestations en nature comprises) faisant ainsi ressortir les priorités du CA, ainsi que leurs coûts.

Pour ce faire, le Contrôle de gestion (CDG) a mis au point — en collaboration avec les Départements de la culture et des sports et de la sécurité — une organisation et une méthodologie permettant de calculer le coût complet de grandes manifestations.

Organisation

Comme évoqué lors du compte rendu de la Fête de la Musique 2004 (projet pilote en matière de calcul de coûts complets d'une manifestation), l'organisation dans le cadre d'analyses interdépartementales doit s'appuyer sur une structure de gestion de projet, avec à sa tête un directeur de département.

Les informations délivrées par les coordinateurs et coordinatrices des manifestations ont été cruciales et ont permis à l'équipe de projet de délimiter clairement le périmètre des services municipaux partenaires. Ainsi, l'équipe de projet a pu solliciter directement et précisément les prestataires internes, afin d'obtenir des informations détaillées.

Approche méthodologique et outils

Pour rééditer l'expérience de la Fête de la Musique 2004 dans les meilleures conditions possibles et l'étendre à de nouvelles manifestations, des améliorations qualitatives ont été apportées tant au niveau de l'approche méthodologique, qu'en termes d'analyse et de résultat.

Premièrement, des formulaires standard de collecte d'informations ont été mis à disposition de l'ensemble des services municipaux via le réseau Intranet. Ces canevas ont été structurés de sorte à obtenir plus rapidement les éléments escomptés. Ils permettent entre autres de distinguer les coûts provenant des ressources internes — telles que la main-d'œuvre prestée, les véhicules et engins utilisés, le matériel et les locaux ou salles appartenant à la Ville de Genève mis à disposition — de ceux engendrés par des achats de biens ou de prestations externes.

Pour ce qui concerne le recensement des heures de main-d'œuvre interne prestées dans le cadre des grandes manifestations, l'approche pour les exercices 2005 et 2006 a consisté à différencier les heures normales, de celles supplémentaires ou dites de nuisance. Afin de simplifier cette méthode de valorisation, le coût standard de CHF 50.- par heure a été retenu. Celui-ci est majoré de 50% ou de 100% pour les heures supplémentaires. Les indemnités de nuisance ont également été prises en compte.

Enfin, l'ensemble des données est valorisé en collaboration étroite avec le CDG.

Il y a lieu de souligner que ce travail transversal à l'Administration municipale, nécessite la mise en place d'une véritable organisation de projet. En raison des tâches induites par cette comptabilité analytique, l'expérience confirme qu'il est judicieux d'étendre progressivement ce type d'analyse, en le limitant à un nombre maîtrisable de manifestations importantes.

Résultats

En l'état, le calcul des coûts complets a été réalisé pour les manifestations et selon les exercices budgétaires mentionnés ci-dessous :

Comptes 2004	Fête de la Musique
Comptes 2005	Fête de la Musique La Ville est à Vous La Fureur de lire (biennale) Fêtes de Genève
Comptes 2006	Fête de la Musique La Ville est à Vous La Nuit de la science (biennale) Fêtes de Genève
Comptes 2007	Fête de la Musique Musiques en été festival La Ville est à Vous La Fureur de lire (biennale) Fêtes de Genève
Comptes 2008	Fête de la Musique Musiques en été festival La Ville est à Vous La Nuit de la science (biennale) Fêtes de Genève EURO 2008

En plus des manifestations déjà prises en compte en 2007, la planification des tâches de l'exercice 2008 intègre l'EURO 2008.

Fête de la Musique

du 20 au 22 juin 2008

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2008	20'000		43'700	140'600	204'300	1'958'200	2'162'500
	2007	20'500		49'300	28'700	98'500	1'885'800	1'984'300
	2006	19'500	400	36'100	26'600	82'600	1'796'100	1'878'700
	2005	30'300	300	48'400	30'000	109'000	1'841'000*	1'950'000
	2004	38'000	500	200*	*	38'700	1'515'600	1'554'300
Total coûts indirects internes au DC	2008	461'800	5'200	58'900	209'900	735'800	300	736'100
	2007	449'400	2'600	28'200	169'800	650'000	2'000	652'000
	2006	387'500	2'900	31'800	1'500	423'700	26'200	449'900
	2005	352'200	2'600	20'500	80'600	455'900		455'900
	2004	578'800*	3'200	11'500	137'500	731'000	8'100	739'100
Total coûts indirects externes au DC	2008	193'100	24'000	22'200		239'300	20'600	259'900
	2007	147'700	25'200	20'800		195'800	16'300	212'100
	2006	158'200	21'700	20'500	2'100	200'400	11'300	211'700
	2005	127'100	16'100	20'200		163'400	11'000	174'400
	2004	96'200*	200*	*		96'400	29'800	126'200
Total des coûts de la Fête de la Musique	2008	674'900	29'200	124'800	350'500	1'179'400	1'979'100	3'158'500
	2007	617'600	27'800	98'300	200'600	944'300	1'904'100	2'848'400
	2006	565'200	25'000	88'400	28'100	706'700	1'833'600	2'540'300
	2005	509'600	19'000	89'100	110'600	728'300	1'852'000	2'580'300
	2004*	713'000	3'900	11'700	137'500	866'100	1'553'500	2'419'600

* L'analyse des coûts de la Fête de la Musique 2004 a constitué le premier exercice en matière de calcul de coûts complets d'une manifestation. Ce projet pilote a mis en lumière un certain nombre de difficultés, notamment dans la collecte et la consolidation des informations. Dès lors, hormis les charges du personnel figurant en coûts indirects au DC (transféré dans la cellule coordinatrice de la Fête de la Musique dans les rubrique «achats biens et services» en 2005, on peut mentionner que le matériel, les véhicules et la main-d'œuvre mis à disposition par le Service Voirie-Ville Propre et le matériel de fête par le Service Logistique et manifestations n'ont pas pu être valorisés en totalité. La redevance d'utilisation du domaine public n'a pas non plus été évaluée en 2004 par le Service sécurité et espaces publics.

Commentaires :

Le projet 2008 pour cette nouvelle édition de la Fête de la Musique a été placé sous le signe du feu. Pour ce faire, le périmètre a été spécialement décoré avec diverses installations permettant des illuminations par les flammes.

Le tableau récapitulatif des coûts liés à cette manifestation met en avant une augmentation de CHF 310'100.- par rapport à l'édition 2007.

Les principaux écarts à constater sont les suivants :

- augmentation du poste « main d'œuvre Ville » essentiellement liée aux heures effectuées par les pompiers volontaires non valorisées en 2007 et à la prestation des ateliers de décors de théâtre en regard du thème de la manifestation cette année ;
- utilisation accrue en matériel scénique expliquant la hausse du poste « matériel Ville » ;
- le changement tarifaire pour l'utilisation du domaine public et la location du Grand-Théâtre durant un jour supplémentaire justifient la progression du poste « locaux et salles Ville » ;
- l'accroissement des « achats biens et services » est associé à des dépenses inhérentes au thème 2008 de la manifestation.

Si l'on considère les revenus indiqués dans le tableau ci-annexé (principalement constitués du partenariat et de la location de tentes), le résultat de cette manifestation reste inférieur à CHF 3 millions. De même, en regard du budget de la cellule « Fête de la musique », le dépassement ne se monte qu'à CHF 124'400.-, essentiellement dû à la location du domaine public.

COMPTE DE RÉSULTAT (cellule Fête de la Musique)		Budget	Réel	Écarts
Total des coûts directs	2008	1'955'000	2'162'500	-207'500
	2007	1'948'900	1'984'300	35'400
	2006	1'945'100	1'878'700	-66'400
	2005	1'954'200	1'950'000	-4'200
	2004	1'799'400	1'554'300	-245'100
Total des revenus directs	2008	105'000	188'100	83'100
	2007	105'000	187'100	82'100
	2006	105'000	99'000	-6'000
	2005	100'000	146'300	46'300
	2004	100'000	96'500	-3'500

Musiques en été festival

du 4 juillet au 21 août 2008

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs*	2008 2007	5'600 5'300		97'500 112'600		103'100 118'000	1'014'500 1'019'400	1'117'600 1'137'400
Total coûts indirects internes au DC	2008 2007	368'000 394'300	4'200 3'700	109'000 101'700	104'000 112'400	585'200 612'100	150'500 165'600	735'700 777'700
Total coûts indirects externes au DC	2008 2007	3'700 5'400				3'700 12'700		3'700 12'700
Total des coûts des Musiques en été	2008 2007	377'300 405'000	4'200 5'200	206'500 220'100	104'000 112'500	692'000 742'800	1'165'000 1'185'000	1'857'000 1'927'800

*Les subventions sont incluses dans la colonne « Achats biens et services ».

Commentaires :

Le total des coûts complets pour l'exercice 2008 se révèle stable par rapport à 2007 et ce, malgré une légère diminution de CHF 70'800.-.

Les points suivants peuvent cependant être mentionnés :

- meilleure utilisation des ressources internes « Main d'œuvre Ville » ;
- diminution du « Matériel Ville » mis à disposition par le Service logistique et manifestations ;
- baisse des mandats externes liés à la promotion culturelle.

Type de subvention	Bénéficiaires		Assoc. Soutien Musique Vivante	Gpr Production Robert Georges	Opéra Chambre Genève	Total
	2008	2007				
En espèces	2008 2007	250'000 250'000	120'000 120'000	175'000 175'000	545'000 545'000	
En nature	2008 2007	162'600 162'600	15'000 15'000		177'600 177'600	
Total des subventions	2008 2007	412'600 412'600	135'000 135'000	175'000 175'000	722'600 722'600	

Le tableau ci-contre présente un éclairage particulier sur les subventions octroyées par la Ville de Genève.

La Ville est à Vous

de mai à septembre 2008

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs*	2008	34'800		53'700	700	89'300	273'500	362'800
	2007	20'500	100	46'200	71'300	138'000	365'600	503'600
	2006	25'200		40'400	103'100	168'700	427'100	595'800
	2005						323'900	323'900
Total coûts indirects internes au DC	2008	138'800	900	12'700	2'300	154'700	16'200	170'900
	2007	89'000	900	15'000	3'000	107'900	56'500	164'400
	2006	50'100	1'300	15'000	2'600	69'000	10'400	79'400
	2005	42'200	5'700	45'600	94'700	188'200	23'900	212'100
Total coûts indirects externes au DC	2008	90'200		9'300		99'500	44'700	144'200
	2007	81'300		21'500		102'800	16'200	119'000
	2006	72'300	9'300	21'400		103'000	5'800	108'800
	2005	51'700		6'900		58'600		58'600
Total des coûts de la Ville est à Vous	2008	263'800	1'000	75'700	3'000	343'500	334'400	677'900
	2007	190'800	900	82'700	74'300	348'700	438'300	787'000
	2006	147'600	10'600	76'800	105'700	340'700	443'300	784'000
	2005	93'900	5'700	52'500	94'700	246'800	347'800	594'600

*Les subventions sont incluses dans la colonne « Achats biens et services ».

Commentaires :

Le tableau récapitulatif des coûts liés à la Ville est à Vous fait ressortir une baisse de CHF 109'100.- en regard de l'édition 2007.

Les principaux écarts sont les suivants :

- hausse de la « Main d'œuvre Ville » essentiellement liée à l'engagement de deux temporaires pour consolider les tâches de gestion administrative et de support logistique sur les différents sites de la manifestation ;
- facturation directe de l'utilisation du domaine public aux diverses associations et maisons de quartier expliquant ainsi la nette diminution du poste « Locaux et salles Ville » ;
- baisse du poste « Achats biens et services » engendrée par la non reconduction du mandat de co-coordonateur et la fin du mandat d'expertise Sagacité. Cette baisse est quelque peu compensée par l'augmentation de la prestation fournie par la Boîte à Boulot pour le tri des déchets.

Ass. ou Maison de quartier	Ass. Maison Kultura	Ass. parents d'élèves Geisendorf	Maison de quartier de Plainpalais	Ass. pré en bulle	Ass. des amis de la terrasse du Troc	Ass. des habitants de la Concorde	Ass. Tierra Incognita	Ass. La Rue est à vous	Maison de quartier de Champel	TOTAL
Lieux	Eaux-Vives	Geisendorf	Plainpalais	Grottes	Saint-Jean	Concorde	Jonction	Pâquis	Champel	
2008	25'000	19'000	9'000	10'000	20'000	9'000	27'000	15'000	11'000	145'000
2007	27'000	20'000	10'000		27'000	10'000	26'000	15'000	15'000	150'000
2006	27'000	17'000	10'000	10'000	27'000	9'000	27'000	15'000	8'000	150'000
2005	20'000	12'000	5'000		20'000	6'000	20'000	10'000		93'000
Total des subventions	99'000	68'000	34'000	20'000	94'000	34'000	100'000	55'000	34'000	538'000

La Nuit de la Science

du 5 au 6 juillet 2008

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts directs	2008 2006	7'200 8'000		15'100 17'500	141'700 176'700	164'000 202'200	438'300 431'400	602'300 633'600
Total coûts indirects internes au DC	2008 2006	151'900 212'000	100 200	400 7'100		152'400 219'400	3'800 4'000	156'200 223'400
Total coûts indirects externes au DC	2008 2006	39'200 34'600		5'900 4'900		45'100 39'500	25'000 8'300	70'100 47'800
Total des coûts de la Nuit de la Science	2008 2006	198'300 254'600	100 200	21'400 29'500	141'700 176'800	361'500 461'100	467'100 443'700	828'600 904'800

Commentaires :

Pour son édition 2008, la Nuit de la Science a pu être organisée avec un coût moindre de CHF 76'700.- par rapport à 2006.

Plusieurs facteurs expliquent cette diminution ; à savoir :

- une utilisation moindre de personnel temporaire et une baisse de prestation fournie par les nomades (backline, son et lumière) justifient la diminution du poste « Main d'œuvre Ville » ;
- le redimensionnement du périmètre de la manifestation engendrant une baisse de la facturation du domaine public et donc du poste « Locaux et salles Ville » ;
- l'augmentation du poste « Achats biens et services » est liée à l'utilisation d'une société externe pour la mise à disposition de jeunes pour le tri sélectif.

Il est à relever qu'une délégation libanaise a été invitée en tant qu'observatrice dans le cadre d'une édition similaire organisée à Beyrouth en octobre 2008.

Les Fêtes de Genève

du 31 juillet au 10 août 2008

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS		Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts des Fêtes de Genève	2008	605'000	190'600	189'200	884'000	1'892'500	366'200	2'258'700
	2007	645'400	196'600	249'600	821'300	1'912'900	439'400	2'352'300
	2006	528'700	150'300	259'200	829'300	1'767'500	523'100	2'290'600
	2005	584'800	135'600	241'400	8'400	970'200	507'100	1'477'300

Commentaires :

Le tableau récapitulatif des charges liées aux Fêtes de Genève fait ressortir un coût complet 2008 de CHF 2'258'700.- comprenant également les charges des Pré-fêtes de Genève. En regard de l'exercice précédent, il est à signaler que la diminution des coûts de « Main-d'œuvre Ville » est essentiellement liée d'une part à une baisse du nombre d'heures d'ilotage (CHF 15'000.-), et d'autre part à la réduction des heures de maintenance des roulottes WC (CHF 25'000.-). En effet, en 2008, la mise à disposition des roulottes WC et leur nettoyage ont été facturés directement à Genève Tourisme par un tiers, cela explique également la diminution de CHF 70'000.- du poste « Achats biens et services ».

L'abaissement de la valorisation du « Matériel Ville » est quant à lui dû à une mise à disposition moindre de matériel de fête par le Service logistique et manifestations, et de containers par le Service Voirie-Ville propre.

Pour mémoire, l'utilisation du domaine public n'a pas été valorisée en 2005, expliquant ainsi l'écart de CHF 820'000.- dans le poste « Locaux et salles Ville ». En 2008, l'augmentation de CHF 60'000.- est quant à elle liée à l'augmentation du nombre d'emplacements à l'intérieur du périmètre des fêtes.

EURO 2008

du 7 au 29 juin 2008

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COÛTS	Main-d'œuvre Ville	Véhicules Ville	Matériel Ville	Locaux et salles Ville	Total coûts internes	Achats biens et services	TOTAL COÛTS COMPLETS
Total des coûts de l'Euro 2008	973'228	47'945	339'828	1'773'632	3'134'632	268'389	3'403'021

Commentaires :

En ce qui concerne les coûts de main-d'œuvre interne, le montant total se compose principalement des heures passées en séances de coordination, des heures liées à l'activité normale durant la manifestation (heures non majorées) et des heures supplémentaires récupérables en congés. L'ensemble de ces heures a été valorisé au coût standard (unitaire). Les heures supplémentaires payées, selon un budget complémentaire voté (c.f. tableau ci-dessous), représentent les sommes réellement versées.

Les autres coûts internes correspondent principalement à des ressources matérielles, propriété de la Ville de Genève, et dont le coût représente une valeur de mise à disposition. Cela ne représente aucunement une charge supplémentaire pour la Ville de Genève, si l'on considère les éléments suivants :

- les charges du personnel mis à disposition pour cette manifestation sont fixes ; leur allocation serait tout autre en cas de non-participation à cette manifestation (utilisation différente des ressources à disposition) ;
- les ressources matérielles (véhicules, matériel et locaux) font partie du patrimoine de la Ville de Genève. Tout comme le personnel, leur utilisation dans le cadre de l'Euro 2008 ne se fait qu'au détriment d'une affectation à une autre manifestation ;
- l'utilisation du domaine public a été valorisée selon les lois et règlements en vigueur. Cette charge est facturée à l'organisateur et ne représente qu'un coût administratif de gestion des dossiers pour la Ville de Genève. Dans le cas de l'Euro 2008, un rabais de 70% a été accordé selon les directives du CA, ce qui au final représente une charge calculée de CHF 1'633'550.- et un revenu facturé de CHF 490'415.-. La différence ne constitue pas une charge pour la Ville de Genève.

Les « achats biens et services » issus du budget complémentaire voté concernent essentiellement des frais de nettoyage, de tri, d'incinération et de surveillance.

Budget complémentaire voté			
Services	Budget	Dépenses	Nature de la dépense
Service d'incendie et de secours (SIS)	700'000	380'800	Heures supplémentaires payées
Sécurité et espace publics (SEEP)	200'000	34'700	
Logistique et manifestations (LOM)	163'000	82'600	
Voirie-Ville propre (VVP)	80'000	109'500	Achats de biens et services
Service des bâtiments (BAT)	50'000	35'700	
Service de l'aménagement urbain et de la mobilité (SAM)		10'700	
Services des écoles et institutions pour l'enfance (ECO)		28'500	
Service du génie civil (GCI)		1'400	
Total	1'193'000	683'900	

Le tableau synthétique ci-contre détaille le budget complémentaire voté par services et les dépenses réalisées y relatives.

On peut donc constater qu'une économie de plus de 42% a été réalisée par rapport aux prévisions annoncées.

De plus, compte tenu des revenus facturés à la société NEPSA (CHF 630'500.-), qui sont actuellement en litige, le résultat net théorique (si les revenus facturés sont encaissés) ne présente plus qu'un coût résiduel de CHF 53'400.-.

ANNEXES

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Coopérations décentralisées V-6

Coopérations décentralisées V-7

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques,
victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés V-9

Département de la culture

Liste des subventions ponctuelles (fonds généraux) V-10

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation V-21

Nouvelles salles d'expositions permanentes inaugurées en 2008 V-21

Liste des expositions temporaires V-21

Muséum d'histoire naturelle

Fréquentation V-24

Délégation à la coopération, à l'aide humanitaire et aux droits des personnes

Institutions genevoises d'aide au développement (1/2)

Budget 2008 : CHF 1'585'000.- (+ CHF 280'000.- transférés de la rubrique « Coopérations décentralisées ») — Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération (FGC).

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE	Bénin	AccEd-Association pour l'accès à l'Éducation et à la Formation	Scolarisation, Formation et Insertion socioprofessionnelle des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) dans les départements de l'Ouémé et Plateau, Porto Novo, R. du Bénin	47'391
	Burkina Faso	Enfants du Monde	FEIPA-Foyers d'éducation et d'innovation pédagogique pour adolescent(e)s, (2007-2008) Province du Bazèga, Burkina Faso	21'300
	Cameroun	Association Suisse-Cameroun	AcDic-Poursuivre et dynamiser la campagne souveraineté alimentaire du Cameroun	80'650
		Association Suisse-Cameroun	Prévention du VIH/SIDA auprès des femmes libres à Douala, Yaoundé et dans le Haut Nyong, Provinces du Littoral du Centre et de l'Est, Cameroun	44'717
	Guinée Conakry	Syndicat Interprofessionnel des Travailleuses et Travailleurs	Renforcement des capacités des femmes dans le secteur informel, Guinée Conakry	42'095
	Laos	Helvetas, Section de Genève	Génération de revenu dans les zones rurales par l'utilisation d'énergies renouvelables (RISE), Provinces de Xieng Khouang et Houaphanh de la RPD Laos	47'510
	Mali	Helvetas, Section de Genève	Promotion des filières agricoles (ProFil), Préfectures de Bougouni, Yanfolia et Kolondiéba, Région de Sikasso et zone périurbaine de Bamako, Mali	55'000
	Niger	Enfants du Monde	Education de base pour adolescente-es dans l'arrondissement de Tahoua (2006-08), Niger	99'840
	Tanzanie	Association pour le développement des aires protégées (ADAP)	Gestion communautaire des ressources naturelles et soutien à l'apiculture dans la région d'Inyonga, (2006-08), Mpanda District, Tanzanie	37'609
Togo	Groupe de réalisations et d'animation pour le développement	Fonds de soutien aux programmes de communication pour le développement d'associations rurales, Togo, Bénin, Niger et Burkina Faso	34'470	
AMERIQUE CENTRALE	Guatemala	Helvetas, Section de Genève	Appui aux chaînes de production et commercialisation, pour la fructiculture et l'horticulture-ACCION, Dpt. occidentaux, R. du Guatemala	39'320
	Nicaragua	Centrale Sanitaire Suisse Romande	Prévention de la grossesse chez les adolescentes de la zone rurale, Département de Matagalpa, Nicaragua	21'064
		Espace Femmes International	Protection juridique, renforcement de la santé et formation en défense légale dans la commune d'Esteli, Nicaragua	23'000
AMERIQUE LATINE	Bolivie	Education et Futur (Bolivie)	Réadaptation sociale des enfants exploités de Tarija, ville et Dpt de Tarija, sud de la Bolivie	18'296
		Terre des Hommes Suisse-Genève	Défense des droits de l'enfant dans la Région du Chapare (Phase 2006-08), Dpt. de Cochabamba, Bolivie	26'104
	Brésil	Genève Tiers-Monde	Femmes rurales organisées autour de l'agro-écologie et l'économie solidaire, zones rurales de la Région Ouest du Rio Grande do Norte, Brésil	100'000
		Genève Tiers-Monde	Le théâtre au service des mouvements populaires des femmes (Loucas 2008-2009), Région métropolitaine de Recife et villes su Sertao, Pernambuco, Brésil	11'948
		Mouvement Populaire des Familles, Genève	Menuiserie Vida Nova-Formation professionnelle et sociale pour adolescents et jeunes, Ville de Joao Pessoa, Etat de la Paraíba, Nordeste, Brésil	22'000
		Terre des Hommes Suisse-Genève	Formation et crédits pour des associations de femmes du Nordeste (2005-08), Recife, Etat de Pernambuco, Brésil	26'943
		Terre des Hommes Suisse-Genève	Sécurité alimentaire dans la Mata Atlantica du Sud de Bahia (2005-08), zone rurale, Commune de Camamu, Bahia, Brésil	22'699
	Chili	Terre des Hommes Suisse-Genève	Prévention des violences et des abus sexuels contre les femmes et les enfants (2006-2008), Ville de Cabo et région Mata Sul, Pernambuco, Brésil	25'860
		Association Alborada	Prévention, insertion et formation professionnelle de jeunes menacés d'exclusion sociale à Puente Alto, Chili.	66'951
	Colombie	AccEd-Association pour l'accès à l'Éducation et à la Formation	Accompagnement pour jeunes travailleurs dans le secteur informel dans les localités du Sud de Bogota, (2005-07), Colombie	58'869
AccEd-Association pour l'accès à l'Éducation et à la Formation		Promotion des communautés exclues et renforcement du protagonisme social, de la qualité de vie et promotion des droits de l'enfant, San Cristobal, Colombie	28'484	
	Genève Tiers-Monde	Gestion locale participative en milieu urbain, Bogotà, Colombie	60'000	

Institutions genevoises d'aide au développement (2/2)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AMERIQUE LATINE (suite)	Colombie (suite)	Genève Tiers-Monde	Vers une culture participative de gestion de l'environnement urbain et péri-urbain (2008-2009), Quartiers populaires et hameaux horticoles proches de Medellin, Antioquia, Colombie	35'000
		Terre des Hommes Suisse-Genève	Prévention de la violence intrafamiliale et défense des droits de l'enfant, Santafé de Bogota, Colombie	22'334
	Pérou	Association Kallpa-Genève	Pampachica : jeunes et adultes acteurs d'une communauté promotrice en santé à Iquitos, « El Porvenir », Région de Loreto, Pérou	23'968
		Traditions pour Demain	Des initiatives communautaires d'affirmation culturelle dans les Andes péruviennes, fin de la 2 ^{ème} étape, Andes et piémont amazonien Pérou	30'000
	Uruguay	Mouvement pour la Coopération Internationale	Prévention de la grossesse et préparation intégrale à l'accouchement chez les adolescentes dans les quartiers populaires (Phase II), Montevideo, quartiers La Union et Villa Espanola, Uruguay	17'600
	Vénézuela	Espace Femmes International	Des femmes debout contre la violence au Venezuela. Education intégrale dans une perspective de genre, Etat de Mérida, Vénézuela	66'650
ANTILLES	Haïti	Association Kombit	Programme de développement local des réseaux d'Opa des Nippes et de la Grand'Anse (Départements), presqu'île du sud, Haïti	93'000
		Association Kombit	Programme de développement local des réseaux d'Opa des Nippes et de la Grand'Anse (Départements), 2009-2010, presqu'île du sud, Haïti	51'750
		Enfants du Monde	Education et Animation communautaire (2005-08), Quartier Bel Air, Port au Prince, Haïti	14'000
ASIE	Bangladesh	Enfants du Monde	Education et initiation professionnelle pratique pour adolescent-e-s (2005-08), plusieurs départements du Bangladesh	35'000
		Enfants du Monde	Education de qualité pour enfants défavorisés, Mohammadpur (Dhaka), Bangladesh	57'000
	Indonésie	Uniterre-Commission Internationale	Développement d'une agriculture familiale durable dans le procesus de réforme agraire, Sumatra, Java, West Nusa Tenggara, Indonésie	43'777
	Timor Oriental	Mouvement pour la Coopération Internationale	Centre de développement communautaire (2007-2009)- Soutien aux activités et renforcement institutionnel, Baucau, est du Timor Oriental	19'707
MOYEN-ORIENT	Palestine	Centrale Sanitaire Suisse Romande	Education sanitaire : production et diffusion de supports imprimés et audiovisuels (2007-08), Palestine	40'000
		Commission tiers-monde de l'Eglise protestante de Genève	Open Forum Palestine Israël-Programme d'initiatives civiles pour la résolution du conflit et les droits humains, Palestine (Territoires occupés) et Israël	60'500
DIVERS	Information	Centre Europe Tiers-Monde	Publication « La coopération internationale européenne en question » (titre de travail)	15'225
		Centre Europe Tiers-Monde	Soutien 2008 aux pages « Solidarité » du quotidien Le Courier	50'000
		Déclaration de Berne, Comité genevois	Publication « Liaisons dangereuses » — Les accords bilatéraux de libre-échange Nord-Sud	18'200
		Enfants du Monde	Exposition « Regards d'enfance » — Quai Wilson-Genève, 1 ^{er} août au 30 septembre 2008	20'000
		Groupe de réalisations et d'animation pour le développement	Publication et CD « Awa, Joséphine, Salimata et les autres ... Des femmes africaines en mouvement »	12'079
		Groupe de réalisations et d'animation pour le développement	Bande dessinée sur la solidarité internationale et interface pédagogique web	27'615
		Institut de hautes études internationales et du développement	10e Festival « Filmar en America latina », 7 au 23 novembre 2008	11'000
		Institut universitaire d'études du développement	Annuaire suisse de politique de développement-2008-Migration et développement (titre provisoire)	10'500
		Fédération genevoise de coopération	Contribution au Fonds d'information (1,5% sur 1'865'000.--)	27'975
TOTAL				1'865'000

Coopérations décentralisées (1/3)

Budget 2008 : CHF 1'865'000.-

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AFRIQUE	Bénin	Association Solidarité avec les Villages du Bénin	Construction de latrines dans les marchés de la commune de Bantè	5'000
		Association Assikloassi	Réhabilitation du dispensaire de Niaouli	10'000
	Bénin, Guinée, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Tchad	Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales	Prévention et traitement des fistules vésico-vaginales, formation et programme de recherche, ainsi que création d'une banque de données, dans plusieurs pays d'Afrique	100'000
	Burkina Faso	Graine de Baobab	Construction d'une école de trois classes, sanitaires et mobilier, et trois logements pour enseignants, dans le village de VI	15'000
		Association de soutien au centre écologique Albert Schweitzer – Genève	Assainissement et valorisation des déchets ménagers à Ouagadougou et dans deux autres villes (financé de 2008 à 2011)	60'000
		Association Boule de Neige	Achat de semences certifiées pour les agriculteurs de la Komienga, dans l'est du pays	10'000
		Association ARVAN	Dernière étape de la construction d'une annexe de deux classes et de deux logements pour les enseignants, avec cuisines et latrines, dans un centre bilingue de scolarisation pour enfants et d'alphabétisation pour adultes, dans la commune de Bagaré	25'000
		Genève pour Moaga	Création d'une cantine et d'un potager, prise en charge de la santé, de l'hygiène et de la sécurité des enfants à l'école, ainsi que formation d'adultes en nutrition, hygiène alimentaire et maraîchage à Moaga et dans neuf autres villages de la Commune de Tenkodogo	30'000
	Burundi	Association EduSaT	Construction de citernes pour collecter les eaux de pluie dans l'école primaire de Mugirampeke	9'000
		Association pour la promotion de la communication Pacifique et Non-violente	Poursuite de la formation des personnes ayant déjà suivi les cours l'an passé, afin de les envoyer animer à leur tour des séminaires dans d'autres régions du Burundi	15'000
	Cap Vert	Ass. « Terre, Pays des Enfants » + Bus Prévention Parcs (BUPP)	Projet « Genève Cabo Verde »	4'000
	Madagascar	Nouvelle Planète	Mise en place d'un atelier de séchage, apiculture et sériciculture.	10'000
	Mozambique	Médecins sans Frontières	Poursuite du projet VIH/sida à Maputo	40'000
	Ouganda	Association Keiser Initiative for Uganda (KGIU)	Mise en place d'un système de pompage, de filtration et de purification de l'eau du lac Georges, dans le village de Kasenyi	19'500
	Ouganda et Zambie	Association SidEcole	Poursuite des projets scolaire et nutritionnel en faveur d'orphelins et d'enfants des rues	9'000
	République démocratique du Congo (RDC)	Couleurs @frique	Projet d'association de femmes regroupées dans le but d'améliorer leur production agricole, dans le Cassai Occidental	35'000
	Sénégal	Association Radeau de l'espoir	Amélioration de l'atelier de réparation des chaises roulantes, au moyen d'un approvisionnement adéquat et suffisant de pièces de rechange, ainsi que des soins dispensés dans le centre de santé de Belfort, en Casamance	11'700
	Soudan	Association suisse des Amis de Sœur Emmanuelle (ASASE)	Alimentation de 500 enfants abandonnés et pris en charge dans des foyers et des fermes situés dans les environs de Khartoum	56'000

Coopérations décentralisées (2/3)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
AMERIQUE LATINE	Brésil	ONG JEQUITIBA	Formation au radio-journalisme de 240 animateurs de radios communautaires des favelas et des milieux défavorisés (durée du projet de 2009 à 2011)	58'800
	Colombie	Fondation Aide aux Enfants (Foyers « Bambi » Colombie)	Manifestation en faveur des enfants défavorisés de Genève et de Colombie. Prise en charge des frais d'impression des cartons d'invitation pour la représentation du Cirque de Noël du 14 décembre 2008.	3'000
	Guatemala	Casa Alianza	Couverture des frais de médicaments et hospitaliers, ainsi qu'une nutritionniste pour le secteur Santé	15'000
	Honduras	Croix-Rouge Suisse	Renforcement du dispositif de préparation aux catastrophes naturelles, ainsi que des mesures préventives et des premiers secours, dans dix-neuf communautés de la municipalité de San Esteban (2008-2010)	20'000
	Nicaragua	Département du territoire + UNOSAT Collectif des Mondes Contraires	Création d'une instance régionale pour la gestion du territoire, 10 ans après Mitch, dans la région de Matagalpa (durée du projet de 2008 à 2011) Métissage-Nicaragua. Promotion des droits humains par le biais du théâtre. Pièce de théâtre de B. Brecht jouée au Nicaragua et en Europe.	150'000 10'000
ASIE	Inde	Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie	Demande de financement pour le projet « Écoles Bleues » dans la région de l'Himalaya	35'000
		Heart for India Foundation	Programme de nutrition dans l'école Nanmangalam, vers Madras : distribution quotidienne d'un deuxième repas (snack) à 1'000 enfants lors de la récréation de l'après-midi	25'000
	Liban	Département de la culture	Présentation par des collaborateurs-trices du Muséum et du Musée des sciences d'un stand de la « Nuit de la science genevoise », lors des « Journées de la Science » du 9 au 11 octobre 2008 à Beyrouth,	10'000
	Mongolie	Association pour la Prévention de la Torture (APT)	Promotion du monitoring des lieux de détention en Mongolie dans le cadre du Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT)	35'000
	Palestine	Association Palestine Demain	Soirée de soutien en faveur de la Hope Flowers School, établissement scolaire situé à Bethléem, qui se déroulera à Genève le 12 mars 2009.	19'700
	Thaïlande	Association Le Sourire de Chiang Khong	Construction d'un foyer pour deux cents enfants à Chiang Rai, dans le nord de la Thaïlande	13'000
	Vietnam	Association pour l'Enfance du Vietnam Les Sœurs de St-Paul de Chartres	Projet de reconstruction de l'école An-Binh Orphelinat de Hué	20'000 10'000
EUROPE	Suisse	Graphiste	Conception et réalisation d'une brochure en anglais pour les actes suite au Forum « Villes et qualité de vie »	2'655
		Département des finances et du logement, unité Agenda 21	Symposium « from Bali to Poznan to Copenhagen. Local Government Climate Symposium », à Genève, en partenariat avec ICLEI	50'000
		Forum humanitaire mondial	Projet relatif aux rapports Nord-Sud	150'000
		Service des Relations Extérieures	6ème Conférence de la Charte européenne des droits de l'Homme dans la ville à Genève, les 8 et 9 décembre 2008. Prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement de trois intervenants et participants	15'000
EUROPE DE L'EST	Kosovo	Association GEKOS Genève-Kosovë	Construction d'une école et aménagement d'un préau pour la pratique du sport en Kosovë	80'000
	Roumanie	Croix-Rouge Jeunesse	Collaboration entre la Croix-Rouge jeunesse de Genève et la Croix-Rouge de Botosani, en Roumanie, en vue d'organiser un camp début août et d'élaborer un programme de cours en faveur de jeunes roumains déshérités	2'000
	Ukraine	Fondation Suisse du Service Social International	Projet CLIP (Cares Leavers Integration Programme) : intégration sociale et professionnelle des jeunes ayant grandi dans des institutions. Subvention demandée pour l'achat du matériel didactique qui permettra la mise en œuvre du programme CLIP	20'000

Coopérations décentralisées (3/3)

Régions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
MOYEN-ORIENT	Israël	Fondation de Jérusalem	Contribution financière pour l'écolage de l'année scolaire 2008-2009 du Jardin d'enfants multiconfessionnel « Jardin de Paix », à Jérusalem (US\$ 50'000.- = env.)	60'025
	Liban	Think Lebanon	Création d'une fanfare d'harmonie (achat d'instruments de musique), destinée à des personnes défavorisées, tant adolescentes qu'adultes	25'000
	Palestine		Reconstruction des infrastructures de la bande de Gaza suite au conflit survenu fin 2008	200'000
		Musée d'Art et d'Histoire	Reconduction de la prise en charge des frais d'assurance et d'entreposage des objets présentés lors de l'exposition « Gaza à la croisée des civilisations », qui a eu lieu du 27 avril au 7 octobre 2007 à Genève, qui ne peuvent retourner en Palestine en raison de la situation politique actuelle	30'400
TIERS-MONDE		Médias et Société	Norme de gestion de la qualité des médias : financement des bilans de qualité de deux à trois entreprises du Tiers-Monde	50'000
DIVERS		Fédération genevoise de coopération (FGC)	Selon convention 2008-2011 portant sur CHF 1'865'000.-- complément de :	280'000
	Enveloppe Ecoles	Divers établissements scolaires	Projets et partenariats interculturels et humanitaires entre structures scolaires genevoises et d'autres pays (<i>financés sur solde mise en provision fin 2007</i>)	
	Divers		Réaffectation de soldes antérieurs sur les divers projets; solde restant	11'220
			TOTAL	1'865'000

Fonds municipal d'aide humanitaire pour collectivités publiques, victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés

Budget 2008: CHF 250'000.-

Regions	Pays	Nom de l'association	Descriptif du projet	Montant en CHF
ASIE	Birmanie	Croix-Rouge suisse	Aide d'urgence aux victimes du cyclone « Nargis » ayant sévi dans la région du Myanmar	100'000
DIVERS PAYS	Divers pays	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Aide d'urgence en faveur de la crise alimentaire mondiale	50'000
MOYEN-ORIENT	Palestine	Croix-Rouge suisse	Aide d'urgence en faveur des victimes de Gaza	100'000
TOTAL				250'000

Département de la culture

Liste des subventions ponctuelles (1/11 - fonds généraux)

Nom	Projet	Montant
3001000 Activités culturelles et scientifiques (CHF 256'000.-)		
André Kasper		5'000
Association de Soutien à la Musique Vivante		20'000
Association Atmos Festival		2'000
Association de soutien à l'Inédite		10'000
Association des amis de la Terrasse du Troc		12'000
Attitudes		10'000
Bernard Campiche		3'500
Carmina Burana		7'000
Céline Dulac		1'000
Divine Performing Arts Foundation		10'000
Editions L'Age D'Homme		4'000
Editions Zoé		30'000
Fondation pour l'agrandissement		25'000
Forum de St-Jean		5'000
Jeunes d'Europe		1'000
Les amis de la musique juive		20'000
Les amis fidèles		1'000
L'Olivier-Librairie Arabe		20'000
Plateforme pour une agriculture sociale		5'000
Tout fou tout flamme		3'000
3005000 Accès à la culture (CHF 838'000.-)		
CHEQUIER CULTURE		
ADC		410
Agence Caecilia		90
AMR		320
Archipel		190

Nom	Projet	Montant
ASMV		360
Association Confiture		290
Association des Amis de la Musique Juive (AAMJ)		20
Ateliers d'Ethnomusicologie		460
Centre d'Animation Cinématographique		1'674
Compagnie 100% Acrylique		80
Concours de Genève		80
Fanfare du Loup		210
Festival Black Movie		90
Fondation Orgexpo		20
Forum Meyrin		600
GPR Production		120
Grand Théâtre		1'050
KAB-L'Usine		490
La Bâtie Festival de Genève		1'130
Le Galpon		20
Maison de Quartier de la Jonction		70
Maison de quartier des Pâquis		50
MAMCO		104
Musée de la Croix-Rouge		20
Musée Rath		50
New Events Productions SA Nepsa		280
Opéra de Chambre de Genève		30
Orangerie		90
OSR		180
PTR		490
Saint Gervais Genève		280

Liste des subventions ponctuelles (2/11)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Service culturel de l'Épicentre		60	Compagnie 100% Acrylique		5'773
Service culturel Plan-les-Ouates		300	Compagnie Para-Surbeck		1'904
Société Coopérative Migros		50	Ensemble Gli Angeli		1'100
Spectacles Onésiens		62	Fanfare du Loup		4'351
Théâtre Am Stram Gram		210	Forum Meyrin		40'738
Théâtre Argot		20	Grand Théâtre		143'381
Théâtre de Carouge		660	La Bâtie Festival de Genève		20'402
Théâtre de la Comédie		630	Les Amis de la guitare		105
Théâtre de l'Usine		90	Les Faiseurs de Rêve		800
Théâtre de Poche		250	New Events Productions SA Nepsa		8'835
Theatre des Amis		150	Saint Gervais Genève		9'378
Théâtre des Marionnettes		960	Société Coopérative Migros		4'390
Théâtre du Grütli		150	Spectacles Onésiens		10'572
Théâtre du Loup		360	Théâtre Alchimic		3'020
Théâtre en Cavale		410	Théâtre Argot		432
JEUNESSE			Théâtre de Carouge		63'740
Activités culturelles de l'Université		280	Théâtre de la Comédie		28'075
Agence Caecilia		8'607	Théâtre de l'Usine		510
AMR		5'813	Théâtre de Poche		14'688
Archipel		1'204	Theatre des Amis		18'285
ASMV		8'934	Théâtre du Crève-Cœur		3'500
Association Confiture		22'260	Théâtre du Grütli		5'642
Association Danse Contemporaine		6'690	Théâtre du Loup		29'060
Association Zone Lumière		405	Théâtre en Cavale		9'510
Ateliers d'Ethnomusicologie		5'598	Théâtre Kayonan		300
Cercle Jean-Sebastien Bach		400	Théâtre Marathon		684
Cinematou-enfant		3'560	Théâtre Spirale		1'400

Liste des subventions ponctuelles (3/11)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
JEUNESSE (20 ans / 20 francs)					
Activités culturelles de l'Université		88	PTR		1'742
Agence Caecilia		590	Saint Gervais Genève		848
AMR		649	Service culturel Plan-les-Ouates		200
ASMV		646	Service culturel Vernier		118
Association Confiture		12'045	Société Coopérative Migros		970
Association Danse Contemporaine		1'400	Spectacles Onésiens		2'366
Association Festival Archipel		45	Théâtre Alchimic		324
Association FIFOG		234	Théâtre Am Stram Gram		3'138
Association Zone Lumière		95	Théâtre Argot		585
Ateliers d'Ethnomusicologie		2'660	Théâtre de Carouge		10'925
Centre d'Animation Cinématographique		60	Théâtre de la Comédie		1'370
Cercle Jean-Sebastien Bach		100	Théâtre de l'Esquisse		80
Cinéma des Trois Mondes I.U.E.D.		1'500	Théâtre de l'Usine		400
Cinematou-enfant		1'440	Théâtre de Poche		3'749
Compagnie 100% Acrylique		942	Theatre des Amis		1'565
Fanfare du Loup		2'343	Théâtre des Marionnettes de Genève		904
Festival Black Movie		864	Théâtre du Crève-Cœur		4'500
Forum Meyrin		9'339	Théâtre du Grütli		268
Grand Théâtre		11'267	Théâtre du Loup		450
Hip-Hop Communes-Ikation Festival		105	Théâtre en Cavale		665
La Bâtie Festival de Genève		8'508	Théâtre Spirale		1'600
La Lanterne Magique		2'380	PERSONNES ÂGÉES		
Le Galpon		84	Centre d'Animation Cinématographique		11'756
Les Amis de la guitare		60	Saint Gervais Genève		816
Maison de Quartier de la Jonction		1'200	Théâtre Am Stram Gram		666
Maison de quartier des Pâquis		42	Théâtre Argot		150
OSR		289	Théâtre de Carouge		18'660
			Théâtre de la Comédie		15'969

Liste des subventions ponctuelles (4/11)

Nom	Projet	Montant
Theatre de L'Esperance		12'550
Théâtre de Poche		9'084
Théâtre des Marionnettes de Genève		464
Théâtre du Grütli		5'294
Théâtre du Loup		512
Théâtre en Cavale		930
Théâtre Marathon		540
POPULAIRES		
AMR		218
Association Confiture		3'420
Association Danse Contemporaine		825
Ateliers d'Ethnomusicologie		1'050
Centre d'Animation Cinématographique		5'266
Fanfare du Loup		96
Grand Théâtre		31'536
La Lanterne Magique		2'640
Orangerie		432
OSR		1'531
Saint Gervais Genève		1'742
Société coopérative Migros		9'971
Théâtre Am Stram Gram		1'250
Théâtre de Carouge		6'015
Théâtre de la Comédie		5'445
Théâtre de Poche		2'343
Théâtre des Marionnettes de Genève		1'218
Théâtre du Grütli		138
Théâtre du Loup		1'618
Théâtre en Cavale		1'625

Nom	Projet	Montant
DIVERS		
Association pour Y Croire		25'000
Association Ateliers Portes Ouverte		6'000
3106000 Projets culturels de proximité (CHF 390'000.-)		
Association Bureau Culturel	Activités annuelles	30'000
Association Maison Kultura	Activités annuelles	44'700
Maison de Quartier de la Jonction	Activités annuelles	30'000
Maison de Quartier des Pâquis	Activités annuelles	30'000
Association Art'O Dance	Festival juste debout	6'000
Association Danse-Habile	Création Parfumerie	20'000
Association des amis de la Terrasse du Troc	La Bâtine festival de Genève	46'415
Tierra Incognita	Activités annuelles	40'000
Association Afflux	Création hip hop	10'000
Association Aspasia	Les Experts	5'000
Association Communes-Ikation	10ème Festival	6'000
Association Danse-Habile	Genève accessible	4'000
Association des habitants des Pâquis	Festi'Pâquis	2'500
Association Promotion de la culture arabe	Le cabaret oriental	3'000
Association Théâtre de Pannalal	Le Cirque d'Elodie	6'000
Association Zanco	Rêves de faubourg 99	15'000
COC Association Carnaval de Genève	Carnaval de Genève	8'000
Collectif des mondes contraires	Emir et Cador	2'000
Compagnie des Belles Bobines	Rouge les fruits sur nos joues	5'000
Compagnie Garance	Oui-Dire	5'000
Évangile et Travail	Le Temple des Pâquis en fête	2'000
Krasniqi Albamig	Festival Secondos	7'500
La Source Ex: Cradeau centre de rencontre	Israël & Palestine à la rencontre des Eaux-Vives	5'000
Les Créatellers Association	Fête de fin d'année des Créatellers	3'000

Liste des subventions ponctuelles (5/11)

Nom	Projet	Montant
Maison de Quartier Asters-Servette	Fête de la rue Schaub	1'600
Maison de Quartier de la Jonction	Mai 68, des valeurs à ne pas mettre...	10'000
Maison de Quartier des Acacias	Fête de Quartier	8'850
Maison de Quartier des Eaux-Vives	Semaine de la migration	1'800
Maison de Quartier des Eaux-Vives	Concerts de la chorale	850
Maison de Quartier des Pâquis	Jeunes et sida	4'000
Mouv Animation Grottes	Semaines des 4 jeudis	5'000
Mouvement ATD Quart Monde	Journée mondiale du refus de la misère	4'650
Pré-en-Bulle Association Animation	Projet Hip Hop	6'000
Pré-en-Bulle Association Animation	Village du Monde tessinois	6'000
Reso-Réseau Danse Suisse	Projet danse	5'000

3106000 Soutien aux échanges et tournées (CHF 420'000.-)

TRANSFRONTALIER / AGGLOMÉRATION

Association Festival Archipel	Convention CRFG	3'750
Association Jazz Contreband	Convention CRFG	10'000
Art & Fiction, éditions d'artistes	Salon light, Paris	1'000
Artraction	La Belle Voisine	5'000
Forum Meyrin Ville de Meyrin	Projet Passe-Danse, CRFG	4'000
Kulturhallen Dampfzentrale	Festival Ouest-Est	4'000
La Bâtie Festival de Genève	Les Bâtitseurs, convention CRFG	20'000
Lettres Frontières	Convention CRFG	30'000
Luc Mattenberger	Berlin-140 hours art gallery	1'200
Nouveau Théâtre de Poche	Colporteurs, convention CRFG	6'250
Saint-Gervais Genève	La Belle Voisine	10'000
Tarado Théâtre	Transfrontalier-L'orphelin de la Chine	1'125
Corodis Commission Romande		30'000

Nom	Projet	Montant
DANSE		
Alias Compagnie	Convention de soutien conjoint	40'000
Neopostist Ahrrt Association	Convention de soutien conjoint	10'000
Parano Fondation / Gilles Jobin	Convention de soutien conjoint	10'000
Association Ballet Junior	Portugal-Teatro Aveirense	2'000
Association La Ribot	Malaga / Zürich / Utrecht / Bruxelles-Laughing Hole	5'160
Compagnie 7273	Düsseldorf / Zürich	15'000
Compagnie 100% Acrylique / Evelyne Castellino	Tournée européenne	10'000
Compagnie Diadé	Albanie-Comment éteindre une bougie	3'000
Compagnie Greffe	Paris/Budapest-Balk 00:49 & Kernel	3'000
Compagnie József Trefeli	Hongrie-000rpheus	1'000
Perceuse Productions / Y Marussich	Angleterre / Pologne-Bleu remix	6'310

THÉÂTRE

Cie Angledange	Convention	15'000
Association PocketProd	Jura / Valais / Berne-La confession du pasteur Burg	7'000
Collectif des mondes contraires	Nicaragua	16'800
Compagnie des Cris	Bénin-Festival Fitehb	4'000
Teatro Due Punti	Suisse Romande-Zita la poule	3'500
Théâtre & Cie	Suisse Romande-Caisse à dire	5'000
Théâtre de L'Epiderme	Suisse Romande-Du Sexe ? Merci juste un nuage . . .	4'000
Theatre Marathon	Suisse Romande-Au bout du désert	4'000
Théâtre des Marionnettes	Le Médecin malgré lui	3'750
Théâtre Racines	Suisse Romande-Inconnu à cette adresse	5'000
Théâtre Spirale	Sicile-Las Decimas	5'000

Liste des subventions ponctuelles (6/11)

Nom	Projet	Montant
MUSIQUE		
Compagnie L'Alakran	Convention	15'000
Alessandro Campanelli	Chine et Japon	2'000
Alexa Montani	Suisse	1'730
Alphüttli Jodler-Club	Lucerne	2'000
Association Gwahr	Europe, Asie et Etats-Unis	4'000
Association Mapping Festival	Lille	2'000
Association n-Fondation-3	Suisse	3'000
Association Scene & Sciure	Kinshasa	2'200
Compagnie Intermède	Mâcon et Cergy-Pontoise	9'000
Compagnie le Troisième Spectacle	Beyrouth	15'000
Ensemble Makrokosmos	Japon	3'000
Gilles Torrent	Munich	1'050
Harmonie Nautique	Salzbourg	10'000
Helvetic Shakespeare Company	Suisse	15'000
Labiscou Compagnie	Avignon	5'000
Leo Tardin	Europe	5'300
Luca Pagano	Italie et Suisse	5'320
Rorcal	Japon	3'800
CINÉMA		
Intermezzo Films Vincent Pluss	Niger	2'760
ART CONTEMPORAIN		
Association Utopiana Suisse Arménie	Biennale internationale : Art contemporain de Gyumri	4'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Salles DC (CHF 220'000.-)		
Association MLG	Activité annuelle	25'000
Association Cultures Nord-Sud	Festival international	1'000
Association FIFOG	Festival international	5'000
Association Forum Art culture et création	Forum « Art, culture et création »	35'000
Cinematou-enfant	Plateforme festivalière	5'000
Compagnie Théâtre du Projecteur	Création « Les Liaisons Dangereuses »	12'000
Saint Gervais Genève	« Siah Bâzi »	15'000
Théâtre en Cavale	Manifestation « Pluri-elles »	30'000
Radio Suisse Romande SSR SRG		100'000
3106000 Fonds général musique (CHF 500'000.-)		
Sylvie Bossi		2'000
Association Zone franche		3'000
Yves Cerf		3'000
Marc Philippin		3'000
Christophe Polese		3'000
Frederik Sjollema		3'500
Association Promotion de la culture arabe		4'000
Marc Liebeskind		4'000
Sophie Mayer		4'000
Michael Schindl		4'000
Marc Perrenoud		4'000
Association n-Fondation-3		5'000
Association & Noo		5'000
Quatuor Schumann		5'000

Liste des subventions ponctuelles (7/11)

Nom	Projet	Montant
Association Polhymnia		5'000
Alexandre Muller		5'000
Nicola Ulmi		5'000
Wipe.out		5'000
Antoine Läng		5'000
Association Kimono Dore Moreno		7'094
Jérôme Soudan		8'000
Association Promotion de la culture arabe		10'000
Swiss Chamber Concerts		10'000
Association Sémaphore		10'000
Association Akouphene Jamasp		10'000
Jean-Pierre Kazerni		10'000
Association Le Mariage		12'500
B & Co Cie		15'000
Toma Ass Promotion flamenco		16'500
Fondation Cma		20'000
Quatuor Terpsycordes		20'000
Association Mapping Festival		20'000
Opéra-Théâtre		20'000
Association Musique et Vie		20'000
Electron Association		30'000
Ensemble Gli Angeli Genève		30'000
Association D3		34'000
Association Cave 12 Sixto		60'000
Association Tambour Battant		63'000

Nom	Projet	Montant
3106000 Fonds général théâtre (CHF 1'030'000.-)		
Saint Gervais Genève-créations locales		200'000
Association Compagnie STT		10'000
Association E Collectif		10'000
Association Le Coquelicot		15'000
Association Pocket Prod		25'000
Association Théâtre du Pont		25'000
Association Theatre Ouvre Boîte		6'000
Atelier Sphinx		30'000
Compagnie 94		15'000
Compagnie Angledange		50'000
Compagnie des Hélices		40'000
Compagnie les Associes de L'Ombre		60'000
Compagnie Un Air de Rien		50'000
Compagnie Volodia		20'000
Femmes de Théâtre		25'000
Helvetic Shakespeare Cie		50'000
Howard Productions		3'500
La Compagnie Baraka		10'000
La Compagnie des Bassors		35'000
La Fourmilière		20'000
La Tête dans le Sac		15'000
L'Alakran Cie		65'000
Le Club des Arts		8'000
Le Collectif des Mondes Contraires		20'000

Liste des subventions ponctuelles (8/11)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Les Faiseurs de Rêve		8'000	Earthling productions	Vers une autre Terre...	25000
Studio D'Action Theatrale		50'000	Elefant Films Sàrl	L'Enfance d'Icare-Iordachescu	120000
Téâtre Kayonan		30'000	Fanfare du Losange	Asie Centrale	30000
Théâtre les Bamboches		15'000	Free Horizon	Crime d'honneur	10000
Théâtre de Parole		15'000	Idip Films	Dépendances	30000
Theatre du Solitaire		40'000	Idip Films	La salle des Maîtres	15000
Théâtre L'Orangerie Association		25'000	Imagia société production audiovisuelle	En compagnie du Scorpion	20000
Théâtre Spirale		50'000	Kumquat Sàrl	Larsen	15000
3106000 Fonds général cinéma (CHF 1'300'000.-)			Les Films de la Cigogne	Lisboa dentro	15000
5 To Five Team Production	Racines	8500	Les Productions JMH SA	Le troisième désert	30000
Akka Films	Israël-Palestine, 2 peuples pour la paix	15000	Les Productions JMH SA	La vie en deux	30000
Akka Films	Né un 1 ^{er} Août	20000	Light Night Productions SA	Emile Jaques-Dalcroze	10000
Alva Film	Passages	15000	Light Night Productions SA	Tram 12-Plattner	150000
Alva Film	Demain, les chiens	18000	Lionel Rupp	La Forêt	12000
Association Amapola Films	Ceux de la colline	25000	Lunafilm	L'appartement	5200
Association Bord Cadre Films Sàrl	Opération Casablanca-Nègre	150000	Marisa Koch	Les funérailles	5000
Association Films Plans-Fixes	Henri Stierlin, historien...	4000	Nadasdy Film SARL	Le Feu Sacré	20000
Association Regio	Maison des Arts du Grütli	50000	Pandora Films SA	Motel-Gasser	150000
Association Tambour Battant	Volet	25000	Point Prod SA	El Suizo	15000
Association Vie en Jeu	Debra Milke	40000	Point Prod SA	Comme une lettre à la poste	12000
Bordu Films	Les 4 saisons de M-Thérèse	25000	Point Prod SA	Les caprices de Marianne	50000
Calderon Daniel Tlaloc	Michel Viala, le jumeau et son double	20000	Prince Film SA	Alisa	20000
Christian Tarabini	Dernier train de Roveredo	12000	Ps Productions	Rapport aux bêtes	150000
Cicero Egli	Le jour viendra	25000	Rita Productions SARL	La Touche	10000
Cinéma des Trois Mondes I.U.E.D.	Festival Filmar en Americana Latina	8000	Rita Productions SARL	Tabou	15000
C-Side Productions	Ici et maintenant	10000	Rita Productions SARL	Déchainées-Vouillamoz	100000

Liste des subventions ponctuelles (9/11)

Nom	Projet	Montant	Nom	Projet	Montant
Saga Productions	Ma vie de courgette	10000	Compagnie Arquidam Séverie Zufferey	Ma mère, moi-même	5'000
Tarantula Suisse SA	Obscure-Ruiz	150000	Compagnie Laura Tanner	Pièce Bleue	35'000
Tipi'images Productions	La Trinité	20000	Compagnie Reverso	Solitudes unies	5'000
Tipi'images Productions	Nomad's Land, sur les traces...	40000	Compagnie Toriessa	Imago & Jezabel Velvet	10'000
Troubadour Films SARL	Roman d'ados 3	40000	Compagnie Virevolte	17 solos-10ans de la Cie	20'000
Troubadour Films SARL	Le Vieil Homme à la caméra	40000	Compagnie Wu Hun	Gazobumeu	10'000
Vanda Rodrigues	Voyage en Suisse	12000	Dysleptique / B. Graf & G. Burma	Home	5'000
Vega Film AG	Socialisme-Godard	150000	Groupe du Vent	Espace des jours	10'000
Virginie Alexa Andrey	Influenza	12000	Groupe J.M.a.n	Magica Melodia	10'000
Wendt Road Entertainment	L'Ame de l'Acier	35000	Le Collectif	J'aimerais que qqun...	6'000
Xiao-Dong Guo	Vieux Fer	12000	Vertical Danse / Noémie Lapzeson	Pasos/Passacaglia	45'000
Zagora Film	Sauvage-Amiguet	120000			
3106000 Fonds général danse (CHF 750'000.-)			3106000 Soutien au livre (CHF 239'000.-)		
Alias Compagnie / Guilherme Botelho	Convention de soutien conjoint	150'000	Association Post Tenebras Rock	Projet éditorial	10'000
Parano Productions / Gilles Jobin	Convention de soutien conjoint	150'000	Association Usagers Bains	Imagier et Roman-photo	5'000
Neopostit / Foofwa d'immobilité	Convention de soutien conjoint	40'000	Bastien Vives	Prix international de la bande dessinée	10'000
Association Arnica 9CH	Arnica 9CH, My life as a dancer	10'000	Campiche Bernard Editeur	André Steiger. « L'Aveu de théâtre »	2'000
Association Ballet Junior	Programme 3	12'000	Center for European Integration Studies	Sometime, nerver, maybe	10'000
Association Corcovado	Arroz	15'000	Edition la Joie de Lire SA	Jacqueline Delauney, « Reine »	6'000
Association de Circonstances	D / chorégraphique	23'000	Edition la Joie de Lire SA	A. Barma, « Au coin du fourneau »	5'000
Association Juste Vraie	Festival danse urbaine	5'000	Editions « Le Miel de l'Ours »	Vahé Godel, « Poèmes »	600
Association MadMoiselle MCH	Fly Girl	8'000	Editions Association Drozophile	Drozophile no 7, la Liberté	10'000
Association Melk Production	Freezao / Défreezao	15'000	Editions d'autre part	Nicolas Buri, « Pierre de scandale »	6'000
Association Quivala	Hapax 2 Humpeli	25'000	Editions D'En Bas	Jules Weibel, un industriel genevois	5'000
Association Traces Danse	Traces	25'000	Editions du Tricorne	Les aquarelles d'Yvrose	5'000
Cie Nathalie Tissot -Agma-Kor	Masques des corps	6'000	Editions Heros-Limite	Centre culturel Français Moscou, « Nicolas Bouvier »	1'000
Compagnie 100% Acrylique / Evelyne Castellino	Topographies	80'000	Editions Heros-Limite	D.Antin, « Je n'ai jamais su quelle heure il était »	8'000
Compagnie 7273	Création / ADC	25'000	Editions Olizane SA	K.Chœden, « Contes populaires du Bhoutan »	5'000
			Editions Paquet Sàrl	Carnet de voyage sur le train Djibouto-Ethiopien	10'000

Liste des subventions ponctuelles (10/11)

Nom	Projet	Montant
Éditions Zoé	N.Bouvier et la musique	5'000
Éditions Zoé	Patrice Duret, « Les Ravisseuses »	3'000
Huguette Junod	Prix des écrivains genevois	10'000
Institut et Musée des Suisses	Albert Gallatin, genevois	5'000
Irène Schoch	Bourse d'aide à l'illustration	12'000
La Baconnière Arts Editeur	La question de l'art à Genève	10'000
Labor et Fides SA	T. Mertenat et S.Juncker, « Levées de corps »	7'250
Labor et Fides SA	Nicolas Righetti, « Love Me »	8'000
Les Editions Metropolis	A.-M. Schwartzenbach, « Voir une femme »	5'000
Librairie Albatros	« Llamado urgente » & « Del olvido no me acuerdo »	5'000
Librairie Droz SA	Critique de l'institution de la religion	10'000
MétisPresses	Bourse d'aide au projet d'édition	25'000
Nathalie Sabato	Bourse d'aide à l'écriture « nouvel auteur »	4'000
Nouvelle Association du Courrier	Opération Pages Ouvertes	4'200
Œuvre Suisse des Lectures pour la Jeunesse	P. Albertine & G. Zullo, aide à la publication	5'000
Patrick Mallet	Prix Tœpffer	10'000
Theatre du Sentier	Lectures publiques	12'000
3106000 Bourses pour jeunes artistes (CHF 114'000.-)		
Alexandre Joly	Good or ill will, exposition Halle Nord et catalogue	15'000
Association Thèbes et Tombe/Jacques Siron	Mille et un Caire, projet multimédia/film documentaire	10'000
Aurélien Bergot	My Sweet Home, parcours visuel du paysage helvétique	5'000
Espace temporaire: association d'art/Magdalena Ybar-guen	Espaces temporaires, 3 expositions	5'000
Gilles Gabriel Grassioulet	Réalisation de peintures à partir d'images prises par natel	10'000
Gilles-Souleymane Laubert	Woyzeck, réécriture et montage de G. Buchner	10'000
Jerome Stettler	Dessin animé et exposition personnelle	10'000
Martin Widmer	Monster, exposition au CaC Ne/1re monographie	10'000
Muriel Decaillet	Out of Shadows, installation et exposition	10'000

Nom	Projet	Montant
Nicolas Field	Composition pour batterie et électronique	10'000
Séverine Cuénod	Série de dessins sur les paysages de la Laponie	10'000
Soljev Andersen Dufour	By the Riverside, installation audio-visuelle	10'000
3106610 Acquisition d'œuvres mobiles (FMAC)		
MOSER Frédéric et SCHWINGER Philippe	Vidéo « Acting Facts »	4'911
3106610 Soutiens financiers divers (FMAC)		
SOUTIEN À LA PRODUCTION D'ŒUVRES		
WILDI Ingrid	Solde production vidéo « Los invisibles »	6'000
CHAPUISAT Cyril et Grégory	solde production œuvre pour exposition au CREDAC de Paris	5'333
WETZEL Nathalie	production œuvre pour exposition à la Villa du Parc, Anne-masse	6'400
TISSU Association	soutien à la publication de la revue Tissue 2007-2008	6'500
ANDERSEN Solvej Dufour	production œuvre « Elf maids » pour exposition à Zurich	6'500
RACCOUSIER Anne-Julie	production d'œuvres pour exposition au Centre d'édition contemporaine	5'000
MORGAN Tony	réalisation du projet « Hospital Edition » au HUG-reprise du projet de l'artiste par la HEAD	4'620
COLLECTIF_FACT	production d'œuvre pour exposition à Berne	3'485
LEGOVILLE	réalisation du projet « Botanique urbaine »	5'800
DECELIERE Rudy	réalisation d'œuvres pour exposition à Bruxelles, Belgique	5'000
GOËL Véronique	production d'œuvre pour Bex & Arts 2008	5'000
GAMBONI Aurélien, LAVIGNE Benjamin, NAVARRO Damien, SAFAVI Vanessa, SGOURIDIS Konstantin	réalisation de projet, exposition au Sculpture Center de New York, USA	6'000
FLUMET Joëlle	production d'œuvre pour Bex & Arts 2008	5'000
GRIVET Gaël	production d'œuvre pour exposition à Piano Nobile	5'000
HOFER Michael	production d'œuvre pour « Eternal Tour » Rome 2008	2'250
BLANCHER Anne	production d'œuvre pour Bex & Arts 2008	3'140
POLONI Marco	production d'œuvre « Majorana Eigenstates »	10'000

Liste des subventions ponctuelles (11/11)

Nom	Projet	Montant
DE BARROS Fabiana	soutien réalisation performance « Pique-nique anthropophage » Terrasse du Troc Bâtie 2008	4'500
POST Frédéric et CLERC Fabien	soutien réalisation projet « MOS ESPA » performance sonore	2'410
REY Christophe	versement 1 ^{er} acompte réalisation projet photographique	2'103
JOLY Alexandre	soutien réalisation exposition « Good will or ill will » à ar-tenîle	5'000
GERSTER Hélène	production d'œuvre dans le cadre d'un séjour à Klaipėda, Lettonie	1'145
FROIDEVAUX Sylvain	production d'une performance-installation « Pot-au-feu du Général de Gaulle »	2'000
FAULON Laurent	réalisation d'un projet artistique dans le cadre d'un séjour à Gyumri, Arménie	6'000
VADI Pierre	production d'œuvres pour exposition au Swiss Institute New York, USA	5'000
SOUTIENS À LA PUBLICATION		
Centre d'édition contemporaine	Publication d'un catalogue retrospectif de l'institution_effet papillon 1989-2006	10'000
PERRET Mai-Thu	publication d'un catalogue monographique de l'artiste	10'000
URBAN Janos	publication d'un catalogue monographique de l'artiste	5'000
COMMANDE ART PUBLIC		
Fil du Rhône	prise en charge 50% honoraires Ellen Versluis nouveau projet artistique Pont de la Machine_FDR	5'750
Passage des Grottes	soutien Fmac à la publication de la plaquette éditée par la HEAD consacrée aux projets artistiques conçus pour la réfection du passage des Grottes (concours organisé par le Fmac)	15'000
AMR	solde intervention artistique de Georges Schwizgebel pour le bâtiment de l'AMR	1'000
NEONS II	Concours international pour deux interventions artistiques sur les toitures de Plainpalais. Lauréats 2007: Dominique Gonzalez-Foerster et Christian Jankowski (jury, concours, honoraires, préparation; en collaboration avec le Fonds cantonal d'art contemporain)	102'667

Nom	Projet	Montant
NEONS III	Concours international pour deux interventions artistiques sur les toitures de Plainpalais. Lauréats 2008: Sislej Xhafa et Nic Hess (jury, concours, honoraires, préparation; en collaboration avec le Fonds cantonal d'art contemporain)	32'305
3106610 BOURSES ARTISTIQUES (FMAC)		
LIPPERT Beat	Bourse Berthoud 2009	10'000
GONZENBACH Christian	Bourse Lissignol-Chevalier et Galland 2009	10'000
SCHÄTTI Patrick	Bourse Lissignol-Chevalier et Galland 2009	10'000
BONVIN Laurence	Bourse artiste de plus de 35 ans, lauréate ex-aequo	17'500
FRUEHAUF Serge	Bourse artiste de plus de 35 ans, lauréat ex-aequo	17'500
Duplex espace d'art contemporain	Bourse médiateur en art contemporain	15'000
3204000 Promotion de la recherche scientifique (CHF 10'000.-)		
M. Miguel Rodriguez-Posada	Étude des chauve-souris	3'600
Mme Nicole Weyeneth	Étude des chauve-souris, Londres	900
3301000 Bibliothèque et discothèques municipales		
Prix Mini-livre		500
3302000 Bibliothèque de Genève (CHF 20'600.-)		
Société de géographie de Genève		2'720
Société de physique et d'histoire naturelle		17'160

Musées d'art et d'histoire

Fréquentation

Musées	Expositions	Visiteurs 2007	Visiteurs 2008	Différence
Musée d'art et d'histoire	8	184'979	206'820	+21'841
Musée Rath¹	1	36'053	3'718	-32'337
Musée Ariana	5	83'541	57'278	-26'263
Maison Tavel	4	44'484	42'529	-1'955
Musée de l'horlogerie	-	(Musée fermé) ^c		
Cabinet des estampes²	1	3'961	1'702	-1'989
Total³ (dont 12 inaugurées en 2008)	19	352'748	312'045	-40'703

¹ Le Musée Rath a fermé ses portes pour travaux de rénovation depuis le 14 janvier 2008.

² Le CdE a fermé ses espaces au public pour rénovation depuis le 31 mars 2008.

³ Les présentations thématiques de la BAA, de plus modeste ampleur, ne sont pas prises en compte ici.

Nouvelles salles d'expositions permanentes inaugurées en 2008

- Maison Tavel, nouvelle salle des têtes sculptées, inauguration le 29 janvier 2008
- MAH, *L'Italie avant Rome*, Département d'archéologie, inauguration le 9 septembre 2008
- MAH, *Département des beaux-arts: nouvel accrochage*, inauguration le 9 septembre 2008

Liste des expositions temporaires

(Un astérisque « * » signale les expositions donnant lieu à la publication d'un catalogue d'exposition ou de collection édité ou co-édité par les MAH en 2008.)

Bâtiment de la rue Charles-Galland 2 (MAH)

Le Musée d'art et d'histoire a proposé huit expositions temporaires, d'ampleurs différentes, dont 6 inaugurées en 2008:

- *Parures au quotidien. Bijoux anciens et bibelots précieux du Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie*, du 24 mai 2007 au 20 janvier 2008,
- *Patrimoine en danger. De Véronèse à Picasso*, du 30 novembre 2007 au 30 mars 2008 (accrochage temporaire d'une sélection d'œuvres significatives de la collection des beaux-arts, suite à l'effondrement d'une corniche et à la fermeture au public du niveau beaux-arts),
- **Des Alpes au Léman. Images de la Préhistoire*, du 14 mars au 26 octobre 2008,
- **Le profane et le divin. Arts de l'Antiquité. Fleurons du Musée Barbier-Mueller*, du 15 mai au 31 août 2008,
- *Dix écoles d'horlogerie suisses. Chefs-d'œuvre de savoir-faire*, du 10 septembre 2008 au 11 janvier 2009,
- **Akhénaton et Nefertiti. Soleil et ombres des pharaons*, du 17 octobre 2008 au 1^{er} février 2009,
- **Peintres et voyageurs russes du XIXe siècle. Collections du Musée d'art et d'histoire de Genève*, du 3 décembre 2008 au 15 février 2009,
- **Tissus islamiques. Collections du Musées d'art et d'histoire de Genève*, du 4 décembre 2008 au 19 avril 2009.

Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie

Les activités scientifiques et administratives liées aux missions de l'institution s'y poursuivent, en dépit de la fermeture des lieux au public, prononcée à la suite du cambriolage de novembre 2002. La conservation a poursuivi son programme d'exposition au MAH avec *Dix écoles d'horlogerie suisses. Chefs-d'œuvre de savoir-faire*, du 10 septembre 2008 au 11 janvier 2009.

Musée Rath

Le Musée a fermé ses portes au public le 14 janvier 2008 pour travaux de rénovation (réouverture avril 2009)

- *Philippe de Champagne (1602-1674). Entre politique et dévotion*, du 20 septembre 2007 au 13 janvier 2008 (19 299 visiteurs et visiteuses au total, dont 3 718 en 2008).

Musée Ariana

Le Musée Ariana a organisé cinq expositions temporaires, dont trois ont été inaugurées en 2008 :

- *Marcoville. La forêt de verre*, du 31 mai 2007 au 28 janvier 2008,
- *Jean-Claude de Crousaz. Céramique*, du 6 septembre 2007 au 11 février 2008,
- *Beautés fragiles : les coups de cœur d'un collectionneur. Porcelaines et faïences du XVIIIe siècle*, du 10 avril au 28 septembre 2008,
- *Collection contemporaine et mécénat, un nouvel élan. Première présentation publique d'acquisitions récentes, hommage aux donateurs*, du 9 juin 2008 au 1^{er} mars 2009,
- **La porcelaine de Herend. L'or blanc de Hongrie*, du 13 novembre 2008 au 9 mars 2009.

Maison Tavel

Quatre expositions temporaires, dont trois inaugurées en cours d'année, ont été proposées à la Maison Tavel, qui a accueilli une exposition du Cabinet des dessins pendant les travaux de rénovation de l'étage des beaux-arts au MAH.

- *Scénographie et modernité : dessins du Genevois Adolphe Appia (1862-1928)*, du 30 avril au 17 août 2008.

Expositions-dossiers :

- *Sous le signe de l'aigle et de la clé. Objets aux armoiries de Genève*, du 4 mai 2007 au 30 mars 2008,
- *Le dossier archéologique de la Maison Tavel*, du 30 janvier au 23 mars 2008 puis du 30 septembre 2008 au 15 février 2009,
- *Autour d'un fauteuil du Palais Eynard*, du 30 avril 2008 au 29 mars 2009.

Cabinet des estampes (CdE)

En raison des travaux de rénovation intérieure entrepris à la Promenade du Pin 5 (ouverture du chantier en septembre) le CdE a fermé ses espaces au public à la fin de l'exposition :

- **Chants exploratoires | Minotaure. La revue d'Albert Skira (1933-1939)*, du 30 novembre 2007 au 30 mars 2008.

Bibliothèque d'art et d'archéologie

La Bibliothèque d'art et d'archéologie et sa filiale, la bibliothèque du Musée Ariana, ont reçu 11'875 lecteurs-rices/consultant-e-s. 17'863 ouvrages ont été prêtés et 22'858 consultés en salles de lecture, soit un total de 40'721 ouvrages vus par des usagers et des usagères de la BAA.

La consultation et le prêt sont en légère hausse. La fréquentation est stable malgré les fermetures en décembre 2008 et janvier 2009 pour la migration du logiciel Virtua et la fermeture de la Médiathèque dès le mois de décembre 2008 en raison des travaux de rénovation intérieure du bâtiment. Pour cette même raison, la BAA n'a pas organisé de nouvelle présentation thématique en 2008:

- *Un art enfantin: livres pour enfants illustrés par les artistes*, proposés depuis le 26 novembre 2007, s'est achevée le 31 mai 2008.

Expositions présentées à l'étranger

- *Roland Petit à l'Opéra de Paris, Palais Garnier, Paris*, du 12 janvier au 21 avril 2009, nouveau concept à partir de l'exposition *Zizi Jeanmaire – Rolant Petit. Un patrimoine pour la danse*, présentée au Musée Rath du 4 avril au 12 août 2007.

En partenariat:

- **Alexandre Perrier (1862-1936)*, Kunstmuseum de Soleure, du 15 août au 23 novembre 2008. Présentation à Genève en 2009.

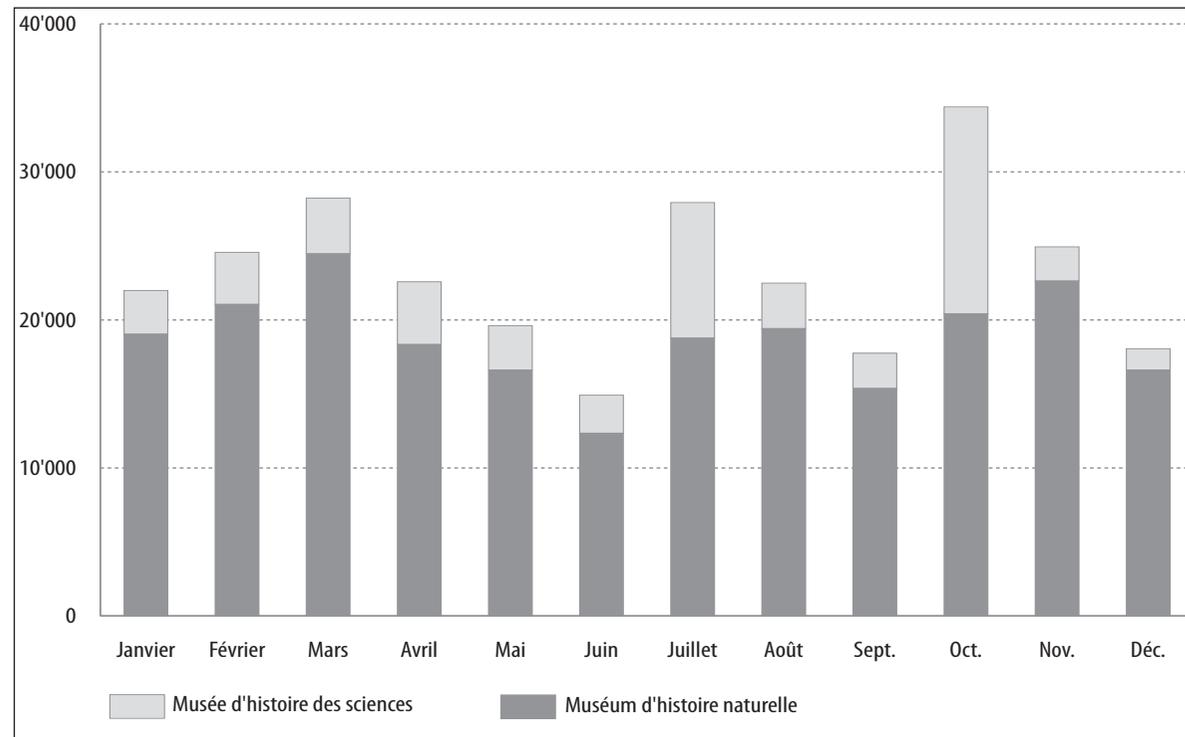
Muséum d'histoire naturelle

Fréquentation

Fréquentation annuelle

Musée d'histoire des sciences	52'374
Muséum d'histoire naturelle	225'075
Total	277'449

Fréquentation mensuelle



LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

Autorités, départements et services municipaux

ACE	Administration centrale	DEJ	Délégation à la jeunesse	SAAC	Service aux artistes et acteurs culturels
ACH	Service des achats et impressions	DEUS	Département de l'environnement urbain et de la sécurité	SAM	Service d'aménagement urbain et de la mobilité
A21	Agenda 21	DFL	Département des finances et du logement	SAPP	Service d'assistance et de protection de la population
ARC	Service d'architecture	DG	Direction générale	SAT	Service administratif et technique
ASU	Service des assurances	DPE	Délégation à la petite enfance	SEEP	Service de la sécurité et de l'espace publics
BAT	Service des bâtiments	DRH	Direction des ressources humaines	SEVE	Service des espaces verts
BGE	Bibliothèque de Genève	DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication	SIS	Service d'incendie et de secours
BMU	Bibliothèques et discothèques municipales	ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance	SJS	Direction et secrétariat du département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports
CA	Conseil administratif	ENE	Service de l'énergie	SOC	Service social
CDG	Contrôle de gestion	FUN	Service des pompes funèbres et cimetières	SPC	Service de la promotion culturelle
CFI	Contrôle financier	GCI	Service du génie civil	SPO	Service des sports
CGE	Comptabilité générale et budget	GIM	Gérance immobilière municipale	SPS	Direction et secrétariat du département des sports et de la sécurité
CIV	Office de l'état civil	LEX	Service juridique	SRE	Service des relations extérieures
CJB	Conservatoire et jardin botaniques	LOM	Service logistique et manifestations	TAX	Taxe professionnelle
CM	Conseil municipal	MAH	Musées d'art et d'histoire	URB	Service d'urbanisme
CMAI	Centrale municipale d'achat et d'impression	MEG	Musée d'ethnographie	VVP	Voirie – Ville propre
DC	Département de la culture	MHN	Muséum d'histoire naturelle		
DCA	Département des constructions et de l'aménagement	MHS	Musée d'histoire des sciences		

Autres abréviations usuelles

ACAM	Association des cadres de l'Administration municipale	CCMVL	Commission consultative de mise en valeur du livre	DIP	Département de l'instruction publique
ACG	Association des communes genevoises	CEPTA	Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal	ENSSIB	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
AEHR	Association pour l'étude de l'histoire régionale	CEVA	Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse	FAPSE	Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
AFC	Administration fiscale cantonale	CFE	Code de frais par éléments	FGC	Fédération genevoise de coopération
AIMF	Association internationale des maires francophones	CFF	Chemins de fer fédéraux	FIHUAT	Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire
AIMP	Accord intercantonal sur les marchés publics	CHF	Franc suisse	FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
AM	Agent municipal	CESID	Certificat de formation continue en information documentaire	FSASD	Fondation des services d'aide et de soins à domicile
AMS	Association des musées suisses	CICO	Commission de l'informatique et de la communication	HEAA	Haute école d'arts appliqués
API	Association pour le patrimoine industriel	CIG	Centre d'iconographie genevoise	HEG-ID	Haute école de gestion - Information documentaire
ASM	Agent de sécurité municipal	CMNS	Commission des monuments de la nature et des sites	HES	Haute école spécialisée
B	Budget	COATTRIM	Comité d'attribution immobilière	IDEA	Instrument de description électronique des archives
BAC	Bâtiment d'art contemporain	CODIR	Comité de direction	IMV	Institut et musée Voltaire
BBS	Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses	COGESIM	Comité de gestion immobilière	IPE	Institution de la petite enfance
BFQ	Budget financier quadriennal	CP	Commission du personnel	ISI	Intégration des systèmes d'information
BIPE	Bureau d'information petite enfance	CPR	Cours de réanimation cardio-pulmonaire	KCHF	Milliers de francs suisses
BW	Business warehouse	CRER	Centre de rééducation et d'enseignement de la Roseraie	LAC	Loi sur l'administration des communes
C	Comptes	CVSC	Conférence des Villes suisses en matière culturelle	MAC	Manifestation d'art contemporain
CARTS	Commission des arts et de la culture	DDP	Droit de superficie distinct et permanent		
CASS	Centres d'action sociale et de santé	DFAE	Département fédéral des affaires étrangères		

Mios	Millions de francs suisses	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SIG	Services industriels de Genève
OCE	Office cantonal de l'emploi	PIQ	Plan informatique quadriennal	SIPV	Système d'Information du Patrimoine Vert
OCM	Office cantonal de la mobilité	PLCP	Plan directeur des chemins pour piétons	SITG	Système d'information du territoire genevois
OCPA	Office cantonal pour personnes âgées	PLQ	Plan localisé de quartier	SITV	Système d'information du territoire de la Ville
ODT	Office fédéral du développement territorial	PR	Proposition de crédit d'investissement du Conseil administratif destinée au Conseil municipal	TCMC	Tram Cornavin, Meyrin, CERN
OCoAE	Office communal de l'approvisionnement économique	PRV	Plan quadriennal de renouvellement des véhicules et engins (hors SIS & voirie)	TCOB	Tram Cornavin, Onex, Bernex
OMS	Organisation mondiale de la santé	PS	Plan de site	TGSA	Tram Grand-Saconnex
PAQ	Plan d'achats quadriennal	RALAC	Règlement d'application de la Loi sur l'administration des communes	TPG	Transports publics genevois
PB	Projet de budget	RESSI	Revue électronique suisse de science de l'information	TSHM	Travailleurs et travailleuses sociaux hors murs
PAP	Procédure d'approbation de plans	SEF	Scène Ella Fitzgerald	TSR	Télévision suisse romande
PDTC	Plan directeur des transports en commun	SIDIT	Systèmes d'information des infrastructures de télécommunication	UAC	Unité d'action communautaire
PETS	Programme d'emplois temporaires spéciaux			UACP	Unité d'action communautaire de proximité
PFI	Plan financier d'investissement			UOG	Université ouvrière de Genève
PGCP	Planification générale de la protection civile communale			ZIC	Zone industrielle de Châtelaine (anciennement SIP)